

Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Le « mariage » Chine-Hongkong

■ 11 pages d'annonces classées



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16306 – 7,50 F — MARDI 1er JUILLET 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'entrée de troupes chinoises dans Hongkong met fin à la colonisation britannique en Asie

Pékin s'engage à organiser des élections locales « démocratiques » en mai 1998

À QUELQUES HEURES de la *rétrocession de Hongkong à la Chine*, lundi 30 juin à minuit (18 heures, heure de Paris), Pékin a continué de souffler le chaud et le froid, mettant un point d'honneur à créer la surprise jusqu'au bout : le président Jiang Zhemin a ordonné à 4 000 soldats d'entrer en ville dès le transfert de souveraineté effectué. Cette annonce met un point final à la controverse sino-britannique concernant les modalités de la prise de possession militaire des lieux. Mais le chef de l'Etat a promis que la Chine respectera *« les droits et les libertés »* des habitants de ce qui fut l'une des « perles » de la couronne britannique.

Tung Chee-hwa, nouvel administrateur de ce qui deviendra, mardi, une « région administrative spéciale » (RAS) a, pour sa part, promis que la Chine tiendrait ses engagements en organisant des élections à Hongkong, en mai 1998, afin de renouveler le « Parlement » du territoire. Alors que de nombreux Britanniques ont bruyamment fêté l'événement dans les pubs de Hongkong, la population chinoise semblait accueillir la rétrocession avec une sorte de placide indifférence. La plupart d'entre eux ne sont en effet pas concernés par le faste des cérémonies, réservées à une élite triée sur le volet.

Après une dernière réception, Chris Patten, le « dernier des gouverneurs », devait embarquer, lundi dans la nuit, sur le *Britannia* à destination de Manille en compagnie du prince Charles et du secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright. Ainsi, 156 ans et quelques mois après la cession *« à perpétuité »* de Hongkong à la Couronne britannique par l'empereur de Chine, une page définitive se tourne donc sur l'histoire de la colonisation britannique en Asie.



Lire pages 2 et 14 et « Le Monde Economie »



L'été des festivals

JUSQU'AU 15 AOÛT, *Le Monde* propose à ses lecteurs un panorama des rendez-vous artistiques de l'été en France et à l'étranger. De Paris à Avignon, de Rennes à Montpellier, de Genève à New York, d'Edimbourg à Tangelwood, chaque jour, deux pages seront consacrées aux festivals de théâtre, de musique, de danse, de cinéma, de photographie et aux grandes expositions d'arts plastiques. Une photographie de Gérard Rondeau, un guide des principaux événements et les échos consacrés aux engagements présents et futurs des figures de la scène complètent cette invitation à découvrir le meilleur de la création.

Lire pages 26 et 27

La fin de Vilvorde

■ La décision de Renault met en difficulté Lionel Jospin

■ Les syndicats lui reprochent de n'avoir pas tenu ses promesses

■ En France, 32 400 chômeurs de plus en mai, la plus forte hausse depuis octobre 1993

Lire pages 6 et 7, notre éditorial page 18 et la chronique d'Alain Rollat page 30

Une seconde atomique pour équilibrer le temps

LE FORFAIT aura lieu lundi 30 juin à minuit en temps universel. Pour le Français (*métropolitain*), il sera donc 2 heures du matin le 1er juillet, et il vieillira d'une seconde supplémentaire. Par la volonté des astronomes détenteurs du Temps, qui, à cet instant précis, ajouteront une seconde sur leurs « ardoises ».

Le temps est une notion relative. Les philosophes s'en sont vite doutés, mais, dès l'Antiquité, les évêques et les « scientifiques » en ont fait l'expérience pratique quand ils se sont aperçus qu'il leur fallait « trafiquer » leurs calendriers s'ils voulaient éviter que les dates de Pâques et de Noël ne dérivent trop par rapport aux saisons. C'est que les mouvements de notre planète ne se laissent pas facilement mettre en équations, et il est impossible de diviser rigoureusement en jours les cycles solaires ou lunaires.

Ce premier problème réglé de manière plus ou moins boiteuse (à coups d'années bissextiles pour notre calendrier), les gardiens du Temps n'étaient pas au bout de leurs peines. La durée d'une rotation de la Terre autour de *son axe nord-sud – définition de la durée du* jour – varie, elle aussi, au cours de l'année, en raison de la forme elliptique de l'orbite de notre globe autour du Soleil. C'est ce qui a conduit les astronomes à prendre en considération le « temps moyen », durée moyenne du jour calculée sur une année. Les Français de l'Observatoire de Paris furent les premiers à le faire, à partir de 1667, suivis par leurs confrères britanniques de Greenwich, huit ans plus tard.

Pendant longtemps, ces préoccupations n'ont touché que les astronomes, soucieux d'avoir une base solide sur laquelle fonder leurs éphémérides. Hors des observatoires, on vivait à l'heure solaire, variable avec les saisons et les lieux. Les déplacements par bateau, cheval ou diligence étaient suffisamment lents pour que personne ne soit gêné du fait qu'il existe près d'une heure de décalage entre Strasbourg et Brest. Même après l'apparition des chemins de fer, l'heure solaire continuera, pour le paysan français, à coexister pacifiquement avec *« l'heure des gares »*, loin des polémiques modernes autour des heures d'été et d'hiver...

Tout cela a volé en éclats avec l'apparition des transports aériens. A l'heure du multimédia, le temps se devait de devenir universel. C'est alors qu'est apparue une nouvelle difficulté. Mesurée avec les ressources de l'ère spatiale, à coups de rayons laser tirés sur des réflecteurs posés sur la Lune, la rotation terrestre a révélé toute son irrégularité. Pour des raisons qui n'ont pas toutes été élucidées, elle ralentit peu à peu, mais de manière irrégulière.

Depuis 1970, il existe donc deux manières de compter le temps. Celle de M. Tout-le-Monde, c'est le « temps universel coordonné », ou UTC, et celle des scientifiques, c'est le « temps atomique intégré », ou TAI. Totalement déconnecté de la rotation terrestre, le TAI est défini à partir de la durée des périodes d'une radiation de l'atome de césium 133 comptées par les horloges atomiques avec une précision diabolique.

Hélas ! la Terre se fiche des pulsations de l'atome de césium. Il faut donc accorder plus ou moins périodiquement l'UTC au TAI. On le fait depuis 1972, de préférence les 30 juin ou 31 décembre, au gré des caprices de notre globe. Le dernier de ces ajustements avait eu lieu le 31 décembre 1995.

Jean-Paul Dufour

■ Les dîners de M. Le Pen

Le président du Front national confirme sa rencontre avec Robert Pandraud. M. Giscard d'Estaing dément avoir dîné avec lui. p. 8

■ Mini-crise en Israël

Une rencontre secrète entre un dirigeant de l'Autorité palestinienne et le « faucon » Ariel Sharon provoque de vives réactions des ministres des affaires étrangères et de la défense. p. 3

■ Un entretien avec M. Le Roy Ladurie

Dans un entretien accordé au *Monde*, *l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie* explique pourquoi, selon lui, la distinction droite-gauche date de l'apparition du protestantisme en France. p. 16

■ La hausse du SMIC

Près de la moitié des salariés du secteur privé sont concernés directement ou indirectement par la revalorisation du salaire minimum. p. 20

■ Les législatives albanaises

Alors que les résultats définitifs des élections ne seront pas publiés avant jeudi, le Parti socialiste albanais *annonce déjà sa victoire.* p. 4

■ La mauvaise santé des jeunes

Un rapport officiel s'alarme du taux élevé de mortalité par accidents et par suicides dans la classe d'âge des 15-24 ans. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 701 - 7,50 F

Rhin-Rhône sur rails

LE MAIRE de Belfort, Jean-Pierre Chevènement, se bat depuis des années pour la réalisa- [illegible] Rhin-Rhône », q[illegible] servirait de carrefo[illegible] ferroviaire nord-sud et est-ouest, avec Dijon pour plate-forme principale. Il pourrait obtenir gain de cause : sa capacité d'intervention est plus forte depuis qu'il est redevenu ministre. Mais, surtout, l'abandon du projet de canal *Rhin-Rhône* renforce l'intérêt de cette ligne. Outre le raccourcissement des temps de trajet entre Mulhouse et Paris ou Lyon, voire, à terme, entre l'Allemagne et la Méditerranée, cette infrastructure libérerait une ligne classique pour les marchandises : elle permettrait ainsi une première mise en œuvre à grande échelle du ferroutage en France.

Lire page 13

Grands travaux : des emplois bons à prendre

LES GRANDS TRAVAUX constituent-ils des gisements d'emplois considérables ? Peuvent-ils au contraire être abandonnés, au nom de préoccupations écologiques, sans grand dommage pour la situation du marché du travail ? Les membres du gouvernement Jospin n'apportent pas, semble-t-il, une réponse unique à ces questions. A Bruxelles et à Amsterdam, certains plaident en faveur de la réalisation de grandes infrastructures européennes pour stimuler la croissance et l'emploi. A Paris, ils décident l'arrêt de grands projets. Qui croire et que comprendre ?

En annonçant la suspension de projets faramineux tels que l'autoroute A 51 Gap-Sisteron ou le canal Rhin-Rhône, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, s'est voulue péremptoire. *« Dans les grands travaux, on voit beaucoup de terre retournée, beaucoup d'engins de chantier, peu de personnel, alors que, dans le logement, dans bien des équipements d'utilité sociale et écologique, on peut créer beaucoup plus d'emplois par million investi »*, expliquait-elle le 18 juin.

Quelques jours auparavant, à Poitiers, à l'occasion du sommet franco-allemand pour la préparation de la rencontre d'Amsterdam, le gouvernement français avait pourtant voulu discuter d'un mémorandum (*Le Monde* du 21 juin) qui, en faveur de l'emploi, préconisait de renforcer les aides aux grands réseaux, donc aux grands travaux dans la terminologie de la Commission. *« Il faut des grands travaux, bien sûr, et (...) à Amsterdam, nous avons souhaité relancer les grands travaux en Europe, pour la croissance et pour l'emploi »*, affirmait, le 20 juin à Montbéliard, le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, en précisant qu'il avait pour sa part l'intention de s'*« investir à fond pour le TGV Rhin-Rhône »*. Une nuance, encore ? Profitant de l'inauguration de l'autoroute A 16, le 27 juin, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, apportait sa contribution pour proclamer : *« Nous n'avons arrêté aucun chantier et nous ne le ferons pas »*, précisant toutefois que, à ses yeux, *« entretien, gestion du patrimoine et réhabilitation génèrent plus d'emplois que les grands chantiers »*.

Alain Lebaube

Lire la suite page 18

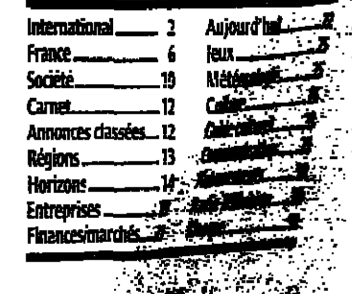
Le triomphe des Ferrari



JEAN TODT

IL A RÉUSSI à remettre l'équipe Ferrari sur la voie du succès. Après huit des dix-sept épreuves du championnat du monde 1997 de formule 1, la Scuderia occupe la tête des classements. La victoire de l'Allemand Michael Schumacher, dimanche 29 juin, sur le circuit de Magny-Cours, est aussi celle du Français Jean Todt, patron de l'écurie des voitures rouges.

Lire page 2[illegible]



International	2	Aujourd'hui	[illegible]
France	6	Jeux	[illegible]
Société	10	[illegible]	[illegible]
Carnet	12	[illegible]	[illegible]
Annonces classées	12	[illegible]	[illegible]
Régions	13	[illegible]	[illegible]
Horizons	14	[illegible]	[illegible]
Entreprises	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Finances/marchés	[illegible]	[illegible]	[illegible]

RÉTROCESSION Le président chinois, Jiang Zhemin, et le nouvel administrateur de l'ancienne colonie britannique, Tung Chee-hwa, se sont engagés, dimanche 29 juin, à respecter les *« droits et les libertés »* des Hongkongais et ont déclaré que des élections démocratiques, auraient lieu, en mai 1998, pour renouveler le « Parlement » local. ● LA CHINE a ordonné à 4 000 hommes de son Armée populaire de faire son entrée dans la ville, mardi 2 juillet à 00 heures, soit six heures plutôt que prévu dans le programme initialement annoncé. ● LA POPULATION, en ce dernier dimanche sous tutelle de la Grande-Bretagne, ne paraissait pas s'intéresser outre mesure aux cérémonies marquant la rétrocession et réservées à l'élite de l'ancienne colonie dont le dernier gouverneur aura été Chris Patten, cinquante-trois ans, devenu ces dernières années la « bête noire » de Pékin.

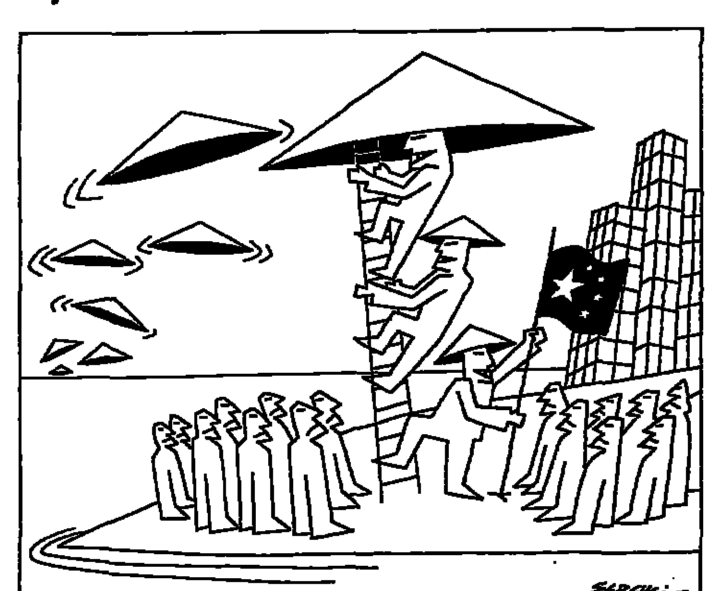
Le nouveau chef de Hongkong promet des élections en mai 1998

Le président chinois Jiang Zhemin s'est engagé à respecter « les droits et les libertés » des Hongkongais après le départ du territoire des autorités britanniques, lundi 30 juin à minuit. Mais il a ordonné à 4 000 soldats de Pékin de prendre possession des lieux six heures plus tôt que prévu

HONGKONG
de nos envoyés spéciaux

Jusqu'au dernier moment, la Chine aura mis son point d'honneur à surprendre et à provoquer : elle a décidé d'avancer l'entrée de ses troupes dans l'ex-colonie de six heures par rapport à l'horaire prévu par les autorités de la nouvelle « région administrative spéciale ». Par décret, le chef du régime chinois, Jiang Zemin, a ordonné à 4 000 soldats de l'armée continentale de prendre possession des lieux, d'y faire leur entrée à minuit dans la nuit de lundi à mardi, et non pas à 6 heures, comme il avait été initialement annoncé dans le programme mis au point par les services du nouveau chef de l'exécutif, Tung Chee-hwa.

C'est une nouvelle manière pour Pékin de faire sentir aux autorités locales qu'elles ne sont que marginalement maîtresses du jeu. Au cours du week-end, M. Tung s'est efforcé de calmer les esprits en déclarant à plusieurs reprises qu'il s'agissait d'un *« symbole de la souveraineté »*, que l'armée n'était pas là pour réprimer des troubles intérieurs. Dans le même souci, il a dissipé les doutes sur la tenue d'élections législatives rendues nécessaires par le démantèlement par Pékin des institutions coloniales. Le scrutin se tiendra en mai 1998, a-t-il assuré, sans toutefois préciser les modalités du scrutin, une question qui fera l'objet de la vigilance des pays occidentaux, des Etats-Unis en tête.



Avant de quitter Pékin pour Hongkong, le numéro un chinois s'est, lui aussi, voulu rassurant : il a solennellement rappelé l'engagement de la Chine à respecter le *« haut degré d'autonomie »* promis au territoire et les *« droits et libertés »* de sa population. M. Jiang n'a visiblement pas dissipé toutes les interrogations à ce sujet, si l'on en juge par la réaction réservée de Margaret Thatcher, qui signa avec Pékin, en 1984, lorsqu'elle était premier ministre, l'accord de rétrocession. Invitée de marque très en vue, elle a prudemment estimé que, *« si la Chine n'honore pas ce traité, il n'y a plus aucune raison de signer un traité avec la Chine »*.

Cette montée de fièvre diplomatique à quelques heures des cérémonies tranchait avec une certaine placidité régnant sur le territoire. Les Hongkongais ont mis à profit ces jours de congé pour se retrouver en famille ou fréquenter les centres commerciaux. On les a vus nombreux se photographier entre amis devant les monuments historiques marquant la mémoire coloniale. A Sha Tin, ville satellite des Nouveaux Territoires, l'ambiance était aux mariages plus qu'aux célébrations officielles. Au cœur du parc municipal, l'orchestre de musique classique chinoise drapé de banderoles patriotiques éveillait moins de curiosité que les jeunes couples de mariés posant devant les bassins de poissons et de tortues. Sur la péninsule de Kowloon, comme sur l'île de Victoria, ce sont les domestiques philippines qui étaient présentes dans les jardins publics pour leur pique-nique et leurs bavardages du dimanche. Au sein de la communauté britannique, l'envie de faire la fête l'emportait nettement sur les nostalgies de fin d'empire. On a certes entendu, pour la dernière fois en Asie, les cornemuses jouer pour le prince Charles, arrivé samedi, l'air rituel impérial *Beating the Retreat* (« Battre la retraite »), symbole obligé de toute décolonisation. Mais non loin de là les pubs de Lan Kwai Fong et de Wanchai, pavoisés aux couleurs britanniques, hongkongaises et chinoise, étaient bondés de joyeux lurons affublés de chapeaux hauts-de-forme et munis de serpentins. Cette atmosphère d'excitation n'est pas sans inquiéter une police sur les dents. Les rues de Victoria étaient quadrillées par des agents rendus nerveux par les rumeurs, fondées ou non, de mouvements de foule ou d'alertes terroristes.

Frédéric Bobin et Francis Deron

Un lobby très « british » et pro-chinois

Des personnalités britanniques, appartenant à un lobby pro-chinois se seront employées à torpiller les initiatives de Chris Patten, prises en accord avec Londres. Notamment au sujet de la libéralisation des institutions de Hongkong avant la rétrocession. Sir Percy Craddock, un diplomate qui avait été le conseiller particulier de Margaret Thatcher lors de la négociation de l'accord de rétrocession de 1984, n'a cessé d'intervenir en public contre le dernier gouverneur du territoire. Sir David Wilson, le prédécesseur de Chris Patten, avait, lui, couvert de son autorité une manipulation d'opinion tendant à démontrer, en 1987-88, que les Hongkongais n'étaient pas intéressés par plus de responsabilités dans la vie publique. La palme revient cependant à Sir David Aker-Jones, ancien gouverneur par intérim, qui se mit, en 1993, au service direct de la Chine en tant que membre du comité qui choisit, pour le compte de Pékin, le nouveau responsable de l'administration « décolonisée ». – *(Corresp.)*

Des guerres de l'Opium à l'accord Thatcher-Zhao Zyang

● **1839** : première guerre de l'Opium entre la Grande-Bretagne et la Chine.
● **1840** : envoi d'un corps expéditionnaire britannique.
● **1841** : la Chine accepte de céder Hongkong aux Britanniques après la signature de la « convention de Chuenpi ».
● **1842** : le traité de Nankin décrète l'ouverture de cinq ports stratégiques au commerce international. L'une des clauses est la cessation *« à perpétuité »* de Hongkong à la couronne britannique.
● **1856** : début de la deuxième guerre de l'Opium et pillage de Pékin par un corps expéditionnaire franco-britannique. Elle se termine en 1860 avec la signature du traité de Pékin. Les Chinois cèdent aux Anglais la péninsule de Kowloon.
● **1941** : les Japonais s'emparent de Hongkong, qui sera occupée jusqu'en 1945.
● **1984** : le premier ministre britannique, Margaret Thatcher, signe, le 19 décembre, avec les dirigeants chinois une « déclaration conjointe » qui prévoit de rétrocéder Hongkong à Pékin le 30 juin 1997.
● **1992** : Chris Patten est nommé gouverneur de Hongkong.

Chris Patten, « le dernier gouverneur » que les maîtres de Pékin se plaisaient à haïr

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Chris Patten, l'homme chargé de baisser le rideau sur l'histoire coloniale occidentale en Asie, est une étrange *« bête de pouvoir »*. Au douzième coup de minuit, entre lundi 30 juin et mardi 1er juillet, il aura engrangé un ensemble de particularités dont l'addition est plutôt rare sur la scène politique dirigeante internationale.

PORTRAIT

Politicien conservateur, cet ancien d'Oxford avait tenté de protéger les défavorisés

Ayant perdu, en Grande-Bretagne, une élection démocratique dans sa circonscription (Bath) alors que l'homme pour lequel il faisait campagne, John Major, parvenait lui au pouvoir, il ne s'en est pas moins retrouvé maître quasi-absolu de la dernière parcelle de terrain possédée à l'étranger par ce qui fut le plus vaste empire colonial des XIX et XXe siècles. Vingt-huitième gouverneur de la colonie (terme auquel Londres préférait, depuis vingt ans, celui de « territoire »), il y fut la première personnalité réellement politique dans cette fonction. Ses prédécesseurs immédiats étaient en effet des fonctionnaires de cabinet plutôt versés dans la diplomatie.

Conservateur endurci dans son pays, il a commis, à Hongkong, l'impardonnable sacrilège de vouloir donner à la population dont il avait la responsabilité – pour des raisons pas forcément innocentes – un début de maîtrise sur sa propre destinée. Il a réussi à se faire haïr du monde local des affaires, un paradoxe pour un dirigeant politique conservateur. Il s'est fait couvrir d'insultes par un gouvernement de Pékin oublieux de toute courtoisie diplomatique à un point exceptionnel, même si l'on sait qu'en règle générale celui-ci préfère, chez les politiciens occidentaux, la variante de droite à celle de gauche. La Chine l'a traité de *« prostituée en fin de carrière qui se met à prêcher la vertu »*, par allusion au fait que les employeurs de M. Patten n'avaient jamais, jusqu'alors, songé à démocratiser les institutions de Hongkong.

Orateur talentueux, cet ancien d'Oxford âgé de cinquante-trois ans, a toujours répliqué aux injures continentales sur un ton très britannique. A une question portant sur le fait qu'il est le seul gouverneur à ne pas avoir l'espoir de voir son nom donné à une rue de sa ville, il répondit qu'il ne verrait pas d'obstacle à le donner à une station d'épuration des eaux d'égout...

Rejeté par beaucoup, il a pourtant été plutôt populaire dans les milieux humbles de la colonie, ce qui n'était pas précisément le cas de ses prédécesseurs, totalement absorbés par les aspects protocolaires surannés de leur fonction. C'est ainsi que ce politicien conservateur se fit un devoir d'abolir le port du chapeau à *plumes et de l'uniforme blanc* à sabre, de coupe très victorienne, qu'affectionnaient particulièrement les hommes qui l'avaient précédé. M. Patten aura notamment commencé à faire réfléchir une population entièrement tournée vers la performance économique sur les scandales de l'exclusion sociale, en tentant d'introduire des réformes budgétaires axées autour de la protection des défavorisés.

Il se méfiait, dans ses fonctions, des explications simplistes faisant de la Chine un pays à part. Jusqu'au dernier moment, il s'est défendu d'avoir introduit le loup démocratique dans la bergerie chinoise : il n'a fait, a-t-il insisté, que répondre à une exigence née de la maturité acquise par la population locale.

Son parcours politique est donc inhabituel. Ce qui explique que M. Patten, francophone et francophile, cherche maintenant à prendre un peu de champ en se retirant, pour quelques mois, dans sa propriété dans le sud de la France. S'il venait à retrouver un destin national, les relations sino-britanniques risqueraient de prendre un tour plus épicé.

Mais que restera-t-il donc du passage en terre chinoise du « dernier gouverneur » ? La Chine officielle se plaisait en quelque sorte à le haïr. La Chine du *vulgum*, qu'il préférait à l'autre, ne l'a connu qu'à travers les vociférations de Pékin. Certes, son passage évoque l'ultime gesticulation morale du colonisateur pressé de plier bagages sans avoir l'air de perdre contenance. L'Histoire dira s'il y avait plus.

F. D.

Ironie contre M. Chirac

Chris Patten a décoché une méchante banderille pour Jacques Chirac dans une tribune du *Financial Times*. Alors que la rétrocession de Hongkong nourrit force commentaires sur l'héritage colonial britannique, le dernier gouverneur s'est en vivement pris à une petite phrase prononcée par le président français au cours de sa visite en Chine à la mi-mai. Il avait alors déclaré, lors de son étape de Shanghaï, que la rétrocession de la colonie britannique allait clore un des épisodes les plus sombres de l'humiliation naguère infligée à la Chine par les puissances occidentales. Ironisant sur cette *« visite commerciale »* de M. Chirac, Chris Patten a estimé qu'une telle remarque avait *« dû combler de joie l'assistance* [les officiels chinois] ». Et le gouverneur de se demander si l'on devait user du même *« langage diplomatique »* pour juger de l'action française *« au Vietnam, au Cambodge et en Algérie »*.

Un jour presque « comme les autres » dans le quartier de Western...

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Elle est presque surprise, la caissière du supermarché, qu'on lui demande ce qu'elle éprouve à l'idée de changer de maître dans quelques heures. *« Pour moi, c'est un dimanche comme un autre »*, répond-elle entre deux produits passés au lecteur de « code barres » (à Hongkong, les supermarchés sont ouverts le dimanche). Que comptait-elle faire lundi soir ? *« Regarder la télévision avec mon mari et mon fils, et profiter de ce que le gamin est en vacances pour lui faire réviser ses cours ». « Pour célébrer ou déplorer quoi que ce soit, il faudrait avoir eu son mot à dire »*, ajoute-t-elle quand même, petite pique aux deux gouvernements de Londres et de Pékin. La laverie chinoise avait, elle aussi, ouvert ses portes. La pâtissière, elle, était plus terre-à-terre encore : *« Je ne vois pas d'augmentation sensible de mes ventes alors qu'il y a cinq jours de congé, et donc des repas familiaux ! »*

De fait, pour les habitants de Western, là où les *Britanniques ont* débarqué en 1841, district de l'île bordant aujourd'hui la « City » financière de Central, la vie ne semblait pas devoir être bouleversée par les cérémonies officielles, tenues entre gens du beau monde dans la partie huppée de la ville. Du moins ne voyait-on, ici, aucun signe précurseur d'un grand enthousiasme populaire à l'arrivée au pouvoir des gens de Pékin, ou à la perspective de voir les Britanniques plier bagage.

Sauf chez les activistes ou ceux qui veulent se faire bien voir. A l'entrée de Tai Ping Shan Street, c'est dès samedi matin qu'une des boutiques arborait un drapeau de Chine communiste et un autre frappé de la bauhinia blanche sur fond rouge, un arbre ou arbustre tropical qui est nouvel emblème de Hongkong. Peut-être parce que son propriétaire a l'habitude de chercher à se concilier les puissances supérieures : son commerce est celui des baguettes d'encens et autres billets de fausse monnaie destinés à être brûlés devant les dieux taoïstes, lorsqu'on supplie ceux-ci d'intervenir pour remédier à quelque maladie, revers de fortune ou autre mauvais coup du sort.

La rue, qui surplombe de quelques mètres le point précis où fut hissé l'Union Jack voici 156 ans et moins de six mois, porte bien son nom de *« Montagne de la Grande Paix »*. En dépit des marteaux-piqueurs en action même le dimanche et les livraisons de conteneurs du négociant en ameublement, c'est un havre de tranquillité relative comparé à la frénésie du centre de la ville, grâce à la présence de ces temples qui ont vécu les dernières heures du règne colonial dans la placidité la plus complète. On y vit, en ce dernier week-end colonial, successivement un M. Lee et une Mme Wong interpeller comme d'habitude les divinités en se prosternant, agenouillés, au rythme des coups de gong, avant de placer devant l'icône leurs offrandes de produits comestibles... puis se relever pour s'adresser immédiatement, à l'aide d'un téléphone cellulaire, à quelque connaissance – vraisemblablement bien terrestre – tandis que le tenancier de la boutique, mi-prêtre mi-gérant, retapait les coussins pour le prochain fidèle et rajoutait des tortillons d'encens aux poutres de fer du local.

« Pour célébrer ou déplorer quoi que ce soit, il faudrait avoir eu son mot à dire »

Quartier plus villageois qu'urbain, comme est encore constituée une grande partie de Hongkong derrière les façades de la cité ultra-moderne. Mais quartier qui montrait aussi, dès le week-end précédant la rétrocession, les signes d'une altération de l'organisation sociale : *« Tous les milieux sociaux du quartier Central-Western se réjouissent de la réunification »*, proclament des banderoles accrochées aux becs-de-gaz dans la nuit de vendredi à samedi, sous la signature d'un *« comité de célébration du quartier »*, au titre de très communiste inspiration.

Plus loin, les drapeaux d'allégeance à la Chine fleurissaient surtout aux devantures d'organismes sociaux comme l'Association d'assistance aux femmes, ou encore aux vitrines de commerçants visiblement en cheville avec le continent. Les élèves dy lycée Bonham, eux, auraient des raisons de se demander si le nom de cet ancien gouverneur britannique sera longtemps l'enseigne de leur établissement.

F. D.

lections en mai 1998

L'identité du « décapiteur » d'enfant de Kobe horrifie les Japonais

Un adolescent de quatorze ans a reconnu le crime

KOBE
de notre envoyé spécial

Après la découverte, le 27 mai, de la tête décapitée d'un écolier devant la porte d'un lycée du quartier de Suma, dans la banlieue de Kobe, le sentiment d'horreur s'est encore accru avec la révélation de l'identité du meurtrier présumé : un lycéen de quatorze ans, arrêté samedi 28 juin. Celui-ci a confessé le crime, et la police a trouvé à son domicile l'instrument avec lequel il l'aurait commis. Elève du lycée où fut découverte la tête du petit Jun Hase, le suspect est de trois ans plus âgé que la victime. *« A la suite de ce drame, je disais à ma fille de faire attention aux adultes. Or, ce n'est pas des adultes qu'elle doit se méfier, mais des enfants de son âge. C'est horrible »*, dit une mère de Suma. Un policier portant une gerbe de fleurs est venu annoncer, dimanche, à la famille de la victime que l'assassin de leur fils avait été arrêté.

Depuis le 27 juin, Suma vivait dans la peur. Quadrillage policier, patrouilles d'habitants et hordes de journalistes harcelant les habitants de questions donnaient au quartier une atmosphère d'état de siège. Les enfants portaient des appareils d'alarme et ne se déplaçaient qu'en groupe, les parcs étaient désertés. Ce climat pesant était encore alourdi par les rumeurs alimentant les 3 000 dénonciations envoyées à la police.

C'est la lettre adressée par le meurtrier au quotidien *Kobe Shimbun* le 4 juin qui a constitué le principal indice. Alors que le message retrouvé dans la bouche de la victime était un défi lancé à la police, la lettre de trois pages reçue par le quotidien avait permis de cerner davantage la personnalité du meurtrier, qui disait ne *« pouvoir soulager sa propre souffrance qu'en faisant souffrir un autre »*. Menaçant de nouveaux meurtres (*« en détruisant trois légumes par semaine »*), il disait vouloir se venger du *« système éducatif dont il est le produit »*.

« MÉLANGE D'INFLUENCES »

Convoqué par la police samedi matin, le lycéen a confessé le meurtre quelques heures plus tard. On sait peu de chose sur lui, sinon qu'il connaissait la victime et que leurs deux familles se voyaient. Après avoir été réprimandé par un professeur pour des violences contre un de ses camarades, il fréquentait le lycée par intermittence. Il aurait déclaré que *« la victime aurait pu être n'importe qui »*, mais, selon les enquêteurs, il a prémédité son crime.

Après avoir étranglé le petit Jun sur une hauteur boisée non loin de son domicile, il revint le lendemain pour le décapiter et rapporta la tête chez lui avant de la placer, douze heures plus tard, devant l'entrée de son lycée. Le suspect aurait également reconnu avoir agressé en mars, à coups de couteau, deux écolières du quartier, dont l'une est décédée.

Les mobiles du crime sont peu clairs. Les messages du suspect et ses premiers interrogatoires indiquent, selon la police, un *« mélange d'influences »* où domine celle des films et bandes dessinées d'horreur, en particulier de la série américaine « Zodiac Killer », qui connaît un grand succès depuis deux ans. Une fois de plus est mise en cause la violence que véhiculent bandes dessinées et vidéo, et la confusion qu'elles entraînent dans certains esprits entre les univers réel et virtuel.

Philippe Pons

Mini-crise en Israël après la rencontre entre M. Sharon et le bras droit de M. Arafat

Le ministre des affaires étrangères, David Lévy, menace de démissionner

Le remaniement du gouvernement israélien, prévu pour lundi 30 juin, sera retardé en raison d'une nouvelle tension entre le premier ministre et le ministre des affaires étrangères, David Lévy. M. Lévy est mécontent d'avoir été tenu dans l'ignorance d'une récente rencontre entre le « faucon des faucons » de la droite israélienne, Ariel Sharon, et le bras droit de Yasser Arafat, Mahmoud Abbas.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Opération politicienne ponctuelle destinée, avant son imminente promotion gouvernementale, à modérer l'image « va-t-en-guerre » d'Ariel Sharon, ou dernière volte-face d'un homme politique de la « droite dure » notoirement imprévisible ? Tandis que la presse israélienne débat sur la portée de l'événement, une seule chose était sûre lundi 30 juin : *« l'échange informel de vues »* entre le « faucon des faucons » et Mahmoud Abbas, l'homme-lige de Yasser Arafat, a provoqué la stupeur générale, en Israël comme dans les colonies juives et les villes palestiniennes.

Champion de la colonisation tous azimuts des territoires conquis en 1967, adversaire patenté des accords d'Oslo censés *« brader la terre d'Israël »*, l'ancien ministre de la défense, contraint à la démission en 1983 pour sa « responsabilité indirecte » dans le massacre de réfugiés palestiniens à Sabra et Chatila, au Liban, a toujours refusé de rencontrer les dirigeants de l'OLP et considérait, il y a encore quelques semaines, Yasser Arafat comme *« un criminel de guerre »*.

Si elle devait se confirmer, la volte-face d'un homme qui poursuit, à la tête du ministère des infrastructures, la colonisation des territoires palestiniens et qui demeure l'un des plus populaires hommes politiques de droite en Israël constituerait un événement de première importance.

« Encourageante » pour ceux des commentateurs locaux qui veulent y voir *« une petite victoire pour le processus de paix »*, l'annonce de l'entrevue, secrètement organisée à la mi-juin avec l'accord du premier ministre, a provoqué une nouvelle mini-crise au gouvernement. Les titulaires des portefeuilles de la défense, Itzhak Mordechaï, et des affaires étrangères, David Lévy, sont furieux d'avoir appris la nouvelle par la presse. Il est vrai que les deux hommes forment avec M. Nétanyahou le très restreint « cabinet de sécurité » dans lequel, en tant qu'imminent ministre des finances, Ariel Sharon entend entrer, et qu'ils sont censés tout connaître des contacts israélo-palestiniens.

Coutumier du fait, le chef de la diplomatie, théoriquement « en charge » des négociations avec les Palestiniens, menaçait encore une fois dimanche de démissionner avec fracas. M. Lévy, qui avait annulé le matin même une rencontre prévue avec le premier ministre et refusé, pour *« motifs personnels »*, un autre rendez-vous dans la soirée, pourrait voir M. Nétanyahou lundi. En tout état de cause, le remaniement gouvernemental qui devait être présenté lundi à la Knesset sera une fois encore retardé.

Révélé vendredi par la chaîne publique de télévision grâce à des fuites en provenance de l'entourage même de M. Sharon – ce qui confirme la thèse de ceux qui ne voient dans cette affaire qu'une manipulation politique à usage international –, le rendez-vous du principal architecte palestinien des accords d'Oslo avec l'idole des tenants du Grand Israël a eu lieu le 16 juin dans la ferme de ce dernier, à l'orée du Néguev. Coïncidence relevée par certains journaux : c'est la veille, le 15 juin, que M. Nétanyahou, qui envisageait déjà de se séparer de Dan Méridor, ministre des finances, démissionnaire deux jours après, aurait proposé à l'ancien général le poste capital de grand argentier...

Sitôt connue, l'éventualité de cette nomination avait provoqué des réactions enthousiastes chez les colons, une baisse de la Bourse de Tel-Aviv et des cris d'alarme dans toutes les grandes capitales internationales intéressées à la reprise du processus de paix. Dans un livre publié l'an dernier, James Baker, ancien secrétaire d'Etat américain, expliquait à quel point *« la rhétorique inflammatoire et le zèle expansionniste d'Ariel Sharon »* avaient contrecarré les derniers efforts américains pour la paix. L'architecte de la sanglante invasion du Liban en 1982, qui intitula sa propre autobiographie (publiée en 1989) *« Ariel Sharon, le guerrier »*, serait-il devenu un homme de paix ?

Mahmoud Abbas, alias Abou Mazen, l'homme des contacts secrets, qui avait tenté sans succès de rencontrer M. Sharon en pleine guerre du Liban, il y a quinze ans, ne dit rien à ce sujet.

A ceux qui se demandent pourquoi M. Arafat, qui a donné son feu vert au rendez-vous du 16 juin, se serait prêté à une opération « changement d'image » au bénéfice d'Ariel Sharon, les conseillers du chef de l'OLP répondent : *« Il ne s'agissait pas de négociations mais d'un contact, nous sommes prêts à rencontrer le diable en personne pour ressusciter le processus de paix. »*

A défaut, si l'irruption du « bulldozer du Néguev » dans la fragile coalition au pouvoir peut contribuer à la réduire en miettes et à provoquer des élections anticipées, personne, à Gaza, ne s'en désolera...

Patrice Claude

Manifestation à Tel-Aviv contre M. Nétanyahou

A la surprise des organisateurs qui en attendaient trois fois moins, 30 000 à 40 000 Israéliens ont manifesté, samedi 28 juin à Tel-Aviv, pour réclamer la démission de Benyamin Nétanyahou. Ce fut la plus grande manifestation organisée contre la politique, notamment arabe, du premier ministre depuis son élection en juin 1996. Convoqués par un groupe de personnalités *« non affiliées politiquement »*, les manifestants, dont quelques centaines d'électeurs déçus du premier ministre, étaient essentiellement des partisans traditionnels travaillistes. Pris à partie au même moment dans une autre manifestation, qui a réuni quelques milliers de militants laïques sous la bannière *« Stoppons les haredis »* (ultra-orthodoxes), les religieux ne se sont pas montrés, pas davantage que la population, largement sépharade, des faubourgs pauvres de Tel-Aviv et d'ailleurs.

Entre Brazzaville et Kinshasa, « la traversée de tous les dangers » du fleuve Congo

REPORTAGE

Les « pirates » de la Main-Bleue à peine quittés, il faut affronter les « rançonneurs » au ventre creux de la rive kinoise

BRAZZAVILLE et KINSHASA
de notre envoyée spéciale

Sortir de l'ambassade de France à Brazzaville, où sont encore retranchées quelques dizaines de personnes, diplomates et gendarmes, est une entreprise périlleuse. Samedi 28 juin, aux « check-points » du centre-ville, des miliciens « Zoulous » dépenaillés braquent leurs kalachnikovs sur tout véhicule pressé de sortir de la ville, où retentissent nuit et jour les tirs d'artillerie lourde des belligérants. A proximité de l'ambassade de France, le « cessez-le-feu » décrété depuis dix jours ne fait plus illusion. Les rares accalmies se raccourcissent, et l'autonomie des gardiens de « check-points » tourne à l'anarchie. Aucun avion ne s'est risqué depuis des jours à se poser sur l'aéroport de Maya-Maya, dont les deux camps se disputent le contrôle. Reste la sortie par le fleuve Congo, *« la traversée de tous les dangers jusqu'à Kinshasa »*, sur la rive opposée, où l'on reçoit quelques obus tirés d'en face. Il faut faire vite, arriver à la rive kinoise avant 18 heures, avant que les douaniers ne condamnent *manu militari* tout abordage. Grâce à l'aide de gendarmes congolais, dont la neutralité affichée ne pèse pas lourd, la jeep qui transporte trois journalistes français réussit à s'échapper du centre-ville pour atteindre, par de tortueux méandres, la rive de la Main-Bleue. Ce petit port, situé à la lisière du quartier de Bacongo, le fief du maire de Brazzaville, Bernard Kolelas, vibre au rythme d'une intense contrebande. M. Kolelas, médiateur dans la guerre civile, sait se faire obéir de ses milices « Ninjas », armées jusqu'aux dents, qui savent faire respecter l'ordre public, y compris chez les « pirates » de la Main-Bleue.

Il faut dévaler le chemin pentu et poussiéreux pour atteindre le bord de l'eau et la pirogue soigneusement choisie par un commandant « Ninja ». Le prix du voyage est fixé, nettement en-dessous des tarifs prohibitifs imposés habituellement aux voyageurs *« pour compenser les risques et périls »*. En quelques minutes, le vieil esquif, où ont également pris place avec leurs ballots un Kinois et ses trois petits enfants, s'éloigne du quai. Un ciel lourd et gris pèse sur le large fleuve aux rapides menaçants. Les deux piroguiers, torse nu, battent les flots en cadence, longeant d'abord la rive pour ne pas être emportés dans le courant. Du bord, quelques énergumènes armés tentent de les intimider pour rançonner les passagers. Mais le commandant « Ninja », vigilant, sait les neutraliser.

Bientôt la pirogue navigue vers le large, visant la rive kinoise, au son du clapotis de l'eau et du croassement des corbeaux. Le grondement des obus sur Brazzaville retentit plus sourdement. Bientôt, on arrive à proximité du rivage convoité, dans les feuillages denses des marais. Le plaisir d'atteindre enfin son but est de courte durée. Sur cette rive kinoise, qu'il faut longer pendant près d'une heure, se tiennent des soldats perdus, le regard fiévreux, la faim au ventre, qui menacent de tirer après la première sommation si les piroguiers n'arrêtent pas leur embarcation. Ces trois Blancs *« portent sur eux leur richesse »*. A ces haltes forcées, sont concédés cigarettes, biscuits et bonnes paroles. Très vite, on se rend à l'évidence. Mieux vaut s'éloigner du bord, quitte à rallonger le parcours, et même si l'heure-limite se rapproche. Mieux vaut affronter les douaniers de Kinshasa que les « rançonneurs » au ventre creux.

La pirogue accoste finalement à l'embarcadère de Ngobila, sous les yeux de gardes pressés d'en finir et de rentrer chez eux. On prend cependant le temps de remplir les paperassses et d'encaisser les taxes. On presse de questions sur Brazzaville les voyageurs soulagés d'être arrivés à bon port. De l'autre côté du fleuve, les tirs d'obus de mortier redoublent d'intensité. Et, pour la première fois, des soldats de Kinshasa ripostent à des tirs venus de Brazzaville. Dans la nuit de dimanche à lundi, ils ont ainsi tiré plusieurs obus de mortier vers l'autre rive du fleuve.

Danielle Rouard

L'état de santé de M. Mobutu s'est encore aggravé

L'état de santé de l'ancien président zaïrois, Mobutu Sese Seko, atteint d'un cancer de la prostate et d'un autre du colon, s'est récemment aggravé de problèmes cardiaques et de *« complications hémorragiques graves »*. M. Mobutu a subi une intervention à l'hôpital de Rabat.

M. Mobutu, selon un membre zaïrois de son service de sécurité, a cherché à se faire hospitaliser ailleurs qu'au Maroc, mais en vain, la France ayant notamment refusé de l'accueillir. L'ex-président s'est séparé d'une partie de son entourage. Il n'aurait plus auprès de lui que son épouse, une de ses filles, son fils Kongulu et quelques gardes du corps. – *(AFP.)*

La presse algérienne fait état de nouveaux massacres

LES FORCES de sécurité algériennes ont tué vingt rebelles islamistes après l'attaque d'un convoi de médicaments dans l'ouest du pays, a rapporté le quotidien algérien francophone *El Watan* dans son édition de dimanche 29 juin. Le quotidien précise que l'armée a abattu les insurgés dans la région de Saïda, la semaine dernière, après une embuscade au cours de laquelle quatre civils auraient été tués. Le journal n'indique pas si les forces de sécurité ont subi des pertes. De son côté, le journal *Le Matin* a annoncé l'assassinat dans le centre d'Alger d'une journaliste de la télévision, Louisa Aït Adda, en milieu de semaine dernière, tandis que l'explosion d'une bombe artisanale dans un train de banlieue, samedi, aurait entraîné la mort d'une à cinq personnes, et fait plusieurs blessés, selon la presse algérienne. Vingt-huit personnes, parmi lesquelles des femmes et des enfants, ont été massacrées, dans la nuit du 26 au vendredi 27 juin, par des islamistes présumés au cours de deux opérations dans le nord de l'Algérie, selon la presse.

Au cours de la première opération, vingt-deux habitants du hameau de Seghouane, à 70 kilomètres au sud-ouest d'Alger, ont été tués par des rebelles armés de haches et d'armes à feu. Dans le village de Bourouss, non loin de Tipaza, ce sont six paysans qui ont été égorgés. Ces massacres, qui n'ont pu être confirmés de source indépendante, ont coïncidé avec deux attentats à l'explosif perpétrés à Alger en début de semaine, qui ont fait huit morts et une dizaine de blessés.

C'est dans ce contexte que le général Betchine, le plus proche conseiller du chef de l'État, Liamine Zeroual, a reçu samedi 22 partis politiques, non représentés à l'Assemblée, dans le cadre des consultations pour la préparation des élections municipales et départementales prévues avant la fin de l'année. Trois jours auparavant, une démarche identique avait été faite par le président Zeroual en directin des formations politiques représentées à l'Assemblée. Le Front des forces socialistes (FFS), le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et l'Alliance nationale républicaine (ANR) – non représentée à l'assemblée – avaient décliné l'invitation. Selon certains responsables de partis reçus jeudi, le président Zeroual aurait proposé la date du 2 octobre pour la tenue de ces élections. – *(AFP, Reuter.)*



Le chef de l'Ai ıorité palestinienne en visite à Paris

PARIS. Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, était attendu, lundi 30 juin à Paris, pour une visite de quelques heures. Il devait s'entretenir avec le président Jacques Chirac, dont il devait être l'hôte à déjeuner, avant de rencontrer le premier ministre, Lionel Jospin, avec lequel il devait signer un protocole financier pour 1997. M. Arafat, qui devait aussi s'entretenir avec le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, et le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, devait informer ses interlocuteurs de l'impasse totale des négociations israélo-palestiniennes. Ces pourparlers sont en panne depuis la mise en chantier par le gouvernement israélien de la colonie de Har Homa, près de Jérusalem. Les Palestiniens réclament l'arrêt total de la politique d'extension des colonies juives dans les territoires occupés contraire aux accords d'Oslo.

Le premier ministre turc forme son cabinet

ANKARA. Le premier ministre désigné, Mesut Yilmaz, chef du Parti de la mère patrie (ANAP, droite), devait présenter son cabinet lundi 30 juin au président Suleyman Demirel. MM. Yilmaz et Demirel se sont consultés, dimanche, sur la formation d'un nouveau gouvernement pro-laïc. M. Yilmaz et les chefs de deux autres partis politiques, Bulent Ecevit, du Parti de la gauche démocratique (DSP, gauche de la tendance nationaliste), et Husamettin Cindoruk, de la Turquie démocrate (DTP, droite), qui doivent former le nouveau gouvernement de coalition avec M. Yilmaz, se sont entretenus dimanche pour finaliser la liste des ministres. Les défections se sont poursuivies au parti de la Juste Voie (DYP, droite), ce qui permet dorénavant à la coalition au pouvoir de disposer de la majorité absolue, avec 279 députés sur les 550 que compte le Parlement. – *(AFP.)*

Eclatement de la coalition de l'opposition en Serbie

BELGRADE. Vuk Draskovic, le chef du Mouvement serbe de renouveau (SPO), a annoncé, samedi 28 juin à Belgrade, sa décision de faire cavalier seul aux élections présidentielle et législatives prévues d'ici à la fin de l'année. Sa décision consacre l'éclatement de la coalition d'opposition Ensemble. Cette rupture survient quatre mois après que la coalition eut contraint le régime du président Slobodan Milosevic à lui « restituer » ses victoires aux municipales. Le SPO participera aux scrutins sans les deux autres membres de la coalition, le Parti démocrate (DS), de Zoran Djindjic, le maire de Belgrade, et l'Alliance civique (GSS), de Vesna Pesic, a déclaré M. Draskovic. *« Le SPO peut gagner tout seul »* les élections, a-t-il dit. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **CENTRAFRIQUE : les habitants de Bangui** regagnent peu à peu leurs foyers après une première journée, dimanche 29 juin, totalement calme depuis le début des affrontements entre les soldats mutinés et la force africaine d'interposition. Une trêve de quatre jours avait été conclue samedi. – *(AFP.)*

■ **MAURITANIE : l'opposition a décidé de boycotter** l'élection présidentielle prévue le 12 décembre. Président de l'Union des forces démocratiques (UFD), Ahmed ould Daddah, a expliqué, samedi 28 juin, que la coordination des cinq partis de l'opposition entendait ainsi protester contre l'absence de transparence et dénoncer la gestion de l'organisation des élections par le régime du président Maaouiya Sid'Ahmed ould Taya. – *(AFP, Reuter.)*

■ **RWANDA : un ingénieur chinois et trois Rwandais** ont été tués le 24 juin, par des soldats des ex-Forces armées rwandaises (FAR), selon la version officielle, sur une route du sud-ouest de Kigali. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : un blocus aérien et maritime,** imposé par l'armée nigériane, est effectif depuis deux semaines. Aucun avion commercial ne s'est posé depuis le coup d'Etat du 25 mai et au moins six navires commerciaux ont été refoulés. L'embargo pour tenter d'obtenir la restauration du régime démocratiquement élu en 1996 est une recommandation de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao). – *(AFP.)*

ASIE

■ **PAKISTAN : une explosion** apparemment provoquée par une bombe s'est produite, lundi 30 juin, dans un bus près de Sialkot (Pendjab, Est), faisant au moins six morts et neuf blessés parmi les passagers, selon la police. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : l'explosion d'une bombe** dans un train express reliant Moscou et Saint-Pétersbourg, vendredi 27 juin, a fait au moins cinq morts et une dizaine de blessés. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **CISJORDANIE : l'Autorité palestinienne** a accusé, dimanche 29 juin, le gouvernement israélien d'avoir encouragé les colons à afficher des dessins injurieux pour le prophète Mahomet, placardés la veille dans la ville d'Hébron, en Cisjordanie. Dans un entretien téléphonique avec le maire palestinien d'Hébron, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a condamné ces affiches représentant Mahomet sous les traits d'un porc en train de rédiger le Coran. – *(AFP, Reuter.)*

Le Parti socialiste albanais annonce sa victoire aux élections législatives

Les partisans du président Sali Berisha estiment cette affirmation « prématurée »

Dès le soir des élections qui se sont déroulées dans un calme relatif, dimanche 29 juin, le Parti socialiste a affirmé qu'il avait remporté la victoire et que *« le régime totalitaire de Sali Berisha »* appartenait désormais au *« passé »*, ajoutant que le président ne pouvait que *« tenir ses promesses »*, soit quitter ses fonctions. Cette annonce a été qualifiée de *« prématurée »* par les dirigeants du parti démocrate au pouvoir depuis cinq ans.

TIRANA
de notre envoyé spécial

A peine cinq heures après la fermeture des bureaux de vote à dix-huit heures, Fatos Nano, secrétaire du Parti socialiste albanais (PSA), a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que la coalition de centre gauche formée par le PSA et deux autres petites formations, le Parti social-démocrate (PSD) et l'Alliance démocratique (AD), avait obtenu soixante des cent quinze sièges disputés au scrutin majoritaire et que la proportionnelle lui permettrait d'en obtenir une vingtaine supplémentaire sur les quarante autres attribués de cette manière. De ce fait, M. Nano a affirmé que la coalition qu'il dirige aurait la majorité absolue dans le nouveau Parlement et que le président Sali Berisha ne pouvait que *« tenir ses promesses »*, c'est-à-dire quitter ses fonctions dans lesquelles il a été réélu pour cinq ans le 3 mars, soit au lendemain de la déclaration d'état d'urgence.

« L'Etat identifié à un parti et à un homme est définitivement terminé », a assuré M. Nano. Le chef de file socialiste, qui a été incarcéré pendant quatre ans sous l'inculpation de détournement d'argent au profit d'un tiers – un procès politique selon les organisations de défense des droits de l'homme –, est sorti de prison le 11 mars, à la faveur du soulèvement populaire. Si ces résultats sont confirmés par les observateurs internationaux et la commission électorale albanaise, il s'agira d'une revanche pour cet économiste, qui rejette énergiquement le reproche que lui font ses adversaires d'être un produit du marxisme et qui affirme avoir toujours été un libéral. Ce n'était pas pour autant l'exubérance au siège du PSA dimanche soir. Les cadres du parti ont demandé aux militants venus nombreux de se disperser afin d'éviter les provocations. Tirana était déserte au soir des élections, et des blindés sont depuis plusieurs jours postés aux entrées de la capitale ainsi qu'à proximité des ministères.

Contrairement à son habitude, le président Sali Berisha n'est pas venu au siège du Parti démocratique (PDA) et il n'y a eu ni communiqué officiel, ni apparition publique d'aucun responsable. Vers 21 heures, Vili Minarolli, secrétaire du PDA, *« espérait toujours en la victoire »* ; trois heures plus tard il déclarait : *« on verra les résultats. On ne les connaît pas encore. La seule chose que je peux vous dire c'est que nous sommes entrés dans ces élections avec vingt-cinq députés de moins »* (le sud du pays hostile au président Berisha et contrôlé par les bandes armées). Il est donc fort probable que le PDA contestera la validité de ces élections.

La totalité des résultats ne devait être communiquée à la commission centrale électorale que lundi après-midi et les premières données officielles ne seront connues que mardi. Les résultats définitifs ne seront pas publiés avant jeudi. Un état de tous les incidents survenus le jour du scrutin sera dressé. Deux présidents de bureaux de vote ont été tués dans des circonstances non encore élucidées à Fier et à Lushnja et de nombreux autres incidents de toute nature ont émaillé cette consultation : listes électorales incomplètes, urnes non distribuées, conflit dans la composition des commissions. Dans une circonscription du nord, le vote n'a pas eu lieu. Il a manqué entre 200 000 et 300 000 bulletins de vote pour le référendum pour ou contre la restauration de la monarchie qui a eu lieu le même jour. Des irrégularités se sont produites un peu partout. A la périphérie de Tirana, dans un quartier d'émigration récente, les listes électorales recensaient des votants inconnus, alors que les habitants de la zone n'y figuraient pas. Certains d'entre eux, proches du PSA, ont clairement accusé la municipalité démocrate de Paskuqan Fushe d'avoir voulu les écarter des urnes.

Il semble que les 1 800 000 Albanais appelés à voter se soient massivement rendus aux urnes. Autant que faire se peut, il a été procédé au scrutin dans le calme en dépit de la situation encore précaire et notamment encore très instable dans le sud où le parti démocratique de Sali Berisha n'a pas pu faire campagne.

Les résultats définitifs ne seront pas publiés avant jeudi

Le président a d'ailleurs été, à deux reprises, directement pris à partie par des opposants. Au cours d'un échange de coups de feu, deux membres de sa garde présidentielle ont été tués à Lushnja. Une autre fois, un engin explosif a été lancé dans sa direction à Durrës. Jamais il ne s'est aventuré à Vlora ou dans sa région, bastion de la rébellion, par crainte pour sa sécurité. De même, dans le nord, Fatos Nano n'a pas pu se rendre à Shkodër, deuxième ville du pays. De part et d'autre, des hommes politiques ont été malmenés, voire brutalisés, ce qui a contribué à dresser un camp contre l'autre et à rendre cette campagne particulièrement tendue.

Les conditions étaient donc loin d'être parfaites pour que les vingt-trois partis en présence puissent faire valoir leurs arguments. Et l'affrontement entre les deux principales formations fut tel que Arben Puto, professeur de droit international et directeur du comité d'Helsinki sur les droits de l'homme en Albanie, l'a qualifié de *« discours de la haine »*. Fallait-il procéder à ces élections dans un tel climat ? Franz Vranitzky, chargé de mission de l'OSCE en Albanie (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), estime que oui. *« Si nous voulons aider l'Albanie »*, a déclaré l'ancien chancelier autrichien au quotidien italien *La Repubblica*, *« nous avons besoin de gouvernants qui soient choisis par le peuple et qui, de ce fait, puissent être des interlocuteurs solides pour les institutions financières et pour les pays qui voudront intervenir dans la reconstruction de l'Albanie »*. Selon M. Vranitzky *« le problème est politique »* et donc seules des élections peuvent le résoudre même si celles-ci se déroulent dans des circonstances anormales.

Le scrutin lui-même reflétera-t-il véritablement la volonté du peuple ? Il est encore trop tôt pour évaluer le degré d'imperfection de la consultation. Etant donné qu'il était impossible que ce scrutin soit *« libre et honnête »* pourra-t-il néanmoins être considéré comme valable et permettre ainsi à l'Albanie de prendre un nouveau départ ? Il s'agissait avant tout d'un référendum pour ou contre Sali Berisha dont le Sud rebelle réclame le départ depuis l'explosion du mois de mars. Les Albanais ont donc apparemment voté contre l'homme qui, il y a cinq ans, avait été l'artisan de la chute du régime communiste et le père de la transition, avant de sombrer dans une dérive autoritaire.

La seconde transition, le passage d'une situation anarchique au rétablissement d'un Etat de droit, peut commencer selon Fatos Nano. Ce dernier s'est déclaré confiant dans la possibilité de rétablir l'ordre, de récupérer les sept cent mille armes en circulation, de relancer l'économie, et de *« construire l'avenir du pays sans Berisha »*. Mais le président acceptera-t-il sa défaite et renoncera-t-il au pouvoir ? Telle est l'inconnue des prochains jours si la victoire des socialistes est officiellement confirmée.

Michel Bôle-Richard

Moscou tente d'imposer une « pax russica » au Tadjikistan

MOSCOU
de notre correspondante

La paix signée au Kremlin, vendredi 27 juin, par le pouvoir tadjik soutenu par Moscou d'une part, et une opposition tadjike aidée par diverses forces islamiques de l'autre, met fin à cinq ans de guerre dans la plus pauvre des anciennes Républiques soviétiques.

La Russie s'attribue ainsi des lauriers de pacificateur dans un conflit, essentiellement inter-clanique, qu'elle a longtemps entretenu. Mais cette paix, ardemment espérée dans ce pays de 6,3 millions d'habitants qui a eu des dizaines de milliers de morts et un million de réfugiés et personnes déplacées, reste fragile. Elle suppose non seulement le retour de l'opposition armée de son exil afghan et une difficile réconciliation nationale dans un pays ruiné, mais aussi la permanence des bonnes dispositions de la Russie.

Jusque-là, Moscou camouflait en opération de paix son intervention aux côtés d'une des parties au conflit, pour justifier sa présence militaire – environ 20 000 hommes, notamment à la frontière afghane. Mais un revirement de sa politique a permis, en décembre 1996, une première avancée réelle dans des négociations inter-tadjikes qui se tenaient depuis près de trois ans, tour à tour à Moscou, Islamabad, Téhéran, Achkhabad (Turkménistan) ou Bichkek (Kirghizstan), sous l'égide de l'ONU.

Le Kremlin a en effet décidé de faire réellement pression sur son protégé, le président tadjik, Emomali Rakhmonov, ex-directeur de sovkhoze de la région de Kouliab, qui a pris, avec son clan, le pouvoir dans la capitale, Douchanbé, en décembre 1992. Mais son incapacité à s'imposer au reste du pays est vite apparue. L'opposition, formée d'habitants du Pamir et de ses piémonts, avait pris partiellement le pouvoir aux communistes à la faveur des remous liés à la fin de



l'URSS, brandissant les bannières de l'islam, de la démocratie et du nationalisme tadjik (c'est-à-dire persanophone et anti-turc). Mais cette première expérience de gouvernement de coalition a dégénéré en massacres et fuite des vaincus, femmes et enfants compris, en Afghanistan et dans le Pamir.

L'armée russe, qui a laissé faire cet exode, tentait ensuite d'empêcher le retour des combattants exilés, dirigés par un ancien dissident religieux, Saïd Abdallah Nouri. Mais cette opposition s'est renforcée au fil des ans et a réussi, en 1996, à reprendre le pouvoir dans la plupart de ses fiefs d'origine, à l'est du pays. Le pouvoir koulabi perdait ses propres alliés, l'insécurité persistait jusque dans la capitale, où les Russes, militaires et civils, étaient de plus en plus souvent la cible d'attentats. Au même moment, la poussée vers le nord des talibans en Afghanistan a fait craindre un afflux de réfugiés au Tadjikistan, voire la chute même du régime de Douchanbé, porté à bout de bras par Moscou.

AMBITIONS OUZBÈKES

Autre facteur du revirement russe : les ambitions régionales de plus en plus marquées de l'Ouzbékistan voisin, qui s'appuie sur les minorités ouzbèkes de toute l'Asie centrale, notamment celles de l'Afghanistan et du Tadjikistan. Après avoir contribué militairement à la défaite des islamistes tadjiks, le président ouzbek, Islam Karimov, a été le premier à leur faire des ouvertures, critiquant ouvertement la position intransigeante de Douchanbé et de Moscou. En même temps, il se rapprochait des Etats-Unis, parlait en faveur de l'extension de l'OTAN et participait activement à son « partenariat ».

En réaction, et par crainte d'être à terme totalement expulsés de la région, les Russes ont misé sur le nationalisme anti-ouzbek des Tadjiks. En obligeant Emomali Rakhmonov à céder aux principales exigences de l'opposition, Moscou peut espérer garder son point d'appui tadjik, conforté aussi par une alliance avec le chef afghan Ahmad Chah Massoud, lui aussi tadjik. Depuis des années, ce dernier fut discrètement armé par les Russes dans ses combats contre les alliés afghans du Pakistan. En 1996, il a même reçu l'usage de l'aéroport de Kouliab, au Tadjikistan, en échange d'un arrêt de son soutien à l'opposition tadjike réfugiée en Afghanistan.

Parallèlement, l'Iran, allié de Moscou sur la plupart des questions internationales et surtout en Asie centrale, menait la même politique : très inquiet de l'avancée taliban, il faisait lui aussi pression sur l'opposition tadjike, dont plusieurs chefs résident à Téhéran.

Cette alliance russo-iranienne aurait aussi permis l'aventure qui a mené au renversement du général afghan Dostom, allié de l'Ouzbékistan, et son remplacement par Abdelmalik, plus proche des Russes. Tout était ainsi en place pour le succès de la nouvelle politique de Moscou dans la région, symbolisé par la signature solennelle au Kremlin d'un accord de paix par MM. Rakhmonov et Abdallah Nouri, en présence de Boris Eltsine. L'ONU, l'OSCE et les ministres des affaires étrangères des autres pays d'Asie centrale étaient présents, mais ce sont les chefs de la diplomatie russe et iranienne qui ont mené les ultimes tractations.

Pour la première fois depuis cinq ans, des meetings ont été autorisés à Douchanbé et dans les autres grandes villes pour célébrer la paix. Il reste à tenter de l'appliquer, dans un pays dévasté au milieu d'une zone instable. Un pays touché par les épidémies, qui a besoin de programmes d'aide alimentaire et où sévissent de nombreux petits chefs locaux autonomes, parfois impliqués (comme l'armée russe) dans la production ou le trafic de drogue.

Sophie Shihab

Les troupes russes resteront

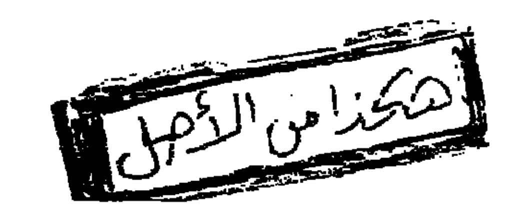
En vertu de l'accord de paix signé vendredi 27 juin, une commission de réconciliation nationale, présidée par Abdallah Nouri, le chef de l'opposition tadjike, doit tenir une première réunion à Moscou avant le 7 juillet, pour préparer les échanges de prisonniers, l'entrée d'un premier contigent de 400 combattants de l'opposition à Douchanbé et le retour des derniers réfugiés d'Afghanistan (22 400 personnes, selon le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies). Emomali Rakhmonov conserve son poste de président du Tadjikistan. L'opposition doit obtenir 30 % des portefeuilles ministériels, et des élections législatives sous contrôle international sont prévues dans un an. Les combattants de l'opposition devront déposer les armes ou intégrer les forces armées tadjikes. L'opposition n'exige pas le départ de l'armée russe ni la dénonciation d'autres accords conclus avec Moscou.





e albanais annonce
lections législatives

pax russica au Tadjikistan



Le malaise des Eglises orthodoxes a assombri le rassemblement œcuménique de Graz

Le patriarcat de Constantinople a annulé sa visite annuelle à Rome

Le patriarcat orthodoxe de Constantinople a boycotté, dimanche 29 juin, la célébration annuelle des fêtes de Saint-Pierre et de Saint-Paul au Vatican. Cet événement est à rapprocher du malaise ressenti au cours du rassemblement de 10 000 chrétiens qui s'est tenu à Graz (Autriche) du 23 au 29 juin.

GRAZ
de notre envoyé spécial

Longtemps partagé entre Genève, Cantorbéry, Constantinople et Rome, le *mouvement œcuménique* devra de plus en plus compter, pour le meilleur et pour le pire, avec Moscou et Bucarest. Au rassemblement de toutes les Eglises européennes à Graz, les Roumains sont venus plus nombreux (un millier) que les Allemands et la délégation russe était double de celle des Français (250). Les orthodoxes de l'Est et des Balkans ont ainsi fait une entrée en force sur une scène œcuménique, dont cette assemblée internationale a démontré à la fois la vitalité et la fragilité.

Le thème choisi frisait la provocation. Comment croire, en effet, que dans un continent traversé par des tensions ethniques et confessionnelles, anciennes ou nouvelles (Irlande, ex-Yougoslavie, Albanie, etc), le christianisme, héritier de siècles d'anathèmes et de persécutions, puisse parler, d'une même voix, de « réconciliation » en Europe ? Ce fut pourtant un étonnant spectacle de voir ensemble à Graz des évêques orthodoxes de Belgrade et catholiques de Croatie et de Bosnie. Ou des Grecs orthodoxes et catholiques, *qui ne se rencontrent jamais* dans leur pays. Ou des Roumains orthodoxes et gréco-catholiques (de rite grec, mais rattachés à Rome), séparés par des querelles séculaires sur la propriété de leurs églises. La délégation russe elle-même était animée par le métropolite orthodoxe Kyrill, par l'administrateur catholique du diocèse de *Moscou et par un pasteur baptiste.*

Le mouvement œcuménique ne se réduit plus à des conciliabules de diplomates et de théologiens. Un œcuménisme de terrain progresse, souvent étranger aux querelles doctrinales et hiérarchiques, perçues comme archaïques à une époque d'abaissement des frontières. A Graz, on a entendu des délégués ir*landais, catholiques et protestants*, confesser le même *« cynisme »* des jeunes à l'égard de leurs Eglises après plus de vingt ans de conflit. Et Mgr Franjo Komarica, évêque bosniaque de Banja Luka, avouer que sa *« plus grande honte »*, pendant la guerre, avait été la division des Eglises et les maigres efforts des chrétiens occidentaux. Le mérite de ce rassemblement aura donc été l'échange des idées et des expériences et la mobilisation des communautés sur des tâches nouvelles.

Dans le même temps, est apparu à Graz un *« rideau »* de peur et de méfiance. Le malaise des Eglises orthodoxes a dominé cette assemblée. Outre la défection du patriarche de Constantinople (*Le Monde* du 25 juin) et le récent retrait du Conseil Œcuménique (Genève) de l'Eglise de Géorgie, tous les « ténors » présents – les patriarches Alexis de Russie et Karekine d'Arménie, Mgr Anastasios, chef de l'Eglise d'Albanie – ont exprimé le même désarroi de communautés *encore affaiblies par la persécution* communiste, repliées sur leur identité nationale et orthodoxe et dénonçant comme autant d'agressions, dans un curieux amalgame, la renaissance des Eglises gréco-catholiques, le *« déferlement »* des sectes, des « missions » protestantes, des idées et habitudes occidentales.

Ce procès n'est pas nouveau, mais il a pris de l'ampleur. *« Le supermarché du religieux détruit l'unité spirituelle du monde orthodoxe »*, s'est écriée une théologienne russe, Elena Speranskaya. *« Le prosélytisme*, renchérit le patriarche d'Arménie, *est une insulte pour un pays comme le mien, dont chaque pierre, chaque livre, chaque objet d'art et toute la culture expriment la foi chrétienne »*. L'archevêque de Tirana en fait un facteur aggravant des tensions ethniques en Albanie et du *« désespoir devenu notre principal ennemi »*. Le métropolite Daniel a enfin confirmé l'opposition de l'Eglise orthodoxe de Roumanie à la visite à Bucarest de Jean Paul II, déjà interdit de séjour à Moscou. Elle lutte contre une loi rétrocédant à l'Eglise gréco-catholique des biens confisqués en 1948.

Malgré des mouvements d'humeur aussi liés à des célébrations jugées trop occidentales, il n'y a pas eu de « clash » orthodoxe à Graz, mais la sérénité fut loin d'être totale. Archevêque de Prague, le cardinal Miloslav Vlk, président du Conseil des conférences épiscopales d'Europe (CCEE) et l'anglican John Arnold, président du Conseil des Eglises chrétiennes (KEK), à l'initiative *de ce rassemblement, ont admis que « l'œcuménisme avançait désormais à deux vitesses »*.

Et peut-être aussi à coups de compromis qui deviendront vite insupportables aux partenaires de l'Est. La platitude des documents adoptés à Graz traduit une volonté de ne choquer personne. Le voeu exprimé par exemple sur l'égalité *des femmes dissimulait mal le fossé* profond qui existe sur la question de l'ordination féminine entre Eglises protestantes et anglicane d'un côté, Eglises orthodoxes et catholique de l'autre. L'idéologie féministe, écologique et pacifiste qui domine l'œcuménisme occidental (notamment allemand), semble de plus en plus éloignée de celle des *orthodoxes, davantage attachés au* respect de leur riche tradition théologique ou liturgique. Le rassemblement de Graz fut exceptionnel par l'ampleur et la diversité des délégations, mais un œcuménisme appauvri risque de succéder demain à cet œcuménisme élargi.

Henri Tincq

Gays, Verts et féministes dans la nouvelle Babel

Graz, nouvelle Babel. Le rassemblement œcuménique fut éclaté en une multitude de débats, forums, spectacles, expositions, célébrations liturgiques et études bibliques. Sans censure ni tabou. On discuta des droits des minorités sexuelles dans les Eglises comme des modèles d'économie ou d'énergie alternatifs. Mgr Ruiz est venu du Mexique parler des Indiens du Chiapas, le grand rabbin Sirat des rapports judéo-chrétiens, Solange Ferneix des Enfants de Tchernobyl et Frère Roger, de Taizé, de la *« réconciliation »*. Les associations de chrétiens homosexuels cohabitaient avec les groupes de défense des animaux ou des droits des femmes. Et l'Académie orthodoxe de Crète avec le Réarmement moral, avec les associations allemandes de catholiques critiques et l'Action des chrétiens *pour l'abolition de la torture* (ACAT).

« Promouvoir la tolérance et la coopération »

« Nous avons offert au monde le spectacle navrant d'une chrétienté déchirée par ses divisions, *souligne le document final adopté à Graz.* Ceci a souvent mené à de mutuelles accusations, condamnations et persécutions *(...)*. Les chrétiens ont contribué, en particulier, à la persécution des juifs parce qu'ils ont nié que Dieu reste fidèle à ses promesses. Nos Eglises n'ont pas eu assez de clairvoyance et de force pour endiguer la destruction de cultures étrangères ou éviter les génocides. Nous avons bâti des empires et établi des structures de pouvoir que nous avons cherché à légitimer à partir de la religion.

VERBATIM

» Nous confessons aussi qu'une attitude indigne envers les femmes subsiste encore dans nos Eglises et dans nos sociétés. Il ne s'y trouve pas l'espace suffisant pour qu'elles puissent exprimer la richesse de leurs charismes et de leurs vocations (...).

» Les oppositions religieuses courent le danger de servir d'alibi aux conflits politiques. Aussi, la responsabilité échoit à nos Eglises de s'engager pour l'éradication des fantasmes et la création de systèmes d'alliance viables. Nous ne devons pas permettre que des convictions religieuses soient utilisées pour justifier des conflits armés. Cela implique de notre part d'évacuer les malentendus et les rivalités à propos des autres religions *(...)*, de promouvoir la tolérance et la coopération. Une tâche urgente nous revient vis-à-vis de l'islam *(...)*. Nous ne pouvons accepter, en tant que croyants, le fait que la richesse soit concentrée entre les mains d'une minorité privilégiée. Les nouveaux horizons appellent une réglementation planétaire, et le commerce mondial un réseau mondial de solidarité. »

Les délégués de Graz ont enfin adopté des « recommandations » *aux Eglises aussi diverses que la célébration commune de la fête de Pâques, la distinction entre* « prosélytisme » *et* « témoignage chrétien », *la défense plus active des réfugiés, des demandeurs d'asile et immigrés sans-papiers, ainsi que* « la promotion, dans l'esprit du jubilé de l'an 2000, d'un mouvement de remise générale de la dette des pays pauvres ».

L'Elysée se félicite des progrès de la réforme de l'OTAN

LA PRÉSIDENCE de la République a rappelé, samedi 28 juin, la position de la France concernant son éventuel retour dans la structure militaire de l'OTAN, après les informations parues sur la décision du gouvernement français d'interrompre le mouvement lancé par Jacques Chirac en décembre 1995 (*Le Monde* daté 29-30 juin). Le porte-parole du ministère des affaires étrangères avait déclaré, vendredi, que, *« sans préjuger de l'appréciation présidentielle, il semble que les conditions posées à la poursuite d'un tel processus ne soient pas remplies »*.

Interrogé par l'AFP, l'Elysée a tenu à faire savoir que *« le président de la République avait estimé début mai, suite aux derniers échanges franco-américains, que les conditions posées par notre pays pour un réexamen de ses relations avec l'organisation n'étaient pas réunies »*. Cette position n'avait cependant pas été rendue publique à l'époque, et l'on estimait généralement à Paris que les conversations avec les Américains, notamment sur le commandement Sud de l'OTAN, qui constituait la principale pomme de discorde, auraient dû reprendre après les élections législatives, au cas où l'ancienne majorité aurait été reconduite.

La présidence de la République déclare que le sommet atlantique de Madrid, les 8 et 9 juillet, permettra d'approuver des *« progrès importants »* concernant un meilleur partage des responsabilités entre Américains et Européens au sein de l'Alliance. Ces progrès *« marquent d'ores et déjà la plus importante réforme de l'OTAN depuis sa création »*, dit-on, mais *« l'objectif de la France reste d'obtenir de nouveaux progrès vers un meilleur partage des responsabilités entre Européens et Américains dans l'OTAN »*.

Le sommet de Madrid ne constitue qu'une étape qui devrait permettre d'engranger les résultats obtenus à ce jour. La réflexion sur le rôle respectif des Européens et des Américains dans l'organisation n'est pas achevée, ajoute-t-on à l'Elysée.

A Genève, le pillage des biens des victimes du nazisme donne lieu à un difficile examen de conscience collectif

Un colloque international dresse le bilan des recherches

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Organisé à Genève à l'initiative du Centre Simon-Wiesenthal (CSW) de Los Angeles, le colloque « Propriété et restitution : responsabilité morale face à l'Histoire » aura permis à la fois d'élargir le débat sur l'or nazi au-delà de la Suisse et de mettre en lumière la complexité des questions qui jalonnent cet examen de conscience collectif. Un demi-siècle après la fin de la guerre, il n'est pas toujours facile de faire la part des choses, mais *« il n'est plus possible d'éluder les responsabilités dans le pillage des biens des victimes du nazisme »*, comme l'a indiqué Simon Wiesenthal dans un message adressé à l'assemblée.

En présence d'un public nombreux et attentif, les participants aux tables rondes qui se sont déroulées les 24 et 25 juin, sur les bords du Léman, ont tour à tour fait le point des recherches en cours dans divers pays, de la Suède à l'Argentine en passant par la Norvège, la Pologne, le Portugal, l'Espagne et la France. Du coup, la Suisse s'est sentie un peu moins seule face aux attaques en règle dont elle a été l'objet depuis maintenant plus d'un an. La virulente offensive lancée par le *sénateur républicain Alfonse* D'Amato, de New York, contre les banques helvétiques accusées de *« recel et de mauvaise foi »* dans la gestion des fonds en déshérence avait pris de court les autorités suisses. Initialement prévu parmi les orateurs, M. D'Amato s'est abstenu de venir à Genève. Et les banquiers suisses ont laissé aux repré*sentants officiels du gouvernement* de Berne le soin de répondre à la charge de l'avocat new-yorkais Michael Hausfeld, qui a dénoncé une nouvelle fois la complicité de la place financière suisse avec le régime hitlérien. Se référant à la jurisprudence du procès de Nuremberg, l'avocat américain n'a pas hésité à qualifier cette attitude de *« crime contre l'humanité »* et donc *« imprescriptible aux yeux de l'Histoire »*.

Egalement présents, trois parlementaires russes et un avocat polonais se sont montrés d'autant plus attentifs aux discussions que le CSW a entrepris des démarches pour obtenir l'ouverture des archives à Moscou et à Varsovie. Des chercheurs ont évoqué les transactions d'or entre l'Espagne, le Portugal et la Reichsbank, ainsi que la collaboration que les dictatures de la péninsule Ibérique avaient poursuivie avec les nazis, même après la guerre. Un journaliste argentin a parlé de ses investigations sur la protection accordée par Peron à des criminels nazis en échange d'importantes sommes d'argent que sa femme Eva aurait personnellement placées dans des coffres helvétiques.

OUVRIR LES ARCHIVES

Des communications ont aussi été faites sur l'avancement des travaux des commissions d'enquête *mises en place en Norvège et en* Suède, pour retrouver des biens des victimes de la Shoah. Réitérant sa volonté de transparence, la Suisse a pour sa part annoncé la publication, le 23 juillet, d'une première liste d'avoirs en déshérence de victimes des persécutions nazies. Des participants au colloque se sont cependant étonnés de la mansuétude *dont ont bénéficié jusqu'à présent* l'Autriche et l'Italie, pourtant parties intégrantes de l'Axe. A ce propos, le fondateur du CSW, le rabbin Marvin Hier, s'est indigné que les Alliés aient alloué, à titre de compensation, 45 tonnes d'or à l'Autriche, alors que ce pays avait plébiscité l'Anschluss et combattu aux côtés de Hitler. Vienne a été invité à faire un geste en faveur des rescapés de la Shoah, mais se montrerait peu pressé de coopérer.

Le CSW estime qu'il est temps d'ouvrir les archives de la commission tripartite constituée au lendemain de la guerre pour redistribuer l'or monétaire volé par les nazis aux *banques centrales des pays occupés* et récupéré par les Alliés. Administrée par les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, cette commission a déjà restitué 336,4 tonnes d'or depuis sa mise en place, en 1946. Aujourd'hui, il lui reste encore un reliquat de 5,6 tonnes à répartir, a précisé son secrétaire Emrys Davies. Au reproche adressé à la commission d'ignorer les demandes des personnes spoliées, M. Davies a répondu que la question des dédommagements individuels incombait aux gouvernements.

L'ampleur de la tâche a encore été soulignée par les exposés des experts sur les œuvres d'art et le patrimoine pillé et sur les mécanismes imaginés pour les vérifica*tions nécessaires avant de les restituer* éventuellement à leur propriétaire. Un juridisme étroit et la diversité des législations nationales ont souvent été invoqués pour tenter de justifier la mollesse des efforts accomplis afin de retrouver héritiers ou ayants droit, reflétant d'ailleurs les tribulations politiques d'après-guerre et peut-être *aussi un certain manque officiel de* diligence.

Jean-Claude Buhrer



EMPLOI La confirmation de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, en Belgique, a provoqué de vives critiques contre le gouvernement et contre Lionel Jospin, au sein de la majorité et dans les rangs de l'opposition. Le PCF juge cette décision *« inacceptable »*, et Henri Emmanuelli, président (PS) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, l'a qualifiée de *« très mauvaise nouvelle »*. ● LE PREMIER MINISTRE pourrait être interrogé, le 3 juillet, au journal du soir de France 2, sur les premières décisions de son gouvernement et sur la confirmation par Renault de la fermeture de l'usine de Vilvorde. ● LES CHIFFRES DU CHÔMAGE du mois de mai, rendus publics lundi 30 juin par le ministère de l'emploi et de la solidarité, révèlent une augmentation de 32 400 du nombre des demandeurs d'emploi, soit 1,1 % par rapport à avril. *(Lire aussi notre éditorial page 18.)*

La fermeture de l'usine Renault à Vilvorde trouble la majorité

François Hollande, premier secrétaire délégué du Parti socialiste, « regrette » le choix du groupe automobile et demande au gouvernement de « faire pression très fortement » pour l'adoption d'un plan social « exemplaire ». Le PCF parle de décision « inacceptable »

LA CONFIRMATION de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde en Belgique provoque des remous dans la majorité de Lionel Jospin et risque de faire des vagues au sein du Parti socialiste. Le premier ministre, qui pourrait intervenir jeudi sur France 2, sera sans doute interpellé, mardi 1er juillet, lorsqu'il se rendra devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, comme le 5 juillet lors du conseil national du PS. Dans son entourage, on indique que M. Jospin confirme son analyse sur le caractère *« brutal »* de la décision de Renault et qu'il comprend que les conclusions de l'expert aient pu faire naître un sentiment de déception. Lundi 30 juin, François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, *« regrette qu'il n'y ait pas de solution industrielle qui permette de préserver l'activité de montage de voitures à Vilvorde »*. Il incrimine principalement le groupe Renault dont *« la responsabilité est engagée dans la gestion de cette affaire »*.

« UN GOÛT AMER »

Dans une déclaration au *Monde*, M. Hollande estime que *« le gouvernement a tenu ses engagements car il a permis de réexaminer le dossier »*. *« Nous demandons au gouvernement*, souligne-t-il, *de faire pression très fortement sur Renault pour l'adoption d'un plan social exemplaire qui exclut tout licenciement sec. »* Pour M. Hollande, *« l'Etat actionnaire n'avait pas joué son rôle pendant plusieurs mois. Ce que l'on attend de lui c'est qu'il oblige à la réindustrialisation du site de façon à ce qu'il y ait toujours à Vilvorde une activité Renault et qu'il prépare assez tôt les adaptations nécessaires pour éviter tout Vilvorde à l'avenir »*. Il demande que la réduction du temps de travail soit *« un élément essentiel »* de la négociation dans le groupe Renault.

Président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli a qualifié la décision de Renault, samedi 28 juin, de *« très mauvaise nouvelle »*, notamment *« pour toutes celles et tous ceux qui attendent de la nouvelle majorité une vision et une action différentes »*. L'ancien premier secrétaire du PS, qui avait déjà jugé insuffisant le recours à un expert, se dit *« triste mais résolu »* et continuera *« à se battre »*. Pour Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, les conclusions de l'expert *« laissent comme un goût amer »*. Mais, ajoute-t-il, *« ce combat contre l'injustice et la précarité du social (...)ne fait que commencer »*.

D'autres dirigeants du PS ont volé au secours du gouvernement. Au Grand Jury RTL-*Le Monde*, Jack Lang a affirmé que *« le seul engagement qui avait été pris par le premier secrétaire du Parti socialiste de l'époque était de réouvrir le dossier si nous l'emportions aux élections. Ce dossier a été réouvert »*. Pour le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, *« la politique nouvelle a permis de créer une nouvelle donne, d'engager un dialogue, de remettre à plat le dossier et de conduire Renault à réviser sa copie. Naturellement, cela ne répond pas entièrement au souhait des salariés (...) mais le gouvernement fait preuve d'un esprit d'équité et de responsabilité »*.

SATISFECIT

Secrétaire d'Etat à l'industrie, le fabiusien Christian Pierret a donné un satisfecit au premier ministre dans *le Journal du Dimanche* du 29 juin : *« Le dossier était bouclé sous le gouvernement précédent (...). Comme Lionel Jospin l'a promis, il a été rouvert. Pendant la campagne, c'est l'engagement fort que nous avons pris. Il est respecté. »* M. Pierret a mis en relief l'adoption d'un plan social *« beaucoup plus complet »* et *« une réindustrialisation du site, significative en nombre d'emplois et qui commencera sans délai »*. Tout en soulignant que le gouvernement avait obtenu un traitement du dossier différent de celui de son prédécesseur, Claude Allègre, ministre de l'éducation, a indiqué sur TF 1 dimanche que *« Jospin ce n'est pas Merlin, ce n'est pas un enchanteur, il ne peut pas transformer une situation dont il a hérité, une situation terrible en une situation positive »*.

Pour autant, ces propos n'ont pas désamorcé les critiques très vives du PCF, lequel se démarque de nouveau du gouvernement, comme il l'avait fait sur la mise sous conditions de ressources des allocations familiales. *« Je suis contre la décision prise de fermer Vilvorde, aujourd'hui comme hier »*, a déclaré Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, dimanche à Saint-Amand-les-Eaux (Nord). Jugeant cette décision *« inacceptable »*, M. Bocquet va écrire à M. Jospin pour lui demander de *« prendre ce dossier en main pour que Vilvorde continue à vivre »*, le gouvernement ayant selon lui les moyens *« d'imposer le maintien de l'entreprise de Vilvorde »*. *« C'est essentiellement sur sa capacité à résoudre progressivement la question de l'emploi que la gauche sera jugée »*, prévient M. Bocquet.

Plus sévère encore, Paul Lespagnol, membre du secrétariat national du PCF, estime que l'Etat pouvait obtenir le maintien de Vilvorde sur lequel M. Jospin s'était *« engagé durant la campagne électorale »*. Il s'interroge sur la question de savoir pourquoi cet *« engagement »* n'a pas été *respecté »* et demande à la fois un *« moratoire suspensif de cette décision »* et le blocage des plans de suppressions d'emplois.

« LES DÉÇUS DU JOSPINISME »

De son côté, l'opposition surfe sur le thème du non-respect des engagements de campagne. André Rossinot, président du Parti radical, parle des *« premiers déçus du jospinisme »*. Sur France 2 dimanche, François Bayrou, président de Force démocrate, affirme que *« pour beaucoup d'entre elles*, [ces promesses] *ne pourront pas être respectées »*. Jean-Marie Le Pen dénonce *« le mensonge de Lionel Jospin »*. Quant à Philippe Séguin, il manie l'ironie : *« Il n'aura pas fallu un mois pour que M. Jospin perde le droit de donner des leçons de morale à la terre entière. (...) pour que se dissipe à jamais la légende de ce premier ministre qui disait ce qu'il faisait et qui faisait ce qu'il disait »*.

Michel Noblecourt

De l'« émotion » à l'absence d'« emprise »

● **4 mars :** Lionel Jospin demande au gouvernement d'intervenir auprès de Renault pour que la fermeture de l'usine de Vilvorde comme le plan social qui l'accompagne *« soient reconsidérés »*. M. Jospin juge cette décision *« financièrement, industriellement et socialement aberrante, alors que le groupe Renault a récemment investi 1,4 milliard de francs dans la modernisation »*.

● **16 mars :** M. Jospin participe à Bruxelles à une manifestation européenne contre la fermeture de Vilvorde. Le premier secrétaire du PS fait part de *« son émotion face à la décision brutale et symbolique »* de Renault et insiste sur la nécessité de donner *« plus de place à l'Europe sociale »*.

● **29 mai :** à la sortie du dernier meeting de sa campagne électorale, à Lille, le premier secrétaire du PS reçoit une délégation de salariés de Renault Vilvorde. *« En tant qu'actionnaire de Renault*, leur déclare M. Jospin, dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche aux élections, *les représentants de l'Etat au conseil d'administration exigeraient que d'autres mesures soient envisagées, étudiées et préparées pour résoudre les difficultés qui peuvent exister en matière de coûts de production de l'usine de Vilvorde. »*

● **6 juin :** M. Jospin affirme à Malmö, en Suède : *« C'est une question dont je suis amené à me saisir. J'ai une sensibilité et une opinion en tant que responsable politique, mais je ne peux pas apporter une réponse à une question industrielle. »*

● **7 juin :** le premier ministre reçoit Jean-Luc Dehaene, son homologue belge, auquel il déclare que, *« sur le dossier Vilvorde, ce n'est pas le gouvernement français qui décide »* et qu'*« il n'a pas, non plus, une emprise directe sur l'entreprise Renault »*.

● **10 juin :** à la demande du gouvernement, Louis Schweitzer, PDG de Renault, confie à un consultant extérieur la mission d'étudier toutes les solutions alternatives à la fermeture de Vilvorde.

L'expert demande « un plan social exceptionnel »

LOUIS SCHWEITZER, PDG de Renault, a annoncé au conseil d'administration du groupe automobile, réuni samedi 28 juin, que *« la procédure en vue de la fermeture de l'usine de Vilvorde en 1997 sera poursuivie »* (*Le Monde* daté 29 et 30 juin). M. Schweitzer, qui avait annoncé la fermeture de l'usine belge le 27 février, avait décidé, au lendemain de l'alternance politique en France, de confier une étude à un expert indépendant pour étudier les solutions alternatives à la fermeture du site.

Danielle Kaisergruber, consultante au cabinet Bernard Brunhes, a procédé à l'examen de l'ensemble des capacités industrielles du groupe automobile. Constatant que l'appareil industriel de Renault est surcapacitaire et dispersé, alors même que le constructeur cherche à abaisser ses coûts, l'expert estime *« nécessaire de réorganiser les sites, et d'en fermer un »*.

L'usine de Vilvorde est l'une des plus petites du groupe, son architecture et son implantation urbaine rendent difficile son extension, et les coûts salariaux y sont plus élevés qu'ailleurs, souligne le rapport. Autant de *« caractéristiques structurelles »* qui ont rendu Vilvorde *« particulièrement vulnérable »*, explique l'expert. Le conseil d'administration de Renault, réuni samedi, en tire la conclusion que le problème de l'usine belge est *« de nature structurelle »* et que *« la réduction de la durée du travail sur le site et les autres sites de montage de Renault ne représente pas une alternative »*.

Mme Kaisergruber n'exonère pas pour autant Renault de ses responsabilités sociales. Elle plaide pour *« un compromis social nouveau »* au sein du groupe, articulant *« réduction de la durée du travail, flexibilité et rémunérations »*. Elle déplore que jusqu'à présent, en ce domaine, *« rien* [n'ait] *été fait, cependant que la réponse aux variations de charge se fait par les heures supplémentaires et le recours à des intérimaires »*.

« UN DEVOIR PARTICULIER »

Elle estime que *« la réduction de la durée du travail peut permettre à Renault, dans les années qui viennent, d'éviter des suppressions d'emplois »*. Ainsi, *« le plan social 1997 en France et le programme de réduction d'emplois à venir (3 000 par an pendant 5 ans) doivent prendre place dans une politique d'ensemble »*, plus ouverte sur *« l'embauche de jeunes et sur la réduction du temps de travail, qui doit s'accompagner de souplesse dans les horaires et d'une meilleure utilisation des équipements »*, estime-t-elle.

Pour Vilvorde, elle explique combien *« la brutalité de la décision »* de fermer Vilvorde et *« l'émotion qu'elle a suscitée »* donnent au constructeur *« un devoir particulier »*. *« Aucun salarié ne doit se trouver sans solution »*, souligne-t-elle, en ajoutant que *« dans tous les cas, ils devront percevoir les sommes correspondant à un dédommagement légitime »*. Elle demande *« un plan social exceptionnel et des engagements de réindustrialisation du site »*.

Outre les mesures de reclassement interne et externe déjà promis par Renault, l'expert suggère au groupe automobile la mise en place d'un mécanisme de pré-pensions *« pour le plus grand nombre possible »*. Mme Kaisergruber estime qu'environ 700 ouvriers et employés pourraient être concernés. Dès le lundi 30 juin, les syndicats belges devaient rencontrer la direction de l'entreprise sous l'égide du médiateur du ministre du travail belge.

L'expert rappelle que lors des précédentes fermetures de sites Renault (Billancourt, Creil et Sétubal), les actions de reclassement, reconversion et formation s'étaient déroulées pendant deux ans au moins. Pour cette raison, l'expert estime *« nécessaire que la date d'arrêt des fabrications* (prévue fin juillet) *fasse l'objet d'un report, pouvant aller jusqu'à fin 1997 »*. Mais l'expert ne se fait guère d'illusions. Alors que les départs d'ouvriers et de techniciens se multiplient, elle reconnaît qu'il conviendra de *« voir comment, en septembre 1997, la production pourra reprendre après les congés d'été en fonction du nombre de salariés présents »*.

Les engagements de Renault

Louis Schweitzer a expliqué au conseil d'administration de Renault que la négociation du plan social déjà engagée avec les partenaires sociaux belges sera poursuivie *« sans délai »*. Ce plan comportera, outre des indemnités, la mise en place d'une cellule de conversion dans la zone et des offres d'emplois dans les usines françaises du groupe aux salariés belges qui le désirent. En avril, la direction de Renault avait indiqué que 200 à 300 salariés de Vilvorde pourraient intégrer les usines françaises, et notamment Douai et Maubeuge.

Le constructeur français promet, en plus, de maintenir une activité *« par des filiales ou des partenaires »* sur le site susceptible d'offrir du travail à 400 des 3 100 salariés de Vilvorde. Renault poursuit également ses recherches *« pour trouver un acquéreur prêt à reprendre le site et y assurer une activité automobile »*. Les syndicats du groupe estiment toutefois que la situation de reclassement s'avérera particulièrement difficile pour environ 600 salariés de l'usine.

COMMENTAIRE

LOGIQUE INDUSTRIELLE

Tant pis pour les discours, la présence aux manifestations pour « l'Europe sociale » à Bruxelles et les « faux espoirs » : la logique politique cède à la logique industrielle. Le rapport d'expertise de Danielle Kaisergruber est sans appel : la fermeture de l'usine est inévitable. La solution de la réduction du temps de travail, solution miracle que les socialistes voudraient généraliser avec le passage à 35 heures pour tous, cette solution, ici, ne marche pas.

Renault va mal. Il lui faut dans l'urgence réduire ses coûts et le nombre de ses usines en Europe pour les spécialiser par modèle. Dans ce cadre, le site de Vilvorde n'est pas compétitif. Mme Kaisergruber confirme en tous points le diagnostic industriel de M. Schweitzer.

La politique aurait pu s'imposer contre cette logique. Le gouvernement français aurait pu faire pression sur Renault pour maintenir ouvert le site. Les 46 % des actions encore détenues par l'Etat sont en l'occurence un bras de levier bien moins efficace que les aides diverses et les commandes publiques de véhicules. Mais contraindre Renault à aller contre son intérêt industriel aurait provoqué, outre la démission du PDG, un véritable séisme. Le message eût été celui d'une rupture avec l'économie ouverte, que, certes, la partie la plus à gauche de la majorité revendique, mais que M. Jospin n'a jamais imaginée.

Reste donc à enrichir le plan social. Le gouvernement affirme l'avoir obtenu : il n'y aura aucun licenciement, a dit M. Allègre sur TF 1. Tout indique qu'il a raison mais il est trop tôt pour savoir dans quelle proportion le plan initial a été amélioré. L'usine de sous-traitance de 400 emplois créée sur place est une avancée. Mais que vaudront, pour des ouvriers flamands, les propositions de reclassement dans les usines françaises en sur-effectif ? Un bon plan social se mesure moins au montant du chèque offert qu'à la disponibilité et au temps passé avec chacun. Renault, là-dessus, est obligé.

Eric Le Boucher

Les syndicats français estiment que Matignon ne tient pas ses promesses

SITÔT connue, la décision de confirmer la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde a provoqué, dès samedi 28 juin, la colère des syndicats français, à l'instar de leurs homologues belges. Les critiques ont porté sur la direction de Renault, qui, selon eux, a fait preuve d'une rare intransigeance pendant toute la durée du conflit, mais elles ont aussi atteint le gouvernement socialiste et son chef de file, Lionel Jospin, dont certains propos pendant la campagne électorale, tout comme sa présence le 16 mars, à Bruxelles, aux côtés des *« Vilvorde »*, avait nourri l'espoir d'un ultime recours.

Ainsi, pour la CGT, *« Lionel Jospin n'a pas tenu ses promesses »*, et la fermeture de Vilvorde *« augure mal de la conférence nationale sur l'emploi et la réduction du temps de travail »*, prévue en septembre. La centrale de Louis Viannet a déclaré, dimanche, qu'elle n'entendait pas *« baisser les bras »* et qu'elle allait poursuivre l'action pour *« mettre en échec cette décision intolérable »*. Elle va *« s'efforcer, dans une démarche large et unitaire, de rechercher tous les moyens pour que les salariés de l'automobile se fassent entendre »*.

La fermeture de Vilvorde *« est un non-sens tant au plan économique qu'au plan social »*, selon la CGT, qui déplore que l'expertise de Mme Kaisergruber s'appuie *« sur la même logique qui prévaut dans les décisions des différents constructeurs : celle de la rentabilité financière au détriment des hommes »*. *« Privilégier une politique de relance du pouvoir d'achat et une réduction massive du temps de travail aurait permis sans aucun doute une autre issue »*, ajoute la confédération.

La CFDT a regretté que *« l'expertise ait servi d'alibi aux pouvoirs publics pour ne pas prendre leurs responsabilités, alors que d'autres engagements avaient été pris »*. Seul, parmi les grands dirigeants syndicaux, à avoir réagi publiquement dimanche, Marc Blondel, secrétaire général de FO, a jugé que cette affaire démontrait *« l'insuffisance de la prise en compte des problèmes sociaux au niveau européen »*, mais témoignait aussi du fait qu'*« il faut toujours se garder des illusions électorales »*.

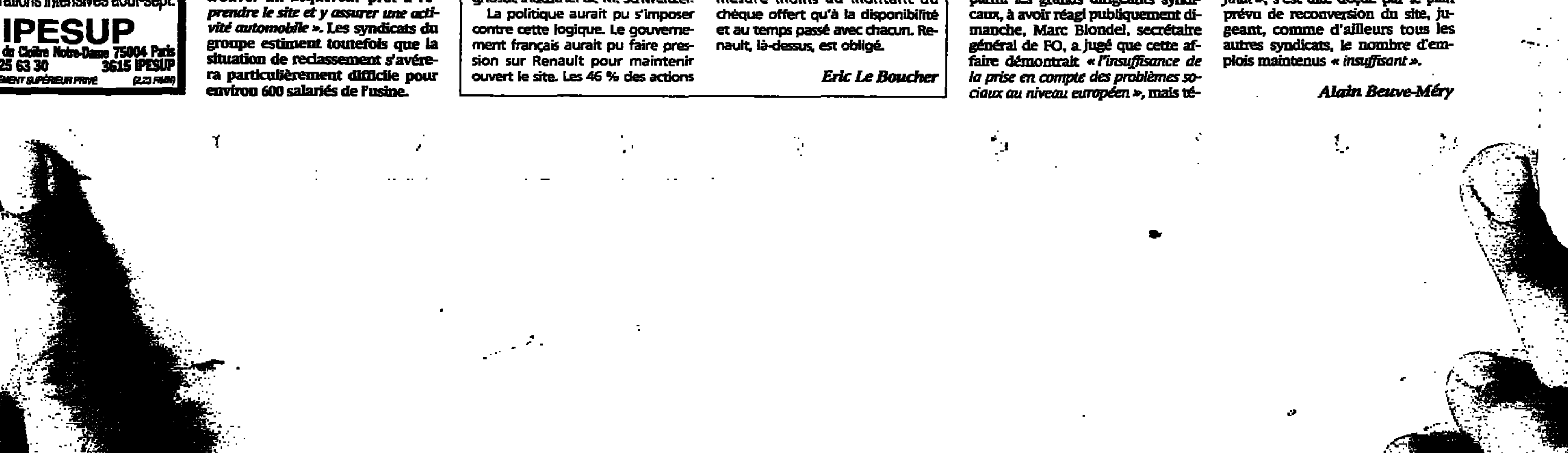
Bien que peu surpris par cette décision, qui était à la fois redoutée et attendue, les syndicalistes du constructeur automobile français Renault ont exprimé le sentiment d'avoir assisté à la seconde mise à mort de l'usine belge de Renault-Vilvorde. Ils oscillaient entre *« amertume »* et *« déception »*. Alors que les syndicats CFDT, CGT et CFE-CGC avaient plutôt bien accueilli la désignation de Mme Kaisergruber, le 10 juin, comme experte chargée de remettre un rapport au conseil d'administration, leur réactions, samedi, ont été à la hauteur de leur espoir trompé et ils ont vivement contesté et critiqué les conclusions du rapport.

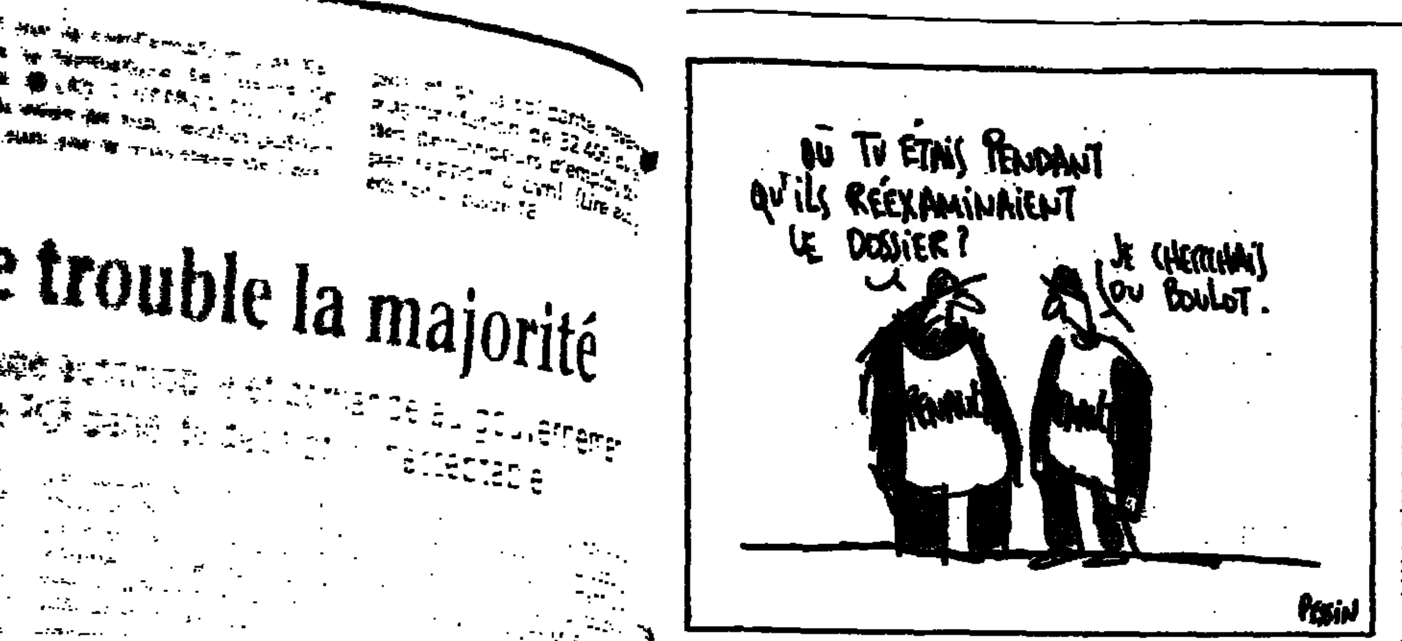
« COUP DE GRÂCE »

« C'est encore pire que ce que l'on imaginait », a estimé Philippe Martinez, délégué central CGT, en déplorant que *« le rapport préconise une réduction du temps de travail avec plus de flexibilité, y compris la baisse des salaires, tout en annonçant les baisses d'effectifs comme inéluctables »*. La Fédération CFDT des mines et de la métallurgie et la CFDT-Renault ont jugé *« sévèrement »* le rapport de Mme Kaisergruber, en estimant notamment que l'analyse sur la réduction du temps de travail est insuffisante. Le syndicat s'est également *« étonné »* que la question de la production de la Mégane n'ait pas été abordée dans le rapport, car *« sans Vilvorde, Renault va avoir des difficultés pour alimenter les différents marchés »*.

« C'est le coup de grâce pour Vilvorde », mais *« cela ne veut pas dire que nous allons cesser de nous battre, particulièrement sur la réduction du temps de travail »*, a affirmé le délégué central de la CFDT, Emmanuel Couvreur. La CFE-CGC quant à elle, bien que *« sans illusion sur le résultat final »*, s'est dite déçue par le plan prévu de reconversion du site, jugeant, comme d'ailleurs tous les autres syndicats, le nombre d'emplois maintenus *« insuffisant »*.

Alain Beuve-Méry





Le premier ministre belge reproche à Lionel Jospin d'avoir « donné des illusions au personnel »

BRUXELLES
de notre correspondant

Une petite centaine de travailleurs de Renault-Vilvorde s'étaient rassemblés, dimanche 29 juin, en fin d'après-midi, devant les grilles de l'usine en grève. Le comité d'établissement était réuni pour examiner les propositions de la direction du groupe, consécutives à la remise du rapport de Danièle Kaisergruber, l'expert chargé de réexaminer le plan de fermeture de l'usine (*Le Monde* daté 29-30 juin).

La sortie de Karel Gacoms, porte-parole de l'intersyndicale, qui vient répondre aux questions des journalistes, provoque quelques mouvements d'humeur chez les ouvriers. « *C'est ça !*, lance-t-on, *viens parader devant les caméras ! Tu oses encore mettre ton foulard rouge, toi qui nous a vendus ?* »

Ces ouvriers en colère font partie du noyau dur des syndicalistes, des partisans du « tout ou rien » d'une lutte au finish pour obtenir le maintien de l'activité du site. Ils sont loin d'être majoritaires : dans un vote à bulletin secret, le 10 avril, les deux tiers des trois mille cent salariés de Vilvorde s'étaient prononcés en faveur de la stratégie proposée par les syndicats, consistant à reprendre le travail pour négocier en position de force le plan d'accompagnement social de la fermeture.

L'arrivée au pouvoir de la gauche, en France, et les propos de campagne de Lionel Jospin avaient modifié la donne, et certains s'étaient repris à espérer que le diktat de Louis Schweitzer pouvait être remis en cause. Les responsables politiques et syndicaux n'entretenaient cependant pas d'illusions excessives. Le premier ministre, Jean-Luc Dehaene, était ainsi sorti plutôt pessimiste de sa rencontre avec M. Jospin, le 7 juin, à Paris. M. Gacoms, dirigeant du syndicat FGTB (socialiste) de l'usine, estimait, de son côté, que les chances de maintien en activité du site après la remise du rapport de Mme Kaisergruber n'excédaient pas 20 % (*Le Monde* du 10 juin).

« TRÉSOR DE GUERRE »

Aujourd'hui, la fermeture est devenue irréversible, et les responsables, M. Dehaene en tête, critiquent le premier ministre français, coupable, selon son homologue belge, d'avoir « *donné des illusions au personnel* ». « *Tout doit désormais être fait pour obtenir le meilleur plan social possible*, a ajouté M. Dehaene. *Renault doit prendre ses responsabilités et trouver une solution pour chaque travailleur.* » Une partie des salariés de Vilvorde se sont déjà mis en quête de solutions individuelles. Officiellement, cent cinquante-deux salariés ont déjà quitté l'entreprise en ayant trouvé un autre emploi, et les syndicats évaluent à près de trois cents les personnes qui ont déjà trouvé du travail ailleurs et qui attendent un accord sur le plan social avant de donner leur démission.

Cette situation rend très problématique la reprise de la production jusqu'à la fermeture, maintenant fixée à la fin de l'année 1997, sans plus de précision, car les partants sont naturellement les plus qualifiés. La direction et les syndicats s'accordent pour estimer qu'une fois mises en place, les mesures de préretraite, et après le départ des salariés ayant trouvé un autre emploi, il resterait environ mille salariés dont le sort ne serait pas fixé.

Ceux-là, comme André Spillaert, quarante-six ans, qui travaille depuis vingt ans sur les chaînes de montage, sont prêts à se battre avec la plus grande énergie pour obtenir un plan social avantageux. « *Moi, je ne peux plus rien espérer de Renault, si ce n'est une bonne indemnité*, explique M. Spillaert. *Je ne retrouverai certainement pas du boulot à mon âge. Alors, il n'est pas question que je ne parte qu'avec le minimum légal.* »

M. Gacoms, chef de la délégation syndicale qui a commencé, lundi, les négociations sur le plan social au ministère de l'emploi, entend bien s'appuyer sur cette détermination des travailleurs. « *Nous sommes arrivés au début de négociations difficiles*, a-t-il déclaré. *Je crois que beaucoup s'attendent à des substantielles primes de départ. Si c'est le cas, tant mieux, mais, sinon, on peut s'attendre au pire. On verra alors ce que c'est qu'un Flamand en colère !* »

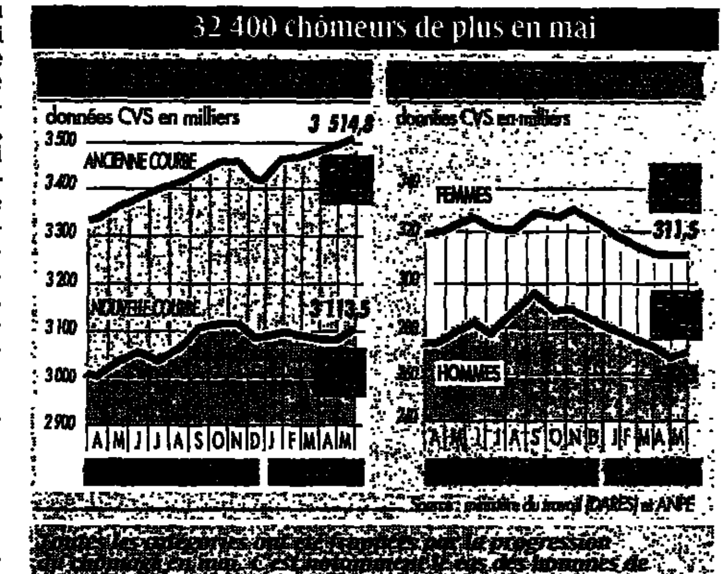
En attendant, la grève continue, et les ouvriers « séquestrent » toujours, sur le parking de l'usine, deux mille véhicules neufs, qui constituent pour eux un « trésor de guerre » et un moyen de pression sur les négociations. Une assemblée générale des travailleurs est prévue à Vilvorde, le 4 juillet, pour déterminer une stratégie au vu des premiers résultats de la négociation. M. Gacoms n'exclut pas que l'on puisse assister à quelques « *actions sauvages* » en Belgique et en France.

Luc Rosenzweig

Le chômage connaît sa plus forte hausse depuis octobre 1993

Martine Aubry souhaite une « totale transparence » sur les données de l'emploi

LE RETOUR de la gauche au pouvoir a été « salué », lundi 30 juin, par une importante hausse du chômage. Après deux mois de légère baisse, le nombre de demandeurs d'emploi a, en effet, progressé de 1,1 % en mai (+ 32 400), « *la plus forte augmentation depuis octobre 1993* », selon le ministère de l'emploi et de la solidarité. Le chômage frappe désormais 3 113 500 personnes (en données corrigées des variations saisonnières), soit 12,5 % de la population active. Le taux de chômage, ramené de 12,8 % à 12,5 % après la dernière enquête annuelle de l'Insee sur l'emploi (*Le Monde* du 28 juin), reste inchangé, à 12,5 %.



Dans un communiqué, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, affirme « *sa volonté de totale transparence sur le sujet qui constitue la principale préoccupation des Français* ». Elle juge que le changement de mode de calcul intervenu en août 1995 a « *alimenté les doutes quant à la sincérité des chiffres du chômage* ». Aussi annonce-t-elle que le gouvernement publiera désormais trois indicateurs « *en première page* » de son document mensuel sur le chômage : le « baromètre officiel » du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois, qui est donc de 3 113 500 ; le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail, qui en donne une définition très restrictive ; l'ancien chiffre du chômage (abandonné en août 1995) intégrant les personnes inscrites à l'ANPE ayant travaillé plus de soixante-dix-huit heures dans le mois (3 514 800 chômeurs au total). Ce chiffre était toujours publié par le gouvernement précédent, mais plus discrètement. Mme Aubry a décidé de rendre publics les premiers résultats de l'enquête sur les effets du transfert de l'inscription des chômeurs des agences locales pour l'emploi vers les Assedic (*lire ci-dessous*).

Toutes les catégories sont frappées par l'augmentation du mois de mai. Le chômage des jeunes de moins de 25 ans, qui avait pourtant figuré au rang de « *priorité des priorités* » d'Alain Juppé, progresse de 0,4 % (0,7 % pour les hommes, 0,1 % pour les femmes), même s'il recule sensiblement sur les douze derniers mois (– 2,9 % pour les premiers, – 4,2 % pour les secondes). Celui des hommes et des femmes de 25 à 49 ans augmente respectivement de 1,5 % et 1 %, celui des plus de 50 ans de 1,3 % et 0,8 %. Sur un an, à l'exception des jeunes, toutes ces catégories sont frappées par la progression du chômage, qui, au total, est en hausse de 2,3 % (toutes catégories confondues).

DÉPRIME PERSISTANTE

Après de nombreuses entrées à l'ANPE en avril, un recul est constaté en mai (– 6,6 %), quel que soit le motif d'inscription : licenciements économiques (– 5,3 %), fins de contrat à durée déterminée (– 7,4 %) ou de mission d'intérim (– 12,4 %), premières entrées (– 10,8 %). Au total, 368 300 personnes se sont inscrites dans une agence pour l'emploi, tandis que 344 100 seulement en sont sorties (– 3,7 % par rapport à avril). Mais plusieurs indicateurs montrent une déprime persistante du marché du travail. Les sorties de l'ANPE pour reprise d'emploi, qui avaient très légèrement progressé le mois précédent (0,7 %), ont plongé de 9 % en mai (et de 10 % sur un an). De leur côté, les entrées en stage sont en recul de 5,3 % (– 4,2 % sur un an).

La qualité des emplois, notamment leur durée, ne semble pas s'améliorer. Les statistiques de mai font ainsi état d'une progression des offres de 0,6 %. Mais les emplois durables (plus de six mois) et même temporaires (de un à six mois) sont en recul sur le mois, seules les offres d'emplois occasionnels voyant leur nombre progresser. Sur un an, le nombre des offres d'emploi durable de l'ANPE, qui n'a qu'un tiers des parts du marché de l'emploi, recule de 4 % (en données corrigées des variations saisonnières).

Qu'en est-il du chômage de longue durée, dont Alain Juppé avait fait la priorité du gouvernement pendant sa première année à Matignon, avant que les jeunes ne viennent les remplacer dans l'ordre des priorités ? Sur ce front-là aussi, les résultats ne sont pas au rendez-vous. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an dans une agence pour l'emploi progresse de 1,5 % (en CVS) sur un mois et de 9 % sur un an. Fin mai, 1 117 500 personnes étaient dans ce cas. On sait, depuis la dernière enquête annuelle de l'Insee, que la durée moyenne du chômage est maintenant de quinze mois.

Jean-Michel Bezat

L'effet limité des politiques de l'emploi

Quelque 2,9 millions de personnes bénéficiaient, à la fin de 1996, des dispositifs de la politique de l'emploi, pour un coût de l'ordre de 110 milliards de francs, selon une estimation effectuée par le service des études du ministère du travail et de l'OFCE (*Observatoire français des conjonctures économiques*). Cette étude, qui dresse le bilan des politiques de l'emploi depuis le premier « choc pétrolier », estime que, sans ces dispositifs, le chômage aurait été supérieur de l'ordre de 500 000 personnes dans le milieu des années 80.

Au milieu des années 90, toutefois, l'effet de ces politiques s'est atténué, le nombre des chômeurs évités tombant à seulement 140 000 personnes. Cette perte d'efficacité s'explique par le fait qu'« *en l'absence de ces politiques, les ressources correspondantes auraient été affectées à des réductions de cotisations sociales patronales et salariales avec, en contrepartie, des niveaux d'emploi et d'activité plus importants* ».

Vingt mille chômeurs perdus entre l'ANPE et les Assedic

LE GOUVERNEMENT a décidé de publier, lundi 30 juin, parallèlement aux données mensuelles du chômage, les premières conclusions du rapport sur les effets statistiques du transfert progressif des inscriptions des chômeurs de l'ANPE vers les Assedic, qui doit s'achever en décembre 1997. Commandé par l'ancien ministre du travail, Jacques Barrot, ce rapport réalisé conjointement par l'ANPE, la Dares (ministère de l'emploi), l'Insee et l'Unedic doit mettre un terme à une vive polémique, la CGT, la CFDT-ANPE et certains experts estimant que l'opération risquait de se solder par la sortie des fichiers d'environ 10 % des chômeurs (soit plus de 300 000 personnes).

Fin avril, 40 % des 760 agences locales pour l'emploi avaient transféré les opérations d'inscription vers les Assedic. Cela s'est traduit, selon un communiqué de Mme Aubry, par « *une diminution du nombre de nouvelles inscriptions et, dans une moindre mesure, une baisse du stock de demandeurs d'emploi en fin de mois par rapport aux effectifs attendus si cette opération n'avait pas eu lieu* ». Toutefois, le texte ajoute que « *cet effet semble relativement modéré, bien qu'il ne soit pas encore stabilisé* » et qu'il ne sera pas possible de disposer d'une évaluation définitive « *avant mi-1998* ».

« CLIMAT DE SUSPICION »

L'impact pour les chômeurs de catégorie 1 (qui ont travaillé moins de 78 heures dans le mois) inscrits dans les agences concernées est compris « *entre 1,5 % et 2 %* », estime-t-on au ministère. Sans ce transfert, on aurait comptabilisé vingt mille demandeurs d'emploi supplémentaires six mois après le début de l'opération. « *L'effet est concentré sur* [ceux] *qui n'ont pas droit aux allocations chômage* », note encore le communiqué, ce qui semble logique : les Assedic ayant pour mission première d'indemniser les personnes privées d'emploi, les quelque 1 million de chômeurs qui n'ont doit à aucune allocation n'ont pas toujours le réflexe de s'y rendre. C'est le cas des jeunes à la recherche d'un premier emploi. Le rapport intermédiaire souligne, à cet égard, que « *la mesure du chômage des jeunes semble être davantage affectée* » : ceux-ci représentent la moitié des pertes totales d'inscriptions, soit environ dix mille personnes.

Sans remetttre en cause cette réforme adoptée par l'Unedic et l'ANPE en juin 1996, Mme Aubry s'en prend à son prédécesseur, M. Barrot, jugeant que « *la non-information du gouvernement sur ce phénomène et son ampleur a contribué à entretenir* [un] *climat de suspicion* ». Pour l'ANPE et l'assurance-chômage, ce transfert des inscriptions a pour premier objectif de « *simplifier les démarches des chômeurs* » et de « *réduire le délai de paiement des allocations* ». Les agents de l'ANPE pourront ainsi concentrer leur activité sur des entretiens approfondis avec les demandeurs d'emploi et sur la prospection auprès des entreprises.

J.-M. B.



M. Lang souhaite une réforme du mode de scrutin régional

JACK LANG (PS), président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblee nationale, a déclaré, dimanche 29 juin, qu'« *il faut changer le mode de scrutin des élections régionales* ». « *Si nous voulons des régions fortes, il faut que le conseil régional, les présidents de conseils régionaux soient légitimés par un suffrage populaire direct* », a déclaré M. Lang, invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* ». « *Le meilleur mode de scrutin (...), c'est le mode de scrutin dit municipal, c'est-à-dire qui combine le scrutin majoritaire et une dose de proportionnelle.* » « *C'est aussi très important en raison du chantage que le Front national risque à nouveau d'exercer à l'occasion de ces élections* », a ajouté M. Lang.

Par ailleurs, Philippe Douste Blazy, secrétaire général de Force démocrate (UDF), a déclaré, dimanche, au « Forum de Radio-J » : « *Nous devrions peut-être réfléchir à mettre en place des mandats de cinq ans, à la fois pour le président de la République et pour les élections législatives, et, en même temps, harmoniser le calendrier pour que nous ayons en même temps l'élection présidentielle et les législatives.* » Le président de FD, François Bayrou, a exprimé la même opinion sur France 2.

DÉPÊCHES

■ **PRÉSIDENTIELLE : Philippe Douste-Blazy (UDF-FD)**, député des Hautes-Pyrénées et maire de Lourdes, a déclaré, dimanche 29 juin, au « Forum de Radio-J » : « *Nous devons avoir, nous UDF, à la prochaine élection présidentielle un candidat.* » A la question « *Y compris contre Jacques Chirac s'il se représente ?* », M. Douste-Blazy a répondu : « *Dans tous les cas de figure.* » L'ancien ministre de la culture s'est prononcé pour « *l'organisation d'un système de "primaires", à l'UDF, avant le 1er janvier* ». « *Nous devons le faire très vite, c'est fondamental, si nous voulons avoir une envie de diversité et de victoire* », a-t-il ajouté.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : de retour d'un bref séjour au Canada**, où elle s'est entretenue avec des dirigeants du groupe minier Falconbridge, une délégation du FLNKS conduite par son président, Roch Wamytan, devait recontrer, lundi 30 juin, le premier ministre. Lionel Jospin a déjà reçu, le 27 juin, le député Jacques Lafleur (RPR), président du RPCR.

■ **CHÔMEURS : les forces de police ont expulsé**, samedi 28 juin, la quarantaine de chômeurs, syndicalistes et militants d'associations de lutte contre le chômage qui occupaient, depuis le 23 juin, les locaux de l'Assedic de la rue Vicq-d'Azir, dans le 10e arrondissement de Paris. Dans un communiqué, AC ! (Agir contre le chômage), la CNT (anarchiste) et TCP (Travailleurs, chômeurs, précaires en colère) dénoncent « [le] *refus réitéré des responsables de l'Unedic de répondre à* [leurs] *demandes de rencontre et (...) la décision scandaleuse des Assedic de Paris de ne pas assurer le service normal dans l'antenne occupée* ».

■ **ALLOCATIONS : Maxime Gremetz (PCF, Somme) a qualifié**, dimanche 29 juin, d'« *offense à la citoyenneté* » la méthode par laquelle le gouvernement Jospin a annoncé la mise sous conditions de ressources des allocations familiales. « *Ce qui me gêne, c'est la méthode,* a-t-il déclaré dans un entretien au *Journal du dimanche. La droite a été sanctionnée sur sa façon de gouverner parce qu'elle prenait les gens pour des idiots (...). Eh bien, cette décision a été annoncée sans concertation ; c'est une offense à la citoyenneté.* » Selon M. Gremetz, « *c'est par la fiscalité qu'on instaurera la justice et non en mettant les allocations sous plafond* ».

■ **LISTE : Emile Zuccarelli (PRS), ministre de la fonction publique**, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, maire de Bastia, conduira la liste commune PRS-PS aux élections territoriales de 1998 en Corse. La décision a été prise, samedi 28 juin, au cours d'une convention de la fédération du PS de Haute-Corse.

Robert Pandraud se dit favorable à un « dialogue » avec le Front national

Valéry Giscard d'Estaing dément avoir dîné en compagnie de Jean-Marie Le Pen

Robert Pandraud, ancien ministre délégué à la sécurité, a indiqué, samedi 28 juin, au *Parisien* qu'il était favorable à « *des dialogues à la base plutôt qu'au sommet* » avec le Front national. En revanche, l'information, évoquée par des membres du bureau politique du FN, selon laquelle le leader du mouvement d'extrême droite aurait rencontré Valéry Giscard d'Estaing lors d'un repas, a été démentie par l'ancien président de la République.

L'ATTITUDE à adopter vis-à-vis du Front national continue de partager la droite : les partisans, hier, de discussions avec le parti de Jean-Marie Le Pen persistent d'autant plus qu'ils considèrent qu'avec 15 % de suffrages celui-ci est devenu incontournable. Certains n'hésitent pas à rencontrer le président du mouvement d'extrême droite. Ainsi, M. Le Pen a confirmé, dimanche 29 juin, à Saint-Gilles (Gard), l'information révélée samedi par *Le Parisien*, selon laquelle il a dîné, le 16 juin avec l'ancien ministre et député RPR de Seine-Saint-Denis Robert Pandraud.

« *Tout le monde sait que M. Pandraud a bénéficié du soutien du Front national, que nous lui avons assuré la victoire aux législatives et que lui en éprouve de la reconnaissance* », a expliqué le chef de l'extrême droite, invité d'une fête de la Fédération gardoise du Front national. Selon lui, le repas, « *fort agréable* », a été organisé par Jean-Michel Dubois, conseiller régional d'Ile-de-France et membre du bureau politique du Front national, et a eu lieu dans un restaurant de la rue de la Convention, dans le 15e arrondissement de Paris, en compagnie des épouses des trois hommes. M. Le Pen n'a cependant pas souhaité donner à ce dîner une quelconque dimension politique et s'est borné à déclarer qu'il n'y a aucun changement dans l'attitude de son parti face à la droite libérale, rapporte notre correspondant à Nîmes, Richard Benguigui.

M. Pandraud, ancien ministre délégué à la sécurité, a lui-même souligné au *Parisien* qu'il est favorable à « *des dialogues à la base plutôt qu'au sommet* » en précisant qu'« *aucune des trois formations (RPR, UDF, Front national) ne souhaite actuellement conclure d'accord* ». Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que M. Pandraud se pose en sorte de « trait d'union » entre la droite et le Front national. Déjà, en 1985, alors qu'il était directeur du cabinet de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville, il était intervenu, en vain, pour que le maire de Paris rencontre M. Le Pen. En 1988, il avait signé une alliance électorale avec le Front national pour les municipales de 1989, alliance qui, finalement, avait été dénoncée par le représentant du RPR à la suite du veto posé par l'état-major de son parti.

M. Le Pen a démenti catégoriquement la participation à ce repas de Jean-François Mancel, ancien secrétaire général du RPR et président du conseil général de l'Oise. M. Mancel, contacté samedi, nous avait d'ailleurs formellement démenti avoir « *dîné, "petit déjeuné" ou déjeuné, ce jour-là ou un autre jour, avec Jean-Marie Le Pen* », contrairement à ce qu'indiquait *Le Parisien*.

« ERREUR DE CALCUL »

Visiblement ravi de répondre sur ce sujet aux questions des journalistes, M. Le Pen a précisé qu'il a dîné, par le passé, avec d'autres membres éminents de la droite classique, mais, a-t-il ajouté, « *ces fois-là, c'était vraiment secret et je ne vous donnerai donc pas les noms* ». « *La diabolisation, vous savez, c'est bien pour le public, mais il n'y aurait pas de vie politique possible si, quand on se croise dans les couloirs, on ne se serrait pas la main* », a-t-il expliqué.

Plus loquaces, des membres du bureau politique évoquent un repas récent organisé avec l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing. Cette rencontre est démentie par M. Giscard d'Estaing, et M. Le Pen refuse de s'exprimer sur ce sujet. M. Le Pen avait côtoyé le député du Puy-de-Dome, il y a quarante ans, sur les bancs de l'Assemblée nationale (tous deux appartenaient à la mouvance des Indépendants) et il l'a rencontré depuis, fréquemment, au Parlement de Strasbourg. Cela avait valu à M. Giscard d'Estaing le soutien du Front national lors des élections municipales de 1995 à Clermont-Ferrand. « *Le Pen "dîne" tellement, en ce moment, qu'il va devoir se mettre au régime* », ironise, sous couvert d'anonymat, un membre du bureau politique.

Interrogé par *Le Figaro* sur l'attitude à avoir vis à vis du Front national, l'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré (RPR) explique, dans l'édition de lundi, qu'« *il est important que dans les mois qui viennent les responsables du mouvement aient un débat* (...) *et arrêtent une position claire* ». De son côté, Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de Force démocrate, a de nouveau déclaré, dimanche, au « Forum de Radio J », que toute alliance avec le Front national « *serait une erreur de calcul* » et qu'il faut refuser « *tout compromis* ».

Christiane Chombeau

Mme Mégret devant le tribunal correctionnel

Le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) a déployé les grands moyens pour la comparution, lundi 30 juin, du maire de Vitrolles, Catherine Mégret (Front national), contre laquelle 587 personnes, scandalisées par des propos rapportés le 24 février par le quotidien allemand *Berliner Zeitung*, ont déposé plainte pour diffamation. Deux vastes chapiteaux, dressés dans la cour intérieure du TGI, devraient accueillir entre trois cent cinquante et quatre cents personnes, qui suivront en direct, grâce à des écrans, l'audience du tribunal correctionnel à partir de 14 heures, a indiqué le procureur de la République, Jacques Beaume. Deux cent cinquante places sont réservées aux parties civiles, les autres étant réparties équitablement entre sympathisants et adversaires du maire de Vitrolles, qui se rassembleront auparavant sur deux boulevards différents d'Aix-en-Provence. SOS-Racisme et le MRAP ont également porté plainte pour provocation à la discrimination et à la haine raciale.

Philippe Séguin appelle le RPR à la réconciliation

PHILIPPE SÉGUIN, d'un côté, Nicolas Sarkozy, de l'autre, ont tous deux appelé, dimanche 29 juin, à la réconciliation au sein du RPR. Le premier, lors d'une fête organisée à Bourges, a affirmé que, « *pour être fort* », le mouvement néogaulliste « *doit être réconcilié* ». Il a aussi estimé que le rôle du RPR doit être de « *soutenir Jacques Chirac et défendre l'institution présidentielle dans le contexte de la cohabitation incertaine et difficile qui s'annonce* ». Rappelant que la France a connu six premiers ministres en six ans, l'ancien président de l'Assemblée nationale s'est interrogé sur les institutions : « *La Ve République ne répond plus aux objectifs que lui avait assignés le général de Gaulle. En termes d'instabilité, elle ne cède en rien à sa devancière.* » Evoquant la perspective d'un retour au pouvoir, M. Séguin a ajouté : « *Nous ne devons pas nous résigner à seulement prendre rang dans cette ronde dérisoire de l'instabilité.* »

Dans un entretien publié par *Le Journal du dimanche*, Nicolas Sarkozy rétorque à tous ceux qui tentent d'empêcher son accession au secrétariat général du RPR que « *l'heure n'est ni aux exclusives, ni aux règlements de comptes, ni aux anathèmes* ». Les « *querelles doivent cesser* », ajoute-t-il. Le député des Hauts-de-Seine estime que « *la défaite a été d'une telle ampleur que la réponse ne peut se réduire à une question de changement d'hommes et encore moins d'ambition personnelle* ». Il affirme que M. Séguin est « *le mieux à même de rassembler les gaullistes* » et il reconnaît que lui-même appartient à « *une tendance plus libérale et plus européenne* ».

Après Bernard Pons (*Le Monde* du 27 juin), l'actuel secrétaire général par intérim du RPR, Jean-Louis Debré, prend à son tour ses distances avec l'action conduite par le gouvernement auquel il a appartenu. Dans un entretien publié par *Le Figaro* du lundi 30 juin, il reconnaît : « *L'exercice du pouvoir éloigne des réalités. Nous nous sommes trop laissé séduire par la pensée unique.* » L'ancien ministre de l'intérieur explique encore : « *Nous avons souffert de ne pas avoir su expliquer qu'il n'y aurait pas d'avenir possible pour la France, pas d'amélioration de l'emploi, sans une remise en ordre des finances publiques.* » M. Debré regrette aussi que le gouvernement se soit montré « *hésitant à l'idée de nous affranchir du conformisme, qui, en matière économique, tient lieu de politique* ».

A propos de la dissolution de l'Assemblée nationale, l'ancien ministre estime qu'« *en provoquant des élections législatives anticipées Jacques Chirac a peut-être évité une crise de société* ». Il affirme que « *l'épreuve* » de la cohabitation « *renforce* » le président de la République « *dans son autorité* ».

Pour l'avenir, M. Debré formule une double mise en garde. S'il fait confiance à M. Séguin pour constituer autour de lui « *une équipe capable de rassembler les gaullistes* », il indique que ce rassemblement ne peut se faire que « *dans la loyauté et la fidélité à Jacques Chirac* ». « *Le RPR n'est pas une écurie présidentielle* », affirme-t-il. A propos des ambitions prêtées en ce domaine à M. Séguin, il ajoute : « *Penser que l'on peut avoir une influence sur les compagnons du RPR en se démarquant de Jacques Chirac et en critiquant son action est une utopie.* »

Interrogé sur les passerelles que certains, dans l'opposition, souhaiteraient lancer vers le Front national, M. Debré indique que « *le Front national véhicule des valeurs qui ne sont pas celles du gaullisme* », mais « *il est important,* ajoute-t-il, *que, dans les mois qui viennent, les responsables du mouvement aient un débat à ce sujet et que nous arrêtions une position claire* ».

Jean-Louis Saux

Naissance d'Ecologie citoyenne

Les formations d'Yves Pietransata et de Nöel Mamère ont fusionné

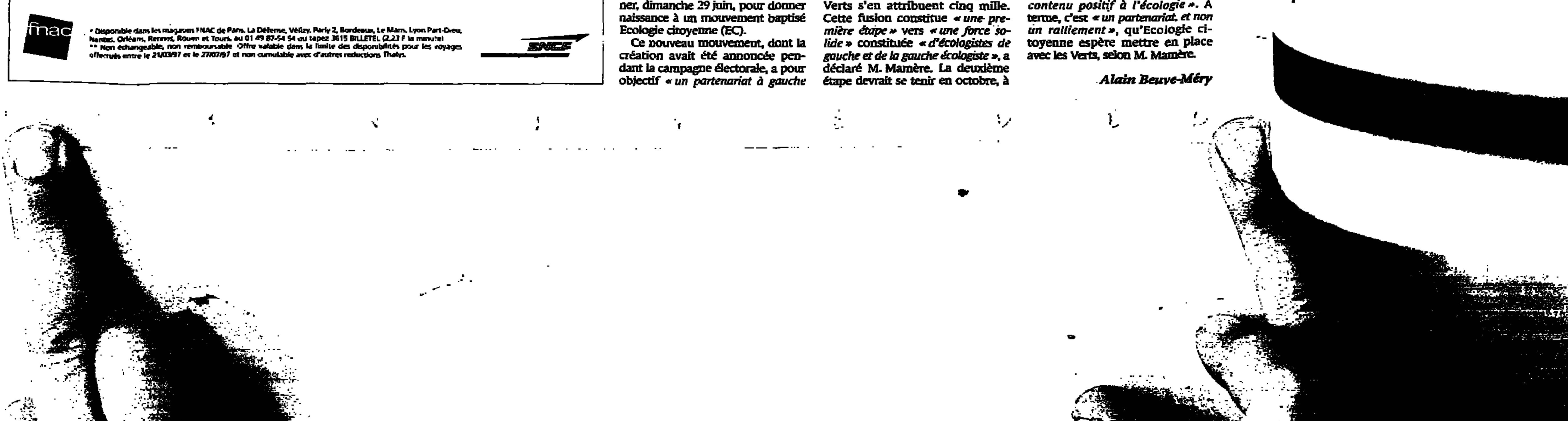
DANS LA NÉBULEUSE des petits partis se revendiquant de l'écologie, les élections législatives anticipées ont joué un rôle clarificateur. Elles ont permis de lever l'hypothèque constituée par Génération écologie, le parti de Brice Lalonde, qui a complètement sombré. Elles ont conforté les Verts de Dominique Voynet, dont la stratégie d'alliance avec le Parti socialiste s'est révélée payante. A côté des Verts, deux petites formations écologistes, le Parti écologiste (PE), présidé par Yves Pietrasanta, et Convergence Ecologie Solidarité (CES), présidé par Nöel Mamère, ont décidé de fusionner, dimanche 29 juin, pour donner naissance à un mouvement baptisé Ecologie citoyenne (EC).

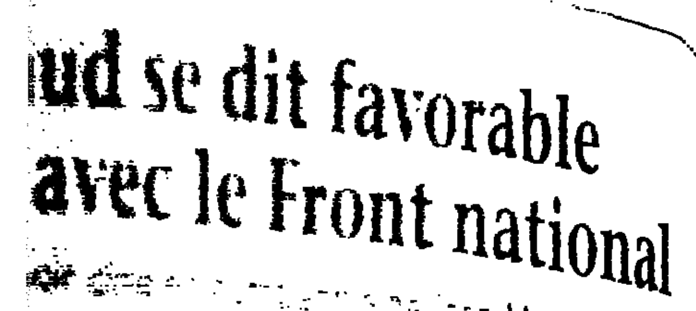
Ce nouveau mouvement, dont la création avait été annoncée pendant la campagne électorale, a pour objectif « *un partenariat à gauche avec les Verts* » de Mme Voynet. Ils avaient d'ailleurs présenté une liste commune de cent cinquante candidats aux législatives. Samedi 28 juin, les deux partis ont tenu deux assemblées générales distinctes, avant de se regrouper pour une assemblée générale de fusion. La nouvelle formation est présidée par Yves Pietrasanta, maire de Mèze (Hérault), où se sont réunies les deux formations écologistes, les 28 et 29 juin ; son porte-parole est Noël Mamère, maire de Bègles et député de Gironde.

Ensemble, ils revendiquent mille trois cents adhérents alors que les Verts s'en attribuent cinq mille. Cette fusion constitue « *une première étape* » vers « *une force solide* » constituée « *d'écologistes de gauche et de la gauche écologiste* », a déclaré M. Mamère. La deuxième étape devrait se tenir en octobre, à Vaux-en-Velin (Rhône), à l'initiative de la Convention pour une alternative progressiste (CAP), dont Ecologie citoyenne compte se rapprocher, ainsi que d'Alternative rouge et verte (AREV) et de l'Alliance des femmes pour la démocratie, d'Antoinette Fouque.

Pour M. Pietrasanta, Ecologie citoyenne partage, sur le fond, les mêmes idées que les Verts, en faveur d'une « *écologie de gauche, réformiste et de progrès* », mais il existe des différences de culture : les Verts sont « *plus contestataires* », alors que Ecologie citoyenne cherche surtout à donner « *un contenu positif à l'écologie* ». A terme, c'est « *un partenariat, et non un ralliement* », qu'Ecologie citoyenne espère mettre en place avec les Verts, selon M. Mamère.

Alain Beuve-Méry





appelle le RPR à la réconciliation

d'Écologie citoyenne

MARCHE La marche de l'Europride, point culminant de dix jours de festivités, a rassemblé près de 300 000 personnes, samedi 28 juin à Paris. ● PLUS de 150 organisations ont pris place dans le cortège, des associations de lutte contre le sida, comme Act Up, à la Ligue des droits de l'homme, en passant par des lieux de la nuit parisienne comme le Queen. ● LES PARTICIPANTS à cette *« manifestation des modes de vie »* ont particulièrement insisté sur des thèmes sociaux et se sont réjouis de la perspective d'adoption du projet de contrat d'union civile et sociale par le Parlement. ● UN COLLOQUE avait abordé, au cours de la semaine, la question controversée de l'adoption d'enfants par des couples homosexuels.



L'Europride, une vague déferlante pour l'égalité des droits

Près de 300 000 personnes ont défilé, samedi 28 juin, dans les rues de Paris. Chars de carnaval, musique, danse, ont rythmé la grande fête gay, qui a rassemblé des participants venus de toute l'Europe

REPORTAGE

Homos ou hétéros, tous sont venus défendre l'« amour » et la « tolérance »

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, à Paris, samedi 28 juin, des femmes, réunies sous la banderole *« Mytilène Bar, le bar branché féminin »*, s'engagent dans le cortège en criant : *« Mytilène ! Mytilène ! »* Un jeune homme en short s'est accroché un cœur argenté et des ailes d'anges. Un autre arbore une robe à paniers faite de roses et de fougères. Des dizaines de chars diffusent techno, disco, house. *« Viens, on se prend un camion avec plein de basses, du bon son »*, lance un étudiant à son copain. Les retardataires se mettent à danser. Il ne pleut pas.

Marco, *« cuistot à Londres »*, est là. Il s'est mis torse nu et porte un gros tatouage *« Confiance et amour »* sur le biceps. Il danse tout seul, une bouteille de champagne à la main. Il parle, sourit, offre un peu de bulles à qui en veut. Il est tout petit, Marco, un peu velu. Des « gogo-boys » (danseurs érotiques) employés par un des plus importants bars gays de Paris se trémoussent, bronzés, musclés et, du haut de leur char, aspergent de bière un public qui n'en veut pas.

Marco ne les regarde pas. *« On s'en fout, du business. On est là pour l'amour, le droit d'être amoureux, d'exister »*, rit-il. Il fait de grands ronds en dansant, ouvre les bras au ciel et lâche, par bribes : *« On ne peut pas vivre sans les autres »*, *« On veut de la tolérance, de l'amour, de l'esprit »*. Sur le trottoir, Pascal, trente-cinq, tient un bébé de deux mois dans les bras et acquiesce, en compagnie de sa femme : *« Chacun sa liberté, on est venus exprès pour dire qu'on peut très bien vivre ensemble. »* A côté, un jeune marchand de merguez se fait rappeler à l'ordre par son père : il en oublie de travailler, regarde, saisit tous les tracts, publicités, préservatifs et entrées gratuites dans les clubs qu'on lui distribue. L'Europride gagne les boulevards de Paris.

Karim, vingt-neuf ans, comptable, voit passer un groupe d'hommes en cuir qui se revendiquent sadomasos à un degré tel que l'un d'eux proclame sur une pancarte : *« Je veux me marier avec Le Pen. »* *« Ils essaient l'humour*, commente Karim. *Moi, je suis là parce que la vie est assez dure comme ça. Si on ne peut pas se rendre heureux ni se faire plaisir, c'est pas la peine. »* Deux Toulousains, Jean-Noël et Guillaume, vingt-trois ans, infographistes, ont déjà participé aux Gay Pride de Toulouse et de Montpellier. *« C'était beaucoup plus fort avec les passants. L'acceptation des gays est en train de gagner du terrain en dehors de Paris. »*

« BLANCS-BEURS-BLACKS »

Sur un char, sponsorisé par une boîte de nuit, les danseurs semblent constituer le panel publicitaire attirant le plus grand nombre : filles, garçons, gros, grands, « blancs-beurs-blacks », habillés, dénudés, classiques ou délurés. *« OK, on est devenus une cible de marketing*, disent les Toulousains. *Heureusement qu'il y a Act Up et d'autres organisations dans le défilé. On ne vit pas dans une société totalement humaine, mais dans une société commerciale, alors si l'évolution des mentalités doit passer par là... On veut vivre comme les autres, mais pour gagner ce droit à l'indifférence, on est obligés pour l'instant de mettre en avant notre orientation sexuelle. »*

Une femme roule moto et dit : *« Il faut montrer et vrir sa gueule tous les jours. Il faut que les gens nous connaissent, ils auront moins peur. »* Julien, vingt-deux ans, *« hétéro »*, étudiant en sciences politiques à Bordeaux, est venu aussi, comme beaucoup d'autres. *« Maintenant, la Gay Pride n'est pas seulement une affaire de gays*, dit-il. *C'est un combat pour l'égalité des droits. Aujourd'hui, ce qu'on doit défendre, c'est ce que les gens ont envie d'être et notre plaisir d'être ensemble. Il n'y aura plus de ghetto gay, c'est dépassé. »* Nadia, secrétaire, est présente pour la même raison : *« J'ai des amies lesbiennes, je m'entends bien avec elles, c'est ma manière de le dire publiquement. »*

Caroline, vingt ans, candidate au concours de gardien de la paix, est venue aussi pour célébrer *« cette manière de faire la fête »*. *« C'est bien, on n'a pas besoin d'aller en boîte aujourd'hui. La nuit est là, en pleine après-midi !*, se réjouit-elle. *En même temps, les gays ont des droits à défendre, c'est peut-être la meilleure manière de le faire : en ne criant aucun slogan, en rigolant. Moi, je suis hétéro et avec eux. »* Une femme, place de la Bastille, termine son déjeuner, attablée à une terrasse : *« C'est bien, l'homosexualité ne me gêne absolument plus. Il y a quelques années, oui... »*



Des touristes chiliennes arrivent et applaudissent : *« C'est exactement ce que nous adorons. »* Un homme, espagnol, réprimande violemment sa femme, devant sa petite fille : *« Tu l'a laissée regarder ces putains... »*, lui reproche-t-il. Un gogo-boy a accroché sur sa braguette un autocollant *« Non à l'extrême droite »*. Un marcheur tient une pancarte *« Homophobe aujourd'hui, fasciste demain »*. La disco hurle le tube *It's a ready man, alleluia* ! Tout le monde reprend en chœur.

Tarek, lui, a eu du mal à franchir le pas. Médecin, âgé de trente ans, provincial vivant à Paris depuis trois ans, il appréhende qu'une caméra ne le filme *« à cause des parents »*. *« En même temps, il faut être là. Les médias ne nous aident pas. La représentation de l'homosexualité est toujours outrancière, réductrice, avec les drag-queens. »* Il a un peu de mal à Paris. *« J'évite le ghetto des bars, je peux pas. J'ai l'impression que trop d'homosexualité tue l'homosexualité. Les couples se défont, toujours, à la recherche d'autres intensités. C'est difficile de se parler, de nouer des relations, de connaître des gays en dehors du ghetto. Je me retrouve seul. »*

Aldo, vingt-sept ans, est venu avec son copain, Christophe, *« pour dire au monde : regardez, non seulement l'homosexualité existe, mais regardez comment on est : normaux ! »*. Aldo, lui, ne se sent pas *« esclave du ghetto »*. Il vit avec son copain depuis cinq ans. *« Je peux comprendre que c'est difficile parfois de s'affranchir du passage obligé et quotidien dans un bar gay pour se retrouver bien dans ses pompes. »* Un autre couple, Patrick et Miguel, vit dans le Marais : *« C'est sans doute plus simple qu'à La Courneuve. Ce qui nous fait marrer, c'est quand les médias glorifient le pouvoir d'achat des gays, comme si le gay était forcément friqué. Nous, tous nos amis sont hétéros, ils ont des enfants et on fait de très bonnes taties*, raconte tranquillement Patrick. *On est là simplement parce que rien n'est acquis. C'est un peu l'époque : il faut se défendre, descendre dans la rue. »*

Delphine et Céline, vingt-cinq ans, toutes les deux infirmières, se sont mises de grands faux cils et des oreilles de lapin : *« On vit ensemble en Haute-Normandie, c'est pas facile. Faut arrêter de se bloquer sur les différences. »* Jo, serveur dans un bar à Strasbourg, s'est travesti en Alsacienne et défile en portant le drapeau européen. *« La vie gaie en Alsace n'est pas déplaisante du tout. On est là parce qu'on paie des impôts et on vit comme tout le monde. Je vois pas pourquoi on n'aurait pas les mêmes droits. »* Pedro, cinquante ans, économiste à Lisbonne, est émerveillé par l'ampleur du défilé. *« Au Portugal, on a fait notre première manif' l'an dernier. La visibilité est encore très réduitent. »* Des Belges flamands confirme que *« dans les campagnes, c'est encore difficile d'être gay »*.

Un groupe de petites blacks court de char en char, radieuses. Elles vivent en banlieue parisienne et *« aujourd'hui, c'est l'éclate ! »*. *« En banlieue, les gens ne sont pas assez ouverts, tolérants. Ils ne bougent pas de leur cité*, dit l'une d'elle. *Tu peux pas leur expliquer, c'est comme ça. Faut faire sa vie à Paris. »* Michel rêve, lui aussi, d'une prochaine Gay-Pride entre Saint-Denis et Bobigny. *« Je travaille en banlieue. Et je lançais aux jeunes, un peu par provoc' :* « Venez à la Gay-Pride. » *Les filles disaient :* « Super, y aura de la techno » *; les garçons inventaient des excuses. »*

« ENERGIE CITOYENNE »

Administrateur d'une troupe de théâtre, Michel vient, ce samedi matin, de parrainer *« un sans-papier »*. *« Pour moi, la Gay-Pride, c'est comme la manif' de Saint-Bernard, l'an dernier, la même énergie citoyenne. On voit bien que le débat, ghetto ou pas ghetto, est dépassé. S'il y a autant de gens, gays, hétéros, c'est que tout le monde a envie, à nouveau, de remporter des droits nouveaux, d'affirmer des valeurs. Le mouvement gay ne va pas se transformer en force politique, ce serait la faillite de la République ; on sent que personne ne veut du communautarisme gay à l'américaine. »*

Avenue Daumesnil, à quelques minutes de la dislocation, les chars sont immobilisés. Sur le trottoir, Mary a emmené sa fille de douze ans *« pour qu'elle voie, y a rien de pire que les tabous »*. Patricia est là, aussi avec ses enfants, *« Paris est tellement mort, et c'est beaucoup mieux que la Fête de la musique »*. La boulangère a dessiné de petits traits roses sur ses éclairs au chocolat. Le boucher sort prendre des photos. Alexandre, quatre-vingt-treize ans, ancien employé à la RATP, éclate de rire en disant : *« Vous vous rendez compte, trente-neuf ans de retraite ! »*

La techno enflamme la rue. Robert, soixante ans, qui tient une laverie de voitures, danse avec ses voisins, Nathalie la coiffeuse et Justin, l'employé chez Midas. *« C'est la fête et je dirais même mieux, c'est la liberté*, s'enflamme Robert. *Je suis extrêmement gaulliste et je trouve que c'est la grandeur de la France d'affirmer la liberté. »* Andrée, la ménagère avec son cabas, elle aussi, suit le rythme : *« Il faut vivre avec son temps. »* Personne ne se parle. Marcheurs et passants dansent, avec brio ou maladroitement, et se sourient. *« On n'aurait jamais imaginé ça il y a cinq ans »*, se réjouit un manifestant.

Dominique Le Guilledoux

Croquis-reportage : Jean-Pierre Cagnat

Le soutien de représentants de la majorité

La présence des représentants de la majorité parmi les manifestants de l'Europride, samedi 28 juin, a conforté le monde homosexuel dans l'espoir de voir progresser ses droits sociaux en France. Dominique Voynet (Verts), ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, venue *« en tant que ministre, femme, citoyenne »*, Yves Cochet (Verts), vice-président de l'Assemblée nationale, Jack Lang (PS), Bertrand Delanoë (PS), Henri Malberg (PCF) ou encore Alain Krivine (LCR), se sont joints au cortège.

Selon un sondage réalisé auprès des marcheurs de l'Europride par l'institut CSA pour *Libération* du 30 juin, 68 % des manifestants font confiance au gouvernement de Lionel Jospin pour *« mettre en place rapidement le contrat d'union civile et sociale »*. 67 % des homosexuels s'estiment *« défavorisés dans la France de 1997 »*.

La question controversée de l'adoption d'enfants par les couples homosexuels

ALORS QUE le couple homosexuel est en voie de reconnaissance officielle grâce au contrat d'union civile et sociale promis par le garde des sceaux, l'Europride a été l'occasion pour un certain nombre d'homosexuels de pousser beaucoup plus loin la réflexion. Ainsi l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL) a-t-elle organisé, vendredi 27 juin, un colloque autour de la famille homosexuelle en Europe. Cette question, controversée, de l'accès à la « parentalité » des couples de même sexe constitue le principal obstacle à l'ouverture du mariage aux homosexuels.

« La présence d'enfants dans les couples homosexuels n'est pas nouvelle, a expliqué Pierre Rouff, un des présidents de l'APGL, une association qui revendique trois cents adhérents en France. *Si nous demandons la reconnaissance de nos familles, c'est dans l'intérêt de nos enfants. Il faut qu'ils puissent, comme n'importe quel enfant, parler de leurs parents et avoir les mêmes droits. »* Pour l'instant, les couples homosexuels n'ont pas la possibilité d'adopter et les femmes se voient refuser en France les méthodes d'insémination artificielle.

Les interrogations posées par les couples homosexuels qui souhaitent fonder une famille n'appellent pas de réponses tranchées. *« Est-ce qu'un enfant n'a pas besoin d'un père et d'une mère pour se développer harmonieusement ? Il me semble que oui*, s'est ainsi demandé Aline Pailler, députée européenne (PC). *Les couples hétérosexuels les leur donnent-ils toujours ? La réponse est évidemment non. Mais le plus problématique me paraît être le regard de la société que devront subir ces enfants. »*

Les couples homosexuels qui ont des enfants n'en finissent pas de concevoir de nouvelles formes de familles, parfois très élaborées et fort complexes : enfants nés du premier mariage d'un des partenaires, enfants conçus à l'aide d'une insémination artificielle en Belgique ou aux Pays-Bas, enfants nés d'une mère porteuse, enfants conçus à quatre, par un couple de gays et un couple de lesbiennes...

BESOIN DE COMMUNICATION

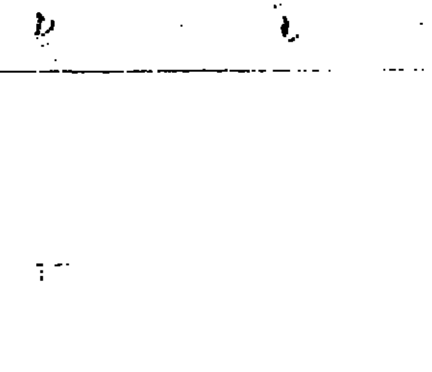
De la diversité de ces situations naît un besoin de communication, au sein des familles mais aussi entre elles, dans le cadre d'associations. Certains couples assument sereinement leur choix, comme Carla et Marie-Laure qui viennent d'avoir leur deuxième bébé par insémination artificielle à l'université libre de Bruxelles, tout comme le premier. Elles ont choisi cette méthode car pour adopter *« il nous aurait fallu mentir, dire que l'une d'entre nous était célibataire ; or c'était un choix de couple »*, explique Carla. Pour d'autres, la situation est plus compliquée. Comme pour Alain, divorcé depuis douze ans, qui souffre *« d'un non-dit total »* avec ses filles de douze et quatorze ans.

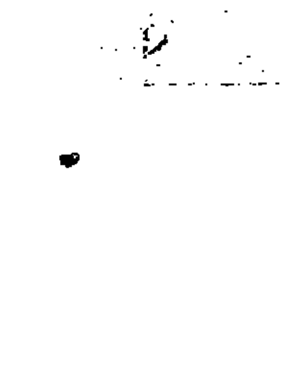
Les psychologues et psychiatres présents se sont accordés pour reconnaître que la famille conjugale hétérosexuelle n'était *« ni une norme et encore moins un modèle »*, comme l'a expliqué le psychiatre Robert Neuburger. Maryvonne Guillen, pédopsychiatre à Montpellier, qui travaille avec des enfants de couples homosexuels, a estimé que dans les cas où le parent biologique était concerné, *« le traumatisme était souvent celui de la révélation de l'homosexualité »*. En revanche, lorsqu'il s'agissait d'un parent adoptif, *« le traumatisme était d'abord lié à l'abandon dans le cadre de l'adoption, comme pour tous les enfants adoptés »*.

Pour sa part, Geneviève Delaisi, psychanalyste, auteur de *La Part de la mère* (Odile Jacob, 1997), s'est montrée beaucoup plus réservée. *« Sans vouloir faire l'apologie de la famille classique »*, elle estime ainsi que les enfants de couples homosexuels sont *« en risque, et uniquement en risque, psychique. Ils auront besoin d'effectuer un certain travail pour se développer harmonieusement »*. Réaffirmant que tous les enfants ont besoin de transparence sur leur histoire, elle s'est montrée très critique sur le recours à une mère porteuse *« non pas par jugement moral mais parce que le système devient alors très complexe »*. En revanche, dans le cas d'une adoption par une personne célibataire, cette psychanalyste surtout connue pour ses travaux sur la recherche des origines des adoptés, estime que l'homosexualité du parent adoptif *« relève de la simple vie privée »*.

Michèle Aulagnon

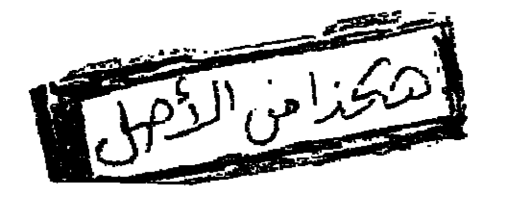








ir l'égalité des droits



L'état de santé des jeunes de 15 à 24 ans alarme le Haut Comité de la santé publique

La mortalité par accidents et par suicides dans cette classe d'âge est l'une des plus fortes de l'Union européenne

La deuxième conférence nationale de santé s'ouvre, lundi 30 juin, à Lille. Elle examinera un rapport du Haut Comité de la santé publique (HCSP) sur la santé des jeunes. Le HCSP dresse un constat alarmant, notant le taux élevé de mortalité par accidents et par suicides dans cette classe d'âge. Il demande que des mesures soient prises *« d'urgence »* et critique la mauvaise coordination entre administrations.

LES TRAVAUX de la deuxième conférence nationale de santé, qui visent à définir les priorités sanitaires du pays, devaient s'ouvrir, lundi 30 juin à Lille, en présence de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé. Comme le veut le rituel, institué avec le « plan Juppé» de maîtrise des dépenses de santé, un rapport du Haut Comité de la santé publique (HCSP) sert chaque année de base aux discussions des experts.

A l'issue de la première conférence du genre organisée en septembre 1996, un groupe de travail présidé par le professeur Albert Hirsch, membre du HCSP, avait été chargé d'approfondir un problème jugé *« essentiel »* : celui de l'état de santé des enfants et des adolescents. Les résultats de l'expertise soumise à la conférence se basent sur une synthèse des données nationales et internationales disponibles. Ils aboutissent à un constat alarmant.

Globalement, le HCSP souligne une *« position défavorable de la santé en France entre 15 et 24 ans* [...] *corroborée par d'autres indicateurs concernant les conduites violentes, la violence subie, les tentatives de suicide, les conduites de consommation de substances licites (alcool, tabac) ou illicites (stupéfiants, psychotropes et tranquillisants hors prescription médicale) »*. Le Haut Comité *« juge très sérieuse cette situation et demande que des mesures soient prises d'urgence »*. La France se situe en effet en tête des pays de l'Union européenne *pour la mortalité due aux accidents* et aux suicides cumulés chez les 15-24 ans, juste devant l'Espagne et loin derrière la Grande-Bretagne. 71 % des décès dans cette classe d'âge – 13 000 jeunes de moins de 25 ans sont décédés en 1993, dont 6 000 avaient entre 15 et 24 ans – sont dus à des morts violentes. Chez les garçons, les accidents sont à l'origine de plus de 70 % des décès, les suicides de 15 % et les maladies de 12 %.

La mortalité accidentelle, première cause de décès chez les moins de 25 ans, diminue de façon conséquente depuis 1980 : 1 538 garçons et 462 filles tués sur les routes en 1995, 1 644 garçons et 443 filles en 1994, 2 292 garçons et 641 filles en 1993. Le nombre de décès accidentels et les taux de suicide chez les 15-24 ans sont cependant *« supérieurs à ceux de tous les pays voisins (Allemagne, Italie, Espagne, Suède, Royaume-Uni) »*. En France, le taux de suicide a en effet été multiplié par trois chez les garçons entre 1970 et 1993, essentiellement parmi les plus de 20 ans. Il est en revanche resté stable chez les jeunes femmes. Depuis quatre ans, la tendance est à la baisse. Les résultats provisoires pour l'année 1995 font état de 802 suicides chez les 15-24 ans, tandis qu'en 1994, 844 jeunes gens avaient volontairement mis fin à leur jour.

« ENJEUX CORPORATISTES »

7 % des élèves de 11 à 19 ans ont par ailleurs fait une tentative de suicide en 1993, comme 15,4 % des jeunes âgés d'environ 21 ans en insertion professionnelle. Il y a eu récidive dans un tiers des cas. *« Leur accueil dans des structures hospitalières est insuffisant »*, qui concerne seulement un jeune suicidant sur cinq, déplore le rapport. 7 % des 11-19 ans scolarisés se disent d'ailleurs déprimés et 75 % des jeunes en insertion se plaignent de dépression ou d'anxiété. Au total, 72 % des jeunes de 10 à 24 ans déclarent au moins une maladie ou un trouble de santé.

Des *« conduites violentes répétées »* ont été repérées chez 19 % des jeunes en milieu scolaire et chez 25 % des jeunes en insertion. La maltraitance n'a pas fait, *« faute d'études et de travaux »*, l'objet d'une analyse spécifique. Mais le HCSP rappelle que 15 % des élèves de 11 à 18 ans déclarent avoir subi des violences physiques, 4 % des violences sexuelles, et que *« les tentatives de suicide sont plus fréquentes chez les jeunes qui ont subi des violences »*.

Constatant *« la dispersion institutionnelle »*, l'analyse du dispositif sanitaire et social égratigne au passage les services de santé en milieu scolaire, dont *« les modes d'organisation sont relativement cloisonnés »*, le HCSP estimant que *« les enjeux corporatistes de médecins, d'infirmières, de travailleurs sociaux ne facilitent pas les initiatives d'équipe, le développement de travail en réseau, la veille sanitaire »*. Le Haut Comité regrette en outre que *« la protection maternelle et infantile* [ne soit] *plus la priorité des conseils généraux »*. Il n'épargne pas non plus les tutelles : *« Le besoin de coordination entre plusieurs ministères concernés se fait particulièrement sentir dans le domaine des accidents et des conduites violentes »*, écrit le HCSP, qui *« proclame d'urgence la mise en œuvre d'une politique globale en faveur de la santé des enfants et des jeunes »*.

Laurence Folléa

La mort subite du nourrisson, « un problème important »

« *Face à la mort*, résume le rapport du Haut Comité de la santé publique (HCSP), *deux âges sont vulnérables : la première année de la vie et la tranche d'âge 18-24 ans.* »

25 % des 4 604 bébés de moins d'un an décédés en 1993 (2 732 garçons et 1 872 filles) ont été victimes du syndrome de la mort subite du nourrisson (MSN), qui *« reste un problème important en France »*. *« L'évolution récente est assez favorable »*, nuance le HCSP, qui souligne la baisse de la mortalité périnatale (8,3 décès pour 1 000 naissances en 1990, 7,4 pour 1 000 en 1994) et la chute récente du nombre de MSN (1 133 en 1993, 830 en 1994).

M. Allègre promet le réemploi de tous les maîtres auxiliaires

SELON Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, tous les maîtres auxiliaires devraient être réemployés à la rentrée. *« Aucun d'entre eux ne restera sans travail »*, a-t-il affirmé lors de l'émission « 7 sur 7 », dont il était l'invité avec Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire. Excluant toute titularisation automatique, M. Allègre a annoncé un plan *« de résorption et d'intégration »* sur plusieurs années qui devra *« respecter les règles* [de recrutement] *de la fonction publique »*.

Revenant sur ses intentions de *« dégraisser le mamouth »*, le ministre a indiqué qu'il s'agissait d'*« assouplir l'administration centrale »* et de la *« gérer de manière déconcentrée »*. Pour son prédécesseur, François Bayrou (UDF-FD), *« l'éducation nationale est probablement le corps le plus décentralisé, le plus déconcentré que compte la France. Ce n'est pas un animal préhistorique. Il faut éviter d'employer des mots qui blessent »*.

DÉPÊCHES

■ **DROGUE : 120 kilos de baschich ont été saisis à Marseille**, vendredi 27 juin, et 15 personnes ont été interpellées dans le cadre d'une enquête sur un trafic international de stupéfiants. Le trafic, qui part du Maroc via l'Espagne, porterait sur l'importation de plusieurs tonnes de haschich en quinze mois.

■ **POLICE : un « conflit larvé » opposerait des commissaires parisiens** à un juge d'instruction, selon le numéro de juin du bulletin interne du Syndicat des commissaires et hauts-fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN, majoritaire). Sans citer de nom, l'article évoque implicitement le juge Marie-Paule Moracchini, qui avait placé en garde à vue plusieurs policiers après la disparition de scellés de l'affaire Elf au siège de la brigade financière de Paris.

■ **VIGIPIRATE : le plan Vigipirate a fait l'objet d'« ajustements » à l'approche des vacances**, a annoncé le ministère de l'intérieur, samedi 28 juin, *« pour tenir compte des déplacements des Français en cette période »*. Le dispositif, réactivé le 3 décembre 1996 après l'attentat contre le RER à Port-Royal, reste cependant en application. *« Il est apparu nécessaire qu'une partie des effectifs soient redéployés au profit des zones géographiques qui connaissent une affluence particulière en cette saison. »*

■ **ÉDUCATION : 33 copies de l'épreuve de français du baccalauréat auraient été dérobées** au domicile d'un correcteur à Dijon (Côte-d'or). Les élèves de première, victimes de cette disparition, pourraient soit repasser l'examen en septembre soit être notés en fonction de leur carnet scolaire et de leurs résultats tout au long de l'année.

■ **DRAME FAMILIAL : un électricien âgé de trente-six ans a tué son épouse et son fils**, samedi 28 juin, de plusieurs coups de couteau à la poitrine dans leur pavillon de Saint-Victurnien (Haute-Vienne) avant de se donner la mort par le feu. Le couple était sur le point de se séparer, et cette situation semble être à l'origine du drame familial.

■ **ACCIDENT : un plongeur âgé de trente-six ans a trouvé la mort**, samedi 28 juin, au cours d'un exercice de plongée dans le lac du Bourget (Savoie). Membre du club de plongée de Chambéry, il a été vraisemblablement pris d'un malaise.

■ **Un adolescent âgé de dix-sept ans s'est tué au volant de la voiture de sa mère**, samedi 28 juin, à Agonay, près d'Annecy (Haute-Savoie). Lors de l'accident, un de ses camarades du même âge a été grièvement blessé. Les deux jeunes gens revenaient d'une soirée. La mère de la victime a affirmé qu'elle avait prêté sa voiture à un ami, majeur, de son fils.

Dix-neuf chirurgiens sont jugés au Mans pour complicité d'escroquerie envers la Sécurité sociale

C'EST un procès mettant en lumière d'étonnantes *pratiques financières et médicales, qui s'est ouvert* lundi 30 juin devant le tribunal correctionnel du Mans (Sarthe). Dix-neuf chirurgiens exerçant dans des cliniques privées de plusieurs départements du Centre, de l'Ouest et de l'Ile-de-France comparaissent, tous prévenus de complicité et de recel d'escroquerie commis au préjudice de la Sécurité sociale.

PROCÈS

La justice leur reproche notamment d'avoir *« sciemment recelé »* plus de 11 millions de francs qu'ils savaient provenir d'une escroquerie commise au préjudice *« de divers organismes sociaux relevant de la Sécurité sociale »*. A leurs côtés figure Patrick Cruchet, ancien PDG de la société mancelle Prolig, *qui commercialisait alors des prothèses* de hanches utilisées et posées par ces chirurgiens, et remboursées par différentes caisses d'assurance-maladie ou de mutualité sociale agricole pour un montant total de près de 230 millions de francs.

Dix caisses primaires d'assurance-maladie et dix-huit caisses de mutualité sociale agricole se sont portées partie civile dans cette affaire, ainsi que le conseil national de l'ordre des médecins représenté devant le tribunal correctionnel du Mans par son président, le professeur Bernard Glorion.

Les faits remontent à la fin des années 80 et au début des années 90, c'est-à-dire à une époque où les responsables sanitaires nationaux n'avaient jugé ni utile ni nécessaire d'encadrer le prix des prothèses osseuses ou ligamentaires choisies et posées par les chirurgiens.

Compte tenu de la fréquence de leur indication, les prothèses osseuses de hanches ont alors généré de curieux circuits et profits économico-chirurgicaux. En pratique, ces prothèses étaient remboursées par les organismes de Sécurité sociale sur simple présentation d'une facture. Leur prix pouvait, au vu de l'instruction diligentée dans le département de la Sarthe, varier dans de très larges proportions (de plus de *6 000 francs à près de 50 000 francs) sans que ni la* pathologie ou l'âge du malade, ni la composition, ni la performance de l'outil prothétique justifient de tels écarts.

FIDÉLISATION DE LA CLIENTÈLE

Alertés par une enquête nationale conduite sur ce thème en 1990 par la mutualité sociale agricole ainsi, *ensuite*, que par différentes études démontrant notamment *« la fidélisation de quelques chirurgiens envers la société Prolig »*, les responsables de la caisse primaire d'assurance-maladie de la Sarthe décidèrent de porter le fer dans la plaie. En décembre 1991, Maurice Dachary, président de cette caisse, informait le procureur de la République du Mans des curieux écarts de prix que ses services avaient pu mettre en évidence. L'enquête, confiée par le parquet du Mans au SRPJ d'Angers, puis l'information ouverte confiée à Philippe Dary, juge d'instruction au Mans, devaient mettre en lumière les mécanismes et la nature des relations unissant de nombreux chirurgiens exerçant dans des cliniques privées à des firmes commercialisant les matériels qu'ils utilisaient.

Il est aujourd'hui reproché à M. Cruchet d'avoir, *via* sa société Prolig, *« fidélisé sa clientèle »* grâce à des remises consenties aux cliniques et à des commissions ou à des redevances versées aux chirurgiens orthopédistes exerçant dans ces établissements. Ces derniers font, pour leur part, valoir que l'argent qu'ils ont pu percevoir résultait des travaux d'innovation qu'ils avaient pu apporter à tel ou tel matériel prothétique.

En 1992, la révélation de cette affaire fit grand bruit et démontra *a posteriori* la vacuité des contrôles des organismes de protection sociale dans un secteur qui, de fait, autorisait toutes les pratiques, toutes les surfacturations. Plusieurs éléments laissent penser que le système bâti par M. Cruchet et la société Prolig n'était pas, à l'échelon national, unique.

Jean-Yves Nau

A Paris, des sans-papiers évacués de la mairie du 18e

UN GROUPE de sans-papiers qui voulaient occuper la mairie du 18e arrondissement de Paris, samedi 28 juin, ont été évacués par les forces de l'ordre. Les Africains participaient à une cérémonie de « parrainage républicain » organisée par l'association Droits devant ! avec le soutien de la mairie d'arrondissement et d'un « Collectif des citoyens » du 18e, lorsque certains d'entre eux, parmi lesquels Ababacar Diop, l'un de leurs porte-parole, ont manifesté l'intention de ne pas quitter la salle des mariages où se tenait la cérémonie.

Les sans-papiers fêtaient, ce samedi, l'anniversaire de l'occupation de l'église Saint-Bernard. Un rassemblement était prévu dans le square proche de l'église mais certains membres du groupe ont décidé une action plus spectaculaire afin d'exiger la régularisation de tous les sans-papiers de Saint-Bernard. Les manifestants craignent en effet que certains d'entre eux ne satisfassent pas aux critères prévus dans la circulaire Chevènement.

Après trois heures de négociation, la municipalité socialiste a fait appel à la police. *« Les forces de l'ordre sont intervenues avec la fermeté requise dans ce genre de situation »*, explique Guillaume Garot, directeur du cabinet du maire de l'arrondissement, Daniel Vaillant. Selon M. Garot, deux sommations au haut-parleur ont été faites mais, au moment de l'évacuation, des chaises ont volé et des coups ont été échangés. La version des faits diffusée par Martine Billard, conseillère municipale de Paris et porte-parole des Verts Paris-Ecologie, est différente. Selon elle, les forces de l'ordre, *« sans sommations, ont violemment chargé les personnes présentes »*. De son côté, Droits devant ! a affirmé que *« deux CRS ont dégainé leurs armes, d'autres se sont acharnés sur des hommes et des femmes au sol »*. Des assertions qui *« surprennent »* M. Garot et sont formellement démenties par la préfecture de police, qui évoque une intervention *« conduite avec maîtrise et sang-froid »* et précise qu'un gendarme mobile a été hospitalisé pour traumatisme crânien.

DISPARITION

■ **BERNARD LATHIÈRE**, ancien administrateur-gérant d'Airbus Industrie, est décédé, vendredi 27 juin, à Paris, à l'âge de soixante-huit ans. Né le 4 mars 1929 à Calcutta (Inde) et ancien élève de l'ENA, Bernard Lathière entre à l'inspection des finances en 1955. Après avoir servi dans plusieurs cabinets ministériels, il est directeur des transports aériens de 1966 à 1974, où il déploie une grande activité, au nom du gouvernement français, pour lancer en coopération les programmes des avions Concorde et Airbus. Entre 1975 et 1985, il est administrateur-gérant du consortium européen Airbus Industrie et, à ce titre, il développe – avec succès – la commercialisation des avions de la famille Airbus auprès des compagnies aériennes internationales. De 1986 à 1992, il est président des Aéroports de Paris (ADP). Depuis 1993, il présidait la fondation Royaumont. Titulaire de plusieurs décorations étrangères, Bernard Lathière était commandeur de l'ordre national du Mérite et commandeur de la Légion d'honneur.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 26 juin est publiée :

● **Sans-papiers** : une circulaire relative au réexamen de la situation de certaines catégories d'étrangers en situation irrégulière (*Le Monde* du 26 juin).

Au *Journal officiel* du vendredi 27 juin sont publiés :

● **SMIC** : un décret portant relèvement du SMIC au 1er juillet (*Le Monde* du 21 juin).

● **Hongkong** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Hongkong sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Paris le 30 novembre 1995.

Au *Journal officiel* du samedi 28 juin sont publiés :

● **Accords** : quatre décrets portant publication d'accords européens établissant des associations entre les Communautés européennes et leurs Etats membres d'une part, et la Roumanie, la Bulgarie, la République tchèque et la Slovaquie d'autre part, faits à Bruxelles les 1er février, 8 mars et 4 octobre 1993.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Tu as 20 ans aujourd'hui.

Heureux anniversaire,

WALY.

Papa, maman, Aurélien et Pierre.

Mariages

Marie-Hélène
POLITRONACCI-STEPHANOPOLI
et
Luc VETOIS

se sont mariés à Alixan (Drôme), le 21 juin 1997.

263, bd Voltaire,
75011 Paris.

Décès

– Agnès Bareille-Niedercorn,
son épouse,
Anna et Théa Bareille,
ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Christian BAREILLE,

survenu le 28 juin 1997, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le mercredi 2 juillet, à 11 heures*, en l'église Saint-Eugène, 4 *bis*, rue Sainte-Cécile, à Paris (9e).

L'incinération aura lieu le même jour, à 14 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

8, rue Cadet,
75009 Paris.

CARNET DU MONDE

21 *bis*, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05

Renseignements :
01-42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : **01-42-17-21-36**

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– Les supérieurs de la Compagnie Saint-Sulpice,
Les diocèses de Tulle et de Saint-Etienne,
Les familles Brunon, Riocreux, Aimable, Lachaux, Miaillier,
Les Pères Jean-Yves Riocreux et Bernard Morrellon,
ses neveux,

font part de l'entrée dans la Vie et dans la Lumière de Dieu de

Mgr Jean-Baptiste BRUNON,
ancien supérieur général de Saint-Sulpice,
évêque émérite de Tulle,

le 27 juin 1997, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La messe d'action de grâces et d'espérance sera célébrée *en son église paroissiale* de Marlhes, le mardi 1er juillet, à 14 h 30, suivie de l'inhumation dans le cimetière du village.

Ni fleurs ni couronnes.

Brodillon,
42660 Marlhes.

– M. Serge Allain,
son mari,
M. Henri Allain et Mlle Laure Allain,
ses enfants,
M. Etienne Rain,
M. et Mme Jean Didier Rain,
M. et Mme Dominique Rain,
M. et Mme Maurice Allain,
ses frères, belles-sœurs et beau-frère,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Chantal RAIN-ALLAIN,
administrateur civil,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu dans sa soixante-deuxième année, le 26 juin 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse, le mercredi 2 juillet, à 9 heures.
Elle sera suivie le même jour de l'inhumation au cimetière de Mazières-de-Touraine (Indre-et-Loire).

7, av. de Ségur,
75007 Paris.

Anniversaires de décès

Pierre ANXO

L'inventeur d'un nouveau concept,
Le Plus que Présent.

– Le 1er juillet 1993,

Audrey RICARD

quittait ce monde, à seize ans.

In memoriam.

– Il y a cinq ans, le 1er juillet 1992,

Jean-Pierre MONTAGNE

nous quittait.

Ses parents, Henri et Henriette Montagne,
Son épouse, Sylvie Hourdin-Montagne,
Son fils, Charles-Henri Montagne,

remercient ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui.

Cérémonies

– Nicole Tchénio, née Silberstein,
Fanny Garrigues, née Silberstein,

sont heureuses d'informer que « **YAD VACHEM** » a décerné le titre de « **Juste parmi les nations** » à

Rose CAHOURS,
Ernest BOULADE
et ses sœurs,
Maria CHABERT
et
Emma GAY,

pour avoir aidé et sauvé à leurs risques et périls leurs parents, réfugiés dans le Tarn pendant l'Occupation,

Judith SILBERSTEIN,
et son mari,
Isidore SILBERSTEIN,
décédé à Paris, le 28 septembre 1980.

La cérémonie de remise des médailles d'honneur aura lieu à Paris, le 1er juillet 1997, dans l'intimité.

Judith Silberstein,
Nicole et Roland Tchénio,
leur fille Tania,
Fanny Silberstein Garrigues,
ses enfants Benjamin et Alexandra,
tiennent ici à remercier et honorer les familles
Boulade et Cahours,
leurs enfants, Cécile Pajot et Yvette Brun, *nées Boulade,*
Fernande et Pierre Cahours,
Leurs parents et amis non cités,

remercient l'ambassade d'Israël, « Yad Vachem » à Jérusalem et l'ensemble de son comité français à Paris :

remercient
Mme Micheline Sarfati,
Mme Nicole Weinberg,
M. Xavier Emmanuelli,
M. Michel Katz,
La mairie de Saint-Lieux-Lafenasse.
Et tous ceux qui leur ont permis de faire aboutir ce dossier.

57, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.
23, boulevard des Belges,
69006 Lyon.
85, boulevard de Port-Royal,
75013 Paris.

Colloques

COLLOQUE NATIONAL
DES CHAMBRES DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

« **Villes : la nouvelle donne économique.** »
Politiques urbaines et développement local.

A Marseille, jeudi 3 juillet 1997,
Centre des congrès, parc Chanot.

Contact ACFCI : Mission ville,
Annick Roques, tél. : 01-40-69-38-85,
Christine Joseph, tél. : 01-40-69-39-85.

Communications diverses

– *L'Association des anciens du lycée* **Carnot de Tunis** organise, le lundi 7 juillet à 20 heures, un dîner-débat avec M. Mongi Bousnina, ambassadeur de Tunisie en France.
ALCT, 18, Champs-Elysées, Paris-8e. Tél. : 01-40-74-35-75 - Fax 01-40-31-85-25.

Soutenances de thèse

– **Serge Graziani** a soutenu, le 25 juin 1997, à l'université Paris-I-Sorbonne, sa thèse de doctorat en science politique :

« Le problème de l'autorité au ministère de la culture et sa résolution par la communication : les opérations 1990-1992 ».

Le jury, sous la présidence de M. le professeur Jean-Claude Colliard et composé de MM. les professeurs Lucien Sfez, directeur de thèse, Rémy Rieffel, Yves Winkin et Olivier Kaeppelin, inspecteur général de la création au ministère de la culture, lui a décerné la mention Très Honorable, avec félicitations du jury.

– **Isabelle Berrebi Hoffmann** soutiendra sa thèse de doctorat en sociologie : **« Pouvoir et contrôle dans les entreprises d'expertise »**, le mardi 1er juillet 1997, à 14 heures, à l'Institut d'études politiques de Paris, salle André-Siegfried, 30, rue Saint-Guillaume, Paris-7e.

Composition du jury : Mme C. Paradeise, professeur des universités, et MM. M. Crozier, directeur de recherche émérite au CNRS, C. Dubar, professeur des universités, O. Favereau, professeur des universités, C. Riveline, professeur à l'Ecole des mines.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

Paris 3e

Part. Rue Commines
2 P., 56 m², calme, poutres
3e ét., asc., cuis. américaine
Rangements, parfait état.
960 000 F. 01-42-78-78-66

Paris 5e

CARDINAL LEMOINE,
Studio 20 m², récent, calme
et ensoleillé. 430 000 F
part. 01-46-34-11-28

Paris 11e

PPTAIRE VD BEAUX APPTS REFAITS A NEUF
– 2 p. 56 m², 767 000 F
– 2 p. 57 m², 799 000 F.
– 2 p. 54 m², 805 000 F.
– 3 p. 65 m², 943 000 F.
53, AV. PARMENTIER
Visites mercredi et jeudi
de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h
SEFIMEG 01-48-06-22-96

Paris 12e

GARE DE LYON 4 p.
Bel imm. 1988 sur jardins
2e ét. ensoleillé 1 590 000 F
A.I.M. : 01-53-01-99-01

Paris 14e

RAYMOND-LOSSERAND
2 p., cuis., bains, parfait
état. Px. : 450 000 F
Tél. : 01-45-40-97-49

Paris 15e

3 P. ABBÉ-GROULT
850 000 F – 01-34-60-39-08

Mo BIR-HAKEIM
2 P. 48 m², imm. PdT,
2e ét., asc., sur jard.
Bon ét., cuis. équipée
890 000 F. 06-09-48-89-83.

ESSONNE (91)

Palaiseau, 200 m RER
Dans imm. calme, bon stand.
3 p., 64 m², dble séj.,
cave et park., r.-de-jard.
plein sud sans vis-à-vis
Prof. lib. ou handicapé
Px : 730 000 F.
Tél. : 01-45-88-48-20 (6 à 10 h).

ÉTRANGER

VENISE (Italie) à
proximité palazzo Grassi
imm. 3e ét. : appts. 73 m²
chacun plus appt. mansardé
50 m². Trvx. intérieurs à
prévoir. 2,6 MF.
Tél. : 01-43-04-34-67

VIAGERS

PARIS-SOULT (12e), 3 P.
(70 m²), park. viager libre 1 tête.
900 000 F + 3 037 F/mois
FRANCE VIAGER.
01-42-89-06-66.

PROPRIÉTÉS

A 20 km nord Tours part.
vend belle propriété compr.
1 maison ppale, 9 pièces
200 m² env. sur 3 niveaux :
Rdc, 1er, 2e, 4 à 5 ch.
tt. cft, 2 chem., 3 caves et
2 dépend., chenil, verger,
prairie, bois, 8 ha, 19 ares,
très arboré 1 500 000 F
02-47-55-03-08 (H. repas)

BOUTIQUES

PRESSING
banlieue sud,
proche Paris, RER
4 ans d'existence
en constante progression
(1996 : + 12 %, 1997 : + 8 %)
Tél. : 01-41-13-88-55

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

6e DAUPHINE. Mixte hab.
ou burx 92 m², r.-de-c., sur
élégante cour pavée, claire,
fleurie. Imm. ravalé.
1 780 000 F. 01-44-07-37-05.

MAISONS

HONFLEUR, vue
exceptionnelle, maison
d'architecte récente,
réception 90 m², 1 580 000
Tél. : 01-30-80-41-94

La Celle-St-Cloud (78)
Maison d'architecte plein
sud 300 m², 9 P. s/jardin
arboré 850 m². Particulier
3,65 MF - 01-39-69-40-52

LOCATIONS

OFFRES VIDES

7e AV. DE SÉGUR
ancien, luxe, chf. coll., 5 p.,
120 m², 2 récept., 3 chbres,
2 s. de bains.
19 200 F ch. comp.
SEFIGESTION 01-44-90-60-23.

4e RUE CHARLES-V
dans hôtel particulier classé
2 p., 60 m². 7 600 F
SEFIGESTION 01-44-90-60-23.

OFFRES MEUBLÉES

Paris 13e.
A louer pour 1 an,
2 pièces meublé, lumineux,
6e étage asc., wc, s.-d'eau,
balcon, p. cuis., cave,
charges et chauff. compris,
4 500 F mois.
Conviend. 2 étudiants.
Libre 4 juil.
Tél. : 01-45-65-12-28.

7e ARDT BABYLONE
2 P. meublées, charme, balc.,
s. de bains. 5 000 F ch.
comp.
Tél. : 01-40-40-73-76.

VANNEAU-DUROC 7e arr.
A LOUER Studio
meublé sur rue et cour,
2e ét, asc..
entrée kitchenette
avec lave-vais., salle-de-b.
avec WC 4 000 F par mois
ch. compr. Tél. :
01-45-39-67-92.

TRANSPORTS L'abandon du projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône pourrait profiter à un autre grand projet sur le même axe : le TGV Rhin-Rhône (*Le Monde* du 17 janvier 1995). ● CE PROJET est inscrit au schéma directeur national des liaisons ferroviaires à grande vitesse depuis mai 1991, et au schéma directeur européen depuis 1990. ● SON TRACÉ est celui d'un « Y » qui aurait vocation de liaison à la fois Nord-Sud et Est-Ouest et pourrait drainer des flux entre les Länder rhénans, le nord de la Suisse, le sud de l'Alsace, d'une part, le grand Sud-Est, l'Espagne, la Bourgogne et la région parisienne, d'autre part. ● SA RÉALISATION pourrait transformer Dijon en un carrefour ferroviaire. ● LE CHANTIER durerait six ans et permettrait, pendant cette durée, la création de 32 000 emplois, dont 19 500 dans le BTP, selon certaines études réalisées.

Le TGV pourrait profiter de l'abandon du canal Rhin-Rhône

Porté par Jean-Pierre Chevènement, maire de Belfort aujourd'hui ministre de l'intérieur, le projet de ligne à grande vitesse entre Mulhouse et Dijon se présente comme une alternative au canal abandonné. Il permettrait de réserver l'actuelle voie de chemin de fer au transport de marchandises

LE RHIN-RHÔNE fluvial est mort, vive le Rhin-Rhône ferroviaire ! L'abandon annoncé du projet de liaison fluviale à grand gabarit du Rhin à la Saône donne des ailes aux partisans d'une ligne de train à grande vitesse entre l'Alsace et la Bourgogne. Au nom d'une compensation implicite ou d'une substitution explicite, ils estiment que l'économie réalisée par l'abandon du canal devrait bénéficier au rail sur le même « couloir de trafic ». Jean-Marie Bockel, maire (PS) de Mulhouse, qui fut pourtant un chaud partisan du grand canal, va jusqu'à proposer le transfert des crédits d'un projet vers l'autre, ce qui n'est guère envisageable pratiquement puisque c'est EDF qui, *via* la Sorelif, devait financer le canal.

Inscrit au schéma directeur national des liaisons ferroviaires à grande vitesse depuis mai 1991 et au schéma directeur européen depuis 1990, le projet du TGV Rhin-Rhône se présente sous la forme d'un « Y » et ferait de Dijon un carrefour ferroviaire. La branche est, correspondant à la première phase, représente 190 kilomètres en ligne nouvelle, entre Mulhouse et Dijon – *via* l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard et Besançon –, qui pourraient être reliées en 1 h 10 min, contre 2 h 50 min aujourd'hui, soit un gain de temps de 1 h 40 min.

Pour prévenir la comparaison avec d'autres options, les tenants de la grande vitesse pure et simple affirment que, pour le même parcours, l'usage d'un TGV pendulaire sur la ligne existante ne permettrait de gagner que onze malheureuses minutes et que l'on pourrait tout juste grappiller quinze à vingt-cinq minutes supplémentaires en procédant préalablement à une amélioration de la voie ferrée.

La force du projet repose sur un phasage qui, à terme, lui donnerait une double vocation de liaisons Nord-Sud et Est-Ouest capables de drainer des flux entre les Länder rhénans, le nord de la Suisse, le sud de l'Alsace, d'une part, le grand Sud-Est, l'Espagne, la Bourgogne et la région parisienne d'autre part.

C'est ce double flux qui assurerait la rentabilité financière de la ligne, évaluée à 6,3 % alors que la rentabilité socio-économique avoisinerait 10 %. Des taux prévisionnels assez honorables et supérieurs en tout cas à ceux des principaux autres projets TGV, étant entendu que, selon le rapport de Philippe Rouvillois (*Le Monde* du 10 octobre 1996), *« aucun des projets actuellement à l'étude n'a* (...) *une rentabilité suffisante pour pouvoir être financé à partir de la seule contribution nette qu'il peut apporter à la SNCF* [et] *ne peut être réalisé sans une contribution importante de fonds publics... »*.

NOMBREUX OUVRAGES D'ART

La deuxième phase du projet est constituée de la branche ouest, prolongeant la première phase, en ligne nouvelle, jusqu'à la ligne TGV Sud-Est, vers Paris, et de la branche sud, en ligne nouvelle vers Lyon. Outre qu'elle permettrait à terme de soulager la ligne pionnière Paris-Lyon, qui, avec l'ouverture de la section Valence-Marseille du TGV-Méditerranée, pourrait être menacée de saturation, cette branche sud pourrait avoir le mérite d'irriguer le Jura. C'est pourquoi le conseil régional de Franche-Comté demande avec insistance son inscription au schéma directeur des TGV.

Les études d'avant-projet sommaire de la première phase Mulhouse-Dijon (succédant aux études préliminaires), qui ont été lancées en décembre 1995, seront achevées en août 1997 et transmises au ministère des transports. Mais, déjà, la toute dernière évaluation de la mission TGV fait apparaître un coût prévisionnel de 11,9 milliards de francs hors taxes (pour les seules infrastructures, gares comprises, de Strasbourg à Dole), soit 55 millions de francs le kilomètre. On sait par ailleurs que le nombre moyen d'ouvrages d'art à construire serait de 1,3 au kilomètre (pour le TGV-Nord, cette moyenne n'était que de 0,8).

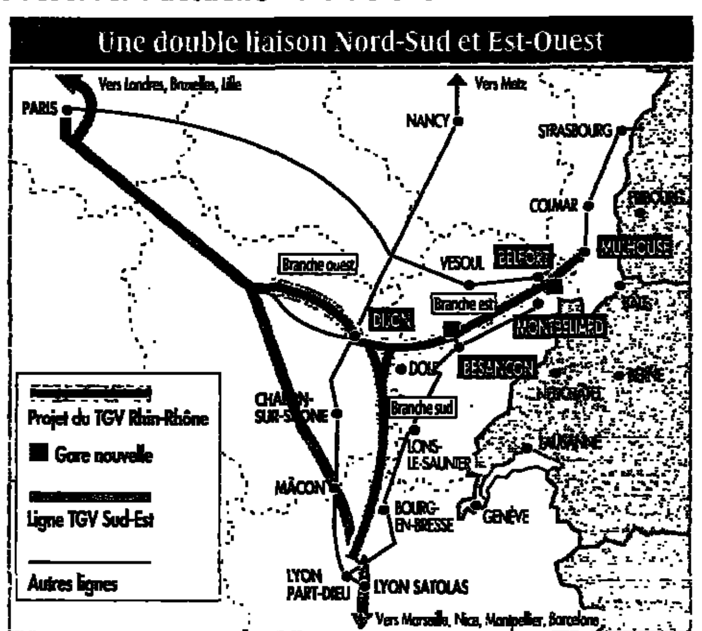
Selon les mêmes estimations, le Rhin-Rhône serait utilisé par 12 millions de voyageurs par an en 2005 et l'on pourrait espérer un accroissement de 40 % du trafic ferroviaire sur l'ensemble des relations : 60 % sur l'axe Nord-Sud, 20 % sur l'axe Est-Ouest (le TGV-Est, qui coûterait 19 milliards de francs, ne pourrait espérer transporter « que » 9 millions de voyageurs par an). Enfin, les projections du bureau d'études Géode prévoient la création de 32 000 emplois – dont 19 500 dans le BTP – pendant les six années que durerait le chantier.

CIRCONSPECTION

Une certaine exagération dans la présentation du projet a jusqu'ici quelque peu desservi la cause d'un dossier au demeurant assez solide. Comme ce fut le cas pour le canal, on n'a pas pu s'empêcher de présenter le TGV Rhin-Rhône comme le maillon clé du futur réseau européen de la grande vitesse ou l'outil miracle du développement. Après les révélations accablantes faites *a posteriori* sur le montage du projet TGV-Nord, on ne peut s'empêcher de faire preuve d'une certaine circonspection vis-à-vis des nombreux schémas de prospective sur *« l'impact socio-économique du TGV Rhin-Rhône »*.

L'un des arguments les plus forts en faveur du TGV Rhin-Rhône est, paradoxalement, une incidente au projet lui-même. En libérant la ligne de chemin de fer actuelle, qui serpente joliment le long du Doubs, la construction de la ligne à grande vitesse permettrait de dédier exclusivement l'ancienne voie au trafic local et surtout au fret. Pour la première expérience française de ferroutage en grande longueur ou pour du transport combiné cadencé. Terrible évidence des chiffres : l'acheminement d'un train entier entre Mulhouse et Dijon nécessiterait moins de temps que le seul franchissement des écluses sur l'ex-canal à grand gabarit...

Robert Belleret



Une « fenêtre » favorable, selon le président de la SNCF

Interrogé sur le devenir du réseau ferré national et singulièrement sur les deux projets de TGV intéressant l'est de l'Hexagone, Louis Gallois, président de la SNCF, qui rendait visite aux cheminots de Strasbourg vendredi 20 juin, a affirmé : *« L'abandon du canal à grand gabarit ouvre une fenêtre pour la réalisation du TGV Rhin-Rhône si on se place d'un point de vue d'aménagement du territoire. »* A propos du TGV-Est, M. Gallois a souligné qu'une révision du tracé – évoquée par Dominique Voynet – signifierait qu'il *« faut recommencer la procédure de déclaration d'utilité publique »*.

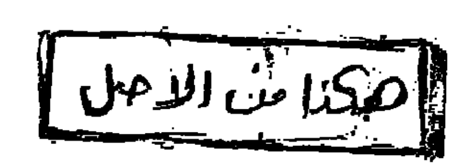
DÉPÊCHES

■ **BRETAGNE : le second tour de l'élection municipale partielle de Saint-Thois (Finistère)**, dimanche 29 juin, s'est soldé par une victoire des opposants à un projet de construction d'une importante usine de retraitement de fiente de volaille (*Le Monde* du 10 juin). Les opposants disposeront de 9 voix sur 15. Ils avaient annoncé qu'en cas de victoire ils souhaitaient engager, au nom de la commune, des recours devant le tribunal administratif contre les autorisations accordées à l'usine.

■ **ÎLE-DE-FRANCE : la municipalité d'Issy-les-Moulineaux** (Hauts-de-Seine) a indiqué, vendredi 27 juin, qu'elle a l'intention de faire appel d'une décision du tribunal administratif de Paris annulant une délibération créant une ZAC « Perspectives-Seine », visant à favoriser le développement de la ville vers la Seine. Cette annulation, rendue publique jeudi, a été obtenue par l'association écologiste Val-de-Seine Vert. C'est la première fois que le maire, André Santini (UDF), voit une procédure de ZAC contestée et annulée par un tribunal.

■ **PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : le conseil régional** a voté, jeudi 26 juin, contre le projet d'implantation d'un laboratoire souterrain d'enfouissement de déchets nucléaires à longue durée de vie à Chusclan (Gard). Il s'agit de l'un des trois sites sélectionnés par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs. Le conseil général du Gard avait rendu un avis favorable, le conseil régional du Languedoc-Roussillon s'y est opposé. Le Syndicat général des vignerons des Côtes-du-Rhône, qui craint pour son image de marque (*Le Monde* du 18 février), s'est félicité de ce vote. Par ailleurs, le conseil régional a souligné *« l'incompatibilité entre la création du parc naturel régional du Verdon et le projet de construction d'une ligne très haute tension »* dans cette zone (*Le Monde* du 29 avril).

■ **RHÔNE-ALPES : le tribunal de grande instance de Chambéry** a décidé, jeudi 26 juin, de rendre son jugement le 8 juillet dans l'affaire qui oppose la Ligue savoisienne à André Palluel-Guillard, professeur à l'université de Savoie, poursuivi pour diffamation (*Le Monde* du 26 juin).



HORIZONS

ENQUÊTE

La révolution culturelle qui a façonné Hongkong

LA variété des couleurs des Rolls Royce qui sillonnent la ville, transportant des magnats à la fortune née d'une fructueuse relation d'affaires avec le continent, tendrait à faire oublier l'autre facette de Hongkong : son passé de guerre froide. Ici se livra un combat qui, pour avoir fait moins de morts qu'ailleurs et avoir *pris d'autres formes, n'en fut pas* moins celui livré, à l'ombre du colonialisme, contre l'idéologie communiste. Hongkong, aujourd'hui, avec sa façade éblouissante de verre et d'acier, avec l'arrogante beauté de son littoral hérissé de gratte-ciel, la frénésie de son consumérisme outrancier, l'obsession des plus riches à afficher leurs avoirs, c'est avant tout la résultante de cette guerre, qui s'est conclue par la défaite du communisme.

Beaucoup de choses ont déjà été écrites sur cette cité sans équivalent au monde, qui vit, le 1er juillet, l'un des événements les plus programmés du XXe siècle : treize ans de préparatifs entre la signature de la déclaration conjointe sino-britannique de 1984 et la rétrocession effective à la Chine d'une parcelle minuscule de territoire qui lui avait été « empruntée » – alors qu'elle était sans la moindre importance stratégique – à un autre âge politique.

La rétrocession de Macao la Portugaise, en attendant peut-être celle de Gibraltar à l'Espagne, fera couler moins d'encre. C'est à Hongkong la première et la dernière fois que le « colonisateur » restitue une proie substantielle à son propriétaire en vertu de la seule loi de la terre ancestrale. L'édifice social et économique qui s'y est bâti ne doit, en effet, pas grand-chose à la Chine. Comme l'a fait ironiquement remarquer le dernier gouverneur britannique, Chris Patten, c'est aussi la première fois qu'une « décolonisation » aboutit à *« moins, et non pas à plus, de démocratie »* pour les intéressés.

Pour sentir la dimension particulière de l'événement, il faut s'arracher aux clichés qui viennent à l'esprit à l'évocation du nom de Hongkong : la plus hallucinante approche finale d'aéroport, avec les incessantes arrivées d'avions qui frisent les toits des immeubles d'habitation dans un vacarme de fin du monde, tandis que, juste en contre-bas, l'oiselier propose, sur le trottoir, ses cages et leur occupant qui sifflote tranquillement ; la plus forte densité de population du monde dans les quartiers populaires de Mongkok ou Yaumatei, où surpopulation et pauvreté amènent certains hommes à vivre dans des cages ; Le caractère cosmopolite le plus affirmé des grandes cités d'Extrême-Orient ; *une population maniaque* du téléphone cellulaire qui vit au rythme des horaires d'ouverture des Bourses de New York, Francfort, Londres et Tokyo, alors que, dans les campagnes proches de la frontière chinoise, les femmes vont chercher l'eau au puits avec la palanche, accessoire intemporel de l'Asie des rizières.

Un endroit unique où cohabitent des hommes capables de dépenser une fortune pour une plaisante soirée autour d'une bouteille de cognac hors d'âge, et d'autres qui triment en poussant leur cariole de marchandises de pacotille au milieu des embouteillages pour un bref moment de vente à la criée, avant de s'enfuir à l'arrivée d'une patrouille de policiers à la poursuite des réfractaires de la patente. Une *cité aussi fonctionnelle qu'une mé*canique ultra-moderne, où les services publics et privés donnent l'*impression de marcher trop* bien pour que cela soit vrai, où seuls les typhons parviennent à paralyser l'activité de la fourmilière.

Seuls les typhons ? C'était il y a trente ans. Une génération. Hongkong vivait dans le provisoire depuis déjà près de vingt ans, depuis que Mao et Zhou Enlai, après avoir envisagé de mettre la main sur ce territoire comme sur tout le reste du continent, s'étaient finalement convaincus que l'affaire pouvait attendre. En décembre 1966, l'hystérie de la révolution culturelle gagne la voisine Macao. Les autorités coloniales portugaises se laissent dépasser par une horde de gardes rouges maoïstes qui leur imposent des humiliations destinées à effacer la tare *« impérialiste »*.

Londres décide que l'affaire ne se répètera pas à Hongkong, où les provocateurs commencent à s'activer auprès de la *« classe ouvrière »* pour tenter de la dresser contre l'occupant. Sont-ils aux ordres de la Chine – et de qui, alors, dans ce chaos dans lequel a été plongé le pays ? Ou sont-ils des idéalistes locaux isolés ?

En mai 1967, des incidents graves éclatent dans les rues, qui vont durer plusieurs mois. La police doit réprimer. Une fusillade, partie du côté chinois de la frontière, tue cinq policiers et en blesse onze autres. L'armée est appelée à la rescousse pour tenter de maintenir l'ordre. Les activistes pro-continentaux basculent vers le terrorisme. Il y aura *plus de mille alertes* à la bombe justifiées cette année-là. Des journalistes et écrivains seront assassinés pour avoir dénoncé la folie continentale. Le caractère brutal de la politique chinoise, celle des guerres civiles, est en passe de s'imposer à Hongkong. Des opportunistes font les fiers-à-bras devant la résidence du gouverneur britannique, animateurs autoproclamés d'un mouvement de *« libération »* de Hongkong. Ils s'affichent, persuadés que Pékin ne va pas tarder à envoyer la troupe expulser *« les porcs blancs »*. Erreur.

Des activistes maoïstes avaient tenté de déstabiliser la colonie britannique en 1967. Cette crise résolue, l'évolution politique du régime de Pékin et les réformes entreprises par les représentants de Londres ont permis l'essor décisif de Hongkong

CERTES, on n'est pas passé très loin d'une guerre. La crise diplomatique s'est développée jusqu'à la mise à sac, par des gardes rouges, des bureaux du chargé d'affaires britannique à Pékin et à des sévices contre des résidents du Royaume-Uni, en représailles contre la mise en détention, à Hongkong, de ressortissants locaux inféodés à Pékin et coupables de violations de l'ordre public.

Le gouvernement chinois a vite repris le contrôle des événements. Après avoir excité les activistes de Hongkong (et ceux de Pékin), il les désavoue et les met hors d'état de nuire. De manière plus radicale encore que ce policier britannique qui *s'est vanté d'avoir fait manger* à un garde rouge son *« petit livre rouge »* des citations de Mao, couverture en plastique comprise...

Dès lors, Hongkong a gagné. Si, trente ans plus tard, elle va bénéficier au sein de la Chine d'un statut particulier – qui ne sera pas celui d'une parcelle réellement autonome du pays, mais sera bien plus libéral que celui des autres cités chinoises –, c'est à cet épisode qu'elle le doit. Donc aux *« porcs blancs »*, à leurs *« chiens verts »* (soldats) et aux *« chiens courants jaunes »*, les bourgeois chinois qui *n'ont pas fui*. Ces derniers ont même acheté à tour de bras des propriétés foncières et immobilières, *profitant de la chute vertigi*neuse des prix causée par l'instabilité, et parié sur l'avenir. Ce sont eux les détenteurs de la fortune hongkongaise d'aujourd'hui. Et ils n'aiment pas trop qu'on leur rappelle ce point d'histoire.

Cette « guerre froide de Chine du Sud » a influencé l'environnement de ce territoire pendant presque dix ans. Hongkong est alors un mini-« Berlin-Ouest », un havre de liberté, un endroit où on arrive à pied du continent, valises à la main, qu'on soit ministre, ambassadeur ou homme d'affaires. Le pont de *Lowu, à Shenzhen, au-dessus de la* rivière, est l'unique point de passage obligé, faute de service aérien ou ferroviaire direct. On y fouille les bagages (surtout pour les Chinois) sous les regards poliment suspicieux des gardes-frontières continentaux. Succède la correction toute britannique, aimablement raide, de leurs homologues hongkongais, Chinois à la formation exemplaire. *« Sir »*, *« Madam »*, entend-on avec surprise en débarquant du continent, où l'étranger est encore *« précieux hôte »*, mais où le regard officiel sur *lui est en fait bien plus méfiant* que ce que suggèrent les mots.

On peut aussi arriver à Hong*kong de manière plus « sportive »* : à la nage, quand on est un Chinois cherchant à fuir une vie trop dure sur le continent. Les équipes de natation de Chine du Sud ont ainsi perdu certaines de leurs vedettes, surtout des filles, surnommées *« les nageuses »*, qui, comme d'autres candidats à l'émigration, ont bravé nuitamment les patrouilles policières continentales et leurs chiens dressés pour la chasse au mal-pensant. *Puis c'est le long* trajet dans l'eau infestée de requins pour toucher terre sur une plage des *Nouveaux Terri*toires – cette partie de Hongkong encore sous-développée à l'époque. La loi britannique interdit alors à la police de renvoyer les clandestins. Certains de ceux-ci s'intégreront bien à la vie de la colonie, d'autres moins bien. Puis la loi sera changée. Hongkong se protège.

Ces années allant de la révolution culturelle jusqu'après la mort de Mao, en 1976, sont probablement les plus passionnantes de l'histoire de Hongkong. La mort du Grand Timonier provoque une joie indicible dans les rues de la colonie. Quand la Banque de Chine parvient à remettre un peu d'ordre dans la politique pékinoise, Hongkong devient le point de passage commercial majeur entre la Chine et l'Occident, puis se découvre une vocation plus ambitieuse : elle va devenir un réservoir d'énergie *économique pour le pays. Le jour* de l'arrestation des maoïstes de la « bande des quatre » à Pékin – le putsch d'octobre 1976 que récupèrera à son profit Deng Xiaoping –, les Hongkongais ont consommé avec gloutonnerie des crabes de Shanghai (c'était la saison où les femelles ont le plus de corail) attachés par quatre. Les Chinois, surtout au sud, savent mieux que tout autre peuple s'exprimer philosophiquement à travers la gastronomie...

Le gouvernement colonial comprend que, si les manifestations d'hostilité de 1967 étaient un dérapage manipulé par des factions continentales, il avait également intérêt à réviser ses méthodes, encore archaïques. A nettoyer son administration, où la corruption est alors très présente. A encourager les relais d'entraide sociale, pour arracher la population aux sociétés secrètes et institutionnaliser la solidarité. A construire des logements sociaux et des habitations permettant à la petite classe moyenne d'accéder à la propriété – ce ne sera jamais l'idéal pavillonnaire de la mère-patrie britannique, mais, faute de place, des tours innombrables qui se vendent, dans les années 70-80, comme petits pains en dépit de l'exiguïté des appartements qu'elles abritent.

Londres et ses représentants ne *pensent pas encore à introduire* à Hongkong une représentativité politique, mais une amorce de société civile cohérente est réellement mise en place. Le reste suivra : c'est l'ascension phénoménale de ce morceau de terre autrefois inutile qui se hisse parmi les grands acteurs économiques du monde.

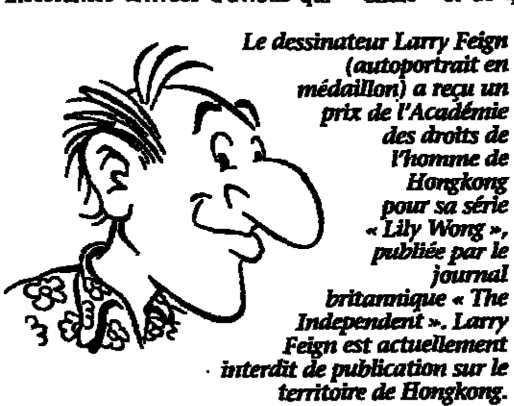
UNE ascension dans laquelle la Chine n'est activement partie prenante que depuis une douzaine d'années. Elle l'avait été auparavant par omission, en s'abstenant de jamais fermer, même dans les moments de tension, les voies d'approvisionnement en denrées élémentaires, telles que l'eau douce et les fameux trains de porcs débarquant sur pied pour être dévorés sur place. La Chine, ensuite, s'est elle-même impliquée dans le mouvement économique de la planète en jetant une bonne partie de sa défroque communiste, et Hongkong lui a servi de tremplin initiatique.

Hongkong a, alors, la réputation d'être dépolitisée, entièrement tournée vers le profit individuel. Cinq ans après l'accord de rétrocession, conclu en 1984, la répression du mouvement prodémocratique de Tiananmen, en 1989 à Pékin, vient changer cette perception volontiers propagée par les milieux d'affaires. Un million de Hongkongais – un sixième de la population – défilent dans les rues pour protester. Ils ont compris de quoi était capable le gouvernement de Pékin quand il se sentait menacé.

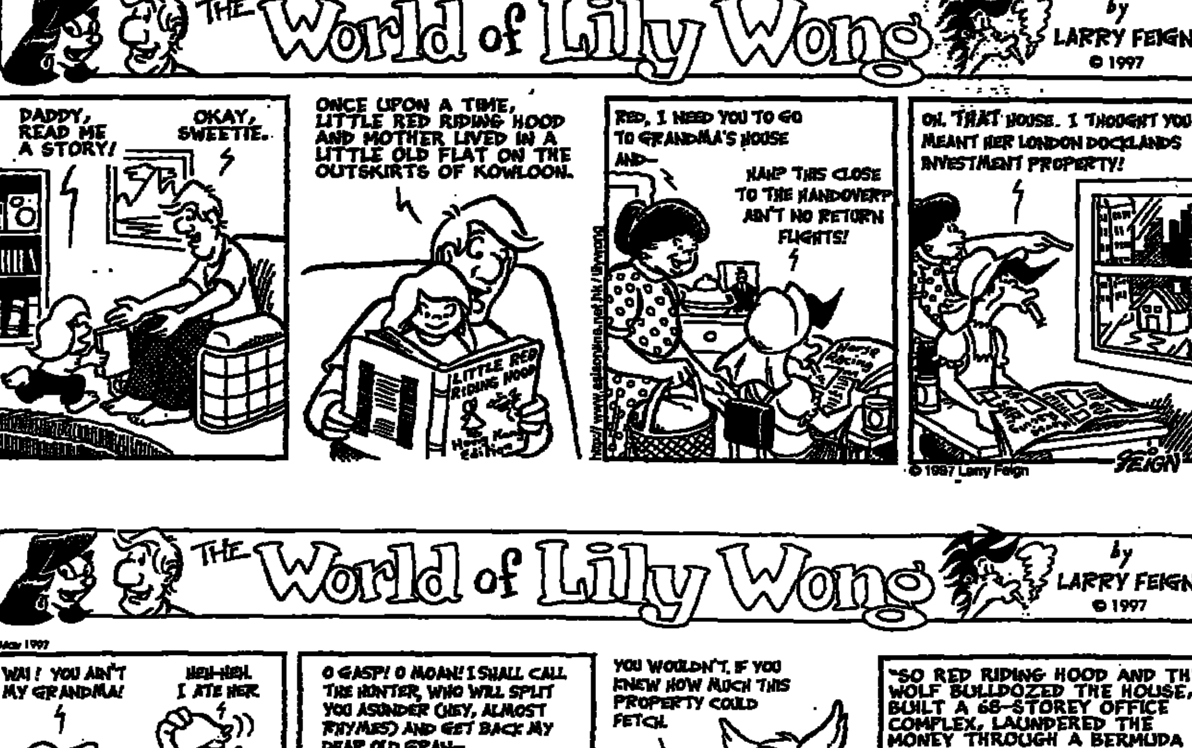
Le militantisme pro-démocra*tique retombera au fil des ans, mais* pas autant que l'auraient espéré Pékin et ceux qui ne veulent voir dans la population hongkongaise qu'un avatar de l'idéal confucéen d'obéissance aveugle à l'autorité. L'évacuation *via* Hongkong des dissidents fuyant la répression de 1989 sur le continent ajoute à l'atmosphère sulfureuse dont on a toujours paré cette curieuse ville pas très cohérente sur les plans urbain, social ou intellectuel, mais extraordinairement vivante.

Déjà, au début du siècle, Hongkong, à l'époque la plus occidentale des villes d'Asie, avait joué un rôle de trouble-fête dans le jeu chinois : elle avait accueilli Sun Yat-sen, père de la République, qui succéda à l'empire dissous en 1911, venu à la recherche de soutiens étrangers pour reprendre le contrôle du pays qui lui avait échappé et s'entre-déchirait. C'est le retour de ce fantôme qu'aujourd'hui Pékin redoute.

Francis Deron



Le dessinateur Larry Feign (autoportrait en médaillon) a reçu un prix de l'Académie des droits de l'homme de Hongkong pour sa série « Lily Wong », publiée par le journal britannique « The Independent ». Larry Feign est actuellement interdit de publication sur le territoire de Hongkong.





Légendes :
1. – Papa, lis-moi une histoire.
– D'accord, Sweetie.
– Il était une fois un petit chaperon rouge et sa maman qui habitaient dans un petit appartement vieillot du faubourg de Kowloon.
– Rouge, je voudrais que tu ailles à la maison de mère-grand et...
– Hein ? Si près de la rétrocession ? Y'aura même pas de vol de retour !
– Ah, cette maison-là ! Je croyais que tu parlais de son investissement immobilier sur les docks de Londres.

2. – Hé ! Tu n'es pas ma mère-grand !
– Hé hé, je l'ai mangée.
– O rage, ô désespoir ! Je vais appeler le chasseur, qui te tranchera en deux et me rendra ma bonne vieille mère-grand.
– Tu ne le ferais pas si tu savais combien cette maison peut rapporter.
... « Et le petit chaperon rouge et le loup rasèrent la maison, construisirent un immeuble de bureau de 68 étages, blanchirent l'argent via une société écran des Bermudes et vécurent exonérés d'impôts pour toujours sur la Costa del Sol. »
– Lily ! Qui lui a donné ce livre ?
– Lis-le encore une fois !

DEMAIN
Les triades au secours de Pékin



Emmanuel Le Roy Ladurie, membre de l'Institut

« Il n'y a de gauche et de droite en France que depuis le protestantisme »

Ce grand historien, spécialiste du Midi, propose une interprétation décapante de l'histoire des protestants français

« On célébrera l'an prochain le *quatre centième anniversaire de* la proclamation de l'édit de Nantes. Vous faites partie de la commission officielle d'organisation de cette commémoration. Quelle est la situation des protestants français à la veille de l'édit de Nantes ?

– Ils étaient peut-être deux millions en 1560. La Saint-Barthélemy, en 1572, leur a porté un grand coup, même si le massacre lui-même n'a fait que quelques milliers de victimes. En 1598, lors de la proclamation de l'édit de Nantes, *ils* ne sont plus qu'un *million, sur* les vingt millions de personnes qui vivent alors dans les limites de l'Hexagone. Ils forment géographiquement une sorte de croissant de lune. Si l'on veut dessiner une carte du protestantisme français en 1598, cela démarre du côté de Genève (qui n'est pas en France, bien sûr), il y en a un peu en Dauphiné, dans la Drôme, très peu en Provence *(sauf les Vaudois du Lubéron)*. Puis les Cévennes, Nîmes, Montpellier, cela s'arrête vers Béziers ; il y en a un petit peu dans le sud de l'Aveyron, mais pas beaucoup, le Massif Central, la vallée de la Garonne, Montauban surtout. Toulouse a basculé du côté de la Ligue, c'est-à-dire du côté catholique dès 1560. A Bordeaux, il y a des protestants qui cohabitent avec des catholiques modérés. Et puis on remonte : il y a La Rochelle et, sur le val de Loire, il y a Saumur, et l'on en retrouve enfin du côté des Ardennes. On peut dire que la France, la « vraie France », c'est-à-dire la France de langue *d'oïl, a alors rebasculé vers le* catholicisme et la Ligue. C'est le cas à Paris, pour une raison bien simple, c'est-à-dire que le Parlement de Paris, la Sorbonne et l'armée royale ont fait leur travail...


DESSIN JEAN-PIERRE GAÛZÈRE

– Qu'en est-il de Calvin, le fondateur du protestantisme français ?

– Le coup de génie de Calvin, c'est qu'il a inventé la gauche et le monde moderne. Je m'explique. Au niveau français, il n'y a une gauche et une droite que depuis Calvin. Il n'y en avait pas avant. A moins de dire que, pendant la guerre de Cent Ans, les Anglais incarnaient le parlementarisme et *Jeanne d'Arc l'absolutisme, ce qui* nous mènerait un peu loin. Il n'y a de gauche et de droite en France que depuis le protestantisme. Celui-ci représente indiscutablement une contestation de l'ordre catholique établi.

– Vous pensez donc que les protestants sont alors un défi pour la monarchie ?

– Ils sont les seuls à constituer une véritable menace, même *si le* roi, Henri IV, est un protestant converti... Voyez-vous, le protestantisme n'est pas bien adapté aux pays latins. C'est ce que révèle l'étude du fameux *limes*, la frontière de l'ancien Empire romain. Il *suffit de voir les nations protestantes* : ce sont l'Allemagne, la Hollande, bref les terres qui sont restées en dehors de la romanisation *en profondeur. Nietzsche dit* que, dans les pays germaniques, le christianisme est une idéologie importée, qui n'a pas vraiment fusionné avec le folklore local. Au contraire, dans les pays latins, le catholicisme s'est tellement mêlé *aux traditions locales, au paganisme*, qu'il a formé un mélange indéracinable.

» En Espagne, en Italie, il n'y a pratiquement pas de protestants. En France, ils ont été marginalisés assez vite. Le calvinisme est à mon avis une idéologie de petit pays, c'est-à-dire Genève, les Cévennes, la Hollande, l'Ecosse et le Massachusetts. Pourquoi le Massachusetts ? A cause du génie de Calvin, qui a eu l'idée des Eglises réformées, décentralisées. Le catholicisme, comme le communisme, est un système monarchique et centralisé. Il y a eu un système mondial communiste. Il y a toujours un *système mondial catholique, qui* est centré sur le pape, et d'ailleurs la perte des Etats de l'Eglise, au XIXe siècle, contrairement à ce qu'on dit toujours, lui a porté un rude coup. Il y a enfin un système mondial protestant, qui est américain maintenant, et qui est basé sur cette idée géniale, suisse, calviniste, de décentralisation. On peut donc dire que cela, c'est le génie *de Calvin, qui a inventé le monde* moderne.

– Comment voyez-vous Calvin ?

– C'est un Picard, il est né à Noyon. Mais son esprit est devenu helvétique. Qu'est-ce ce qui s'est passé en Suisse ? En Allemagne, la réforme protestante, celle de Luther, était une réforme des princes ; en Suisse, c'est une réforme des villes, Bâle, Zurich (avec *Zwingli*) et Genève, qui n'est pas allemande, mais française ou romande avec Calvin. C'est donc un système décentralisé. Il y a en outre ce qu'on pourrait appeler le « radicalisme français » de Calvin. Luther conserve les évêques et une *espèce de messe. Calvin, lui, fait* une véritable table rase. Henri VIII maintient un système, l'Eglise d'Angleterre, dont il se fait le chef. Calvin, lui, va très, très loin. La messe est supprimée, les évêques aussi. Il y a même une espèce de démocratie communale. Tout cela est extraordinairement destructeur. Cette tradition radicale de la pensée française se continue après Calvin avec la philosophie antichrétienne du XVIIIe siècle, puis évidemment avec la Révolution. Pour résumer, le calvinisme est une *idéologie qui ne peut pas* s'adapter facilement en pays latin, mais qui va donner le ton à ce radicalisme de la pensée française qui dure encore.

– Pouvez-vous préciser cette idée de l'origine du radicalisme français ?

– Dans la mesure où François Ier n'a pas voulu basculer dans le protestantisme, à la différence des *princes saxons ou de Henri VIII*, l'« hérésie » s'est retrouvée chez nous en position marginale, extrémiste, par rapport aux institutions, et donc elle s'est exprimée sous une forme quasiment révolutionnaire sur le plan idéologique. En ce sens, Calvin est vraiment un commencement absolu.

– En avril 1598, le roi Henri IV proclame donc à Nantes l'édit *« solennel et public »* qui est censé rétablir la paix religieuse en France...

– Dans les régions du royaume contrôlées par Henri IV, la liberté du culte existait, plus ou moins garantie par divers édits, en particulier l'édit de Poitiers de 1577, et de nombreux autres édits, mal appliqués, de pacification. On retrouve dans chacun d'eux des articles comparables à ceux de l'édit de Nantes, mais la grande force de ce dernier, c'est évidemment le fait qu'il marche...

– Comment cela se passe-t-il ?

– Henri IV est roi depuis 1589. Il a déjà donné divers édits concernant *la question religieuse qui ac*cordaient au fond aux protestants de larges libertés ; ils étaient appliqués tant bien que mal dans les territoires contrôlés par le roi. En revanche, dans ceux qui étaient sous la domination de la Ligue et du parti catholique ultra, ce n'était pas le cas. Par ailleurs, la Saint-Barthélemy a créé un sentiment d'horreur chez les protestants, mais aussi chez les catholiques modérés.

– Que dit l'édit de Nantes ?

– Il accorde aux protestants l'accès *à tous les offices, à toutes les* fonctions, et la liberté de conscience intérieure. Mais il ne donne la liberté du culte que dans un certain nombre de villes. A Paris, par exemple, une cité alors dominée par la Ligue, le culte protestant est interdit par souci de l'ordre public. C'est donc un système en peau de léopard, assez contraire au centralisme français à venir...

– Est-ce que les Français ont alors le sentiment que cette paix religieuse est durable, voire définitive ?

– Il y a des fanatiques, chez les protestants aussi. Il y en a chez les catholiques, mais il y a tout un monde centriste que Henri IV, finalement, représente assez bien. Ce n'est pas un cynique, c'est un chrétien, par *ailleurs fornicateur*, à la limite du grotesque. Il y a chez lui un approfondissement du christianisme.

– Grâce à Pierre Coton ?

– Il a pris un confesseur jésuite, le Père Coton, peut-être parce qu'il pensait que, sinon, il pourrait se faire assassiner... Mais il y a des choses qu'il n'admet pas, le purgatoire par exemple, dont il dit que c'est *« le pain des moines »*. Dans l'ensemble, il est, je crois, assez sincèrement catholique.

– Il y a eu le schisme entre les catholiques et les orthodoxes. Du point de vue catholique, le protestantisme est-il un schisme ou une hérésie ?

– Une « hérésie », bien sûr, je veux dire non pas en soi, mais par rapport au catholicisme, et cependant... il ne faut pas parler ainsi. Lorsque j'étais jeune professeur au lycée de Montpellier, j'ai un jour parlé, bien à tort, et sans penser à mal, de *« l'hérésie protestante »* et j'ai été convoqué par le proviseur qui, avec raison, m'a « lavé la tête ». Marc Bloch avait eu à peu près la même aventure à Montpellier, vers 1910, et on lui avait aussi fait remarquer que les souvenirs *des guerres de religion étaient suf*fisamment vivaces dans la région pour éviter qu'on emploie des mots aussi dangereux.

– Lionel Jospin est protestant. Est-ce qu'il est l'héritier d'une tradition ?

– La France a eu des premiers ministres protestants. Coligny et Sully, en effet, étaient pratiquement des premiers ministres. Necker, *bien sûr, sous Louis XVI. Puis*, sous Louis-Philippe, Guizot, un protestant modéré. Sous la IIIe République, on trouve Waddington, un protestant d'origine anglaise, ministre des affaires étrangères en 1877 puis président du conseil en 1879. Puis évidemment Maurice Couve de Murville, Michel Rocard, et enfin Lionel Jospin. On assiste actuellement à une sorte de re*montée du protestantisme de* gauche, modéré, tolérant, avec des figures comme celle de Catherine Trautmann.

– La tolérance en prend un coup, en 1685, avec la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV ?

– Louis XIV est exceptionnel, comme Hitler est exceptionnel, mais je ne les compare pas. *Louis XIV a été éduqué par un* confesseur jésuite, le Père Paulin. Louis XIV est d'autre part un roi qui bâtit l'Etat. On peut donc dire que, dans le mouvement qui aboutit à la révocation de l'édit de Nantes, il y a à la fois du fonction*nalisme (social) et de l'intention*nalisme (individuellement louis-quatorzien). On est confronté à une logique d'écrasement du protestantisme, cette logique qui fut une très grave erreur, et même un crime, comme mainte persécution.

» Je crois que la révocation est un échec, que l'édit de Nantes se prolonge, à sa manière, jusqu'à aujourd'hui. La période la plus brutale de la révocation, celle qui fait partir deux cent mille personnes du royaume, c'est sous Louis XIV, depuis 1685 jusqu'à la mort du roi en 1715. Après la mort de Louis XIV, la répression s'atténue. Les envois aux galères, qui *étaient de l'ordre de la centaine* annuelle sous Louis XIV, tombent à quelques unités. Les enlèvements d'enfants protestants diminuent très nettement. On continue, hélas ! à pendre quelques pasteurs, mais les assemblées protestantes reprennent dans les Cévennes, et un modus vivendi s'établit un peu partout entre protestants et catholiques.

– Est-ce que la révocation constitue la naissance de l'idéologie nationale d'Etat ?

– Louis XIV y apporte une espèce de froideur, de rigueur et une armée de trois cent mille hommes. Mais Louis XIV, auteur ou cause *d'un vaste exode des huguenots*, n'est quand même pas Hitler. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres

Du Parti communiste au Collège de France

EMMANUEL LE ROY LADURIE naît en 1929 aux Moutiers-en-Cinglais, dans le Calvados. Sa famille *est aisée et appartient à la bour*geoisie rurale catholique, dans sa version sociale, une tendance très minoritaire dans ce milieu, inspirée par les idées de Marc Sangnier. Son père, Jacques Le Roy Ladurie, sera ministre de l'agriculture, sous Vichy, avant de prendre ses distances avec le régime de Pétain, et d'entrer dans la Résistance. Son oncle Gabriel Le Roy Ladurie, di*recteur des affaires bancaires chez* Worms sous l'Occupation, jouera en revanche, au nom de la maison Worms (où il était entré en 1929) le jeu de la collaboration. Longuement interrogé par la justice française sur sa conduite pendant la guerre, il mourra en 1947.


EMMANUEL LE ROY LADURIE

Après des études au lycée Lakanal (où il rencontre le philosophe Jean-Toussaint Desanti), et à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, Emmanuel Le Roy Ladurie milite au Parti communiste français, alors stalinien, passe l'agrégation d'histoire, et est *nommé professeur au lycée de Montpellier*. Son long séjour dans le Languedoc va le marquer à tout jamais et pimenter d'une pointe méridionale son caractère normand. *Il rompt en 1956* avec le PCF après Budapest (il a raconté cette période de sa vie dans *Paris-Montpellier*). Emmanuel Le Roy Ladurie a été de 1987 à 1994 administrateur général de la Bibliothèque nationale. Il entre au Collège de France en 1973, et à l'Académie des sciences morales et politiques en 1993.

Sa thèse, *Les Paysans de Languedoc*, a été publiée en 1966. On retiendra également, dans une œuvre abondante et variée, *Le Territoire de l'historien* (1973 et 1978), *Montaillou, village occitan* (1975), *Histoire économique et sociale de la France* (en collaboration), *Le Carnaval de Romans* (1979), *L'Argent, l'Amour, la Mort en pays d'Oc* (1980). Emmanuel Le Roy Ladurie donne régulièrement des articles au *Figaro littéraire*, après avoir longtemps fait de même d'abord au *Monde des livres* puis à *L'Express*.

D. D.

Nora Seni, maître de conférences à l'Institut d'urbanisme de l'université Paris-VIII

« L'idéologie prônée par le Refah en Turquie n'est pas en continuité avec l'islam de l'époque ottomane »

« Est-il judicieux d'avoir écarté le Parti de la prospérité (Refah, islamiste) de la scène politique turque, voire de l'interdire, selon la procédure engagée récemment par la Cour constitutionnelle ?

– *Maintenant, il est déjà trop* tard pour interdire le Refah. S'il y a, en effet, dans les statuts de ce parti des dispositions anticonstitutionnelles, il fallait envisager de l'interdire au moment où il a été créé. Ensuite, cela ne sert à rien, car les islamistes vont se refonder en un nouveau parti. Le plus important, c'est de ne pas « victimiser » le Refah, car la « victimisation » est un des éléments de sa stratégie. Les gens qui emploient la rhétorique du Refah se disent *« victimes de la République », « victimes de la contamination de la vie à l'occidentale »*, de la perte des traditions. Plus généralement, apparaître comme une victime est une des pièces maîtresses de la mise en place d'une stratégie totalisante.

– Que pouvez-vous dire sur le rôle de l'armée ?

– Il convient de rappeler que la façon dont la coalition gouvernementale (NDLR : islamistes du Refah et conservateurs de droite du parti de la juste voie) a été écartée du pouvoir n'est pas à mettre au seul compte de l'armée. (...) La so*ciété civile, pour une fois, s'est* mobilisée et a fait preuve d'une maturité nouvelle. Il y a eu cette campagne *« une minute d'obscurité pour un siècle de clarté »* (NDLR : lorsque des milliers de Turcs ont éteint les lumières de leur domicile à la même heure chaque soir en signe de protestation). Il y a eu des réactions des milieux d'affaires, des groupes de femmes, qui ont manifesté. La plus grande partie de la presse s'est aussi montrée résolument opposée à la coalition au pouvoir.

– Quel a été le rôle des intellectuels turcs dans la querelle qui oppose l'armée aux islamistes ?

– Quand il s'agit d'analyser la question de l'armée et des islamistes en Turquie, il faut être prudent. L'Etat turc est très centralisé, héritage de l'Empire ottoman. Pendant longtemps donc, les intellectuels eux aussi se sont identifiés à l'Etat, dans le rôle qui leur était imparti, celui de « conseillers du prince ». Or, dès les années 80/90, cette conception a volé en éclats. Les intellectuels, *du moins une partie, ont pris* conscience du peu de recul qu'ils avaient par rapport à l'Etat et qu'un des problèmes de la Turquie est celui de la faiblesse de la société civile, du manque d'organisations autonomes capables de prendre position politiquement.

» Donc, en prenant leurs distances par rapport à l'Etat, les intellectuels ont eu tendance à soutenir tout ce qui était contre lui. Ils ont ainsi énormément contribué à la banalisation du Refah, sans analyser vraiment les symptômes qui disaient sa nature totalisante. La deuxième raison de la faiblesse de leur analyse, c'est, chez eux, une certaine méconnaissance des mécanismes de la seconde guerre mondiale. La Turquie est restée assez éloignée de toute la rhétorique de l'entre-deux-guerres en Europe. C'est ainsi que la veine antisémite du Refah n'a pas été suffisamment relevée et interprétée commme un symptôme de sa nature totalisante.

– Que pensez-vous de la comparaison faite parfois entre le Refah et les mouvements démocrates-chrétiens ?

– C'est faire injure aux démocrates-chrétiens que de les comparer au Refah. Ce parti s'est donné une mission : celle de fermer la parenthèse républicaine. Il ne s'en cache d'ailleurs pas. Un représentant de la presse islamiste est venu à Paris récemment nous dire qu'il convenait d'en finir avec la République ; de même Talip Erdogan, le maire d'Istanbul, a affirmé clairement que la *« démocratie à l'occidentale n'était pas un but pour le Refah mais plutôt un moyen »*. (...) Le fait que 20 % de l'électorat vote pour le Refah ne suffit pas à en faire un parti démocratique. Cela exprime qu'une partie de la population aspire à autre chose, mais c'est tout.

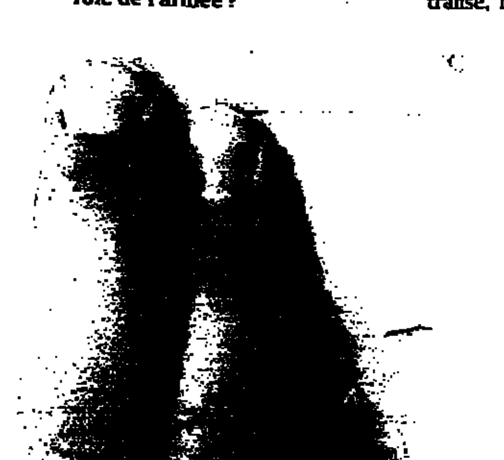
– Y a-t-il chez les islamistes du Refah un culte nostalgique de l'époque ottomane ?

– C'est une tactique, un élément de séduction plus qu'une stratégie. Ce qui est mis en avant, c'est la *puissance de l'Empire ottoman*, or, au XIXe siècle, plus rien ne subsiste de cette puissance. Dans cette inspiration il n'y a pas d'éloge du mythe de l'âge d'or. Les islamistes du Refah sont pour l'expansion économique, ils ont leurs associations patronales, ils sont pour le progrès technique, tout en condamnant le darwinisme, par exemple. Ce qui les caractérise, c'est cette façon de jouer sur les sens et les émotions : l'exaltation, la quête de la pureté, la quête d'une identité globalisante.

– Contrairement à une idée reçue, vous dites que la laïcité n'a pas été imposée à l'avènement de la République en 1923, mais qu'elle s'est établie dans une sorte de continuité avec ce qui existait sous l'Empire ottoman. Pouvez-vous l'expliquer ?

– *Dans l'Empire ottoman, la reli*gion est un des organes de l'Etat. Son corps ecclésiastique, sa pratique, sont complètement immer*gés dans l'appareil d'Etat*. Les religieux sont des bureaucrates, formés et nommés par l'Etat. Ce dernier, symbolisé par Istanbul, la Sublime Porte, *les collecteurs* d'impôts, est éloigné de sa population ; la religion l'est tout autant. (...) Du coup, lorsque l'Etat change de base de légitimité, il impose cela avec facilité auprès de la population. C'est pourquoi, me semble-t-il, il n'y a pas eu d'obstacle majeur pour mettre en œuvre les réformes kémalistes. (...) Dès le XIXe siècle, un mouvement de réformes commence en Turquie, les « Tanzimat » (dispositions) ; mais, plus que les décrets qui imposent l'égalité entre tous les sujets de l'empire, ces aménagements établissent une reconnaissance du droit des individus à la propriété, à la sécurité, garanties par l'Etat. (...) *D'ailleurs*, le symptôme de la discontinuité entre l'islam de l'époque ottomane et l'idéologie prônée par le Refah, c'est qu'à l'époque le discours antisémite n'existait pas. »

Propos recueillis par Marie Jégo





La Bibliotheca hermetica menacée

par Antoine Faivre et Wouter J. Hanegraaff

LA banque hollandaise ING a récemment fait connaître, dans plusieurs journaux néerlandais, son intention de vendre aux enchères tous les livres de la Bibliotheca philosophica hermetica d'Amsterdam (environ dix-huit mille volumes). Une fois effectuée, cette dispersion restera dans l'Histoire comme un scandale scientifique témoignant d'un mépris choquant à l'égard du monde universitaire, et plus généralement culturel. Pourquoi cette bibliothèque est-elle si importante ?

Depuis le début de la Renaissance, une tradition dite hermétiste s'est développée, liée étroitement au processus de modernisation de la société occidentale. La Renaissance s'inspirait, on le sait, de sources antiques, trouvant en elles des motifs d'inspiration en vue d'un projet de renouveau culturel et social, sur lequel repose encore notre société moderne.

Les hermétistes de cette époque recouraient, eux aussi, aux textes de l'Antiquité, et plus particulièrement à un ensemble d'écrits attachés au nom d'un sage légendaire, Hermès Trismégiste. Pendant longtemps, les historiens se sont contentés de présenter cette tradition comme une curiosité sans importance. Aussi bien l'intérêt des hermétistes pour des sujets comme l'astrologie, la magie, l'alchimie, ne correspondait-il guère à l'image que ces historiens se faisaient de la Renaissance, considérée surtout, par eux, comme le fondement même de notre vision du monde rationnelle et moderne.

C'est seulement au cours de ces dernières décennies que l'on comprit combien l'on s'était trompé. Nous savons maintenant, en effet, que cette pensée hermétiste représente une dimension essentielle du début des Temps modernes, et qu'elle se trouve liée inextricablement à la modernité de la culture occidentale, au point que l'idée que nous nous faisons de notre propre histoire s'en est trouvée modifiée à jamais. Une personnalité comme Isaac Newton, par exemple, a écrit davantage sur l'alchimie que sur tout autre sujet, et semblable simultanéité d'intérêts paraît avoir été chose plus courante qu'exceptionnelle. La convergence de la science et de la rationalité d'une part, de la magie et de certaines formes de mysticisme d'autre part, ainsi que leurs influences réciproques, constituent aujourd'hui des sujets d'étude auxquels se consacrent de nombreux chercheurs, en diverses disciplines.

l'accent est mis sur l'expérience intérieure de l'individu, plutôt que sur des institutions et des croyances. Cela aussi fait partie du processus de modernisation, et là encore la tradition hermétiste se trouve jouer un rôle essentiel.

Certes, la vision du monde qui est la sienne diffère beaucoup de ce qu'on entend aujourd'hui par « Nouvel Age ». Néanmoins, elle est inséparable de l'apparition de ce dernier.

Si l'on veut comprendre les nouvelles formes de religiosité dans notre société, et se montrer capable de prévoir la manière de répondre aux questions qui vont se poser dans l'avenir, il est nécessaire d'étudier les idées qui les sous-tendent, et la nature de leurs processus de développement. Semblable compréhension n'est guère possible sans une connaissance solide de la tradition hermétiste et de ses diverses branches. Toutes les personnes un tant soit peu familiarisées avec les collections de la Bibliotheca philosophica hermetica (BPH) s'accordent à dire que cette bibliothèque est unique au monde. Dans aucun autre pays n'existe semblable possibilité, offerte aux chercheurs du monde entier, d'étudier et de comparer tous les écrits fondamentaux de ces traditions, et tous les écrits qui y sont consacrés, rassemblés en un même lieu institutionnel, la BPH. Les Pays-Bas peuvent encore s'enorgueillir d'abriter à l'intérieur de leurs frontières une institution aussi prestigieuse, appelée à jouer un rôle clé dans la recherche universitaire sur ces domaines. Leur importance scientifique est attestée notamment par un nombre croissant de colloques, ouvrages, articles, etc., dans lesquels la BPH a déjà su, au cours des deux dernières décennies, se montrer extrêmement présente, ou qu'elle a elle-même suscités.

La pensée hermétiste représente une dimension essentielle du début des Temps modernes et se trouve liée inextricablement à la modernité de la culture occidentale

Actuellement, en ce domaine, les questions restent encore plus nombreuses que les réponses, car il faut du temps pour former une génération de chercheurs versés dans l'histoire de la tradition hermétiste considérée comme une spécialité à part entière, et capables d'aborder l'histoire moderne dans cette perspective. Mais l'on constate que la recherche, dans ce nouveau champ de travail, se développe rapidement à l'échelle internationale.

Si le monde universitaire s'intéresse de plus en plus à la tradition hermétiste, cela s'explique aussi par une autre raison, liée à la nature même de notre société occidentale actuelle. On y constate un développement sans précédent de formes de religiosité à caractère marginal par rapport aux Eglises. Alors que l'on avait longtemps vu dans l'apparition et dans le succès d'une vision du monde rationnelle et scientifique l'annonce d'un déclin du religieux, force est de constater que, en fait, la religion s'adapte aux circonstances du monde moderne en prenant des formes nouvelles et inattendues où

La banque ING semble, à tort, considérer son conflit avec M. Joost R. R. Ritman – homme d'affaires et créateur de cette bibliothèque, et récemment encore son propriétaire – comme de nature exclusivement commerciale, la valeur de la BPH n'étant ainsi estimée qu'en termes strictement économiques. Cette banque perd malencontreusement de vue le fait que quiconque détient le droit de propriété d'une telle collection se trouve du même coup grandement responsable devant la science et la société. Une vente publique signifierait la destruction de l'intégralité de la collection, la disparition de l'infrastructure d'accueil existante, la dispersion de quelque dix-huit mille titres accessibles, jusqu'à présent, au public.

La mise aux enchères de cette bibliothèque, livre par livre et au plus offrant, signifierait la disparition d'un capital international à valeur irremplaçable et un affront public au monde de la recherche. Elle ne manquerait pas de susciter des commentaires consternés. Le gouvernement néerlandais a présenté des propositions concrètes en vue d'une solution acceptable par les deux parties (M. Ritman et la banque). Il est d'autant plus difficile de comprendre pourquoi la banque ING paraît préférer créer un scandale, plutôt que de prendre en considération les intérêts de la communauté culturelle.

Antoine Faivre *est directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (section des sciences religieuses, Sorbonne)*

Wouter J. Hanegraaff *est chercheur au département de sciences religieuses de l'université d'Utrecht.*

Inutile agrégation

par Jean-Claude Chevalier

Introduire les technologies nouvelles en force, tout en maintenant la force de la culture, c'est l'équilibre que doit assumer toute réforme de l'enseignement. Avec un handicap connu : l'existence de l'agrégation.

Les agrégations sont un concours spécifiquement français, à l'œuvre dès le XVIIIe, et surtout au XIXe siècle : ces concours exigeaient un gros effort personnel de candidats à peine formés par des universités longtemps médiocres ou très médiocres. Ils visaient à assurer l'enseignement d'une élite, celle des lycées.

Avec l'explosion scolaire des années 50, on a étendu les listes, recruté massivement des professeurs certifiés dont les épreuves étaient plus ou moins calquées sur celles des agrégés. Désormais, les certifiés enseignent concurremment avec les agrégés dans les lycées et collèges. Un concours interne a été assuré dans les années 70 pour permettre aux meilleurs certifiés de devenir agrégés. Une autre voie a permis à ces meilleurs d'être nommés agrégés sur un dossier discuté par l'inspection générale. Soit. On voulait sans doute encourager la formation permanente.

Mais une toute récente décision de M. Bayrou, alors ministre de l'éducation, prise avec la complicité du principal syndicat enseignant, est allée beaucoup plus loin : désormais ces nouveaux agrégés seront nommés au barème, c'est-à-dire, pour être clair, à l'ancienneté. Ici, on nage en pleine absurdité : un titre, tenu pour marque du savoir intellectuel, pour signe d'élection à des postes difficiles est accordé à ceux qui auront eu la patience, jour après jour, de remplir les cases d'un barème.

Au demeurant, tout le monde fait le même travail, dans les mêmes classes ; seule différence : l'agrégé est mieux payé et fait moins d'heures. Aucune prime aux efforts de création, d'innovation, de changements de cap ; mais des progressions statutaires, comme on dit.

Cette situation absurde rend encore plus criants les défauts de l'agrégation, présentée comme un modèle flou. Concours hexagonal, préparé sur programme avec des épreuves typiquement françaises (la dissertation et l'explication de textes), il n'avantage en rien ceux qui ont fait des stages dans des organismes étrangers. Au contraire, il rive les candidats sur place. Il n'avantage pas non plus ceux qui se sont formés aux disciplines modernes : ethnologie, linguistique, informatique ou sciences des médias. Concours fermés, spécialisés, inamendables, ils livrent aux lycées et collèges, aux universités des jeunes guettés par la routine, trop souvent mal préparés à affronter les révolutions sociales et technologiques.

Pourtant, la situation est très favorable. Beaucoup d'étudiants sont de très grande qualité. Quant aux universités, elles sont aujourd'hui parfaitement capables, avec leur arsenal étendu d'unités d'enseignement et d'équipes de recherche, de proposer une large formation aux futurs enseignants autant que de recruter pour elles-mêmes des candidats de valeur ; les instituts de formation sont capables de les préparer à leur métier (on notera, pour l'humour, que les jeunes agrégés en stage dans les IUFM sont dispensés d'épreuves pédagogiques).

Ce dispositif est celui de la plupart des grands pays étrangers. En France, il est bien installé et il tourne. Il suffit d'être un peu plus exigeant pour lui. On s'apercevra alors que l'agrégation est un goulot d'étranglement gênant et, encore plus, inutile.

Jean-Claude Chevalier *est professeur émérite à l'université Paris-VIII et ancien président des commissions de réforme du français.*

Il faut supprimer le quotient familial

par Louis Maurin

EN annonçant la suppression des allocations familiales pour les familles dont les revenus mensuels dépassent 25 000 francs, le premier ministre s'est trompé de cible. Certes, dans un pays où pauvreté et inégalités se développent, on comprend mal pourquoi les associations familiales dépensent tant d'énergie à défendre les 667 francs mensuels du dixième de la population la plus riche. Mais au fond, ces associations ont pourtant raison.

L'objectif premier de la politique familiale n'est pas de redistribuer entre riches et pauvres, mais entre ceux qui ont des enfants et ceux qui n'en ont pas. La mise sous condition de ressources de l'ensemble des prestations familiales – et pourquoi pas maladie ? – conduit, à plus ou moins longue échéance, à la privatisation de l'ensemble de la protection sociale, le jour où les riches et les bien-portants préféreront payer pour leurs enfants plutôt que pour ceux des pauvres et leurs malades.

La véritable, l'énorme injustice fiscale française, c'est le mécanisme dit de « quotient familial », qui permet aux ménages de réduire le montant de leur revenu imposable en fonction de leur nombre d'enfants. Résultat : le bénéfice fiscal ainsi obtenu croît avec le niveau de vie ! Une redistribution à l'envers, des pauvres vers les riches, qui atténue le caractère déjà peu progressif du système fiscal français.

Evidence qu'il faut rappeler, les familles non imposables, la moitié des foyers, ne voient pas la couleur du quotient. Pour les autres, d'après des calculs réalisés par la Caisse nationale d'allocations familiales, l'avantage procuré est, pour une famille de deux enfants, d'environ 500 francs pour des revenus mensuels de 14 000 francs par mois, et de 2 200 francs pour ceux dont les revenus atteignent 40 000 francs par mois. Au-delà, le système est plafonné, pour les 1 ou 2 % de foyers les plus riches du pays.

Au total, la perte de recettes pour le budget de l'Etat s'élève à plus de 70 milliards par an, autant que les allocations familiales. Comment donner une explication à une telle injustice ? L'argument des défenseurs du quotient est simple : ce mécanisme sert à assurer l'égalité de traitement des contribuables avec ou sans enfants devant l'impôt. Rien d'autre. L'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme stipule en effet que la « contribution commune » doit être « également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés ».

Que l'on comprenne bien ce que sous-entend un tel raisonnement : si l'égalité de traitement est assurée par le quotient en proportion des revenus, cela veut dire, effectivement, que la capacité contributive des ménages est réduite à la venue de chaque enfant proportionnellement au revenu des parents. Un enfant de riches entraîne plus de dépenses qu'un enfant de pauvres. C'est la seule justification valable du quotient familial.

L'objectif premier de la politique familiale n'est pas de redistribuer entre riches et pauvres

Dans la pratique, les « pro-quotient » ont raison : le loyer d'un studio dans le 7e arrondissement de Paris est plus élevé que celui d'une chambre en cité universitaire. La République n'a pas à reconnaître cette réalité : tous les enfants sont égaux à ses yeux. C'est donc d'un montant fixe que doivent être réajustées les facultés contributives.

Si l'on admet la nécessité d'une politique familiale, quelles pourraient être les grandes lignes d'une juste réforme ? Il faut supprimer progressivement le quotient. Par une mesure simple : l'abaissement de 10 000 francs par an, sur cinq ans, du plafond au-dessous duquel le quotient s'applique. Cela impose d'augmenter les allocations familiales du montant des recettes fiscales ainsi obtenues. D'un montant égal pour chaque enfant, elles seraient versées dès le premier, et viendraient remplacer toutes les anciennes aides directes.

Sur les bases actuelles, le montant des nouvelles allocations familiales atteindrait autour de 10 000 francs par an pour chaque enfant âgé de moins de vingt ans. La peur des associations familiales, même progressistes, devant un tel chamboulement, est grande : la manne budgétaire ainsi débloquée servirait-elle vraiment à la politique familiale ? Réticence légitime, par ces temps de restrictions budgétaires...

C'est donc un engagement précis que devrait signer le gouvernement, en réaffirmant, à l'occasion, la nécessité d'une solidarité entre ceux qui ont des enfants et ceux qui n'en ont pas. Au-delà du « coût » de l'enfant, bien réel, le « petit d'homme » est une trop grande richesse pour que la collectivité ne le favorise pas un peu.

Le gouvernement aura-t-il le courage politique de s'attaquer aux racines de l'injustice pour mettre en place une nouvelle politique familiale ? Face au tollé suscité par les mesures annoncées, il pourrait rebondir, en changeant de stratégie et en prenant au mot les associations familiales : « Vous voulez une politique vraiment juste ? Alors, parlons quotient... ». Malheureusement, les forces sur lesquelles il pourra compter sont bien minces. De la gauche à la droite, des syndicalistes aux économistes, la défense de ce mécanisme inique est puissamment assurée.

Louis Maurin *est journaliste au magazine « Alternatives économiques ».*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les paroles et les actes

NI le rapport de l'expert désigné par Renault pour apprécier la décision de fermer l'usine de Vilvorde, en Belgique, ni cette décision elle-même ne relèvent de la responsabilité du gouvernement et de son chef, Lionel Jospin. L'expert a travaillé en toute indépendance : c'est ce qui lui était demandé. Les dirigeants de Renault, son PDG Louis Schweitzer en tête, agissent en tant que responsables d'une entreprise ordinaire, dont l'Etat n'est plus actionnaire qu'à hauteur de 47 %. Le premier ministre ne peut donc que prendre acte de leur choix, dont il avait regretté en son temps – début mars – la « *brutalité* ».

Il reste que Lionel Jospin, alors premier secrétaire du Parti socialiste, dont rien ne permettait de prévoir, à cette date, qu'il aurait à affronter des élections législatives anticipées ni, moins encore, qu'il en sortirait vainqueur, avait participé le 16 mars à une manifestation, à Bruxelles, dont l'objet était sans ambiguïté possible, de dénoncer la fermeture de l'usine de Vilvorde et ses conséquences sociales. Il reste que le même, cette fois à trois jours d'une victoire électorale qu'il jugeait très probable, avait assuré aux salariés de l'usine, venus le rencontrer à Lille, que si la gauche l'emportait, les représentants de l'Etat au conseil d'administration de Renault « *exigeraient que d'autres mesures soient envisagées* » pour résoudre les difficultés industrielles rencontrées par le groupe.

Estimer que la mission que Lionel Jospin s'était assignée à lui-même est remplie dès lors que la décision de Renault a été « expertisée » relèverait de la casuistique. « *Ce que* [les Français] *attendent de nous, ce n'est pas le discours artificiel et lénifiant de la certitude : c'est la conscience de nos engagements, c'est la fidélité à nos objectifs, c'est l'authenticité de notre parole, c'est l'explication sans faux-fuyants de nos actes* », disait le premier ministre, le 19 juin, devant l'Assemblée nationale. La « *conscience des engagements* » ne peut pas se limiter à celle des propos tenus, pris à la lettre et en oubliant ce qu'ils signifiaient alors – consciemment – pour ceux qui les entendaient.

Lionel Jospin s'était exprimé en termes on ne peut plus clairs au sujet du pacte de stabilité accepté à Dublin, en décembre 1996, par Jacques Chirac. Les socialistes avaient été on ne peut plus nets au sujet de l'ouverture du capital de France Télécom, qu'ils avaient condamnée lors de l'examen au Parlement de la loi qui l'autorisait. Sur l'usine Renault de Vilvorde, la teneur et la tonalité des déclarations de Lionel Jospin ne pouvaient laisser de doute sur sa volonté d'imposer à la direction la recherche d'autres solutions.

Le premier ministre a revendiqué le droit à l'erreur. Il a proclamé aussi, haut et fort, la nécessaire « *authenticité* » que doit retrouver la parole politique. Pour tenir cet engagement fondamental, il doit sans tarder au pays les explications « *sans faux-fuyants* » qu'appellent les décisions qu'il a prises depuis son entrée en fonction.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs.
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'unification de l'école

LE RAPPORT de la commission ministérielle d'études pour la réforme de l'enseignement vient d'être remis à M. Edmond Naegelen, ministre de l'éducation nationale. Il sera prochainement diffusé, et l'on peut prévoir qu'il soulèvera des discussions passionnées. C'est pourquoi nous avons demandé à M. Henri Wallon, professeur au Collège de France, qui a présidé à son élaboration depuis la mort du professeur Langevin, de bien vouloir nous en donner les grandes lignes.

« *En premier lieu, l'unification de l'école. Tous les enfants passeront par les mêmes établissements, dont le programme sera, naturellement, très diversifié : l'école doit assurer l'enseignement de toutes les matières, dont certaines lui échappent encore. La scolarité sera obligatoire de six à dix-huit ans. Pour les enfants de six à onze ans est prévu un cycle élémentaire, au cours duquel tous recevront la même instruction de base. De onze à quinze ans se déroulera un cycle d'orientation. Indépendamment d'une formation commune, indispensable, les enfants s'y trouveront placés devant une série d'options, c'est-à-dire une gamme d'exercices et d'enseignements très divers entre lesquels ils auront à choisir.*

» *Le troisième cycle, de quinze à dix-huit ans, comprendra trois sections parallèles : une section pratique, étude d'un métier dans un centre d'apprentissage ; une section professionnelle préparera au commerce, à l'industrie ou à l'agriculture ; une section théorique, enfin, conduira au baccalauréat. Elle se subdivisera elle-même en études littéraires et en études scientifiques.* »

Jean Planchais
(1er juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La fragile unité de l'Asie du Sud-Est

LA DÉCISION est donc prise : l'Asean, qui célèbre son trentième anniversaire, accueillera fin juillet les trois derniers Etats de la région qui n'en sont pas encore membres, la Birmanie, le Cambodge et le Laos. Quelque cinq cent millions de personnes seront ainsi, pour la première fois, regroupées au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean). La frontière régionale de la guerre froide est définitivement effacée avec l'inclusion du Cambodge et du Laos. La Birmanie, pour sa part, met fin à une bouderie de plus de trente ans de toute coopération régionale. N'en déplaise aux Occidentaux, en particulier aux Américains, qui estiment les généraux de Rangoun bien peu fréquentables, l'Asean va pouvoir, enfin, pleinement se consacrer à ses ambitions du XXIe siècle : imposer sa voix dans le concert asiatique et mener à bien sa construction interne, notamment à travers le libre-échangisme. Tel est, du moins, la nature du nouvel élan annoncé par ses dirigeants.

Comme tous les premiers pas, celui qui se franchit aujourd'hui est hésitant. Alors qu'elles sont confrontées soit à une récession économique (la Thaïlande), soit à une difficile transition politique (l'Indonésie), les économies émergentes de l'Asie du Sud-Est prennent à bord, depuis l'admission du Vietnam en 1995, une masse de quelque 140 millions de gens qui vivent encore dans le tiers-monde. L'Asean, qui entend réaliser sa propre zone de libre-échange en l'an 2003, a prévu des délais supplémentaires pour les nouveaux venus, de trois ans pour le Vietnam, de cinq ans pour la Birmanie, le Cambodge et le Laos. En outre, les économies émergentes de la région et le « tigre » singapourien figurent aux premiers rangs parmi les investisseurs étrangers dans ces quatre pays. Sur ce plan-là, donc, une Asean à dix ne pourra qu'accélérer un mouvement d'interdépendance économique sensible depuis déjà quelques années. L'association n'en prend pas moins le risque d'une construction à deux vitesses alors même que le noyau central de ses membres fondateurs éprouve le besoin de digérer et d'ancrer la forte expansion économique de 1985 à 1995.

LES RAPPORTS AVEC LE VOISIN CHINOIS

Sur le plan diplomatique, l'Asean à six (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Singapour) s'était révélée un instrument efficace pour calmer des tensions internes et adopter une ligne commune face à l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge (1978-1989). Les priorités, dans ce domaine, ont changé : à l'aube du XXIe siècle prévalent de plus en plus les rapports avec un voisin chinois qui affiche une bonne santé économique et quelques appétits régionaux. Or, sur ce point, la cohésion de l'Asean est loin d'être acquise.

Même si elle ne s'en satisfait guère, la junte de Rangoun est un client de la Chine, ainsi que l'a encore souligné un accord de coopération bilatérale signé fin mai. Freiner la dépendance de Rangoun à l'égard de Pékin a d'ailleurs été l'une des raisons, il est vrai tardive, de son admission au sein de l'Asean.

Néanmoins, l'« *engagement constructif* » pratiqué depuis des années par l'association n'a pas contribué à desserrer l'étau des généraux birmans. L'intégration régionale de leur pays ne les détournera pas davantage de leur objectif prioritaire : soumettre des ethnies avec lesquelles, faute de mieux et à une exception près, des cessez-le-feu provisoires ont été signés ces dernières années. Pour parvenir à ses fins, la junte a besoin des armes, des moyens logistiques et de l'aide économique de Pékin.

En règle plus générale, l'Asean risque de se diviser en deux groupes dans l'appréhension de la cohabitation obligée, pour des raisons de proximité et de rapport défavorable de forces, avec la Chine. D'un côté, la Birmanie, la Thaïlande, le Laos et le Cambodge ont tendance à jouer dans le sens du manche chinois. De l'autre, les cinq Etats riverains de la mer de Chine du Sud, dont au moins 80 % des eaux sont revendiquées par Pékin, s'inquiètent davantage des menées chinoises sur l'archipel des Spratleys. Singapour devrait s'aligner sur ces derniers.

Produit de la guerre froide, l'Asean a eu le bénéfice d'avoir été, jusqu'au début des années 90, la seule organisation structurée d'une Asie orientale qui s'était accommodée, jusqu'alors, de la *Pax Americana*. Elle a donc offert une tribune à des discussions régionales. Ses conférences ministérielles annuelles sont, de nos jours, suivies de rencontres avec les Etats-Unis, l'Union européenne, la Russie, le Japon et la Chine, ainsi que d'autres Etats de l'Asie-Pacifique. Créé en 1994, son Forum régional offre la première tribune à la discussion des questions de sécurité régionale. Enfin, la Chine, la Corée du Sud et le Japon seront invités, pour la première fois, au sommet annuel informel de l'association, à la mi-décembre à Kuala Lumpur. Toutefois, cet élargissement du champ de l'Asean risque de se réaliser au détriment de sa propre construction. Ces dernières années, la vedette des rencontres de l'Asean est allée à des questions qui ne concernent qu'indirectement l'association, comme les relations sino-américaines ou la situation dans la péninsule coréenne.

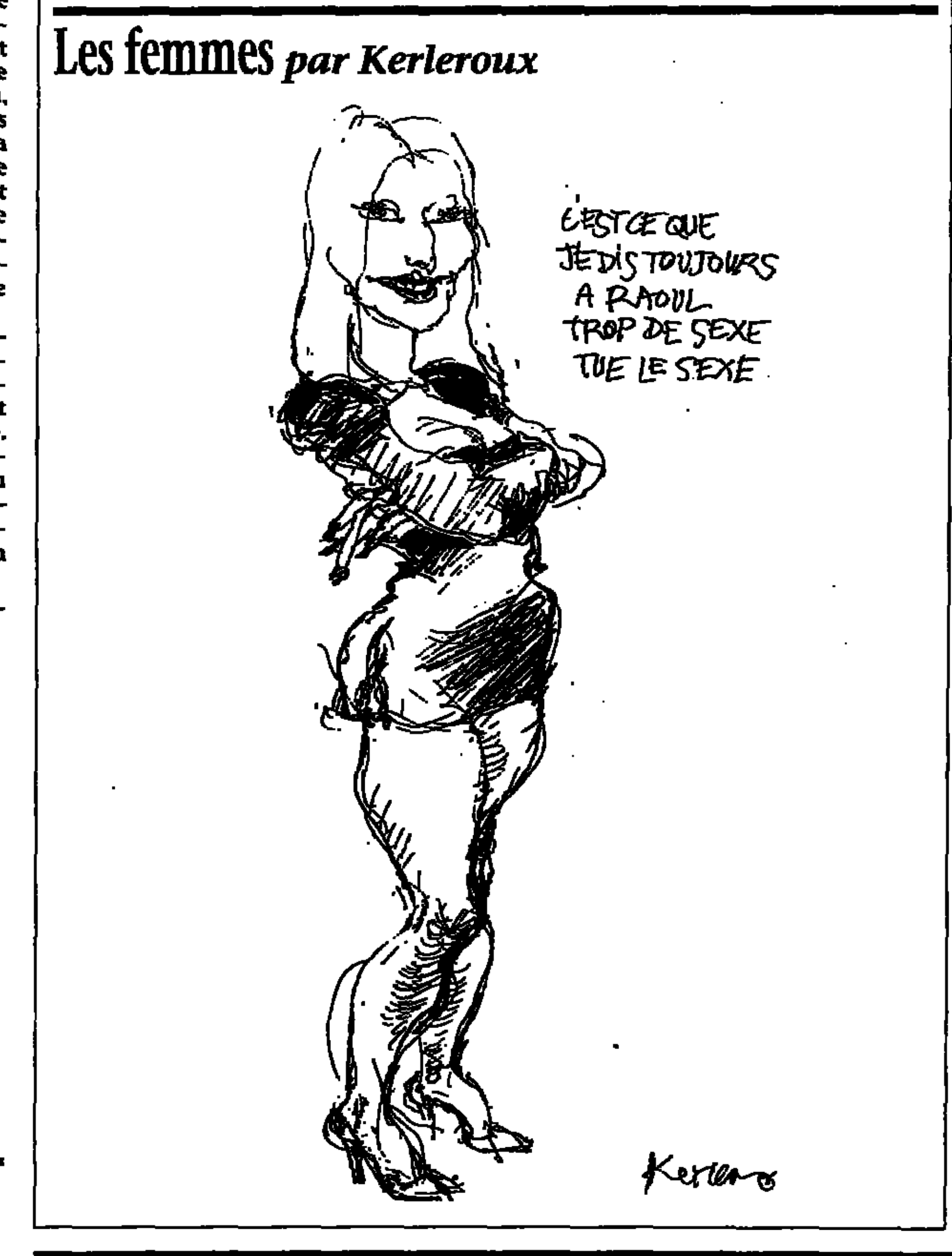
NOMBREUSES INCERTITUDES

Même le message politique dominant de l'Asean a une influence limitée. Le discours de Singapour, de la Malaisie ou de l'Indonésie sur « *les valeurs asiatiques* » – discipline, autorité, consensus – ne rencontre que de faibles échos, y compris aux Philippines ou en Thaïlande. En Corée du Sud ou au Japon, il est interprété comme le refus d'une libéralisation de régimes animés par des partis politiques dominants et qui entendent assurer, chacun à leur manière, la pérennité de leur pouvoir. En outre, au nom de la règle sacro-sainte de la non-ingérence dans les affaires d'autrui, l'Asean ne se contente pas d'accueillir la Birmanie : elle fait l'impasse sur la question de Timor oriental, dont l'annexion par l'Indonésie en 1976 n'a jamais été reconnue par l'ONU, où siègent pourtant tous les Etats de l'association.

Au risque de susciter des tiraillements supplémentaires avec ses partenaires occidentaux sur la question birmane, l'Asean a opté, sans attendre, pour une unité régionale formelle. Mais fragile : l'Asie du Sud-Est aura besoin de tout son dynamisme pour s'accommoder de bien des incertitudes, qu'il s'agisse d'une guerre civile larvée au Cambodge ou – ce qui serait, le cas échéant, beaucoup plus grave en raison du poids du pays concerné – d'une transition heurtée en Indonésie.

Jean-Claude Pomonti

Les femmes *par Kerleroux*



Grands travaux : des emplois bons à prendre

Suite de la première page

Dans le Livre blanc « Croissance, compétitivité, emploi » adopté par le Conseil européen de Bruxelles en 1993, la liaison entre grands travaux, croissance et emploi ne faisait aucun doute. Les grandes opérations d'infrastructure proposées devaient mobiliser quelque 400 milliards d'euros (2 500 milliards de francs) d'ici à 1999, des sommes « *considérables* », « *mais l'enjeu en termes d'emplois, de cohésion économique et d'aménagement du territoire l'est davantage encore* », notait le texte.

Si le projet global s'est enlisé, c'est que les Quinze ne sont pas parvenus à s'entendre sur les moyens de les financer. Sur le fond du débat, il s'avère pourtant difficile de trancher. Avec les services, le secteur du bâtiment et des travaux publics présente l'avantage d'avoir un développement endogène qui n'a que peu de conséquences sur le commerce extérieur. Peu lié au commerce extérieur et traditionnellement considéré comme une activité de main-d'œuvre, le BTP perturbe à peine la balance des paiements et, ce qui est un atout, singulièrement en France, permet une politique nationale de relance. A la différence des services, cette fois, et dans une certaine mesure de l'industrie, ce secteur est en effet sensible à la moindre sollicitation publique. Les conséquences d'une décision prise par l'Etat peuvent se traduire rapidement dans les faits, la manne se répartissant en outre sur tout le territoire.

Ces arguments, forts, expliquent et justifient les interventions répétées des professionnels du secteur, qui ne se privent pas de souligner à quel point, comme dit l'adage, « *quand le bâtiment va, tout va* ». Rompus depuis des lustres aux techniques du lobbysme, ceux-ci lancent des campagnes de sensibilisation dès qu'un gouvernement s'interroge sur l'opportunité d'envoyer des signaux de reprise.

C'est ce que la FNTP (Fédération nationale des travaux publics) vient de faire à nouveau en publiant un encart dans la presse signé des « *6 000 entreprises de travaux publics* » avec cet appel : « *Qui veut donc arrêter le développement des infrastructures génératrices de progrès social et d'emplois ? Sûrement pas les 60 millions d'usagers, sûrement pas les 3 millions de salariés de la filière BTP et leurs familles* ».

Il ne fait pas de doute, par ailleurs, que la branche connaît des difficultés. Au premier trimestre, ses effectifs salariés ont encore diminué de 0,6 % et, depuis douze mois, elle en a perdu 64 900, soit une baisse de 4,1 %. Pour autant, doit-on bétonner à tout va pour ce seul prétexte ? C'est en partie le sens de la question posée par Dominique Voynet. De même que, parfois, l'incitation à consommer prend dans les discours politiques les accents d'une injonction à la consommation citoyenne, chacun étant appelé à faire son devoir pour sauver l'économie, il est vrai que certains projets démesurés donnent l'impression que devraient exister de grands travaux citoyens, même si ceux-ci s'opposent à l'écologie, également citoyenne.

IMPACT SOCIAL MODIFIÉ

Pour être précis, il faudrait également distinguer la situation du bâtiment de celle des travaux publics, une confusion étant entretenue au bénéfice des seconds. Ainsi que le font remarquer Mme Voynet comme M. Gayssot, il est manifeste que les activités liées au logement, pour la construction ou la réhabilitation, dégagent plus d'emplois que les grands chantiers d'équipement routier, par exemple. L'usage des engins tels que les scrapers et le recours aux nouvelles technologies ont profondément modifié l'impact social des grands travaux. Entre le nombre de personnes mobilisées pour la réalisation du pont de Tancarville, dans les années 50, et les effectifs qui ont été nécessaires au pont de Normandie, il y a autant de différence qu'entre les modes respectifs de production de la 4 CV et de la Twingo.

En revanche, on ne peut pas prétendre, ainsi que certains sont tentés de le faire, que ces emplois-là manqueraient d'intérêt parce qu'ils seraient peu qualifiés et, plus encore, parce qu'ils seraient temporaires, c'est-à-dire évidemment limités à la durée de construction de l'ouvrage. Dans le bâtiment comme dans les travaux publics, heureusement, le niveau des compétences s'est élevé. Ensuite, non seulement la notion de fin de chantier fait partie des caractéristiques de ces métiers mais, à raisonner de la sorte, nombre des emplois d'aujourd'hui ne devraient pas davantage être pratiqués. C'est à la fois ignorer la réalité du marché du travail, de plus en plus précaire, et refuser de voir que la plupart des situations ne sont plus acquises.

Ces emplois sont en définitive bons à prendre, d'autant que l'on peut toujours compter sur les enchaînements vertueux d'une relance qui se confirmerait. Reste alors une objection, qui correspond à une dernière interrogation de Dominique Voynet et qui porte sur l'efficacité ou la rentabilité en emplois de chaque million investi. Si le souci est compréhensible, il ne peut pas constituer le seul critère de jugement. Sinon, à ce compte-là, et au nom d'effets immédiats, les sommes consacrées à la recherche, au développement ou à la maîtrise industrielle des nouvelles technologies ne sont que pur gaspillage.

Alain Lebaube



SECTEUR PUBLIC Le nouveau gouvernement, en arrivant au pouvoir, a hérité de plusieurs dossiers de privatisation lancés par Alain Juppé. L'introduction en Bourse de France Télécom devait intervenir au lendemain des élections, la cession de Thomson-CSF était engagée, et la fusion Aerospatiale-Dassault programmée. ● LE GAN, groupe d'assurances public, auquel le précédent gouvernement a promis une recapitalisation de 20 milliards de francs, devait être privatisé, de même que sa filiale bancaire, le groupe CIC. ● LE GOUVERNEMENT, qui doit décider du sort de ces différents projets, est tiraillé entre l'opposition traditionnelle de la gauche aux privatisations et le pragmatisme prôné par le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn.

Le gouvernement est confronté plus vite que prévu au dossier des privatisations

Le sauvetage du GAN, auquel Alain Jupé avait promis une recapitalisation de 20 milliards de francs, passe par un mariage avec un partenaire privé. France Télécom, dont l'introduction en Bourse a été stoppée, travaille à un échange d'actions avec Deutsche Telekom

L'HOSTILITÉ de principe affichée par les dirigeants socialistes à l'égard des privatisations est-elle à reléguer au chapitre des accessoires de campagne ? Parmi les entreprises relevant du « secteur public » (et non du « service public », toujours intouchable), plusieurs d'entre elles font l'objet d'une réflexion concernant la nature des « *adaptations nécessaires* » qu'évoquait le premier ministre, Lionel Jospin, lors de sa déclaration de politique générale du 19 juin. A commencer par France Télécom, dont on avait noté, ce jour-là, que M. Jospin ne l'avait pas rangé parmi les entreprises de « service public » mais bel et bien parmi les entreprises du « secteur public » soumises à la concurrence.

Concernant l'opérateur national de télécommunications, dont la mise en bourse aurait dû, selon les projets de la précédente majorité, intervenir au lendemain du second tour, des discussions ont été engagées de façon informelle. L'objectif serait d'aboutir à un échange de participations avec Deutsche Telekom, son allié allemand.

APPROCHE PRAGMATIQUE

L'hypothèse, évoquée de longue date, permettrait de montrer que l'entreprise française ne mène pas un combat d'arrière-garde à un moment où elle-même est candidate à plusieurs privatisations, dont celle de l'espagnol Retevision. Plus prosaïquement, l'introduction d'une part, même minime, de capital privé dans France Télécom permettrait d'envisager ensuite d'autres étapes, plus lucratives pour les finances de l'Etat.

Cette approche pragmatique, qui ne préjuge d'ailleurs pas du résultat final, va-t-elle s'imposer aussi dans les entreprises publiques liées à l'aéronautique et à la défense ? Etaient programmées, avant l'élection de la nouvelle majorité, la cession de Thomson-CSF et la fusion d'Aerospatiale et de Dassault, assortie d'une privatisation immédiate.

Alain Richard, le ministre de la défense, a indiqué, jeudi 26 juin, devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale, que la nécessité d'une restructuration européenne dans l'aéronautique ne fait aucun doute à ses yeux. « *Il paraît acquis qu'à terme il n'y a place que pour un seul avionneur, civil et militaire, en Europe* », a-t-il déclaré. De tels rapprochements sont-ils possibles sans recourir à des privatisations, totales ou partielles ? Le ministère de la défense a fait savoir, vendredi 27 juin, que M. Richard recevra prochainement des « *responsables industriels européens* », après avoir commencé à rencontrer, vendredi, les organisations syndicales des entreprises concernés. Les britanniques GEC et British Aerospace (BAe), l'allemand DASA et l'italien Alenia, qui ne cachent pas leur souhait de voir le nouveau gouvernement privatiser

Thomson-CSF et Aerospatiale, devraient figurer parmi ses premiers rendez-vous. Des rencontres avec les industriels français sont également prévues.

Yves Michot, le PDG d'Aerospatiale, qui sera auditionné mercredi 2 juillet par la commission de la défense, devrait plaider pour la poursuite de la fusion avec Dassault. Marcel Roulet, son homologue de Thomson-CSF, s'exprimera le même jour et devrait se faire l'avocat de la privatisation, probablement sans trop y croire. M. Roulet fera valoir la difficulté que rencontre le groupe d'électronique de défense à participer aux restructurations européennes tant que l'Etat continue à en posséder 58 %. Candidat au rachat des activités de défense de l'allemand Siemens, Thomson-CSF a le sentiment d'être handicapé dans cet appel d'offres.

Sur ces sujets complexes, M. Jospin a souligné, au salon du Bourget, qu'il souhaitait prendre le temps de la réflexion. C'est sans doute sur les dossiers du GAN et de Thomson Multimédia (TMM), que le nouveau gouvernement devrait être amené à préciser son approche des privatisations.

Ces deux entreprises sont soumises à des difficultés financières telles que toutes deux ont dû reporter la date de leurs assemblées générales et que l'Etat leur a promis d'importantes recapitalisations. Soumises à l'accord de la commission de Bruxelles, ces deux opérations, qui portent sur 20 milliards de francs pour le GAN et sur 11 milliards pour TMM, devront être assorties de plans précis de redressement. L'équipe d'Alain Juppé avait demandé au PDG de TMM, Thierry Breton, de travailler à une ouverture progressive du capital. Dans le cas du GAN, il devrait plutôt s'agir d'un mariage. Chez l'assureur comme chez le fabricant de téléviseurs, le nouveau gouvernement sera jugé sur sa capacité à combiner un réalisme économique et exigence sociale.

Anne-Marie Rocco

Le sort du GAN dépend des négociations avec la Commission européenne

LES ÉQUIPES techniques du Trésor et le cabinet du ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, vont, dans les jours qui viennent, se rendre à Bruxelles pour « discuter » avec ceux de la Commission européenne les modalités du plan de sauvetage du GAN. Prévue initialement pour le 30 juin, l'assemblée générale de l'assureur public, qui doit approuver les comptes, a été reportée jusqu'au 15 septembre au plus tard pour permettre ces contacts. Compte tenu des délais légaux pour la convoquer à nouveau, Paris et Bruxelles doivent se mettre au travail au plus vite pour conclure un accord au plus tard fin juillet. Le 15 juillet aurait été fixé comme objectif. De toute façon, le président du GAN, Didier Pfeiffer, ne prendra pas le risque de convoquer une assemblée avant que le dossier soit bouclé avec Bruxelles. Karel Van Miert a demandé lui-même que les contacts soient pris le plus rapidement possible pour avoir une idée claire de l'attitude du gouvernement actuel.

Le dossier est délicat. Techniquement et politiquement. En 1995, l'ancien président du GAN, Jean-Jacques Bonnaud, avait obtenu du gouvernement Juppé une recapitalisation de 2,8 milliards de francs. Le versement de cette première aide a été autorisé en 1996 par la Commission de Bruxelles contre l'engagement de Paris de privatiser la filiale du GAN, le groupe bancaire CIC. Las, le processus de privatisation de la banque, lancé pendant l'été 1996, avait été suspendu début décembre face au tollé provoqué chez les salariés par la vente du CIC à la BNP, seul candidat retenu par la commission de privatisation. Bruxelles peut donc légitimement affirmer aujourd'hui que ce premier engagement n'a pas été tenu.

L'aide octroyée par Paris était le premier volet d'une recapitalisation plus large, le GAN étant virtuellement en faillite à la suite d'une politique de diversification désastreuse et des pertes gigantesques de sa filiale UIC dans l'immobilier. C'est au nom de la transparence que Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances de l'époque, a donc détaillé, en mars, la totalité du plan de sauvetage du GAN : 20 milliards de francs, dont 9 milliards de garanties sur l'immobilier sans lesquels le GAN aurait dû afficher des fonds propres négatifs. Parallèlement, le gouvernement adressait à la Commission de Bruxelles la liste des contreparties auxquelles s'engageait le GAN, y compris la privatisation du groupe.

La nécessité de venir à la rescousse de l'assureur, qui a perdu quelque 35 milliards de francs depuis 1992, ne fait de doute pour personne. Ce sont aujourd'hui les moyens d'y parvenir qui risquent d'opposer le commissaire à la concurrence, Karel Van Miert, et Dominique Strauss-Kahn. Le plan du précédent gouvernement ne colle pas avec la philosophie affichée par les socialistes, qui refusent d'enfourcher le credo libéral de leurs prédécesseurs. Par chance, ou malchance, le plan Arthuis ne convient pas non plus à Bruxelles. M. Van Miert s'est entouré pour étudier le dossier d'un conseil extérieur, la banque d'affaires Lehman Brothers, qui a émis les plus grands doutes sur sa viabilité.

En demandant le report de l'assemblée générale du GAN, Bercy a repris à son compte le chiffre de 20 milliards de francs d'aide à l'assureur public. Il s'agit maintenant de justifier cette recapitalisation massive. L'article 222 du traité de Maastricht acte la neutralité de la Commission à l'égard d'une entreprise et ne peut imposer sa privatisation. « *Mais*, souligne-t-on à Bruxelles, *si un Etat membre a intégré, dans le cadre d'un plan de sauvetage d'une entreprise qu'il contrôle, un élément de privatisation, cela nous semble aller dans le bon sens.* »

Pour autant, le sort du GAN et celui du CIC ne sont pas forcément liés. Le plan Arthuis, qui prévoyait une réorganisation du groupe en trois pôles, la banque, l'assurance et l'immobilier, facilite une telle approche. La privatisation du CIC n'avait d'autre objet que de renflouer sa maison mère. La sortie du giron public de la banque a été promise par le gouvernement Juppé. A Bercy, on souligne que, vis-à-vis de Bruxelles, « *cette condition demeure* ». L'ouverture du capital des banques régionales pourrait être un compromis, facilitant d'autant, vis-à-vis de l'opinion, la privatisation du GAN.

Celle-ci semble inévitable. Les candidats ne manquent pas. Dominique Bazy, embauché en début d'année par Allianz France pour développer un groupe qui n'a pas la taille critique en France, ne se désintéresse pas du dossier. Il est soutenu en cela par le numéro deux de la maison mère, Diethart Breipohl. Le Crédit lyonnais, avec lequel Allianz a déjà conclu des accords de distribution de produits d'assurance auto et multirisques-habitation, ferait office de banque conseil pour l'opération. Pour autant, le directoire munichois d'Allianz n'a pas encore pris la décision de franchir le pas. Comme les AGF, intéressées également par le dossier, les patrons d'Allianz attendent de connaître les modalités de l'opération – si elle a lieu – pour se dévoiler.

RAPPROCHEMENT AVEC LES AGF

Les AGF plaident pour leur part pour une restructuration industrielle du secteur de l'assurance française, qui permettrait de combler un peu l'écart qu'a creusé la fusion UAP-AXA avec ses concurrents. L'intérêt d'un tel rapprochement ne fait guère de doute pour les AGF. Pour le GAN, le débat est ouvert. L'assureur public a besoin d'une injection massive de capitaux supplémentaires pour survivre, et les AGF n'ont pas l'assise financière d'Allianz. En revanche, sur le plan des personnels, Antoine Jeancourt-Galignani se fait fort de démontrer, étude du consultant McKinsey à l'appui, que la casse sociale – salariés et agents généraux confondus – serait moins dramatique si les deux compagnies se rapprochaient que si elles restaient séparées.

Le sort du GAN dépend des négociations avec Bruxelles et du talent avec lequel le gouvernement socialiste réussira à jongler avec ses déclarations parfois contradictoires sur sa doctrine en matière de privatisations. Les bonnes relations entre MM. Van Miert et Strauss-Kahn qui, dit-on à Bruxelles, sont de « *vieux amis* » devraient éviter les malentendus.

En tout état de cause, précise-t-on à Bercy, « *le choix du gouvernement sera clairement guidé par l'intérêt de l'entreprise, des salariés, et l'intérêt patrimonial de l'Etat* ».

Babette Stern

France Télécom devrait ouvrir son capital à Deutsche Telekom

VENDREDI 27 JUIN, interrogé par le service télévision financière de l'agence Reuters, Joachim Kröske, le directeur financier de Deutsche Telekom, a assuré que son groupe et France Télécom ont entamé des négociations sur un échange de participations stratégiques (*Le Monde* daté 29-30 juin). L'objectif, a-t-il indiqué, est de consolider l'alliance existante entre les deux poids lourds européens du téléphone, matérialisée jusqu'à présent par une société commune, Global One, au capital de laquelle figure aussi l'opérateur américain Sprint.

A la direction de France Télécom, on assurait, vendredi 27 juin, que l'« *on ne peut pas parler de négociations* ». Soulignant que Michel Bon, le président du groupe français, et Ron Sommer, son homologue chez Deutsche Telekom, entourés de leurs état-majors respectifs, se voyaient le même jour, « *comme ils le font une fois par mois* », on préférait évoquer « *un sujet de discussion parmi d'autres* ». De source syndicale, on assure cependant que les discussions sur les participations croisées « *avancent* ».

La récente décision du gouvernement allemand de réduire à 49 % sa participation dans Deutsche Telekom d'ici à fin 1998, en vendant 25 % du capital, ouvre la voie à une telle opération. Cette idée de participations croisées entre France Télécom et Deutsche Telekom est régulièrement évoquée par les deux groupes depuis 1993, quand leur société commune ne s'appelait encore qu'Atlas (elle est devenue Global One, début 1996). M. Sommer a toutefois encore récemment indiqué qu'un échange de capital ne pourrait devenir d'actualité que lorsque les deux opérateurs téléphoniques seraient cotés en Bourse. C'est-à-dire lorsque l'on aurait une estimation de leurs valeurs respectives par les marchés financiers. L'introduction en Bourse d'une partie du capital (25 % à 30 %) de France Télécom avait été programmée par le précédent gouvernement pour début juillet. L'opération, qui devait rapporter 40 à 50 milliards de francs, a été gelée, *de facto*, suite à l'alternance politique.

La relance de la thématique des participations croisées devrait donner un « coup de pouce » au gouvernement français sur ce dossier de la privatisation partielle – ou de l'ouverture du capital pour employer un terme plus doux – de France Télécom. Lionel Jospin cherche en effet comment présenter son revirement sur un dossier dont il avait fait l'un de ses sujets-phares lors de la campagne des législatives : l'actuel premier ministre avait proposé l'arrêt de la privatisation de l'exploitant.

Du fait des problèmes budgétaires – comment se passer de 40 à 50 milliards ? – cette proposition a fait long feu. Les équipes de Dominique Strauss-Kahn, au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, poussent pour ouvrir le capital de France Télécom aux investisseurs privés à l'automne (*Le Monde* du 27 juin).

M. Jospin lui-même, lors de son discours de politique générale le 19 juin, a tracé la voie. En classant France Télécom dans le secteur public concurrentiel et non dans les entreprises de service public, pour qui toute privatisation serait exclue. En évoquant aussi des « *adaptations nécessaires pour garder notre rang parmi les nations les plus développées du monde et se rapprocher d'autres partenaires européen* ». Une petite phrase qui peut s'appliquer à France Télécom et à son partenaire allemand.

Reste à savoir si France Télécom et Deutsche Telekom sont, l'un pour l'autre, des partenaires aussi stratégiques que l'on veut bien le dire. Certes, les deux groupes sont associés au sein de Global One. Cette société est certainement essentielle en termes d'image au niveau international. Mais elle n'opère que sur un marché très étroit, celui des entreprises multinationales, et son poids est faible (4,5 milliards de francs de chiffre d'affaires) au regard du total des activités des deux groupes (151 milliards pour France Télécom, 212 milliards pour Deutsche Telekom).

Au-delà de Global One, France Télécom et Deutsche Telekom apparaissent dans leurs opérations de développement international plus souvent comme des concurrents que comme des alliés (*Le Monde* du 15 avril). A ce propos, M. Bon reconnaît qu'« *il faut plus de cohésion à l'international. Nous y travaillons* ». Mais le président de France Télécom explique aussi que « *le postulat de départ qui voudrait que soyons alliés pour tout* [avec Deutsche Telekom] *est faux. Nous ne sommes pas liés à la vie à la mort* ».

Philippe Le Cœur

Le désengagement de l'Etat s'accélère en Allemagne

L'Etat allemand avait promis de ne pas vendre les actions de Deutsche Telekom qu'il détient avant l'an 2000 et de conserver la majorité du capital jusqu'à cette date. La privatisation de l'exploitant téléphonique allemand devait se faire au travers d'augmentations de capital ayant pour effet de réduire la participation publique. C'est ce qui s'est produit à l'automne 1996 lors de l'introduction en Bourse d'une première tranche du capital (26 %) de l'opérateur. Pour des raisons budgétaires, le gouvernement allemand a cependant décidé de vendre, d'ici à fin 1998, 25 % du capital de Deutsche Telekom, pour ramener sa participation à 49 %. L'opération se fera en deux temps (1997 et 1998). L'Etat vendra ses parts – pour un peu plus de 100 milliards de francs – à une société publique de financement, la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW). Cette dernière ne pourra pas revendre ces titres en Bourse avant l'an 2000. Mais elle pourra les céder à des partenaires stratégiques de Deutsche Telekom.

La Bourse prête à remplacer l'Etat actionnaire

POURQUOI ne pas prendre l'argent où il se trouve ? La Bourse de Paris ne cesse de battre des records, preuve de l'appétit solide des investisseurs. Ces derniers disposent actuellement d'importantes liquidités. Depuis le début du mois de juin, il s'est en moyenne échangé plus de 10 milliards de francs quotidiennement à la Bourse de Paris, soit une hausse de 70 % sur un an. Mercredi 18 juin, la barre des 20 milliards de francs a même été frôlée.

Plusieurs raisons permettent d'expliquer l'afflux de capitaux. Le paiement des dividendes, 60 milliards de francs nets cette année, comme le remboursement de l'emprunt 6 % 1993-1997, dit « emprunt Balladur », le 16 juillet, qui représente 90 milliards de francs, dont 40 milliards de francs sont logés dans les plans d'épargne en actions (PEA), sont des sources de liquidités appelées à être réinvesties rapidement sur le marché.

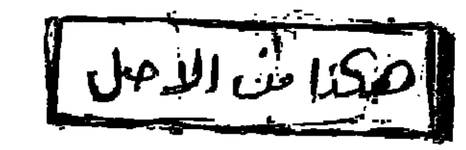
D'autre part, les gestionnaires étrangers, notamment américains, renforcent leurs positions sur la place financière française. C'est le cas par exemple du fonds Templeton, originaire de Floride, qui a récemment augmenté sa part dans le capital de la BNP et l'a fait passer au-dessus de 5 %.

Les gestionnaires internationaux sont attirés par les perspectives de reprise économique en France et d'amélioration de résultats pour les entreprises françaises. Selon le cabinet Associés en finance, le taux de croissance estimé des bénéfices par action en 1997 se situe à 37,8 % en France, contre 22,5 % en Allemagne et 8,3 % seulement à Londres.

Le marché parisien bénéficie aussi d'un phénomène de rattrapage. Au cours des dernières années, la place française a enregistré des performances nettement inférieures à celles des autres grandes Bourses mondiales. Alors que depuis le 1er janvier 1994 Wall Street a gagné 104,06 % et Francfort 71,29 %, Paris n'a progressé que de 19,48 %. Le même écart été observé depuis le début de l'année (+31,50 % en Allemagne, mais seulement +23,82 % en France). Ce retard procure à la place française une marge de progression considérable.

Compte tenu du montant des capitaux en attente d'investissement, le marché n'aurait absolument aucun problème pour absorber les mises sur le marché d'entreprises publiques, estiment les experts. D'autant que le programme de privatisations apparaît, en comparaison du passé, réduit. Entre 1993 et 1996, les privatisations ont rapporté dans les caisses de l'Etat plus de 140 milliards de francs, dont 108 milliards de francs pour les seules années 1993 et 1994. En 1995, les privatisations ont représenté 20,3 milliards de francs de recettes nettes et seulement 12,2 milliards de francs en 1996. La loi de finances pour 1997 estimait les recettes de privatisations à 27 milliards de francs.

François Bostnavaron



La Commission bancaire dénonce les distorsions de concurrence

Elle demande des réformes structurelles

JEAN-CLAUDE TRICHET, gouverneur de la banque de France et président de la Commission bancaire étant à Francfort, c'est le sous-gouverneur Hervé Hannoun qui devait présenter, lundi 30 juin au matin, le rapport annuel 1996 de l'organisme de contrôle des banques. Observatrice privilégiée de la santé du secteur bancaire, la Commission dresse un constat mitigé et met une nouvelle fois en garde contre les distorsions de concurrence.

« *L'amélioration engagée en 1995 des résultats du système bancaire s'est poursuivie en 1996 grâce notamment au dynamisme de l'activité à l'étranger et des activités de marché* », constate le rapport. En effet, la demande de crédit est restée faible et le rendement des crédits a diminué. Dans le même temps, la collecte des dépôts a connu une progression soutenue. Cette double évolution des ressources et des emplois explique cette année encore, la baisse de la rentabilité des opérations avec la clientèle en France. Le produit net des opérations avec la clientèle a reculé de 9,2 % et les marges d'intermédiation ne se sont pas redressées en 1996.

A l'inverse, les banques françaises ont bénéficié de la diminution des taux rendant particulièrement attractives certaines opérations de marché. En 1996, l'encours des portefeuilles titres a augmenté de 29,5 % pour atteindre 3 047 milliards de francs à la fin de l'année. A ces évolutions différenciées des produits des opérations de crédit et de marché, le produit net bancaire (PNB) de l'ensemble du système bancaire français a progressé de 2,5 %. Cette évolution traduit une faiblesse en France où le PNB n'a progressé que de 1,1 % alors que celui des implantations à l'étranger a fait un bond de 20,9 %.

Le rapport souligne en outre la réduction pour la troisième année consécutive de l'encours de créances douteuses dans le compte des banques. Les dotations aux provisions ont diminué de 9,2 %, permettant un redressement du résultat net de l'ensemble du système bancaire. Si le résultat du secteur a progressé de 7,4 milliards de francs en 1995 à 13,2 milliards en 1996, sa rentabilité sur fonds propres est toujours faible, en-deça de 10 %, contre une rentabilité à deux chiffres pour les banques anglo-saxones.

Cette faiblesse conduit la Commission bancaire à dénoncer les distorsions de concurrence. « *Un certain nombre de disparités structurelles, règlementaires ou légales, altèrent la situation de notre système bancaire* » note le rapport. Des réponses adaptées doivent maintenant être apportées pour que « *s'engagent les réformes structurelles nécessaires* ». Si, pour la Commission bancaire, il est souhaitable qu'une concurrence forte existe entre les établissements de crédit, « *certains comportements commerciaux deviennent toutefois imprudents et dangereux lorsque la rémunération des fonds propres n'est plus suffisante pour assurer un renforcement des structures financières* ». Elle déplore qu'en 1996 la part des crédits accordés à perte a sensiblement augmenté.

Instruite par les nombreuses défaillances bancaires – grandes ou petites – de ces dernières années, l'organe de contrôle plaide pour un renforcement des contrôles internes.

Ba. S.

L'augmentation du SMIC concerne directement et indirectement 45 % des salariés du privé

Les secteurs des services, du textile et du bâtiment sont les plus touchés

D'après le ministère du travail, 2,2 millions de salariés étaient au SMIC le 1er juillet 1996, lors de la précédente revalorisation, ce qui représentait 11 % des salariés. Mais beaucoup d'autres salariés sont concernés : ceux dont le salaire est rattrapé par la progression du SMIC (120 000) et ceux dont le salaire subit une répercussion qui porte jusqu'à 1,5 SMIC, soit 45 % des salariés du secteur privé.

CONFORMÉMENT à la décision de Lionel Jospin, le SMIC brut horaire est passé le 1er juillet de 37,91 francs à 39,43 francs, soit une hausse de 4 %. Mensuellement, l'augmentation représentera pour un smicard travaillant à plein temps environ 256 francs. Il percevra 6 663,67 francs brut par mois, soit 5 239,99 francs net. Rares sont les grandes entreprises qui se sentent directement concernées par l'augmentation du SMIC. Hormis dans quelques secteurs comme le textile et l'habillement, la plupart des directions expliquent souvent que leurs salaires les plus bas sont supérieurs au revenu minimum et que, par conséquent, cette mesure ne les touche guère. Ce n'est qu'en partie vrai car, au-delà des salariés qui ne perçoivent que le salaire minimum, près d'un salarié sur deux est concerné par cette augmentation.

D'après le ministère du travail, 2,2 millions de salariés étaient au SMIC le 1er juillet 1996, lors de la précédente revalorisation, ce qui représentait 11 % des salariés. Sur ces 2,2 millions, 1,5 million travaillent dans le secteur privé marchand, 190 000 dans le secteur domestique – ce sont surtout les emplois familiaux –, 140 000 sont au service de l'Etat ou d'une collectivité locale, 290 000 ont un contrat emploi-solidarité (CES) et 70 000 sont des salariés agricoles.

Mais l'augmentation du SMIC de 4 % a un impact qui dépasse les seuls smicards. Il y a d'abord ceux dont le salaire est compris entre le SMIC et 1,04 SMIC. Leur salaire va être rattrapé par la hausse décidée par Lionel Jospin. Ces nouveaux smicards ne sont pas très nombreux : 120 000, selon les calculs du ministère du travail. Outre cet impact direct, les experts estiment qu'une augmentation du SMIC a des conséquences sur les rémunérations de très nombreux salariés. « *Quand le salaire minimum augmente de 1 %, les économistes estiment que le salaire de base de l'ensemble des salariés augmente, globalement, de 0,1 %. Une hausse de 4 % devrait donc avoir un impact de 0,4 %. Mais, bien entendu, cet impact diminue au fur et à mesure que l'on progresse dans l'échelle des salaires. On estime que la hausse du SMIC se répercute jusqu'aux salaires atteignant 1,5 SMIC, soit 45 % des salariés* », explique un expert de la direction de l'animation de la recherche, au ministère du travail.

Selon le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (Cserc), qui a publié en 1996 une étude sur les bas salaires, 6,3 millions de salariés travaillant dans le secteur marchand percevaient moins de 1,5 SMIC en 1992, soit près d'un salarié du secteur privé sur deux. Aucune étude ne permet d'avoir des chiffres plus récents, mais les spécialistes sont convaincus que ce chiffre n'a pas dû beaucoup évoluer car l'échelle des rémunérations est restée à peu près stable depuis lors en France.

Le nombre de salariés peu payés varie selon les secteurs d'activité. En 1992, l'industrie représentait 31 % des effectifs mais « *seulement* » 26 % des salariés payés moins de 1,6 SMIC. En revanche, 12 % de ces salariés les moins bien payés travaillaient dans le bâtiment, le génie civil et agricole, qui n'employaient pourtant que 9 % des effectifs salariés. Surtout, 62 % d'entre eux travaillaient dans les services alors que ce secteur emploie 60 % de la main d'œuvre. En 1992, alors que 27 % de la population travaillant dans le secteur privé gagnaient moins de 1,2 SMIC, ce pourcentage dépassait 33 % dans sept secteurs d'activité : les hôtels, cafés et restaurants (56 %), le textile et l'habillement (54 %), les services marchands aux particuliers (53 %), le commerce de détail alimentaire (46 %), le commerce de détail non alimentaire (44 %), les cuirs et chaussures (42 %) et le bâtiment, génie civil et agricole (37 %).

Proportion de salariés rémunérés au SMIC en 1996

en pourcentage

Secteur	%
AGRO-ALIMENTAIRE	16,4
HABILLEMENT	27
AUTOMOBILE	1
BIENS D'ÉQUIPEMENT	2,8
TEXTILE	14,4
COMMERCE	15,3
SERVICES AUX ENTR.	7,4
(hôtellerie-restauration)	41,1

MOYENNE DES SECTEURS NON AGRICOLES = 11 %

en pourcentage

NOMBRE DE SALARIÉS	%
1 à 9	19,6
10 à 49	11,6
50 à 199	8,1
200 à 499	2,7
500 et plus	0,6

Source : ministère du travail et des affaires sociales

L'hôtellerie-restauration, seule grande branche à ne pas disposer d'une couverture conventionnelle salariale générale, reste, avec 41 % en 1996 contre 37,8 en 1995, le secteur qui emploie le plus de salariés payés au SMIC.

L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

Selon le ministère du travail, qui analyse chaque année l'évolution de l'emploi des smicards – mais pas celle des salariés payés légèrement au-delà du salaire minimum –, l'hôtellerie-restauration était en 1996 non seulement la branche qui employait le plus grand nombre de smicards (41 % des salariés de cette branche étaient au SMIC) mais la part de ceux-ci s'est accrue entre 1995 et 1996, tout comme dans l'agro-alimentaire. En revanche, la proportion de salariés payés au SMIC a diminué dans les autres activités à bas salaires.

Sans surprise, les enquêtes confirment que la proportion de salariés payés au SMIC est inversement proportionnelle à la taille de l'établissement. 21,4 % des salariés ne perçoivent que le salaire minimum dans les entreprises de moins de 9 salariés et 1,7 % dans celles de plus de 500. De même, les femmes et les jeunes sont surreprésentés parmi les smicards. 31,6 % des salariés de moins de 26 ans et 16,5 % des femmes ne perçoivent que le SMIC alors que, rappelons-le, 11 % des salariés du privé sont smicards.

Frédéric Lemaître

Le textile s'inquiète de la hausse du coût du travail non qualifié

LES INDUSTRIELS du textile ont l'impression de vivre un dangereux retour en arrière. La hausse du SMIC de 4 %, bien supérieure aux augmentations des années précédentes, va à l'encontre de tout ce qu'ils réclament de longue date : la réduction des coûts salariaux, l'abaissement des charges sur les emplois les moins qualifiés. « *Cette politique* [de bausse du SMIC] *a pour effet d'interdire l'accès aux salariés les plus exposés. Une fois de plus, on risque de marginaliser une population fragile* », s'est indigné Georges Jollès, président de l'Union des industries textiles (UIT).

La sensibilité des entreprises du textile sur le sujet est totale. Avec le bâtiment, il est le secteur industriel le plus concerné par toute progression du salaire minimum. L'augmentation risque de concerner pratiquement les 220 000 salariés – souvent des femmes – de la filière. Près de 55 % d'entre eux sont payés sur la base du salaire minimum. La grande majorité restante reçoit des salaires à peine plus élevés, ne dépassant pas une fois et demie le SMIC.

Placées en concurrence directe avec les pays à bas salaires, les entreprises craignent d'être dans l'impossibilité de répercuter cette hausse dans leurs prix. La baisse régulière de consommation de textile-habillement en France, aggravée cette année par un temps désastreux, les incite à encore plus de prudence. Pour subsister, les sociétés se retrouvent devant une équation trop connue : réduire les marges, augmenter la productivité, supprimer des emplois.

Pour les industriels, la politique d'aide au textile mise au point depuis un an est en train de voler en éclats. En juin 1996, le gouvernement a instauré un système de baisse des charges sociales sur les bas salaires pour le secteur. En contrepartie, les entreprises du secteur se sont engagées à maintenir l'emploi. Bien que contesté par Bruxelles, ce plan textile a eu des résultats : les destructions d'emplois, selon l'Unedic, sont tombés à 1 300 par mois contre 2 200 précédemment, et 3 000 embauches de jeunes ont été réalisées en un an.

Au moment où la Commission européenne discute âprement ce plan d'aide et menace de demander des remboursements à certaines entreprises, la hausse du SMIC vient fragiliser le secteur. Ignorant tout des intentions du gouvernement sur le maintien ou la poursuite de l'abaissement des charges pour les salaires les plus bas, certains se prennent à désespérer. Des entreprises comme Kindy (chaussettes) qui avaient résisté jusqu'à présent aux sirènes de l'étranger menacent à leur tour de se délocaliser.

Martine Orange

DÉPÊCHES

■ **CNP : l'assemblée générale de l'assureur-vie a approuvé**, lundi 30 juin, le résultat 1996, qui s'élève à 1,572 milliard de francs. Elle a décidé la mise en route d'une « *réflexion sur l'évolution à moyen terme de la CNP* ». A l'issue de celle-ci, une assemblée générale sera convoquée pour désigner le nouveau directoire. D'ici là, les actionnaires ont « *renouvelé leur confiance* » aux organes dirigeants dont le mandat expirait le 30 juin (*Le Monde* daté 29-30 juin).

■ **ZURICH GROUP : le premier assureur suisse a annoncé, vendredi 27 juin**, le rachat de la société de gestion de capitaux américaine Scudder, Stevens & Clark pour 1,6 milliard de dollars (9,3 milliards de francs).

■ **GE CAPITAL : la société de services financiers américaine a signé** un accord pour reprendre la filiale spécialisée dans le crédit à la consommation de l'Union de banque suisse, la Banque Aufina.

■ **DAI-ICHI KANGYO : un ancien président de la banque japonaise, Kunifi Miyazaki**, soixante-sept ans, s'est suicidé le 29 juin, deux jours après avoir été interrogé par la justice. La banque est suspectée d'avoir consenti 50 milliards de yens (2,6 milliards de francs) de prêts illégaux à l'un des présidents de l'établissement, Ryuichi Koike, qui prenait ensuite des parts dans Nomura Securities.

■ **RHÔNE-POULENC : le groupe a annoncé, lundi 30 juin, un accord avec Fernz-Nufarm.** Il prévoit la cession au groupe néo-zélandais de certaines activités agrochimiques de la Compagnie française des produits industriels (CFPI). Rhône-Poulenc s'engage en échange à apporter les 32 % qu'il détient dans CFPI à l'OPA lancée par Fernz-Nufarm.

■ **SNECMA : le motoriste français a annoncé, lundi 30 juin**, qu'il allait absorber la Société européenne de propulsion, sur laquelle il avait lancé une OPA simplifiée (*Le Monde* du 25 octobre 1996).

■ **EUROTUNNEL : dans un entretien au *Financial Times* du 30 juin, Patrick Ponsolle**, président d'Eurotunnel, affirme que les gouvernements français et britannique seraient prêts à prolonger la concession du tunnel au-delà de 2052, en échange d'une participation aux bénéfices.

■ **ENI : le ministère italien du Trésor a porté, vendredi 27 juin**, de 12,5 % à 17,6 % le volume d'actions proposé pour la troisième tranche de privatisation du groupe énergétique, réduisant la part de l'Etat à 51,5 %.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 30 JUIN

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS -0,19 %
CAC 40 : 2885,49

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1000	1000	—	+ 4,38
Cr.Lyonnais(T.P.)	920	910	- 1,08	+ 11,65
Renault (T.P.)	1628	1624	- 0,24	+ 1,50
Rhone Poulenc(T.P)	2189	2171	- 0,82	+ 14,86
Saint Gobain(T.P.)	1329	1330	+ 0,07	+ 4,97
Thomson S.A (T.P)	976	1000	+ 2,45	+ 7,40
Accor	877	879	+ 0,22	+ 38,78
AGF-Ass.Gen.France	183	187,50	+ 2,45	+ 11,94
Air Liquide	969	958	- 1,13	+ 18,27
Alcatel Alsthom	740	736	- 0,54	+ 76,58
Axa	370,90	368,90	- 0,53	+ 11,78
Axime	700	699	- 0,14	+ 18,50
Bail Investis	790	790	—	+ 6,61
Bancaire (Cie)	742	747	+ 0,67	+ 21,66
Bazar Hot. Vile	595	583	- 2,01	+ 31,33
Bertrand Faure	316	315	- 0,31	+ 55,86
BIC	968	973	+ 0,51	+ 25,86
BIS	494	[illegible]	—	+ 7,93
B.N.P.	250	246	- 1,60	+ 22,50
Bollore Techno	730	739	+ 1,23	+ 29,84
Bongrain	2265	2235	- 1,32	+ 11,36
Bouygues	496,90	492,50	- 0,88	- 8,45
Bouygues Offs.	149,50	150,50	+ 0,66	+ 13,15
Bull#	59,20	59,50	+ 0,50	+ 86,22
Canal +	1130	1146	+ 1,41	[illegible]
Cap Gemini	316	310	- 1,89	+ 23,55
Carbone Lorraine	1423	1422	- 0,07	+ 44,80
Carrefour	4330	4314	- 0,36	+ 27,78
Casino Guichard	299,90	298	- 0,63	+ 23,34
Casino Guich.ADP	245	243	- 0,81	+ 23,89
Castorama Dub.(Li)	830	829	- 0,12	+ 7,16
C.C.F.	247,80	249,20	+ 0,56	+ 3,83
Cegid (Ly)	640	643	+ 0,46	+ 8,24
Cerus Europ.Reun	30,60	29,50	- 3,59	- 8,44
Cetelem	716	723	+ 0,97	+ 20,50
CGIP	1678	1652	- 1,54	+ 15,84
Chargeurs	340	345	+ 1,47	+ 34,24
Christian Dalloz	2160	2126	- 1,57	+ 14,85
Christian Dior	941	970	+ 3,08	+ 15,89
Ciments Francais ■	189,80	198	+ 4,32	+ 36,55
Cipe France Ly #	770	769	- 0,12	+ 24,43
Clarins	766	784	+ 2,34	+ 3,02
Club Mediterranee	419,60	419,60	—	+ 24,58
Coflexip	347	351	+ 1,15	+ 27,63
Colas ■	772	780	+ 1,03	+ 4
Comptoir Entrep.	10,65	10,20	- 4,22	+ 6,25
Comptoirs Mod.	3120	3150	+ 0,96	+ 12,50
CPR	433,70	434	+ 0,06	+ 4,88
Cred.Fon.France	63,10	62,50	- 0,95	- 7,40
Credit Lyonnais CI	274	294,90	+ 7,62	+ 121,72
Credit National	335	333	- 0,59	+ 11,44
CS Signaux(CSEE)	228	236,50	+ 3,72	+ 8,68
Damart	4510	4450	- 1,33	+ 7,22
Danone	982	985	+ 0,30	+ 36,73
Dassault-Aviation	1240	1333	+ 7,50	+ 33,93
Dassault Electro	511	511	—	+ 14,83
Dassault Systemes	418,50	414	- 1,07	+ 73
De Dietrich	259,80	258	- 0,69	+ 31,96
Degremont	419	422,50	+ 0,83	+ 9,74
Deveaux(Ly)#	725	731	+ 0,82	+ 1,52
Dev.R.N-P.Cal Li #	47,90	47,25	- 1,35	+ 8,62
Dexia France	584	577	- 1,19	+ 27,65
DMC (Dollfus Mi)	107,50	108,40	+ 0,83	- 13,83
Dynaction	147,90	148,80	+ 0,60	+ 21,86
Eaux (Cie des)	760	760	—	+ 18,90
Eiffage	314	312	- 0,63	+ 52,19
Elf Aquitaine	652	639	- 1,99	+ 35,29
Eramet	275	267,10	- 2,87	- 1,80
Eridania Beghin	909	897	- 1,32	+ 2,42
Essilor Intl	1589	1585	- 0,25	+ 0,89
Essilor Intl.ADP	1450	1450	—	+ 11,53
Esso	516	520	+ 0,77	+ 2,25
Eurafrance	2395	2419	+ 1	+ 7,89
Euro Disney	9,25	9,15	- 1,08	- 11,16
Europe 1	1185	1187	+ 0,16	+ 7,90
Eurotunnel	6,20	6,40	+ 3,22	- 6,56
Filipacchi Medias	1245	1268	+ 1,84	+ 9,78
Fimalac SA	499,90	495	- 0,98	+ 2,69
Finextel	103	100	- 2,91	+ 24,68
Fives-Lille	420	423	+ 0,71	+ 13,67
Fromageries Bel	4160	4270	+ 2,64	+ 8,65
Galeries Lafayette ■	2464	2470	+ 0,24	+ 33,80
GAN	135,20	136,40	+ 0,88	+ 28,90
Gascogne (B)	513	519	+ 1,16	+ 13,56
Gaumont #	427,90	421	- 1,61	- 2,09
Gaz et Eaux	2460	2451	- 0,36	+ 21,55
Geophysique	578	568	- 1,73	+ 57,77
G.F.C.	526	530	+ 0,76	+ 12,88
Groupe Andre S.A.	514	514	—	+ 28,82
Gr.Zannier (Ly) #	155	152,90	- 1,35	+ 30,46
GTM-Entrepose	299,90	297,90	- 0,66	+ 24,12
Guilbert	830	833	+ 0,36	- 17,93
Guyenne Gascogne	2170	2184	+ 0,64	+ 5,76
Havas	424,50	425,10	+ 0,14	+ 16,76
Havas Advertising	701	703	+ 0,28	+ 22,26
Imetal	810	805	- 0,61	+ 5,09
Immeubl.France	354	347	- 1,97	+ 13,39
Infogrames Enter.	769	765	- 0,52	+ 27,50
Ingenico	149	148,40	- 0,40	+ 78,57
Interbail ■	182,90	184,10	+ 0,65	+ 18,86
Intertechnique	1255	1260	+ 0,39	+ 62,58
Jean Lefebvre	319	310	- 2,82	+ 14,60
Klepierre	837	840	+ 0,35	+ 21,03
Labinal	1444	1446	+ 0,13	+ 45,91
Lafarge	373,30	371,70	- 0,42	+ 19,40
Lagardere	170,60	170,30	- 0,17	+ 19,59
Lapeyre	379,90	382,50	+ 0,68	+ 28,35
Lebon	215,80	219	+ 1,48	+ 27,99
Legrand	1070	1064	- 0,56	+ 20,36
Legrand ADP	724	718	- 0,82	+ 25,08
Legris indust.	277	280	+ 1,08	+ 28,14
Locindus	875	872	- 0,34	+ 13,83
L'Oreal	2500	2493	- 0,28	+ 27,58
LVMH Moet Hen.	1547	1585	+ 2,45	+ 9,38
Marine Wendel	599	598	- 0,16	+ 25,63
Metaleurop	85,95	89,40	+ 4,01	+ 112,09
Metrologie Inter.	15,80	15,30	- 3,16	- 2,85
Michelin	362,40	362,10	- 0,08	+ 29,27
Moulinex #	164	161,20	- 1,70	+ 42,74
Nord-Est	130	129,20	- 0,61	+ 0,87
Nordon (Ny)	381	380	- 0,26	+ 3,54
NRJ #	796	800	+ 0,50	+ 21,58
OLIPAR	76,55	76,10	- 0,58	- 7,98
Paribas	407,40	406,70	- 0,17	+ 15,90
Pathe	1170	1180	+ 0,85	- 5,60
Pechiney	231,50	230,90	- 0,25	+ 6,20
Pernod-Ricard	303,90	306,50	+ 0,85	+ 6,79
Peugeot	583	580	- 0,51	- 0,68
Pinault-Print.Red.	2920	2898	- 0,75	+ 40,81
Plastic-Omn.(Ly)	493	493	—	+ 17,38
Primagaz	528	528	—	- 13,58
Promodes	2329	2353	+ 1,03	+ 60,61
Publicis #	616	609	- 1,13	+ 34,73
Remy Cointreau	138,50	141,60	+ 2,23	- 3,67
Renault	155,50	154,40	- 0,70	+ 38,47
Rexel	1769	1766	- 0,16	+ 12,32
Rhone Poulenc A	241,30	240,80	- 0,20	+ 36,12
Rochette (La)	23,20	23,25	+ 0,21	- 18,05
Rue Imperiale(Ly)	5600	5470	- 2,32	+ 7,25
Sade (Ny)	192	192	—	+ 2,23
Sagem SA	3000	2985	- 0,50	- 4,63
Saint-Gobain	856	853	- 0,35	+ 16,21
Salomon (Ly)	450	454	+ 0,88	+ 2,02
Salvepar (Ny)	434	435	+ 0,23	+ 8,64
Sanofi	582	575	- 1,20	+ 11,48
Sat	1600	1592	- 0,50	- 3,04
Saupiquet (Ns)	668	665	- 0,44	- 8,90
Schneider SA	323,90	324,80	+ 0,27	+ 35,38
SCOR	236	236	—	+ 29,31
S.E.B.	1052	1047	- 0,47	+ 2,94
Sefimeg CA	378	380	+ 0,52	+ 1,06
SEITA	190	186,60	- 1,78	- 14
Selectibanque	70,40	70,90	+ 0,71	- 2,87
SFIM	889	899	+ 1,12	- 12,71
SGE	122,50	126,50	+ 3,26	+ 12,94
Sidel	459,60	452	- 1,65	+ 26,61
Silic CA	895	915	+ 2,23	+ 23,34
Simco	475	472,50	- 0,52	+ 4,30
S.I.T.A.	1137	1130	- 0,61	+ 2,72
Skis Rossignol	122	121	- 0,81	- 15,79
Societe Generale	680	678	- 0,29	+ 20,85
Sodexho Alliance	2900	2900	—	+ 0,34
Sommer-Allibert	212,50	205	- 3,52	+ 32,25
Sophia ■	205,80	210	+ 2,04	+ 10,52
Spir Communication	460	466,80	+ 1,47	- 5,48
Strafor Facom	399	400	+ 0,25	+ 4,16
Suez ●	14,20	14,20	—	+ 28,73
Suez Lyon.des Eaux	585	583	- 0,34	+ 20,72
Synthelabo	762	768	+ 0,78	+ 36,89
Technip	688	675	- 1,88	+ 38,60
Thomson-CSF	156	158,50	+ 0,31	- 5,82
Total	590	592	+ 0,33	+ 40,28
UFB Locabail	522	—	—	+ 30,07
UIF ■	403,30	403	- 0,07	- 4,84
UIS	209,80	208	- 0,65	+ 18,85
Unibail	547	545	- 0,36	+ 5,62
Union Assur.Fdal	687	686	- 0,14	+ 7,18
Usinor Sacilor	107,50	106,80	- 0,65	+ 41,65
Valeo	370	371	+ 0,27	+ 15,93
Vallourec	363	361,40	- 0,44	+ 31,41
Via Banque	177,20	179,50	+ 1,29	+ 4,36
Worms & Cie	351,70	354	+ 0,65	+ 12,55
Zodiac ex.dt divid	1500	1500	—	- 5,42
Elf Gabon	1390	1388	- 0,14	+ 4,75

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	109,60	110	+ 0,36	+ 28,68
Adecco S.A.	2261	2300	+ 1,72	+ 75,17
Adidas AG #	661	661	—	+ 46,95
American Express	441,20	443,90	+ 0,61	+ 44,59
Anglo American #	355,80	357,10	+ 0,36	+ 26,18
Amgold #	340,10	360	+ 5,85	- 7,69
Arjo Wiggins App.	16,95	16,90	- 0,29	+ 8,33
A.T.T. #	210	211,60	+ 0,76	- 2,52
Banco Santander #	189,40	189	- 0,21	+ 69,97
Barrick Gold #	131,20	129,80	- 1,06	- 12,59
B.A.S.F. #	214,90	218	+ 1,44	+ 9,05
Bayer #	232	230	- 0,86	+ 9
Cordiant PLC	11,85	11,95	+ 0,84	+ 42,26
Crown Cork ord.#	311,80	310	- 0,57	+ 6,89
Crown Cork PF CV#	318	310	- 2,51	+ 28,15
Daimler Benz #	484,20	496	+ 2,43	+ 37,57
De Beers #	216,60	216	- 0,27	+ 44
Deutsche Bank #	343,90	341,10	- 0,81	+ 41,30
Dresdner Bank #	205,50	205,20	- 0,14	+ 31,96
Driefontein #	41,10	41,40	+ 0,72	- 24,72
Du Pont Nemours #	364,40	360	- 1,20	+ 46,63
Eastman Kodak #	455	460,20	+ 1,14	+ 7,09
East Rand #	1,80	1,79	- 0,55	—
Echo Bay Mines #	33	33,25	+ 0,75	- 3,76
Electrolux #	427	439,10	+ 2,83	+ 69,17
Ericsson #	243,90	234,70	- 3,77	+ 45,77
Ford Motor #	228	228,20	+ 0,08	+ 35,83
Freegold #	30,45	29,50	- 3,11	- 25,50
Gencor Limited #	26,50	27,15	+ 2,45	+ 50
General Elect. #	389	384,90	- 1,05	+ 48,03
General Motors #	326	328,70	+ 0,82	+ 12,95
Gle Belgique #	555	555	—	+ 38,71
Grd Metropolitan	55,95	56,40	+ 0,80	+ 41
Guinness Plc #	56,20	56,70	+ 0,88	+ 41,75
Hanson PLC reg.	29,50	29,55	+ 0,16	—
Harmony Gold #	28,30	27,78	- 2,12	- 32,27
Hitachi #	67,15	65,50	- 2,45	+ 36,45
Hoechst #	247,80	248,20	+ 0,16	+ 1,80
I.B.M #	536	538	+ 0,37	+ 34,50
I.C.I #	80	82,50	+ 3,12	+ 37,40
Ito Yokado #	330	335,50	+ 1,66	+ 45,30
Kingfisher plc	67,20	68,90	+ 2,53	+ 24,14
Matsushita #	118	118,90	+ 0,76	+ 33,30
Mc Donald's #	286	286,50	+ 0,17	+ 19,87
Merck and Co #	602	601	- 0,16	+ 42,41
Mitsubishi Corp.#	72	71,80	- 0,27	+ 35,96
Mobil Corporat.#	793	819	+ 3,27	+ 26,97
Morgan J.P. #	628	625	- 0,47	+ 19,51
Nestle SA Nom. #	7850	7870	+ 0,25	+ 41,29
Nipp. MeatPacker #	78	77	- 1,28	+ 18,46
Nokia A	436	445	+ 2,06	+ 47,54
Norsk Hydro #	316,90	320	+ 0,97	+ 14,73
Petrofina #	2226	2211	- 0,67	+ 34,40
Philip Morris #	257,40	252,60	- 1,86	+ 25,79
Philips N.V #	423,60	426,80	+ 0,75	+ 104,21
Placer Dome Inc #	97,15	96	- 1,18	- 19,39
Procter Gamble #	804	826	+ 2,73	+ 43,90
Quilmes	320	325	+ 1,56	+ 13,04
Randfontein #	12,55	12,30	- 1,99	- 54,44
Rhone Poul.Rorer #	534	532	- 0,37	+ 33,66
Rio Tinto PLC #	102	101	- 0,98	+ 24,38
Royal Dutch # ●	312,30	315	+ 0,86	+ 40,78
Sega Enterprises	193	191	- 1,03	- 1,54
Saint-Helena #	25	25	—	- 16,66
Schlumberger #	729	732	+ 0,41	+ 36,62
SGS Thomson Micro.	461	467,40	+ 1,38	+ 27,35
Shell Transport # ●	39,85	42,10	+ 5,64	+ 37,40
Siemens #	352,10	354,80	+ 0,76	+ 47,25
Sony Corp. #	509	514	+ 0,98	+ 51,17
Sumitomo Bank #	94,50	95,05	+ 0,58	+ 31,10
T.D.K #	433,30	438,50	+ 1,20	+ 28,97
Telefonica #	175	175	—	+ 42,85
Toshiba #	38,25	38,40	+ 0,39	+ 20,15
Unilever #	1249	1250	+ 0,08	+ 37,21
United Technol. #	490,10	496	+ 1,20	+ 39,71
Vaal Reefs #	292	285,90	- 2,08	- 15,66
Volkswagen A.G #	4450	4450	—	+ 105,06
Volvo (act.B) #	152	154	+ 1,31	+ 51,39
Western Deep #	143,50	142	- 1,04	- 11,25
Yamanouchi #	161,70	160	- 1,05	+ 52,38
Zambia Copper	9,95	10,60	+ 6,53	+ 75,77

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 30 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	119,70	5,942 d
CEPME 8,5% 88-97CA	—	—
CEPME 9% 89-99 CA#	110,37	7,843
CEPME 9% 92-06 TSR	123	0,247
CFD 9,7% 90-03 CB	123,45	3,936 o
CFD 8,6% 92-05 CB	120,16	3,369
CFF 10% 88-98 CA#	107,61	6,959
CFF 9% 88-97 CA#	101,32	6,732 d
CFF 10,25%90-01CB#	118,90	3,089
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,08	0,578
CLF 9%88-93/98 CA#	103,07	3,748
CNA 9% 4/92-07	123,70	1,479
CRH 8,6% 92/94-03 ■	118,02	0,094
CRH 8,5% 10/87-88#	107,61	2,795 ↓
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,26	3,252 d
EDF 8,6% 92-04 #	—	2,008 o
Emp.Etat 6%93-97 #	100,13	5,786 ↑
Finansder 9%91-06#	123,54	5,400
Finansd.8,6%92-02%	116,20	3,699
Flora9,75% 90-99#	111,60	9,189
OAT 88-98 TME CA#	100,85	2,168
OAT 9/85-98 TRA	101,50	4,265 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	105,74	0,208
OAT TMB 87/99 CA#	99,94	1,435 ↓
OAT 8,125% 89-99 #	108,03	8,868
OAT 8,50%90/00 CA#	111,76	2,259
OAT 85/00 TRA CA#	—	5,258
OAT 10%5/85-00 CA#	116,29	1,014
OAT 89-01 TME CA#	104,65	2,168
OAT 8,5% 87-02 CA#	118	5,123 o
OAT 8,50% 89-19 #	125,86	5,845 ↓
OAT.8,50%92-23 CA#	126,43	1,807
SNCF 8,8% 87-94CA	107,30	3,641
Suez Lyon.Eaux 90	946,10	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours préced.	Derniers cours
Arbel	75	75
Baccarat (Ny) ◆	520	520
Bains C.Monaco	603	610
Bque Transatlant. ◆	174,30	174,30
B.N.P.Intercont. ◆	746	746
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	461,10	461,10
Champex (Ny) ◆	24	24
CIC Un.Euro.CIP	338	336
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2211	2211
Concorde-Ass Risq	1371	1369
Continental Ass.Ly.	615	615
Darblay ◆	435	435
Didot Bottin	889	883
Eaux Bassin Vichy	3550	3699
Ecia	898	900
Ent.Mag. Paris ◆	1450	1450
Fichet Bauche ◆	80	80
Fidei	38,10	38,30
Finalens	350	350
F.I.P.P. ◆	290	290
Fonciere (Cie) ◆	576	576
Fonc. Lyonnaise #	725	720
Foncina # ◆	475,60	475,60
Francarep	278	279
France I.A.R.D. ●	1006	1006
France S.A. ◆	1155	1155
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	1220	1230
G.T.I (Transport)	210	209
Immobail	150,10	152
Immobanque	667	698
Locamion (Ly) ◆	423	423
Lucia	53,80	52
Monoprix ◆	255,40	255,40
Metal Deploye ◆	435,40	435,40
Mors	8,30	8,55
Navigation (Nle)	100,50	102
Optorg ◆	325	325
Paluel-Marmont ◆	335,90	335,90
Exa.Clairefont(Ny)	910	909
Parfinance	245	245
Paris Orleans	289	289
Promodes (CI)	1880	1889
PSB Industries Ly	394,50	395
Rougier # ■	301	307,50
Saga	85	85
S.I.P.H. ◆	246,90	246,90
Sofragi	4666	4568
Taittinger	2890	2950
Tour Eiffel	265	259
Vicat	518	518
Caves Roquefort ◆	1850	1850
Elyo	320	327
Finaxa	315	314
Gaillard (M) ◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte ◆	1651	1651
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	162,50	162,50
Gd Moul.Strasbourg ◆	1700	1700
Hotel Lutetia ◆	300	300
Hotels Deauville ◆	571	571
Immeubl.Lyon(Ly)# ◆	553	553
L.Bouillet (Ly) ◆	330	330
Lloyd Continental ◆	8050	8050
Lordex (Ny) ◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	158	158
Matussiere Forest	59,90	58,50
Moncey Financiere	3050	3100
M.R.M. (Ly) ◆	363,80	363,80
Navigation Mixte	860	855
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	118	118
Pechiney Intl	110	110,40
Poliet ◆	488	465
Sabeton (Ly)	812	813
Samse (Ly)	810	804
Sechilienne (Ly)	1121	1120
Sucr.Pithiviers	3434	3300
Tanneries Fce (Ny)	240	248
Teleflex L. Dupont	111	111
Union Gle Nord(Li) ◆	225	225

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours preced.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	243	243
Commerzbank AG	165,40	165,40
Fiat Ord	21	21
Gevaert	570	570
Gold Fields South	138	135
Kubota Corp	27,55	27,55
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	50,50	50
Robeco	554	560
Rodamco N.V.	191,90	197
Rolinco	563	565
Sema Group Plc	124,90	122,50
Solvay SA	3500	3449

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 30 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	46,45	47,65
AFE #	498	505
Aigle #	276	275
Albert S.A (Ns) ◆	150	150
Altran Techno. #	1949	1938
Arkopharma#	325	323
Montaignes P.Gest.	2895	2895
Assystem #	326	335
Bque Picardie (Li) ◆	765	765
Bque Tarneaud(B)#	335,10	351,50
Bque Vernes	99,50	99,50
Beneteau #	810	810
B I M P	83	82
Boiron (Ly) #	722	718
Boisset (Ly)#	510	504
But S.A.	359	353
Cardif SA ◆	655	[illegible]
C.E.E #	164	170
CFPI # ◆	380,70	380,20
Change Bourse (M)	225,50	226,50
CNIM CA# ■	217	220
Codetour	381	381
Comp.Euro.Tele-CET ■	512	521
Confiandey S.A.	299,90	299,90
C.A.Haute Normand.	310,90	311
C.A. Paris IDF	734	734
C.A.Ille & Vilaine	323,90	321,50
C.A.Morbihan (Ns)	319	319
C.A.du Nord (Li)	507	508
C.A. Oise CCI	304,60	304,60
Devanlay ◆	603	609
Devernois (Ly)	580	570
Ducros Serv.Rapide ◆	80	80
Europ.Extinc.(Ly)#	408	406,50
Expand s.a	575	560
Factorem	685	685
Faiveley #	240	242
Finacor	71	71,20
Fininfo	680	690
Fructivie	610	605
Gautier France #	229,90	230
Gel 2000	52	49,40
GFI Industries #	860	869
Girodet (Ly) # ◆	26	26
GLM S.A. ◆	285	285
Grandoptic.Photo #	906	890
Gpe Guillin # Ly	221	220
Kindy #	147,10	154
Guerbet	220	222,90
Hermes internat.1#	550	553
Hurel Dubois	580	584
ICBT Groupe #	222	227
I.C.C.	142	142,50
ICOM Informatique ◆	380	380
Idianova ◆	72	72
Int. Computer #	83	84
IPBM	62	62
M6-Metropole TV	555	554
Manitou # ■	730	731
Manutan	430	428
Marie Brizard #	890	898
Maxi-Livres/Profr.	57	55
Mecelec (Ly)	63,70	63,65
MGI Coutier	308	320
Monneret Jouet Ly#	130,10	135
Naf-Naf #	63	66
NSC Schlum. Ny	756	760
Onet #	1001	1000
Paul Predault #	170	170
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	103,90	100
Phyto-Lierac #	413	414
Pochet	725	725
Poujoulat Ets (Ns) ■	236	243,90
Radiall #	675	680
Robertet #	1240	1236
Rouleau-Guichard	325	338
Securidev #	119	116,50
Smoby (Ly)#	625	680
Sofco (Ly) ◆	27,50	27,50
Sofibus ◆	365	329,50
Sogepag # ◆	180	180
Sogeparc (Fin)	800	798
Sopra	527	530
Steph.Kelian # ◆	100	100
Sylea	535	563
Teisseire-France	194,50	194
TF1-1	520	517
Thermador Hold(Ly)	272	268,50
Trouvay Cauvin #	106,10	102,50
Unilog	680	700
Union Fin.France	682	683
Viel et Cie #	134	132
Vilmorin et Cie #	470	469,90
Virbac	561	569

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 30 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	45	45
Belvedere	890	870
BVRP	200	210
Coil	222	222
Electronique D2	850	859
FDM Pharma n.	227	227
Genset ◆	339	339
Guyanor action B ◆	17,90	17,90
High Co. ◆	170	170
Infonie	104	104
Joliez-Regol ◆	86	86
Mille Amis	106,30	104,98
Naturex	91	90
Olitec	1224	1249
Picogiga ◆	185	185
Proxidis	25	24,90
R21 Sante	305	302
Stelax	4,47	4,48

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 30 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	741	741
Crédit Gén.Ind. ◆	11,35	11,35
Générale Occidentale ◆	195	142,20
Mumm ◆	1012	1113
Sté lecteurs du Monde ◆	141,30	141,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

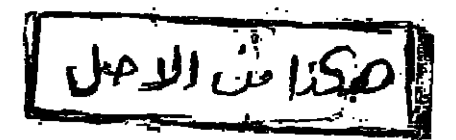
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 27 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	142,76	135,96
Agipi Actions (Axa)	117,46	111,87
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◊	2434,37	2398,39
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14191	14191
Natio Epargne	2220,61	2198,62
Natio Ep. Capital C/D	17060,36	16911,25
Natio Ep. Croissance	3235,06	3171,65
Natio Epargne Retraite	170,40	167,06
Natio Epargne Trésor	11268,15	11245,66
Natio Epargne Valeur	141,17	135,40
Natio Euro Valeurs	1074,15	1053,09
Natio Euro Oblig.	1015,90	1003,81
Natio Euro Opport.	1065,53	1044,44
Natio Inter	2157,46	2115,16
Natio Opportunites	193,90	190,10
Natio Revenus	1120,25	1109,14
Natio Sécurité	11438	11438
Natio Valeurs	1412,49	1384,79
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92320,70	92320,70
Oblig. tres cate.	266,72	262,75
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D ◊	847,05	822,36
Nord Sud Develop. C ◆	2526,30	2521,26
Nord Sud Develop. D ◊	2415,51	2410,69
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◊	312,30	306,18
Patrimoine Retraite D ◊	302,85	296,91
Sicav Associations C ◊	2422,06	2422,06
CDC TRESOR		
Fonsicav C ◊	19640,30	19640,30
Mutual. dépôts Sicav C ◊	19331,40	19312,09
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA ◊	284,68	279,10
Écur. Capitalisation C ◊	249,86	249,86
Écur. Expansion C ◊	82737,22	82737,22
Écur. Geovaleurs C ◊	3628,57	3557,42
Écur. Investis. D PEA ◊	229,38	224,63
Écur. Monépremière ◊	11320,68	11320,68
Écur. Monétaire C ◊	13031,45	13031,45
Écur. Monétaire D ◊	12410,80	12410,80
Écur. Trésorerie C ◊	320,13	320,13
Écur. Trésorerie D ◊	307,70	307,70
Écur. Trimestriel D ◊	2019,91	2019,91
Éparcourt-Sicav D ◊	192,49	192,49
Géoptim C ◊	12663,76	12476,61
Géoptim D ◊	12324,32	12142,19
Horizon C ◊	2277,30	2232,65
Prévoyance Écur. D ◊	103,63	103,63
Sensipremière C ◊	13120,36	13087,64
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C ◊	11954,33	11930,47
Écur. Sécuripremière C ◊	11955,09	11943,15
CNCA — INDOCAM		
Amplia ◊	119623,95	119623,95
Atout Amerique	181,73	177,30
Atout Asie	119,32	116,41
Atout Futur C	825,17	805,04
Atout Futur D	776,79	757,84
Coexis	1962,14	1929,34
Dieze	2151,05	2115,09
Elicash ◊	949364,57	949364,57
Epargne-Unie	210,06	204,94
Eurodyn	2635,82	2571,53
Indicia ◆	1783,41	1739,59
Moné.JC ◊	11949,24	11949,24
Moné.JD ◊	11569,37	11569,37
Oblifutur C	546,92	537,78
Oblifutur D	524,07	515,31
Oraction	1776,46	1735,08
Revenu-Vert	1223,28	1202,83
Sévéa ◆	119,99	117,06
Synthésis	18056,19	17736,93
Uni Association ◊	120,73	120,73
Uni Foncier	1394,63	1360,61
Uni France	884,40	862,83
Uni Garantie C	1893,80	1862,14
Uni Garantie D	1448,45	1424,24
Uni Régions	1745,46	1702,89
Univar C ◊	309,58	309,58
Univar D ◊	296,69	296,69
Univers Actions	251,36	245,23
Univers-Obligations	246,06	241,95
CIC BANQUES		
Francic	751,71	729,82
Francic Pierre	138,95	134,90
Francic Regions	1956,51	1927,60
CIC PARIS		
Associc ◊	1122,89	1122,89
Cicamonde	1626,36	1580,93
Converticic	404,35	398,37
Ecocic	1748,22	1697,30
Mensuelcic	10216,61	10115,46
Oblicic Mondial	3904,95	3847,24
Oblicic Regions ◆	1218,66	1309,59
Rentacic	167,58	165,10
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1386,21	1372,49
Lion 20000 C	17160,43	17160,43
Lion 20000 D	16461,43	16461,43
Lion Association C	11079,15	11079,15
Lion Association D	11079,15	11079,15
Lion Court Terme C	26399,57	26399,57
Lion Court Terme D	23937,47	23937,47
Lion Plus C	1565,46	1534,76
Lion Plus D	1493,30	1464,02
Lion Trésor	2427,36	2403,33
Oblilion ◆	2114,34	2095,90
Sicav 5000	768,38	753,31
Slivafrance	1286,95	1263,68
Slivam	593,29	581,66
Slivarente	242,60	237,84
Slivinter	602,55	585,08
Trilion	5207,93	5141,10
Crédit Mutuel		
Avenir Alizes	2379,03	2332,38
CM Option Equilibre	264,70	261,76
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	162,62	158,27
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	920,42	920,42
Créd.Mut.Ep.Ind. C	147,23	143,29
Créd.Mut.Ep.J ◆	22935,25	22935,25
Créd.Mut.Ep.Monde	1701,48	1655,94
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1878,09	1841,26
Créd.Mut.Ep.Quatre	1104,64	1082,98
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	918,93	879,36
Saint-Honoré Capital	19862,79	19284,26
St-Honoré March. Emer.	940,97	900,45
St-Honoré Pacifique	821,46	786,09
LEGAL & GENERAL BANK		
Securitaux ◆	1832,06	1832,06
Stratégie Actions	1164,05	1119,28
Stratégie Rendement	1966,51	1904,61
LA POSTE		
Amplitude Amerique ◊	113,49	110,72
Amplitude Europe C ◊	160,81	156,89
Amplitude Europe D ◊	158,12	154,26
Amplitude Monde C ◊	1071,92	1045,78
Amplitude Monde D ◊	1022,62	997,68
Amplitude Pacifique ◊	116,59	113,75
Elanciel D PEA ◊	186,56	182,01
Emergence Poste D PEA ◊	148,75	145,12
Géobilys C ◊	653,50	643,84
Géobilys D ◊	618,30	609,16
Kaleis Dynamisme ◊	1106,17	1084,48
Kaleis Equilibre ◊	1069,39	1048,42
Kaleis Sérénité ◊	1039,12	1025,83
Latitude C ◊	148,47	148,47
Latitude D ◊	135,27	135,27
Oblitys D ◊	621,35	612,17
Plénitude D PEA ◊	210,62	205,48
Poste Gestion C ◊	14856,04	14856,04
Revenus Trimestr. D ◊	5289,14	5236,77
Solstice D ◊	2363,49	2357,60
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37985,20	37985,20
Actimonétaire D	30930,40	30930,40
Cadence 1 D	1083,29	1072,56
Cadence 2 D	1074,05	1063,42
Cadence 3 D	1060,92	1050,42
Capimonétaire C	410,25	409,84
Capimonétaire D	370,17	369,80
Sogeoblig C/D	9255,47	9163,83
Interoblig C	7450,92	7377,15
Intersélection France D	746,90	732,25
S.G. France opport. C	2024,13	1984,44
S.G. France opport. D	1932,79	1894,49
Sogenfrance C	1864,02	1827,47
Sogenfrance D	1703,31	1670,40
Sogépargne D	313,70	310,59
Soginter C	2517,99	2466,62
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1603,13	1541,47
Sogeliance D ◆	1654,72	1665,04
Sogenfrance Tempo D ◆	201,31	197,36

SYMBOLES
◊ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUTOMOBILISME Le Grand Prix de France de F1, qui a eu lieu dimanche 29 juin sur le circuit de Magny-Cours (Nièvre), a été dominé par l'Allemand Michael Schumacher (Ferrari), qui s'est imposé devant son compatriote Heinz-Harald Frentzen (Williams-Renault) et son coéquipier Eddy Irvine. ● SA VICTOIRE, Michael Schumacher la doit, une fois de plus, aux progrès de son automobile et à son sang-froid sous la pluie. ● JACQUES VILLENEUVE, quatrième de la course et distancé au classement du championnat du monde des pilotes, ne cache plus son courroux et se plaint du *« manque de liberté »* chez Williams-Renault. ● L'AVENIR DU GRAND PRIX DE FRANCE, menacé par l'application stricte des lois Evin et Bredin, et celui du circuit de Magny-Cours, aux prises avec le déménagement de l'écurie d'Alain Prost, ne sont toujours pas assurés.

Michael Schumacher jongle avec le ciel pour gagner le Grand Prix de France

A l'issue d'une course à peine troublée par une brève averse dans les derniers tours, le pilote allemand de l'écurie Ferrari a démontré une nouvelle fois sa dextérité et son sang-froid, s'adjugeant sa troisième victoire de la saison

MAGNY-COURS
de notre envoyé spécial

Une averse, une toute petite averse, a suffi à tirer le Grand Prix de France de formule 1 de l'ennui dans lequel il menaçait de sombrer, dimanche 29 juin, à Magny-Cours (Nièvre). Michael Schumacher était confortablement installé en tête après plus d'une heure de course. Sa Ferrari volait vers une victoire aisée, loin devant la Williams-Renault de son compatriote Heinz-Harald Frentzen, lorsque quelques gouttes sont venues troubler ce bel ordonnancement. Dans les tribunes, les spectateurs ont sorti cirés et parapluies, ravis du spectacle qui s'annonçait enfin.


FORMULE 1

En revanche, dans les cockpits et dans les stands, chacun s'abritait derrière le masque des mauvais jours. Pour Alain Prost, c'était le pire des scénarios : *« Je préférerais que la piste soit toujours mouillée ou toujours sèche, car les variations avantagent les pilotes expérimentés »*, confiait-il la veille en songeant aux difficultés que rencontrerait son nouveau pilote, le jeune Italien Jarno Trulli, dans de telles conditions.

En cas de pluie franche et ininterrompue, les ingénieurs de F1 savent s'organiser. Côté moteur, les inflexions sont minimes. *« La plus grosse difficulté, c'est d'arriver à donner au pilote les moyens de doser la puissance du moteur, toujours supérieure à ses besoins sur une piste humide »*, indique Christian Blum, ingénieur de Renault-Sport chez Benetton. Pour atteindre cet objectif, le pilote agit lui-même, depuis son tableau de bord, pour modifier l'effet sur le moteur de ses pressions sur la pédale d'accélérateur. Si une pluie battante détrempe la piste, les techniciens installent également des masques sur les radiateurs du moteur pour éviter de trop fortes baisses de température.

Mais c'est sur le châssis que les réglages pour la pluie sont les plus déterminants : *« On va compenser le manque d'adhérence en braquant davantage les ailerons pour augmenter les appuis aérodynamiques*, explique Damien Py, ingénieur chez Prost Grand Prix. *On essaie également de récupérer de l'adhérence en assouplissant les ressorts de suspension et la barre antiroulis. Mais avec ces réglages, si la piste sèche, le pilote va se trouver très mal, sa voiture va pencher un peu trop dans les virages et elle sera très difficile à conduire. »* Si les ingénieurs se jouent des caprices du ciel, encore faut-il savoir les détecter avec certitude. Dimanche, les grandes écuries britanniques (Williams, McLaren) se sont fiées comme d'habitude aux observations des météorologues dépêchés à leur attention par la météo nationale anglaise. Dans ces conditions d'instabilité, Benetton a l'habitude de poster des hommes à quelques kilomètres du circuit, en amont du vent, pour envoyer des informations sur une éventuelle apparition de la pluie. Mais les vents tourbillonnants qui soufflaient autour de Magny-Cours ont rendu l'entreprise pratiquement impossible.

PARI PERDU

Enfin, l'écurie locale, Prost Grand Prix, avait fait appel aux gens du cru : *« Nous avons passé un accord ponctuel avec la station régionale de Météo France, basée à l'aéroport de Nevers-Fourchambault*, précise Didier Perrin, ingénieur responsable des opérations au sein de l'écurie française. *Ce sont des gens d'ici, qui disposent à la fois des moyens techniques de Météo France et de leur connaissance approfondie du secteur. »* Malheureusement, même aussi personnalisée et perfectionnée, la prévision météo demeure une science du hasard où l'interprétation des données vaut davantage que la connaissance elle-même.

Peu après l'heure de course, l'écurie Prost a été avertie de l'imminence d'une *« averse légère »* sur le circuit. A cet instant de la course, au 52e tour, un arrêt-ravitaillement était programmé. La piste était alors parfaitement praticable, mais Alain Prost a voulu tenter un « truc » : son pilote est reparti avec un train de pneus intermédiaires. Pari osé, pari perdu : la pluie a tardé à s'intensifier, et Jarno Trulli, ralenti par ses gommes inadaptées, a rétrogradé de plusieurs places. *« A quatre tours près, cela a failli marcher, mais, le temps que la pluie arrive, ses pneus avaient perdu leur efficacité »*, regrettait Alain Prost.

Quelques tours plus tard, d'autres pilotes ont suivi l'exemple de Jarno Trulli en chaussant des pneus intermédiaires. Hélas pour eux, l'averse fut brève et la piste a vite séché. Michael Schumacher, en accord avec Jean Todt, le patron de l'écurie, a persévéré avec ses pneus pour le sec. Les deux compères ont donc été, une nouvelle fois, les plus perspicaces. Au prix de quelques acrobaties, le pilote allemand s'est offert sa troisième victoire de l'année, la deuxième sous la pluie après sa démonstration de Monaco.

Eric Collier

L'avenir incertain de Magny-Cours

Deux équipes de France Télévision ont finalement eu accès au paddock du circuit de Magny-Cours. Samedi 28 juin, l'une d'elles a toutefois dû faire appel à un huissier de justice. L'affaire s'est arrangée avec la médiation de l'ancien président de la Fédération internationale automobile (FIA), Jean-Marie Balestre. Mais le problème de fond – le libre accès à l'information garanti par la loi Bredin – n'est pas résolu, et l'avenir du Grand Prix de France paraît à nouveau menacé. M. Balestre a affirmé qu'il ne demanderait pas l'inscription du Grand Prix de France au calendrier 1998 tant que la question du respect des exclusivités ne serait pas réglée. Présent lors de l'épreuve, Jean Glavany, député socialiste et président du conseil de surveillance du circuit de Magny-Cours, a réaffirmé que l'écurie Prost Grand Prix ne pourrait pas prétendre à l'obtention de fonds publics pour financer une éventuelle délocalisation de ses installations du site en région parisienne (*Le Monde* du 28 juin).

Jacques Calvet défend les circuits européens

Jacques Calvet, le PDG du groupe PSA, a assuré, dimanche 29 juin, à l'occasion du Grand Prix de France, qu'il ne *« croyait pas »* aux menaces d'éloignement d'une partie des Grands Prix de formule 1 hors d'Europe. *« Je ne vois pas comment les autorités sportives pourraient prendre le risque de supprimer le Grand Prix de France vis-à-vis de Peugeot, de Prost ou de Renault »*, a-t-il précisé, évoquant l'*« opération gribouille »* de Bernie Ecclestone, fâché tout rouge contre la loi Evin. Selon Jacques Calvet, une telle décision ne pourrait que contribuer à aggraver le problème du manque de motoristes prêts à investir en F1. Jacques Calvet a ainsi affirmé que Peugeot Sports quitterait la compétition si celle-ci devait s'éloigner du marché européen. Il devrait annoncer au Grand Prix d'Angleterre, le 13 juillet, s'il décide ou non de fournir un moteur à l'écurie Jordan l'année prochaine (*Le Monde* du 14 juin).

Jacques Villeneuve chicane les choix de son écurie

MAGNY-COURS
de notre envoyé spécial

Rarement un dernier tour de course aura été aussi animé que celui du Grand Prix de France 1997. A l'amorce du dernier virage, le vainqueur, Michael Schumacher, a laissé passer la Jordan-Peugeot de son jeune frère Ralf, alors septième, pour qu'il puisse effectuer un tour supplémentaire et – qui sait ? – grignoter une ou deux places dans une course devenue folle. La manœuvre a parfaitement fonctionné puisque, devant Schumacher junior, la bataille pour la cinquième place qui opposait Jean Alesi et David Coulthard s'est terminée dans le décor pour l'Ecossais, avec les excuses du Français.

Quelques hectomètres devant, une autre passe d'armes se préparait entre Eddie Irvine et Jacques Villeneuve, pour la troisième place. Après avoir fondu sur son adversaire, le Canadien a tenté un invraisemblable dépassement dans l'ultime chicane. En vain : *« Eddie Irvine m'a emmené vers l'extérieur du virage et j'ai fait un tête-à-queue en arrivant sur la ligne blanche de l'entrée aux stands »*, raconte-t-il. L'audacieux banco a bien failli tourner à la catastrophe pour Jacques Villeneuve, qui est reparti in extremis sous le nez de Jean Alesi, en coupant le dernier virage pour mieux s'assurer la quatrième place.

Par ce coup de poker, Jacques Villeneuve n'a pas seulement voulu faire honneur à sa réputation d'amateur de sensations fortes. Cette opération de la dernière chance était à ses yeux l'occasion de sauver un bien morne week-end et de se libérer du doute qui le tenaille depuis quelques courses et sa sortie prématurée au Grand Prix du Canada, le 15 juin. Le Québécois est arrivé teint en blond à Magny-Cours, avec la ferme intention de refaire une partie de son retard (7 points) sur Michael Schumacher au championnat du monde.

Le circuit nivernais – *« des virages posés dans la campagne »*, raille-t-il – devait avantager les Williams-Renault. Mais, dès la séance d'essais qualificatifs, Jacques Villeneuve a compris que cette course pouvait à nouveau lui échapper. Qualifié en quatrième position sur la grille de départ, son plus mauvais résultat depuis le début de l'année, il a laissé éclater son ressentiment : *« Nous avons une voiture compétitive, mais nous l'exploitons mal. On a réussi à foutre le week-end en l'air. On doute de mes réglages. Cela ne me facilite pas le travail. Je pensais pourtant que c'était fini depuis la mi-saison l'année dernière. Eh bien non, ça recommence : je dispose de moins de liberté dans le travail. »*

Son résultat décevant du Grand Prix de France ne l'a guère rasséréné, faisant resurgir les démons du Grand Prix de Monaco, course perdue par la faute du pari insensé de l'équipe Williams. *« On ne voulait pas commettre la même erreur que là-bas*, disait Jacques Villeneuve. *Il était supposé pleuvoir davantage et, encore une fois, nous avons écouté la météo. J'étais un petit peu contre. »* Michael Schumacher dispose désormais de quatorze points d'avance sur lui au championnat du monde : *« Cela devient inquiétant, mais l'année dernière, à ce moment de la saison, j'étais encore plus loin de Damon Hill. »*

E. C.

Le boxeur Mike Tyson a été disqualifié après avoir mordu les deux oreilles d'Evander Holyfield

ATLANTA
correspondance

L'événement s'annonçait historique et inoubliable. Il l'a été. Mais pas pour les raisons espérées. Samedi 28 juin, Mike Tyson a inventé sur le ring du MGM Grand de Las Vegas, en public et en direct à la télévision, une nouvelle farce dans un sport qui croyait pourtant bien les avoir déjà toutes passées en revue. Plutôt que de ses poings, il a choisi de se servir de ses dents pour en finir au plus vite de son combat revanche contre Evander Holyfield (*Le Monde* du 28 juin). Il lui a sauvagement mordu l'oreille droite, au troisième round, sans autre mobile apparent que celui de donner de lui l'image d'un boxeur dépourvu de raison. Puis il a poursuivi son étrange démonstration, moins d'une minute plus tard, en croquant d'un même mouvement de rage le lobe gauche de son adversaire.

A la première morsure, l'arbitre a interrompu l'échange, constaté avec la plus grande perplexité qu'il manquait un morceau à l'oreille sanglante d'Holyfield et pénalisé son agresseur de deux points. A la seconde, il a mis fin au combat. Evander Holyfield, le tenant, a conservé son titre mondial des poids lourds WBA mais perdu un épais lambeau de peau. Mike Tyson, le challenger, a encore connu la défaite, sept mois et demi après son premier échec face au même homme.

Mais il a, cette fois, déniché un moyen encore inédit de marquer l'histoire. De mémoire de spécialistes, la boxe n'avait encore jamais vu combat s'achever ainsi. Elle avait tout connu, ou presque. Mais il ne lui était même jamais venu à l'idée, même dans ses pires cauchemars, que le poids lourds le plus fameux de son temps se mette en tête de découper son adversaire en morceaux, au sens littéral du terme.

FUREUR SUR LE RING

Et elle n'avait sûrement jamais osé prédire que le match le plus richement doté de son histoire se prolongerait, une fois la décision annoncée, en une furieuse bagarre de rue. Son second coup de dents donné, Mike Tyson a baissé les poings, écouté l'arbitre lui signifier sa disqualification. Puis il a été saisi d'une véritable fureur, comme si le goût du sang dans sa bouche avait soudainement attisé chez lui des envies meurtrières. Incapable de se contenir, Mike Tyson a commencé à cogner sur tout ce qui bougeait autour de lui. Une œuvre de longue haleine, le ring du MGM Grand ayant été envahi par une foule de policiers, de cameramen, d'entraîneurs et de soigneurs. Il a distribué en quelques secondes plus de coups qu'il n'en avait assénés pendant les trois rounds du combat. Et il a finalement quitté la place sous une avalanche d'insultes.

Quelle mouche a donc bien pu piquer Mike Tyson ? A Las Vegas, samedi soir, les 16 300 spectateurs qui avaient payé jusqu'à 20 000 francs leur place ont quitté lentement les abords du ring sans être capables de formuler une seule bonne réponse. Plus tard, le boxeur a tenté lui-même de prononcer un début d'explication. Mais ses propos ont semblé à peine plus cohérents que son attitude entre les cordes.

« Holyfield m'a frappé plusieurs fois de la tête et regardez le résultat, a hurlé Mike Tyson en désignant du doigt ses deux arcades ouvertes. *Il l'a fait au premier round, puis encore au deuxième. C'est inexcusable, l'arbitre aurait dû le sanctionner. Le sang coulait dans mes yeux, il m'était impossible de poursuivre normalement le combat. Regardez-moi, regardez mon visage. J'ai une carrière à mener, une famille à nourrir et trois enfants à élever. Ce soir, le père que ces enfants vont voir rentrer à la maison aura deux coupures ouvertes au-dessus des yeux. »* Il aura aussi, plus grave, un avenir de boxeur plutôt incertain et, comme seul bagage, un avis de suspension prononcé dès le soir même par la commission sportive de l'Etat du Nevada.

PROCHAIN ROUND

Evander Holyfield, lui, n'a guère été mieux inspiré pour commenter un incident dont il n'avait sans doute jamais imaginé le scénario. *« Il cherchait un moyen de quitter le combat, il l'a trouvé*, a-t-il doucement murmuré. *Mais je n'arrive pas à comprendre. Il avait sa chance. Il n'avait pas besoin de me mordre ainsi l'oreille. »* Puis une ambulance l'a conduit dans un hôpital de Las Vegas, où la chirurgie plastique a tenté de redonner à son oreille droite, la plus meurtrie des deux, une apparence à peu près normale. Pressé de questions sur la suite possible d'une telle soirée, Evander Holyfield a attendu jusqu'au lendemain matin pour assurer qu'il n'accepterait de retrouver Mike Tyson sur un ring qu'à la condition de l'entendre se répandre en excuses.

Pari impossible ? Dans n'importe quel sport, sûrement. Mais pas en boxe. Et moins encore avec Mike Tyson. Le champion disqualifié et son adversaire ont en commun de ne jamais savoir avec une grande précision de quoi sera fait leur lendemain. Ils peuvent commettre le pire, puis l'effacer de leur mémoire et se relever de la sieste en annonçant que le meilleur est encore à venir.

Alain Mercier

« Iron » Mike retrouve sa vraie nature

PORTRAIT

Le « mauvais garçon » de Brooklyn n'a jamais su retenir ses coups

ATLANTA
correspondance

Il n'avait encore jamais mordu un adversaire à l'oreille jusqu'à lui arracher un morceau de chair. Du moins pas en public, devant plusieurs centaines de millions de téléspectateurs. Mais Mike Tyson n'en est pas, tant s'en faut, à son premier écart de conduite. A trente et un ans, le récit de sa courte existence compte au moins autant de faits divers que de combats gagnés par K-O.

Une interminable succession de dérapages incontrôlés qu'il avait jurée interrompue pour toujours, en mars 1995, à sa sortie de prison, après trois années de détention pour le viol d'une jeune femme. L'isolement dans une cellule et la découverte de la littérature l'avaient assagi, expliquait-il de sa voix étrangement douce et haut perchée. Son discours d'homme neuf, presque repenti, semblait crédible. Depuis samedi 28 juin, il ne l'est plus.

Ses premiers actes de « mauvais garçon » ont eu pour décor les trottoirs de Brooklyn. Mike Tyson avoue seulement douze ans le jour de sa première visite dans un commissariat new-yorkais. Il est arrêté pour le vol d'un sac à main. Quatre ans plus tard, son bref séjour sur les bancs du lycée de Catskill, dans l'Etat de New York, se termine dans la rue. Mike Tyson est expulsé pour « comportement violent ». Il ne reprendra jamais ses études. La boxe le détourne rapidement de cet échec scolaire. Il passe professionnel dès l'âge de dix-huit ans et devient, à vingt ans et quatre mois, le plus jeune champion du monde des poids lourds de l'histoire. Il est riche, célèbre, mais toujours aussi peu maître de lui-même. Seul changement : ses écarts de conduite font désormais la « une » des journaux.

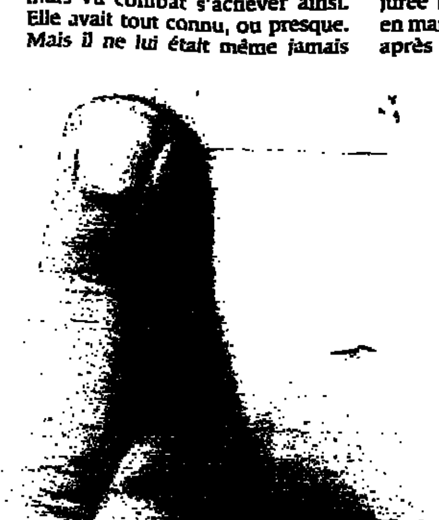
« MANIACO-DÉPRESSIF »

En juin 1987, il est accusé d'abus sexuel sur une employée de parking, une affaire que ses avocats arrêtent de justesse à la porte du tribunal, en payant plus de 500 000 francs le silence de la victime. L'année suivante, Mike Tyson épouse l'actrice Robin Givens, mais ce mariage hollywoodien tourne bientôt au sordide. La jeune femme se dit battue par son mari et décrit sa vie conjugale comme un « *enfer* ». En septembre 1988, la journaliste Barbara Walters confronte les deux époux lors d'une interview télévisée. Robin Givens qualifie Mike Tyson de *« maniaco-dépressif »*.

Incapable de se défendre, il répond d'un long silence gêné. Puis retrouve rapidement un comportement plus conforme à sa nature. Le mois suivant, Mike Tyson se débarrasse sans ménagement de Robin Givens et de ses meubles en jetant la première à la porte et les seconds par la fenêtre. Plus tard, il expliquera dans un bruyant éclat de rire que le meilleur coup de poing de toute sa carrière de boxeur n'a pas été frappé sur un ring, mais au menton de sa jeune épouse.

Depuis, « Iron » Mike a continué à avancer dans l'existence en se moquant bien des règles et des usages. Il a été poursuivi une bonne demi-douzaine de fois pour harcèlement sexuel, s'est trouvé impliqué dans une bagarre de rue en plein Harlem, dont il s'est relevé avec une main brisée, et a assuré à lui seul la fortune de toute une armée d'avocats. Mais il n'avait jamais encore croqué à pleines dents l'oreille d'un champion du monde des poids lourds.

A. M.



Le XV de France quitte l'Australie sur une nouvelle défaite

Battus lors du second test-match, les Tricolores ont encore laissé échapper trop d'occasions

Le XV de France a perdu le second test-match de sa tournée australienne (26-19), samedi 28 juin, à Brisbane, une semaine après avoir été battu (29-15) à Sydney. Le bilan n'est pas satisfaisant. Plus que les scores, c'est la manière qui inquiète les entraîneurs, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux. A deux ans de la Coupe du monde, les Français ont bien du mal à rivaliser avec le rugby moderne de l'hémisphère sud.

BRISBANE
de notre envoyé spécial

Au bout du voyage était la tristesse. Le XV de France repart vaincu, rageur et triste. En ce début d'hiver impuissant à décourager le soleil du Queensland, la France n'aura pas battu l'Australie. Elle s'en retourne dans son été après avoir perdu, et reperdu encore. Et, pourtant... En son épilogue, le match de Brisbane (26-19), samedi 28 juin, a ressemblé comme un frère à celui de Sydney (29-15). A une semaine d'intervalle, il a laissé aux joueurs un cruel sentiment d'inachevé, celui d'avoir eu leur sort en mains, et puis d'avoir tout gâché, comme par inadvertance. Curieuse équipe de France, qui mêle les plus beaux coups d'éclat aux pires abandons, qui sait les secrets des chefs-d'œuvre, et s'abandonne au vent du mauvais goût. Une fois insaisissable, imprévisible, brillante, et aussitôt terne, sans allant ni idées, elle enthousiasme autant qu'elle exaspère.

TOURNÉE EN AUSTRALIE

Comment raconter ce trouble, décortiquer ces longs moments d'absence ? Une rencontre de rugby se compose de deux mi-temps de quarante minutes. Un tel rappel pourrait prêter à rire ; encore faut-il souligner que les Français en auraient eu bien besoin, eux qui n'ont joué que soixante-deux minutes. « Réussir son entame », l'expression est aussi vieille que le jargon des entraîneurs. Les quinze tricolores l'ont manquée, ratée, massacrée, dans l'embardée terrible d'un faux départ. Ce furent dix-huit minutes de fautes, d'erreurs, d'errements, le handicap de trois essais et 17 points à 0. A ce moment du match, on a même cru au désastre. Il ne resterait rien que l'humiliation du « carton ».

Pour faire comprendre ce long trou de mémoire, Marc Dal Maso, l'un des meilleurs joueurs de la rencontre, avait une explication rationnelle, donc rassurante : *« Nous, nous jouons un gros match dans la saison, contre l'Angleterre. Eux, ils en disputent treize ou quatorze par an. Résultat ? On ne sait pas vraiment où on en est. Plus on jouera contre eux, plus on progressera. »* Dans le vestiaire, les joueurs ne parlaient que de cela. La semaine précédente, à Sydney, ils avaient étalé leurs forces dès le coup d'envoi. Cette fois, ils se sont fait attendre, trop longtemps, laissant aux Australiens tout loisir de bâtir leur avance. Fabien Pelous, le numéro 8 sorti sur une blessure à la hanche, se réfugiait derrière le mystère de ces vingt premières minutes pour résumer les raisons de la défaite : *« On ne pouvait pas plus mal jouer, sans doute un problème de concentration. »* Pierre Villepreux, l'un des entraîneurs, préférait mettre en avant l'incapacité à *« faire le break pendant nos périodes de domination »*.

Au seuil de rompre, l'équipe de France s'est ressaisie. Elle s'est lancée dans l'une de ces farouches courses-poursuites qui seront toujours son charme et sa folie. Elle a beaucoup couru, poussé, sauté, s'est souvent approchée de la ligne australienne, elle a érodé l'ardeur des Wallabies.

SUR LE CHEMIN DU JEU

Pendant un peu plus d'une minute, elle a même donné un net aperçu de ce nouveau jeu prôné par l'encadrement technique : monopole du ballon, libérations rapides après les regroupements, bonne alternance des avants et des arrières, irrésistible progression vers l'en-but, au total une longue séquence de rugby conclue par un essai de Thomas Castaignède. *« Lorsque l'on arrivera à reproduire quatre ou cinq fois dans un match ce type de situation, il sera vraiment dur de nous battre »*, analysait Jean-Claude Skrela, l'autre entraîneur.

Reste à compter le nombre des obstacles sur le *chemin* du jeu. L'équipe de France s'est inclinée deux fois devant les Australiens. En quête d'un nouveau style, ceux-ci ne composent pourtant pas aujourd'hui la meilleure équipe de l'hémisphère sud. Les Bleus ont interrompu un série de succès en tournée commencée en Afrique du Sud en 1993 et marquée par une double victoire face aux All Blacks de Nouvelle-Zélande l'année suivante. Cette double défaite lâchée au fin fond de l'autre hémisphère a atténué l'effet magique du grand chelem, comme s'il fallait bien cela pour faire comprendre que le Tournoi des cinq nations ne désigne plus que le petit prince de la vieille Europe, que c'est ici que se vit l'aventure moderne du rugby à quinze.

Joueurs, entraîneurs, tous ont encore deux ans devant eux. Il n'y a pas une minute à perdre. Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux en sont convaincus. La tournée en Australie était la première étape pour constituer le groupe d'internationaux qui disputeront la Coupe du monde 1999. Quelques-uns n'ont pas pu participer au voyage, pour cause de blessures. Rien n'est donc encore fermé. Pour l'instant, les entraîneurs songent d'abord à affiner leur méthode. Ils y passeront une partie de l'été. Dimanche, les joueurs se sont dirigés avec soulagement vers l'aéroport de Brisbane. Leur saison a été longue, encombrée de trop de matchs, trop d'efforts. Certains de leurs clubs s'apprêtent déjà à reprendre l'entraînement. Eux ne songent plus qu'aux vacances. Et à oublier l'Australie.

P. Ce.

Une charte peut en cacher une autre

Une nouvelle charte des joueurs en tournée va être mise en œuvre, ont annoncé Bernard Lapasset, le président de la Fédération française de rugby (FFR), et Jo Maso, le manager de l'équipe de France, samedi 28 juin à Brisbane. La base financière et sportive du contrat des internationaux sera modifiée, les droits et les devoirs des joueurs précisés. L'encadrement de l'équipe de France a en effet jugé insatisfaisant le système financier retenu pour cette tournée, à l'initiative de Guy Laporte, l'un des vice-présidents de la FFR. En Australie, chacun des trente-deux joueurs sélectionnés recevait une indemnité forfaitaire de 1 000 francs par jour. Mais seuls les quinze titulaires et les six remplaçants des deux test-matchs ont touché la prime de match, qui aurait pu s'élever à 40 000 francs par joueur en cas de victoire. Les onze autres ne percevaient pas un centime.

Jean-Claude Skrela, entraîneur de l'équipe de France
« Il faut avoir une volonté féroce de réussir »

BRISBANE
de notre envoyé spécial

« Trois victoires et trois défaites, dont les deux test-matchs contre l'équipe d'Australie, pouvez-vous vous satisfaire d'un tel bilan à l'issue de ces trois semaines de tournée ?

– Statistiquement, le bilan de la tournée est négatif. Etre satisfait dans la défaite, c'est dur. Samedi encore, à Brisbane, nous avons connu des problèmes dans la concentration. Pendant ces trois semaines, j'ai ressenti par moments un peu de lassitude chez les joueurs. C'était aussi sensible lors des entraînements. C'est peut-être la cause de ce mauvais début dans le second test.

– Vous avez emmené trente-deux joueurs dans cette tournée, plus que d'habitude...

– Ils ne se sont pas tous comportés comme je l'aurais souhaité. Certains ont plus travaillé que d'autres. J'ai aussi été choqué par le nombre de joueurs qui fument, par exemple. Mais je suis très content d'avoir pris trente-deux joueurs avec nous. Il y aura tout de même eu une révélation, celle d'Olivier Brouzet en deuxième ligne, dont c'était le retour au plus haut niveau, et une confirmation, celle de Marc Dal Maso au talonnage.

– Faut-il revoir l'organisation des tournées et, plus généralement, celle du travail du XV de France ?

– Oui. Nous allons d'ores et déjà établir un bilan pointu et chiffré de cette tournée. Ensuite, nous nous retrouverons au mois d'août avec l'ensemble du staff technique pour proposer des solutions. Dès la prochaine saison internationale, nous allons mettre en place un nouveau système, qui mêlera à l'entraînement du XV de France les équipes de France juniors et de moins de vingt et un ans. Elles participeront aux stages. Nous effectuerons le même travail dans les trois équipes. Il nous faut aller vite pour trouver des titulaires de la dimension des meilleurs.

» Nos joueurs n'ont rien à envier aux autres. Il faut juste se donner les moyens de réussir, avoir une volonté féroce de réussir. Cela passera aussi par des relations plus suivies avec les clubs. Il faut donner naissance à une volonté générale du rugby français, que tous tirent dans le même sens.

– La Coupe du monde a lieu dans deux ans. Pensez-vous être en mesure de la jouer pour la gagner ?

– Il s'agit d'abord de prendre conscience de ses moyens. Ils existent. Dans ce groupe, je le répète, il y en a un paquet qui n'ont rien à envier à personne. Franchement, je pensais que ce second test, à Brisbane, on allait le gagner. Contre les Barbarians australiens, mardi, une dynamique s'était enclenchée. Elle s'est poursuivie, mais seulement par intermittence. J'espère que nous serons capables de la retrouver et de l'amplifier dès l'automne. Il manque la capacité de marquer lorsqu'on a des occasions. Nous devons convaincre les joueurs qu'il faut tout monter d'un cran : la préparation physique, la technique individuelle. Ce jeu demande de plus en plus d'énergie.

– Vos adversaires australiens ont-ils répondu à l'idée que vous vous en faisiez ?

– Je pensais que le fossé serait plus grand. Nous n'avons pas été dominés physiquement, par exemple, au contraire. Je dois aussi reconnaître qu'à certains postes ils alignent des joueurs plus performants que les nôtres. C'est notamment le cas de leurs alliers. »

Propos recueillis par Pascal Ceaux

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Grand Prix de France
1. M. Schumacher (All., Ferrari) ; 2. H.-H. Frentzen (All., Williams-Renault), à 23 s 537 ; 3. E. Irvine (Irl., Ferrari), à 1 mn 14 s 801 ; 4. J. Villeneuve (Can., Williams-Renault), à 1 min 21 s 784 ; 5. J. Alesi (Fra., Benetton-Renault), à 1 min 22 s 735 ; 6. R. Schumacher (All., Jordan-Peugeot), à 1 min 29 s 871.
Championnat du monde des pilotes : 1. M. Schumacher (All.), 47 pts ; 2. J. Villeneuve (Can.), 33 ; 3. H.-H. Frentzen (All.), 19 ; 4. E. Irvine (Irl.), 18 ; 5. O. Panis (Fra.) et J. Alesi (Fra.), 15.
Championnat du monde des constructeurs : 1. Ferrari, 65 pts ; 2. Williams-Renault, 52 ; 3. Benetton-Renault, 25 ; 4. McLaren-Mercedes, 21 ; 5. Prost-Mugen Honda, 16 ; 6. Jordan-Peugeot, 13.

CYCLISME

Championnats de France
● Messieurs
1. S. Barthe 2. D. Nazon m.t. ; 3. F. Morelle m.t.
● Dames
1. S. Riedle 2. E. Farcy m.t. ; 3. C. Marsal, à 20 s.

FOOTBALL

Coupe Intertoto
Deuxième journée
● Groupe 2

Silkeborg (Dan.)-Hrvatski Dragovoljav (Cro.)	5-0
Ebbw Vale (PdG)-Casino Graz (Aut.)	0-0

Exempt : Bastia (Fra.).
Classement : 1. Casino Graz, 4 pts ; 2. Silkeborg, 3 ; 3. Bastia, 3 ; 4. Ebbw Vale, 1 ; 5. Hrvatski Dragovoljav, 0.
● Groupe 3

Nea Salamine (Chy.)-Ards FC (IdN)	4-1
Auxerre (Fra.)-Lausanne (Sui.)	1-1

Exempt : Anvers (Bel.).
Classement : 1. Lausanne, 4 pts ; 2. Anvers, 3 ; 3. Nea Salamina, 3 ; 4. Auxerre, 1 ; 5. Ards FC, 0.
● Groupe 9

Lyon (Fra.)-Odra Wodzislaw (Pol.)	5-2
Rapid Bucarest (Rou.)-Zilina (Slaq.)	2-0

Exempt : Austria Vienne (Aut.).
Classement : 1. Rapid Bucarest, 6 pts ; 2. Lyon, 3 ; 3. Zilina, 3 ; 4. Austria Vienne, 0 ; 5. Odra Wodzislaw, 0.
● Groupe 10

Cukaricki (You.)-Gloria Bistrita (Rou.)	3-2
Spartak Varna (Bul.)-Groningen (P-B)	0-2

Exempt : Montpellier (Fra.).
Classement : 1. Groningen, 6 pts ; 2. Montpellier, 3 ; 3. Cukaricki, 3 ; 4. Gloria Bistrita, 0 ; 5. Spartak Varna, 0.

Mondial des moins de 20 ans

France-Uruguay	1-1 a.p.

L'Uruguay se qualifie 7 tirs au but à 6.

Coupe d'Espagne
Finale

FC Barcelone-Bétis Séville	3-2 a.p.

GOLF

Open de France
1. R. Goosen (AfS), 271 ; 2. J. Spence (G-B), 274 ; 3. M. Gates (G-B), R. Russell (Eco.), V. Phillips (G-B) et D. Clarke (Irl.), 275.

MOTOCYCLISME

Grand Prix des Pays-Bas
● 125 cm³ : 1. V. Rossi (Ita., Aprilia), 38 min 50 s 264 ; 2. T. Manako (Jap., Honda), 38 min 50 s 364 ; 3. K. Sakata (Jap., Aprilia), 38 min 50 s 548.
Classement du championnat du monde : 1. V. Rossi (Ita.), 145 pts ; 2. N. Ueda (Jap.), 112 ; 3. T. Manako (Jap.), 91.
● 250 cm³ : 1. T. Harada (Jap., Aprilia), 38 min 9 s 016 ; 2. R. Waldmann (All., Honda), 38 min 9 s 254 ; 3. L. Capirossi (Ita., Aprilia), 38 min 21 s 522.
Classement du championnat du monde : 1. R. Waldmann (All.), 118 pts ; 2. M. Biaggi (Ita.), 111 ; 3. T. Harada (Jap.), 106.
● 500 cm³ : 1. M. Doohan (Aus., Honda), 43 min 37 s 954 ; 2. C. Checa (Esp., Honda), 43 min 48 s 514 ; 3. D. Romboni (Ita., Aprilia), 43 min 58 s 236.
Classement du championnat du monde : 1. M. Doohan (Aus.), 170 pts ; 2. A. Criville (Esp.), 102 ; 3. N. Aoki (Jap.), 80.

A cinq semaines du Mondial d'athlétisme, Marie-José Pérec doute

La championne a encore été battue sur 200 m

VILLENEUVE-D'ASCQ
de notre envoyée spéciale

Les championnats du monde d'athlétisme d'Athènes (1er-10 août) pourraient bien devoir se passer de Marie-José Pérec. Après avoir reporté sa rentrée et fait piètre impression, mercredi 25 juin, au meeting de Paris (septième du 200 m en 23 sec 17), la triple championne olympique, qui souffre d'une fracture de fatigue au péroné, est toujours à la recherche de sa forme.

Malgré des progrès chronométriques tangibles, dimanche 29 juin, au meeting de Villeneuve-d'Ascq (Nord), où elle s'est classée troisième en 22 sec 67 d'un 200 m remporté par la Jamaïcaine Juliet Cuthbert (vice-championne olympique du 100 m et du 200 m à Barcelone, en 1992), la Française a indiqué que sa participation au Mondial dépendrait de sa performance au meeting de Lausanne, mercredi 2 juillet.

« J'ai tout gagné, a-t-elle expliqué. *Si je ne suis pas compétitive, j'arrêterai là la saison. Une quatrième place ne m'intéresse pas. » « Je cours maintenant pour retrouver la cerise sur le gâteau. Cette cerise, je ne l'ai pas encore trouvée. Et, moi, je ne mange jamais de gâteau s'il n'y a pas de cerise dessus »*, a-t-elle expliqué dans un entretien publié, lundi 30 juin, dans *Le Parisien.* John Smith, son entraîneur californien, garde confiance : *« Elle devrait aller beaucoup plus vite à Lausanne. »* Prudente, l'intéressée a refusé de révéler la limite qu'elle s'est fixée pour prendre sa décision. Son résultat suisse conditionnera également sa participation aux championnats de France organisés (4-6 juillet) à Fort-de-France, en Martinique.

Plus en verve que la star de l'athlétisme français, le Niçois Nadir Bosch a amélioré le record de France du 2 000 m (4 min 55 sec 60 contre 4 min 56 sec 2), au cours du même meeting, en finissant deuxième de l'épreuve remportée par l'Algérien recordman du monde de la spécialité (4 min 47sec 88), Noureddine Morceli. Le record national sur cette distance, signé par Michel Jazy le 12 octobre 1966 sur la cendrée du stade Chéron de Saint-Maur (Val-de-Marne), était le plus ancien répertorié par la Fédération française d'athlétisme (FFA).

Sociétaire de l'université Nice-Sophia Antipolis, Nadir Bosch est né le 16 mai 1973 à Alger. Champion de France en titre du 3 000 m steeple, il s'était classé douzième sur cette distance à Atlanta. A vingt-trois ans, il est décidé à se consacrer au 1 500 m. Sa performance de dimanche devrait faciliter sa qualification dans sa nouvelle discipline de prédilection pour les Championnats du monde.

Patricia Jolly

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : l'équipe de France s'est inclinée** à l'issue de son premier match des huitièmes de finale du championnat d'Europe. Elle a été battue (80-93) par la Russie, dimanche 29 juin, à Gérone, en Espagne.

■ **FOOTBALL : les jeunes joueurs de l'équipe de France ont été éliminés** en quarts de finale du championnat du monde des moins de 20 ans, disputé en Malaisie. Les joueurs entraînés par Gérard Houllier se sont inclinés aux tirs au but (7-6) devant l'Uruguay (1-1 à la fin de la prolongation), dimanche 29 juin.

■ **Le Brésil a remporté la Copa America** en battant la Bolivie (3-1). Cette finale, disputée dimanche 29 juin à La Paz, à 3 600 mètres d'altitude, a permis aux Brésiliens de gagner l'épreuve pour la cinquième fois.

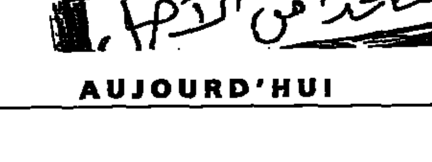
■ **CYCLISME : Stéphane Barthe est le nouveau champion de France** de cyclisme sur route. Le coureur de l'équipe Casino, âgé de vingt-quatre ans, s'est imposé au sprint à Linas-Montlhéry, dimanche 29 juin. Stéphane Barthe, dont c'est la première saison professionnelle, n'a pas été retenu pour le Tour de France, qui partira de Rouen samedi 5 juillet.

■ **TENNIS : Cédric Pioline s'est qualifié pour les huitièmes de finale** du tournoi de Wimbledon en battant, dimanche 29 juin, le Sud-Africain Wayne Ferreira (6-4, 6-3, 6-3). Guillaume Raoux et Arnaud Clément ont été éliminés, ainsi qu'un des grands favoris, le Croate Goran Ivanisevic. Dans le tableau féminin, les Françaises Nathalie Tauziat, Sandrine Testud et Mary Pierce se sont qualifiées pour les seizièmes de finale.

■ **GOLF : le Sud-Africain Retief Goosen a battu le record de l'Open de France** en réalisant un score de 271 (17 sous le par) sur quatre tours du parcours de Saint-Quentin-en-Yvelines. Les Français n'ont pas particulièrement brillé dans la 81e édition d'une épreuve jouée dans des conditions climatiques difficiles. Jean-François Remésy s'est classé 18e, Raphaël Jacquelin, le champion de France, 27e, et Jean Van de Velde n'a pris que la 47e place.

■ **ÉQUITATION : John Whitaker a remporté le Grand Prix d'Aix-la-Chapelle,** dimanche 29 juin. A quarante et un ans, le quadruple champion d'Europe et double champion du monde s'est imposé sur Welham.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 52 du samedi 28 juin.** Premier tirage : 1, 7, 8, 22, 44, 48, numéro complémentaire : 21. Rapports pour 6 bons numéros : 5 843 570 F ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 75 430 F ; pour 5 bons numéros : 4 740 F ; pour 4 bons numéros : 115 F ; pour 3 bons numéros : 13 F.
Second tirage : 1, 6, 10, 24, 28, 48, numéro complémentaire : 19. Rapports pour 6 bons numéros ; 10 604 845 F ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 28 440 F ; pour 5 bons numéros : 3 395 F ; pour 4 bons numéros : 98 F ; pour 3 bons numéros : 12 F.



La Classe A offre un nouveau visage de Mercedes

Cette voiture cherche, pour moins de 110 000 francs, à infléchir l'image de la marque à l'étoile

DISONS-LE tout net, la classe A n'est pas faite pour les amoureux transis, ceux qui espéraient depuis tant d'années l'apparition d'une Mercedes qu'ils auraient enfin les moyens de s'offrir. Ceux-là – il en existe – vont être déçus. La calandre historique est bien présente, mais point l'étoile triomphante fichée au bout d'un interminable capot.

Ultra-compacte (3,57 mètres de longueur, soit 14 centimètres de moins qu'une Renault Clio) et presque plus haute que large, la classe A évite soigneusement d'en imposer. Museau plongeant, astucieux phares en amande, petites roues plantées à chaque extrémité, hayon arrière, sièges démontables, teintes plus gaies, tableau de bord tout simple, moteurs poids-plume (1,4 litre et 1,6 litre) et un habitacle qui, cette fois, évoque davantage Ikea que Roche-Bobois. Bref, c'est la révolution.

On l'a compris, cette voiture s'adresse à ceux (et particulièrement à celles) que l'idée même de rouler en Mercedes n'a jamais effleurés. Car la plus vieille marque automobile au monde n'est pas dupe. Elle inspire le respect mais, pour le plus grand nombre, son prestige est distant et il n'inspire pas spontanément la sympathie.

Ce n'est donc pas pour le seul plaisir de prendre des airs démocratiques que la très bourgeoise firme allemande commercialisera le 25 octobre la Classe A à partir de 109 500 francs, soit 50 000 francs de moins que la plus humble des Classe C. Florissant mais prévenant, le groupe Daimler-Benz sait qu'imperceptiblement la part de marché des voitures traditionnelles de prestige se contracte. Tous les orfèvres, de Jaguar à BMW, ont compris que les gens fortunés commencent à préférer des voitures moins imposantes. Il faut donc diversifier la gamme pour élargir la clientèle.

DIRECTION UN PEU LOURDE

Dans les prochaines années, la croissance du groupe reposera pour l'essentiel sur la Classe A, avec un volume de 200 000 unités par an. En France, 15 000 ventes sont attendues en 1998, ce qui permettrait de faire baisser de dix ans la moyenne d'âge des clients de la marque (cinquante-cinq ans, actuellement). Sachant qu'un modèle réduit de Mercedes constituerait une erreur de stratégie, la firme a décidé de garder l'esprit, mais de modifier son enveloppe. Quitte à sauter dans l'inconnu, autant le faire avec des choix radicaux.

Ramassée, la Classe A est conçue à partir d'une structure dite « en sandwich » qui lui offre une étonnante densité. Le moteur et la boîte de vitesses s'étirent en longueur pour s'installer en partie sous l'habitacle (en cas de choc, les passagers, placés en position surélevée, sont protégés) et ménager un coffre de bonne contenance. De multiples possibilités d'ajustement des sièges ont été prévues. Sous le capot, les deux nouveaux moteurs témoignent d'une modestie inédite chez Mercedes (82 et 102 chevaux), mais ils revendiquent des consommations très basses, entre 4,5 et 6,9 litres aux 100 kilomètres, selon le constructeur.

Tout, cependant, n'est pas parfait sur la Classe A. Proche, dans la démarche, de la Renault Scénic, cette voiture est infiniment moins généreuse et confortable aux places arrière. En ville, sa direction est un peu lourde, tandis que l'épaisseur des montants et la structure tarabiscotée des vitres de custode arrière gênent la visibilité de trois quarts. En revanche, la Classe A rassure par sa position de conduite, bien au-dessus du trafic, sa tenue de route irréprochable et son souci de la sécurité (le freinage ABS et un double airbag sont montés en série).

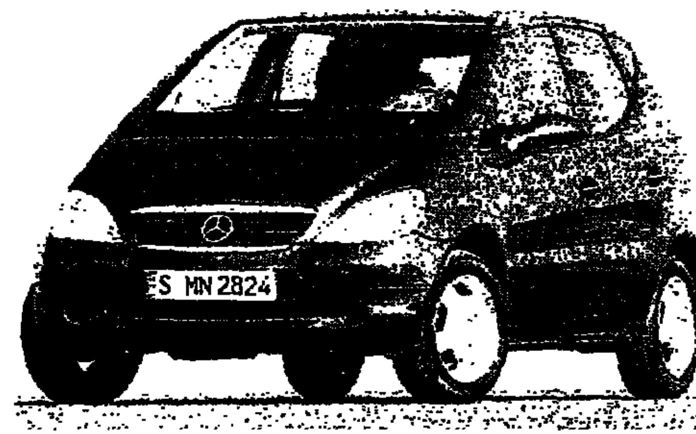
Silencieuse, elle profite d'une excellente boîte de vitesses avec un embrayage piloté disponible en option. Sa finition est au diapason du reste de la gamme, alors que le niveau d'équipement est plus que correct (direction assistée, verrouillage centralisé, réglage en hauteur du volant, notamment). Enfin, pour convaincre ceux qui redoutent les coûts d'entretien sur une Mercedes, le système Assyst a été introduit. Celui-ci évalue la qualité de l'huile et le niveau d'usure des freins afin de déterminer la date de révision. Une conduite tranquille permet ainsi de ne passer à l'atelier qu'au bout de 30 000 kilomètres.

Malgré son intelligence, il n'est pas dit que l'équation Classe A tombera forcément juste. Les amateurs de Golf et Peugeot 306 haut de gamme se laisseront-ils tenter par une voiture petite et pas meilleur marché ? Les concessionnaires Mercedes sauront-ils accueillir une clientèle plébéienne ?

Au siège du constructeur, on a jugé l'opération suffisamment risquée pour engager dès octobre 1996 une intense campagne de marketing et de communication (*Le Monde* du 28 janvier). Les premiers contacts commerciaux incitent tout de même le constructeur à l'optimisme. Il a déjà capté l'attention de trentenaires et de quadragénaires aisés qui, un peu flattés par tant de sollicitude, ne demandent qu'à porter un regard nouveau sur la célèbre étoile. Ceux-là pourront dire – et la firme de Stuttgart fait plus que le suggérer – qu'ils roulent en « Classe A », pas « en Mercedes ».

Jean-Michel Normand

★ Mercedes Classe A, disponible à partir du 25 octobre en deux motorisations – 1,4 litre (82 ch) et 1,6 litre (102 ch) – et trois niveaux de finition. Tarifs : de 109 500 à 138 000 francs. En avril 1998 sont prévues deux motorisations turbodiesel de 1,7 litre et une boîte de vitesses automatique.



Très compacte, la Mercedes Classe A est dotée d'un habitacle surélevé sous lequel sont logés certains organes mécaniques.

DÉPÊCHES

■ ***HOMOLOGATION*** **: la firme allemande BMW a reçu l'autorisation** de commercialiser en France sa nouvelle moto, la K 1200 RS. BMW et le service des Mines se sont mis d'accord sur la technique de limitation à 100 chevaux de la puissance de cette machine, mettant un terme à une controverse qui avait pris de court le constructeur (*Le Monde* du 20 mai).

■ ***PERMIS DE CONDUIRE*** **: la table ronde organisée sur la formation des usagers de la route** propose, dans un rapport, de créer un *« noviciat »* pour les jeunes conducteurs. Un an après l'obtention de leur permis, ceux-ci devraient se rendre à un *« rendez-vous d'évaluation »* et, pendant deux ans, respecter un seuil d'alcoolémie zéro. Ce rapport propose aussi de familiariser les candidats, sur piste, au freinage d'urgence.

■ **SÉCURITÉ : selon la Mutuelle des motards, la fréquence des accidents** est deux fois plus importante pour les propriétaires de motos de 125 cc qui ont pu accéder à ces machines grâce au nouveau permis entré en application en juillet 1996. Bien que ces chiffres soient conformes aux prévisions, la Mutuelle rappelle la nécessité pour les nouveaux motards de suivre un *stage de sensibilisation à la conduite moto*.

■ **AUTOROUTES : depuis le 18 juin**, les sociétés d'autoroutes ont réuni toutes leurs informations relatives au trafic sur un serveur vocal unique, le 08-36-68-10-77 (2,23 francs la minute).

■ ***MOTO*** **: Voxan, une nouvelle marque française de moto** basée à Issoire (Puy-de-Dôme), apparaîtra en septembre lors du Mondial du deux-roues de Paris. Le premier modèle présenté par cette nouvelle firme sera un roadster équipé d'un moteur inédit (un bicylindre en V de 1 000 cc). Quatre autres modèles sont prévus avec, notamment, une motorisation de 1 240 cc.

■ **VÉLO : Peugeot-cycles propose un vélo tout chemin** (VTC) entièrement suspendu. Le City (21 vitesses avec poignées tournantes) est doté d'une fourche dont le débattement atteint 30 mm et d'un amortisseur arrière élastomère. Son prix est de 2 995 francs.

■ **SAAB : le Saab-club de France,** regroupant les propriétaires d'un véhicule de la marque, vient de voir le jour. Ce club – dont les fondateurs peuvent être contactés au 01-47-68-70-39 – a prévu d'organiser des sorties et des rencontres.

■ **BUGGY : la société SOVRA de Corbeilles-en-Gâtinais** (Loiret) lance un nouveau cabriolet deux-places baptisé *Buggy LM*. Sa carrosserie est en polyester stratifié et son moteur un Volkswagen de 1,6 litre. Le prix hors options est de 69 350 francs.

Une seconde jeunesse pour les scooters Peugeot

DEPUIS deux ans, Peugeot ne s'intéressait qu'aux scooters de 50 cc, ceux qu'enfourchent les adolescents. A eux les rafales de nouveaux modèles aux dessins audacieux et aux larges roues ! Pour les autres, les urbains, plus assagis, aucun nouveau modèle à proposer. Commercialement, l'erreur a coûté cher au constructeur français, mais elle est en passe d'être réparée.

La riposte de Peugeot s'articule autour de deux modèles avec la sortie en ce début d'été d'une gamme de scooters autour d'un moteur de 100 cc, lui-même conçu sur la base du SV 80 (monocylindre deux temps à refroidissement par air). De son illustre aîné, ce moteur a conservé suffisamment d'éléments pour limiter les coûts de fabrication, mais il est plus performant. Résultat, pour un prix identique de 14 990 francs, Peugeot propose des machines de 100 cc – une cylindrée inhabituelle – qui, en vitesse de pointe ou en vitesse de croisière, se révèlent sinon supérieures du moins équivalentes au SV 125 – pour un coût nettement moindre.

La gamme de 100 cc se décline autour de deux modèles. Le premier, baptisé SV 100, se veut *« utilitaire »*. Il vise, indique son constructeur, *« une clientèle raisonnable »*. Comme l'admet Peugeot, c'est une machine *« sans surprises »*, dont l'habillage reprend celui de la gamme SV, déjà ancienne. Sur route, le SV 100 se comporte honorablement : comparé à son aîné le SV 80, condamné à disparaître, on sent un surcroît de puissance. Seule innovation, un nouvel antivol électronique, emprunté au secteur automobile, appelé anti-démarrage à transpondeur (ADT). Le cœur du système repose sur la clé de contact dans laquelle se trouve inséré un émetteur-récepteur programmé pour reconnaître un signal donné. Une fois la clé de contact placée dans la serrure, le transpondeur dialogue avec le boîtier électronique : il émet un signal qui, une fois reconnu, désactive l'anti-démarrage.

Ce système réduit le risque de vol ; il ne l'annule pas. Sur l'autre modèle de 100 cc, le Speedfight, à l'allure plus sportive, dont l'avant, bizarrement, n'est pas sans évoquer une sorte de tête d'abeille, Peugeot a ajouté un autre antivol (Boa Trélock) d'une efficacité redoutable, de l'avis des spécialistes. Le constructeur français a d'ailleurs privilégié ce Speedfight. Ne l'a-t-il pas doté d'un frein à disque à l'arrière quand son frère, le SV 100, doit se contenter d'un antique frein à tambour ?

Si un scooter tout terrain de 100 cc est promis pour l'automne (toujours la clientèle des adolescents !), la véritable nouveauté viendra d'un autre modèle sur lequel Peugeot cultive un silence jaloux : un 125 cc doté d'un moteur quatre temps qui sera présenté fin septembre à Paris au Mondial du deux-roues. Peugeot arrivera en retard sur ce segment de marché sur lequel les Japonais et les Italiens ont placé d'ores et déjà bien d'excellentes machines.

Jean-Pierre Tuquoi



Le Speedfight renouvelle l'esthétique de la gamme des scooters Peugeot.

Toujours la pluie

LE TEMPS *ne changera guère* au cours de la semaine : les nuages resteront très *présents en toutes* régions, avec des passages pluvieux. Les températures resteront inférieures de 4 à 6 degrés aux normales. Ce mauvais temps persistant trouve son origine dans la profonde dépression qui stagne sur notre pays depuis plusieurs jours. Comportant de l'air très humide, elle ne semble pas devoir s'évacuer dans les jours à venir.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Toute la journée, les nuages seront abondants et menacants et donneront de la pluie. Les températures ne dépasseront pas 16 à 19 degrés.

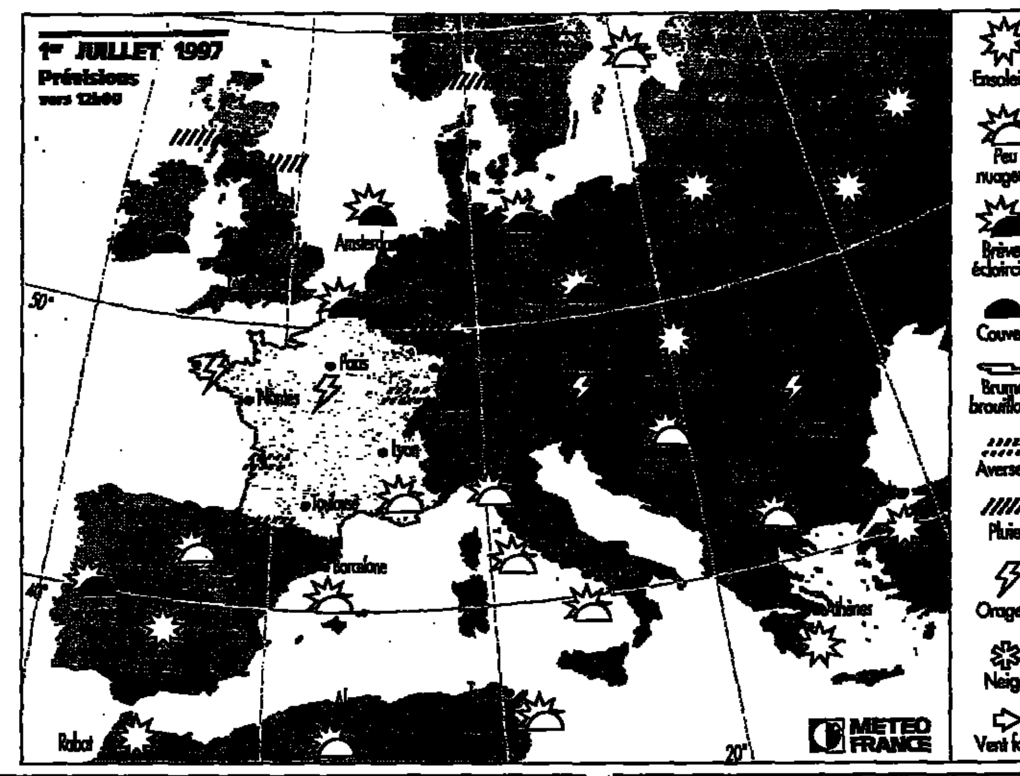
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages domineront cette journée et donneront des averses. On bénéficiera toutefois de quelques éclaircies dans l'après-midi. Il fera de 16 à 19 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – *Jusqu'en début d'après-midi*, des pluies toucheront la plupart des *départements ; ensuite, une légère* amélioration se produira. les températures ne varieront pas par rapport à la veille, 18 à 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages auront une fois encore la part belle : ils donneront par moments de la pluie, et ne laisseront qu'une part réduite au soleil. Les températures seront indignes d'un début juillet, avec 19 à 21 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La *matinée sera très nuageuse*, avec de fréquents passages pluvieux. Une amélioration se produira l'après-midi et les éclaircies se feront un peu plus larges. Les températures ne varieront guère, entre 20 et 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les nuages laisseront passer par moments le soleil, tandis qu'à *d'autres il pourra pleuvoir un peu.* Les températures ne dépasseront pas 22 à 25 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 1er JUILLET 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	11/18 P	ATHENES	25/32 S	MADRID	13/25 N	CARACAS	25/30 S	TUNIS	21/30 N		
AJACCIO	14/24 N	NANTES	10/17 P	BARCELONE	17/23 N	MILAN	16/23 N	CHICAGO	22/34 N	**ASIE-OCÉANIE**			
BIARRITZ	13/18 P	NICE	15/22 N	BELFAST	10/13 P	MOSCOU	14/24 S	LIMA	22/25 N	BANGKOK	27/32 C		
BORDEAUX	12/19 P	PARIS	11/18 P	BELGRADE	18/27 N	MUNICH	12/18 N	LOS ANGELES	16/24 S	BOMBAY	27/30 P		
BOURGES	10/18 P	PAU	10/18 N	BERLIN	16/22 N	NAPLES	18/27 N	MEXICO	13/23 N	DJAKARTA	25/32 N		
BREST	10/15 P	PERPIGNAN	14/23 N	BERNE	12/17 P	OSLO	17/22 P	MONTREAL	21/30 S	DUBAI	29/41 S		
CAEN	11/15 P	RENNES	10/18 P	BRUXELLES	12/16 N	PALMA DE M.	19/26 S	NEW YORK	21/30 C	HANOI	28/36 C		
CHERBOURG	9/16 P	ST-ETIENNE	10/19 P	BUCAREST	19/29 P	PRAGUE	13/21 N	SAN FRANCIS.	10/19 S	HONGKONG	26/28 P		
CLERMONT-F.	10/18 P	STRASBOURG	11/19 P	BUDAPEST	17/26 S	ROME	15/26 N	SANTIAGO/CHI	2/12 P	JERUSALEM	23/33 S		
DIJON	10/19 P	TOULOUSE	12/20 N	COPENHAGUE	14/19 S	SEVILLE	15/31 S	TORONTO	20/28 C	NEW DEHLI	27/33 P		
GRENOBLE	12/21 P	TOURS	9/17 P	DUBLIN	9/12 C	SOFIA	18/26 S	WASHINGTON	20/28 C	PEKIN	24/31 C		
LILLE	10/17 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	14/19 P	ST-PETERSB.	16/26 S	**AFRIQUE**		SEOUL	25/30 C		
LIMOGES	10/15 P	CAYENNE	22/30 S	GENEVE	12/19 P	STOCKHOLM	18/23 N	ALGER	16/30 N	SINGAPOUR	27/30 P		
LYON	12/20 N	FORT-DE-FR.	27/30 N	HELSINKI	16/24 N	TENERIFE	15/21 S	DAKAR	26/30 N	SYDNEY	10/15 P		
MARSEILLE	15/23 N	NOUMEA	18/21 S	ISTANBUL	19/29 S	VARSOVIE	15/26 S	KINSHASA	14/28 S	TOKYO	21/28 C		

PAPEETE	22/27 S	KIEV	20/27 S	VENISE	16/23 S	LE CAIRE	24/36 N		
POINTE-A-PIT.	26/33 N	LISBONNE	15/21 N	VIENNE	14/23 P	MARRAKECH	15/26 S		
ST-DENIS-RÉ.	20/25 S	LIVERPOOL	11/15 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/21 C		
EUROPE		LONDRES	12/17 P	BRASILIA	12/26 S	PRETORIA	5/20 S		
AMSTERDAM	13/17 N	LUXEMBOURG	12/15 P	BUENOS AIR.	5/15 S	RABAT	15/26 S		

Situation le 30 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 2 juillet à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Une cinquantaine de touristes ont passé la nuit du dimanche 29 au lundi 30 juin dans des refuges des Hautes-Pyrénées, par mesure de précaution, en raison des chutes de neige enregistrées en altitude. Dans le massif du Vignemale, il est tombé 60 cm de poudreuse, *entraînant des risques* de coulée. Le col du Tourmalet, où le *manteau neigeux* atteint 20 cm, a été fermé à la circulation.

■ **FÉRIÉS.** Les services publics et les banques seront fermés en raison de fêtes nationales ou religieuses dans les pays suivants. Mardi 1er juillet : Bangladesh, Bostwana, Burundi, Canada, Ghana, Guatemala, Hongkong, Macau, Seychelles, Soudan. Mercredi 2 juillet : Hongkong, Macau. Vendredi 4 juillet : Bosnie-Herzégovine, Iran, Porto Rico, Rwanda, Serbie, Etats-Unis. Samedi 5 juillet : Algérie, Arménie, République tchèque, Slovaquie, Venezuela.

PRATIQUE

Une mer plus sûre avec des plaisanciers moins irresponsables

C'EST SOUS UN SLOGAN en forme d'aimable mais ferme directive, *« Prenez la mer, pas les risques... »*, que le ministère de l'équipement, des transports et du logement vient de lancer, à la veille de la saison estivale, sa campagne de sécurité à l'adresse des usagers de la mer. Une campagne qui veut davantage faire appel à l'esprit de responsabilité et à la prise de conscience des plaisan*ciers, baigneurs ou plongeurs* qu'aux dispositifs répressifs.

Cette *campagne qui, comme* chaque année, se manifeste par la distribution de dépliants et l'organisation de réunions d'informations sur le littoral sera particulièrement soutenue et active pendant le Tour de France à la voile, dont le coup d'envoi doit être donné dimanche 6 juillet à Ostende et qui devrait s'achever à Marseille mercredi 30 juillet.

Chaque année 20 millions de personnes fréquentent le littoral pendant la période des vacances scolaires, dont 3,5 millions s'adonnent aux loisirs nautiques. On recense 866 192 bateaux de plaisance, dont 17 000 nouvelles immatriculations en 1996.

André Chavarot et Christian Serradji, respectivement directeur du transport maritime, des ports et du littoral et directeur des affaires maritimes et des gens de mer, ont indiqué, jeudi 26 juin, que 65 % des interventions des sauveteurs sont dues à des causes techniques ou mécaniques dont beaucoup auraient pu ne pas se produire (alimentation en carburant, état du gouvernail...) *si l'usager*, avant d'appareiller, avait ef*fectué un minimum de* vérifications. Autrement dit, de *trop nombreux incidents ou acci*dents et, en conséquence, de trop nombreuses sorties de sauveteurs sont dus à des négligences caractérisées chez les plaisanciers.

Par ailleurs, beaucoup trop de missions en mer – souvent dans des conditions périlleuses – sont lancées à partir de fausses alertes, de l'émission « pour s'amuser » de signaux de détresse ou de mauvaise manipulation des procédures de radiocommunication. La grande majorité de ces *alertes* anormales concerne d'ailleurs les *zones très proches de la côte*, voire les zones portuaires elles-mêmes.

En dépit de tels comportements, qui gaspillent les compétences et le temps de travail des équipes de secours (services des affaires maritimes, gendarmerie, douanes, pompiers, sécurité civile, marine nationale, services des phares et balises, bénévoles de la Société nationale de sauvetage en mer), Christian Serradji a indiqué que l'action de l'administration pour sauver les vies humaines resterait gratuite. Désormais, a-t-il encore ajouté, le contenu et les modalités de diffusion des bulletins météo *seront élaborés en tenant davan*tage compte des demandes des usagers.

Pour sa part, André Chavarot a précisé que sur 110 décès ou disparitions recensés en 1996 (un chiffre en légère baisse depuis deux ans), la moitié relevaient de la navigation de plaisance (voile et moteur), et le quart d'accidents de plongée.

A propos des fêtes de la mer, des instructions très précises viennent d'être adressées aux chefs des quartiers maritimes pour que ne se reproduise pas le drame du 11 août 1996. Ce jour-là à La Cotinière (île d'Oléron), un bateau de pêche surchargé de touristes avait sombré, provoquant la mort de 10 personnes.

François Grosrichard

Les victimes de l'été 1996

D'après les statistiques que le ministère de l'équipement, des transports et du logement a collecté auprès de ses différents services, le nombre des victimes des loisirs nautiques s'est établi pour l'année passée à 110. Un chiffre en légère baisse par rapport à 1995 (117) et à 1994 (128).

La navigation à moteur et la plongée semblent les pratiques les *plus dangereuses*, puisque chacune de *ces activités* a provoqué le décès ou la disparition en mer de 28 personnes. Viennent ensuite la navigation à voile, 25 *disparitions, puis la baignade, 23. Les engins* de plage, tels les matelas gonflables ou les ballons, sont la cause de *4 décès. Enfin, des sports que l'on pouvait croire à risque*, comme la planche à voile ou le ski nautique, se révèlent moins dangereux que d'autres pratiques (1 décès pour chaque).

Dix conseils pour découvrir sans risque la montagne

EN MONTAGNE aussi les risques existent pour les randonneurs ou les vacanciers qui connaissent mal un milieu où les phénomènes météorologiques évoluent très vite et souvent avec violence. Le ministère de la jeunesse et des sports a reconduit, pour la deuxième année consécutive, l'opération « Sécurité *en montagne l'été » qui vise à infor*mer et surtout à modifier les comportements de promeneurs imprudents. *« La méconnaissance de tous les éléments, comme les terrains instables ou les fortes pentes, et le manque de respect de certaines règles de conduite peuvent engendrer des conséquences graves pour les personnes non averties »*, prévient le ministère.

Dix conseils de prudence sont donc adressés aux vacanciers souhaitant pratiquer des activités sportives traditionnelles (alpinisme, escalade ou randonnée), mais aussi des loisirs plus récents (VTT, spéléologie, canoë-kayak ou autres sports d'eau vive) :

- étudiez votre itinéraire. Prenez conseil auprès des organismes compétents sur les conditions locales ;
- choisissez un parcours à votre niveau. Sachez mesurer vos capacités physiques et techniques ;
- ayez un équipement adapté et apprenez à vous en servir. De préférence, munissez-vous d'une trousse de premiers secours ;
- la *météo vous aide dans le* choix de votre projet. Le temps *change vite en montagne. Partez in*formés en appelant le 08-36-68-00 suivi du numéro du département choisi, ou par Minitel : 3615 METEO ;
- partir seul augmente le risque ;
- prévenez quelqu'un de votre itinéraire et de l'heure approximative de retour ;
- n'hésitez pas à faire appel à un professionnel, pour vous conseiller ou vous guider ;
- tenez compte du balisage et de la signalisation existants ;
- sachez faire demi-tour en cas de difficultés ou de changement des conditions atmosphériques ;
- témoin d'un accident, réagissez efficacement pour protéger, alerter, secourir. *Deux bras levés formant un* « Y » avec le corps signalent que *vous avez besoin d'aide.*

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 97136

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II								■			
III							■				
IV			■								
V					■					■	
VI						■					
VII							■		■		
VIII		■	■								
IX			■								
X					■						
XI								■			

HORIZONTALEMENT

I. La qualité de son œuvre tient beaucoup à la finesse de ses pierres. – II. Bien introduite. Désert de cailloux. – III. Manges comme un porc. Retour impossible s'il est dépassé. – IV. Préposition. Esprit-de-bois. – V. 1 798 m en Suisse. Un fleuve d'Europe centrale, une île italienne. – VI. Qui a perdu toute vitalité. Eux, ont vraiment tout perdu. – VII. Badins et souvent agréables. Un tirage pour l'artiste. – VIII. Travaillent à la corbeille. – IX. Introduit le patron. Aurai une expérience. – *X. Gros poisson* lunaire. Cageot en morceaux. – XI. *Joindre les deux bouts. De la mon*naie en Extrême-Orient.

VERTICALEMENT

1. Ses champions pratiquent l'ouverture. – 2. Rend vain tout espoir. Le meilleur ou le pire dans la chanson. – 3. La radio de papa. Associé à Magog dans la Bible. Mesure. – 4. Pour tailler les douves. – 5. Bordure. Vitesse du navire en liberté. – 6. Auguste chez le semeur. Petit passage. – 7. Note. Des logements pour tous... en théorie. Personnage de rêve. – 8. Qui a subi des coups. – 9. Recommander chaudement. Des mesures pour le travail. – 10. Met du sang partout. *Difficile de le faire* lâcher. – 11. Sauve le match, même si l'on ne gagne pas.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97135

HORIZONTALEMENT

I. Bénédiction. – II. Ruine. *Rétro.* – III. Arte. Sidéen. – IV. Norrois. Mer. – V. Avinés. Se. – VI. Aptère. Ut. – VII. Rue. Odieuse. – VIII. Da. Cnide. Ov. – IX. INRA. Ee. Omo. – X. Etale. Agami. – XI. Revitaliser.

VERTICALEMENT

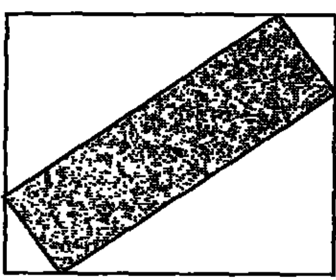
1. Brancardier. – 2. Euro. Puante. – 3. Nitrate. Rav. – 4. Enervé. Call. – *5. Dé.* Oiron. Et. – *6. Sine die.* – 7. Crise. Idéal. – 8. Ted. Suée. GI. – 9. Item. Tu. OAS. – 10. *Orées. Somme.* – 11. Non-recevoir.

AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME N° 19

Mise en boîte

UN OBJET en forme de pavé droit (parallélépipède) ayant *pour base un carré de 68 centi*mètres de côté est vendu conditionné dans une boîte dont il épouse la forme (la base est également un carré de 68 centimètres de côté), l'espace restant en haut étant rempli de copeaux synthétiques.

En l'insérant dans sa boîte, un manutentionnaire maladroit coince l'objet en position inclinée entre les parois de la boîte. Fort heureusement, la boîte ferme quand même, l'arête affleurant le couvercle.



Quelle est la hauteur de l'objet *dans le cas où la boîte est cubique* (68 centimètres de haut) ?

Pour qui aiment les calculs, même question quand la boîte n'a que 47 centimètres de haut.

Solution dans *Le Monde* du 8 juillet.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1997

Solution du problème n° 23 paru dans *Le Monde* du 24 juin

La solution est unique. On y parvient en commençant par le bas (à droite), puis en se plaçant successivement au centre de carrés (de 3 cases sur 3) dont on connaît la nature de toutes les cases sauf une, ce qui est presque toujours possible, sauf pour *une étape où une simulation* permet d'éliminer la fausse piste.

2	2	4	2	3	2	3	1
3	3	4	3	2	1	4	2
2	2	4	4	5	4	5	2
3	3	3	1	2	1	4	2
2	2	3	4	6	4	5	2
3	5	3	2	2	1	3	1
2	5	2	5	4	3	3	2
1	4	1	3	0	1	1	0

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26



L'ÉTÉ FESTIVALS

Surtout, il ne faudrait pas se laisser abattre par cette calotte grise installée partout au-dessus des scènes. Au contraire. Voyageurs qui se méfient des phares comme des balises, des cyclones comme des anticyclones, les artistes se moquent du temps ou plutôt ils en jouent : c'est pour cela qu'on les paye. Juillet, le temps des festivals commence. Certains ont devancé l'appel, comme Montpellier-Danse qui reçoit, ces jours-çi, le Ballet royal khmer du Cambodge, mené par les survivants des massacres de Pol-Pot. D'autres ont débuté ce week-end, comme La Villette Jazz Festival, où a choisi de s'illustrer Ornette Coleman. Le saxophoniste est à Paris cet été et nulle part ailleurs. Peut-être parce qu'il sait que cette ville a un public sans pareil. Au même moment, un autre Géant, celui de Royal de luxe, traversait Barcelone et s'en allait dormir au pied de la cathédrale. « A boire ! », gémissait-il. Il y avait de l'eau partout...



LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Michel Portal

Répétition sur le plateau 5 du Conservatoire national supérieur de musique. Michel Portal, inquiet à l'idée d'une improvisation collective, hésite entre l'emploi d'une clarinette basse ou celui d'un saxophone alto.

A Paris, un public capital

La Villette/Jazz. La saison des festivals est l'occasion de rappeler qu'il n'est pas de jazz sans un vrai auditoire. Celui d'ici est unique

LE PUBLIC de Paris existe. C'est le meilleur des publics actuels. On n'a pas le droit de juger les publics. On se contente de les jauger. Ils ne se ressemblent pourtant pas. Quelques-uns ne font que s'assembler. *Le 4 novembre 1965, Ornette Coleman* vient pour la première fois à Paris. C'est à la Mutualité. Son trio est formé de David Izenzon (contrebasse) et Charles Moffett (batterie). En 1997, Ornette Coleman est la tête d'affiche du La Villette Jazz Festival : en quartette *(lire ci-dessous)*, en duo avec le pianiste Joachim Kühn (le 1er juillet) et avec sa formation électrique free-funk-folk, Prime Time (le 4).

Lors du premier concert de novembre 1965, le temps est à peine un peu plus doux qu'en ce mois de juillet, la Mutualité sonorisée comme une gare, l'atmosphère lourde, le public plusieurs fois divisé. Ce soir-là, Sonny Rollins a exigé de passer en première partie. Politique de la terre brûlée sur fond de potlatch free. Pour le premier cercle, le saxophoniste Sonny Rollins a son génie derrière lui. Les choses vont vite. On sent dans l'air un mélange d'attente nerveuse et d'indifférence royale. *La Mutualité* n'est pas pleine. Ce serait intellectuellement bigleux (et assez louche) de s'imaginer un âge d'or du jazz où tout fut à disposition. Non seulement les choses se passaient alors telles qu'elles se passent aujourd'hui, dans une espèce de clandestinité active, mais il n'était pas forcément bien porté, surtout dans le milieu, d'aimer Ornette Coleman.

A l'entracte, les vieux de la vieille (ils avaient sans doute la trentaine) pleurent sur le génie perdu de Rollins. La garde montante se déclare, elle, bruyamment ravie de ce déchaînement ambulatoire auquel il vient de se livrer : comme un soliloque narquois, béret basque vissé sur le crâne, conclu par un désopilant *O sole mio*. *Le jazz danse sur sa tombe.* Ornette semble presque plus sage, prévu. On sent qu'on décolle dans une vraie période. Le jazz sert à ça, à deviner ce qui va venir. Il est plein d'embûches. Là, jusqu'à des trois quatre heures devant la « Mutu », on sait que les choses vont changer. On ne se trompe pas.

En 1966, c'est Albert Ayler qui débarque à Pleyel. Hernani dans la salle. Certains en viennent aux *mains. Les crieurs hurlent pour* couvrir le désordre, *« plus free ! plus free ! »*. Le jazz est pris au sérieux, mais pas au tragique. Devant les salles, devant les clubs, encore il n'y a pas si longtemps, on reste debout dans la nuit jusqu'aux petites heures, à s'empailler.

INCONSÉQUENCE HEUREUSE

C'est avec le cinéma, l'amour, la littérature et deux ou trois autres bricoles (ne disons rien des taureaux), la manière la plus légère de parler politique qu'on ait trouvée. Le jazz est une musique de grande ville. Paris en est la fille aînée (dixit Denis-Constant Martin, historien). Il faut être bien provincial, avec des restes d'accent, sans doute, pour le dire avec joie. Comme pour Ornette en 1965, Dizzy Gillespie en 1948 (émeute à Pleyel), Sidney Bechet à l'Olympia, Sun Ra en 1969 (interdit par la police gaulliste), l'*Art Ensemble of Chicago* partout, le public de Paris a ce qu'il faut de mélange explosif, d'inconséquence heureuse, de drôlerie et d'amour, l'injustice toujours prête à fondre, pour faire exister un concert plus fort. Ailleurs, souvent, c'est un audimat, une clientèle, une sortie pour se changer les idées. A moins qu'une personnalité, un esprit fort, généralement sur fond de contestation et de pensée autre, comme à Uzeste, Assier, Mulhouse, Cluny, et quelques autres bourgades, déforme un public. Le détourne de cette vocation de consommateur, de passe-temps, d'objectifs moyens, très moyens à quoi il se laisse gentiment réduire.

Il faut le toupet d'un Joaquin Vidal, le plus vif des chroniqueurs du quotidien *El País*, en Espagne, pour ridiculiser le public de Valencia, renvoyer celui de Madrid à sa vanité, celui de Pamplona à ses brevages, et le flamenquisme drapé de Séville à son arrogante frivolité. Or, pour peu que l'on circule, on sent cela très bien.

Il est des amphithéâtres pomponnés où de petites familles en goguette – comme *si le jazz était* une affaire de famille – cuisinent des avocats aux crevettes pendant les solos de basse, insultent Charlie Haden au passage, font assaut de vulgarité face à Joao Gilberto (un peu comme la rencontre de superduponts et de Rilke), méprisent pesamment les soirées dès qu'elles quittent la route ordinaire, tapent à *contretemps, applaudissent* avec moins de discernement que des gosses au cirque, et s'en vont satisfaits, repus, un peu frigorifiés. On sait des chapiteaux pleins comme des oeufs de pintade, d'oreilles bedonnantes que l'on nomme, c'est tout dire, un public bon enfant, tapant de leurs petites menottes dès que le « saxo » (l'usage du mot, mauvais signe, revient au trot) tient une note un peu longtemps, *et surtout quand le batteur bati*fole. On a entendu des milliers de clapements de main sous Stan Getz (ce qui est un peu comme brailler *Ninie peau d'chien* pendant les Variations Goldberg), des gueulards éructer pendant une attaque poignante de *Strange Fruit* (par Lester Bowie), des marioles s'en aller à tout propos. Le jazz est une enquête sur la situation, la vulgarité, les désirs. Parfois cette enquête a quelque chose de triste.

UNE HISTOIRE FORTE

Il faut à un public un dosage subtil qui réponde à la composition chimique de la ville et à sa capacité d'attrait. Il faut sans doute un certain nombre de musiciens dans la salle, de docteurs, de luthiers, d'idiots musicaux (absolument essentiels), de gens qui se sont trompés, de névropathes et d'innocents. Il faut des amants et beaucoup de solitaires. Il faut savoir siffler *Satin Doll*. Il faut que la ville ait une histoire forte, qu'on y ait enregistré Django Reinhardt et Stéphane Grappelli, la musique d'*Ascenseur pour l'échafaud* (Miles Davis, Barney Wilen...)en une seule après-midi, et tourné quelques *films. Des mauvais, aussi* bien, comme le *Paris Blues*, de Martin Ritt. Il faut que Williams et Walker aient dansé pour l'Exposition universelle de 1900, qu'on sente les corps de Darius Milhaud et Joséphine Baker.

Il faut que Sidney Bechet y ait tiré un malencontreux coup de pistolet (dans les années 20), que Duke Ellington soit venu en 1932 et Louis Armstrong en 1934, que Keith Jarrett y ait été kidnappé par Miles Davis, alors qu'il jouait avec Aldo Romano et Jean-François Jenny Clark au Chat qui Pêche. La double haine de Paris, celle des bâtisseurs qui *viennent d'appliquer* trente ans de *« haine positive de la beauté »* et celle du dépit rangé (voituré, dans une fausse campagne réduite à l'état d'immense banlieue favorisée), n'a pas atteint l'étranger. Ni les musiciens de jazz, ni son public. *Comme quoi, malgré* les apparences, il n'y a pas que des raisons de désespérer.

Francis Marmande

Herbie Hancock « all star »

On appelle ces regroupements des « all stars ». Ce sont des associations provisoires de pointures. C'est une formule qui plaît, comme le tournedos Rossini. On peut écrire d'avance les propos que les uns et les autres tiendront en exclusivité devant des stagiaires pâmés. Le 1er juillet, jour où l'« all star » du pianiste Herbie Hancock (Michael Brecker, John Scofield, Dave Holland et Jack DeJohnette) se présente à Paris – à guichets fermés –, sort son nouveau CD (*1 + 1*, en duo avec Wayne Shorter, saxophoniste). Belle saveur du son et de l'espace. Un vrai disque de musiciens. Rien à voir avec les récréations estivales. En *tournée d'interviews, ils ont servi des répliques à* la chaine, écrites par un scénariste (dont un jeu de mots pour Wayne Shorter). Avec quelques écarts sur l'intimité, l'inconscient du double *jeu, qui* donnent le sens exact de leur duo. Ils *parlent plus avec plus* de profondeur en musique.

★ *1 + 1*, 1 CD Verve 537 564-2. Distribué par Polygram.

Dans une manifestation à rebondissements, premier succès d'Ornette Coleman

LA VILLETTE JAZZ FESTIVAL, Parc de La Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Les 28 et 29 juin.
Concerts à partir de 18 heures, samedi et dimanche 15 heures. Jusqu'au 6 juillet. Tél. : 01-40-03-77-21 ou 01-44-84-44-84.

Bonne nouvelle, on s'est bousculé, disputé, presque insulté pour écouter Ornette Coleman, samedi 28 juin. La salle des concerts de la Cité de la musique est à la limite extrême de sa jauge, plus de mille personnes. *Arrivé à Paris depuis* quelques jours, le saxophoniste et compositeur doit jouer à trois reprises au Festival de jazz de La Villette. Quartette acoustique, duo avec le pianiste Joachim Kühn, avec son Prime Time électrique qui, en 1996, *avait dû annuler* un concert à l'Olympia faute de public suffisant. Presque l'occasion d'un tour complet d'Ornette Coleman. Son oeuvre symphonique est jouée à New York, au Lincoln Center. Ornette Coleman à Paris – ses seuls concerts de l'été – *est celui qu'il* faut aller entendre. Tant mieux.

Le saxophoniste se tient au centre de la scène, roseau délicat qui n'a jamais plié, jamais rompu sous les quolibets et la haine depuis quarante ans. Ce soir, il joue comme s'il était presque seul, surtout en accord avec la pianiste Geri Allen – sa retenue impressionniste *souligne les phrases au saxophone*, à la trompette. Le souffle est là, mais la joie qu'exprime si souvent la musique d'Ornette Coleman reste à distance. Il y a une raideur imperceptible, un manque de la fluidité si présente dans ce quar*tette acoustique jusqu'ici. Il y a* pourtant, c'est certain, cette beauté si rare qu'il cherche dans chaque note. Là est l'essentiel d'Ornette Coleman, toujours présent.

Le festival a choisi le principe de circulation entre plusieurs concerts *simultanés – cinq avant le final* dans la Grande Halle, Espace Charlie-Parker. Cela nécessite une petite course sur le site entre la Cité de la musique, au dehors et dans la structure de verre et d'acier de la Grande Halle. Les « intégralistes » grappillent des extraits de musique, d'autres s'installent résolument en un seul endroit.

Eddy Louiss inaugurait, samedi après-midi, un nouveau lieu du festival, la Prairie du triangle. Les joueurs de football du 19e arrondissement ont fait un pas de côté ; les flâneurs, les nombreuses familles du quartier, des filles ravissantes *étaient là. Le relatif beau temps a* permis de voir ce que pouvaient donner ces concerts d'ouverture, gratuits. Sur cette pelouse, on reçoit facilement six mille ou sept mille personnes. De quoi donner aux musiciens sur scène un bel *élan. Eddy Louiss avec le Multico*lor Feeling et sa Fanfare en auront leur part.

CHOISIR OU NON

Un peu plus tard, pendant qu'Ornette Coleman était acclamé *il fallait choisir, ou non, entre le* bassiste Jean-Luc Ponthieux et son quintette – très belles mélodies entendues trop rapidement –, le tout nouveau groupe d'Andy Emler, le Groove Gang de Julien Lourau. Ce dernier retiendra une grande par*tie du public jusqu'à Ahmad Jamal.* Le Groove Gang est devenu une sorte de croisement entre la Family de Sly Stone, le Parliament de George Clinton et les Messengers d'Art Blakey. Funk et jazz, en équilibre sans coups foireux, sans séductions faciles, sans racolage.

Mais la révélation sera le quintette du pianiste Andy Emler. Har*monies tarabiscotées, toujours* claires, sextuple croche, tempos en mouvement. La musique d'Andy Emler ne se repose jamais. Il s'y invente mille formes. Le jeune batteur belge Stéphane Galand impressionne par sa qualité *d'exécution*, proche des percussionnistes indiens. Une frappe d'une grande sûreté.

Reste Ahmad Jamal, en quartette. A l'Espace Charlie-Parker, il a emporté tout son monde. Au piano, de dos, ses épaules, sa colonne vertébrale ont des ondulations serpentines. Il cite des dizaines de standards au milieu de ses propres compositions, reliant Ellington, Monk, Dave Brubeck, tout le jazz. Son batteur, Idris Muhammad, a des finesses idéales. C'est une soi*rée de batteur.*

Dimanche 29, avant le prêche gospel de la chanteuse Fontella Bass, *Claude Barthélémy donnait* la première de trois « Chansons tombées du ciel ». Le guitariste a toujours montré, dans sa musique instrumentale, son écoute de la chanson. Elise Caron, une voix qui sait tout rendre, et Sylvie Cobo, *plutot dans la lignée des chan*teuses réalistes, passent de *Colchiques* ou *La Claire Fontaine* au *Sea Song*, de Robert Wyatt ou *à La Solitude*, de Barbara. C'est assez prenant, bien mené. Comme beaucoup de musiciens présents à La *Villette*, Claude Barthélémy est là plusieurs jours. Il faudra y regoûter.

En fin d'après-midi, The Dirty Dozen, fanfare funky de La Nouvelle-Orléans, a dû se replier sous la nef de la Grande Halle en raison d'un temps trop incertain. Les portes vitrées étaient grandes ouvertes. Ce lieu n'était plus un espace culturel intimidant, fermé et mystérieux, mais un havre rassembleur.

Sylvain Siclier



À L'AFFICHE

Festival « All Stars » du New Morning
En tournée estivale, les musiciens s'arrêtent au New Morning. Programmation jazz, blues, salsa et musique brésilienne de haut niveau. Avec NG la Banda, Chico Cesar, Michel Camilo, Kenny Garrett, Paquito D'Rivera, James Carter, Ray Barretto, Larry Carlton, David Murray, Djavan, Otis Rush...
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F. Jusqu'au 1er août.

Guerre d'Algérie
Le Mémorial pour la paix de Caen organise un festival de films sur la guerre d'Algérie du 1er au 3 juillet, à l'occasion du 35e anniversaire du conflit. Mardi : *La Guerre d'Algérie*, d'Yves Courrière et Philippe Monnier (1972). Mercredi : *Le Vent des Aurès* (1966) et *Décembre* (1972), de l'Algérien Mohamed Lakhdar Hamina. Jeudi : *RAS*, d'Yves Boisset, et *Des feux mal éteints*, de Serge Moati.
Mémorial pour la paix, Esplanade Général Eisenhower, 14 Caen. Tél. : 02-31-06-06-44.

Jazz à Vienne
Un festival de vedettes, où se faufile parfois l'inattendu. Avec Claude Nougaro, BB King, Bobby McFerrin, Dianne Reeves, Earth Wind and Fire, Ernest Ranglin, Joe Zawinul Syndicate, Steve Coleman, Antoine Hervé Quintet, Legends avec Eric Clapton, Herbie Hancock All Stars, Martial Solal Trio, Djavan, Count Basie Orchestra, Buckshot Le Fonque, Henry Threadgill, Don Byron, Joe Henderson...
17e Jazz à Vienne (38). Tél. : 04-74-85-00-05 et 04-74-85-12-62. Jusqu'au 13 juillet.

Surprise de taille à Barcelone

Le Géant de Royal de Luxe a fait escale en pays catalan

AVEC L'ÉTÉ (pourri) a commencé le GREC 97 de Barcelone, l'un des festivals les plus fertiles d'Europe, d'où viennent d'ailleurs la majorité des spectacles, déjà rodés et rompus aux critiques : 170 manifestations différentes présentées sur une cinquantaine de scènes à un public où dominent les Catalans, naturellement fiévreux de culture, les touristes suivant, eux, leurs parcours convenus. Mais ces derniers peuvent réserver des surprises. La nuit barcelonaise, même par temps de chien, reste propice au rêve. Le 25, ouvrant le festival, Milva, splendidement manipulée par Strehler, avait invoqué les esprits en chantant Brecht, tandis qu'au même moment Jack et Giorgio faisaient leurs adieux à Milan (*Le Monde* daté 29-30 juin). Le lendemain matin, la ville se réveillait avec un hôte-surprise, le Géant tombé du ciel accouché par Royal de Luxe en 1993 et qui avait depuis pris la mer pour on ne sait où.

Le Géant était assis sur le toit de la Pedrera, l'immeuble fétiche de Gaudi, dont les rondeurs prenaient une allure de pouf. Les flèches de la Sagrada Familia auraient été moins confortables. Quelques Français, dans la foule, l'ont reconnu : *« Il est revenu »*, s'étrangle un jeune homme qui dit l'avoir suivi au Havre, son port natal français qu'il avait mis dans tous ses états, faisant pleurer à son départ les vieillards les plus sages : *« Je reviendrai »*, avait-il promis, à la fin de son vertigineux soliloque. Samedi à Barcelone, il s'est réveillé assez tard. Il est descendu de son toit, il a revêtu son manteau rapiécé, cousu dans quelques milliers de peaux de vache, et s'est dirigé lentement, sur le Paseo de Gracia, la grande avenue de la ville, et par la rue Laetana, vers la place de la Cathédrale.

« A boire ! », gémit-il. La grande échelle des pompiers de la ville vint remplir son entonnoir. L'eau de partout. Le chemin du Géant, peuplé de parapluies innombrables, prit l'allure d'une prairie de champignons aux couleurs vénéneuses. Le Géant mesure à peu près 10 mètres, mais avec la fabuleuse mâture dont dépend sa survie, et l'imagination aidant, il paraît bien le double, ou plus encore. Vêtus de livrée rouge, les mollets à l'air, mi-corsaires mi-pirates, les mariniers de Royal de Luxe souquent, s'activent, sautent pour le faire avancer. Les uns ont des mines de forçat, trempés de pluie et de sueur. D'autres ont des têtes de mousses délicats. Quelques manifestants réchappés le même jour de la Gay Pride locale, assez clairsemée, annexeraient volontiers la pyramide humaine.

Il s'est réveillé assez tard.Il est descendu de son toit, il a revêtu son manteau rapiécé, cousu dans quelques milliers de peaux de vache. « A boire ! », gémit-il

Le Géant a-t-il un nom ? *« Non, mais, pour moi, c'est Gulliver »*, répond, épuisée et gracieuse, recrutée sur place pour actionner quelques manettes de la colossale marionnette, la seule sirène de l'équipage. Samedi soir, le Géant, bercé par Madame Butterfly, s'est endormi devant la cathédrale, ronflant comme un sonneur à deux pas de l'Hôtel Colon. Les fenêtres se sont ouvertes malgré le déluge persistant. Les occupants des chambres sont sortis sur les balcons. Dimanche, la cantatrice est revenue pour tirer le Géant de ses songes. Le soleil était là. Des milliers de Barcelonais et de touristes aussi. Ici comme au Havre, ils ont pris d'affection l'immense créature, accepté leur condition de Lilliputiens. Souriants mais un peu tristes : ils savent que lundi il aura disparu après avoir rencontré Christophe Colomb. Le roi Juan Carlos, qui marie enfin sa fille à un handballeur catalan, a également pris le parti du rêve, mais à Séville. Il devait y inaugurer l'Isla Magica, parc thématique façon Disneyland où l'on retrouve, eux aussi revenus d'un étrange purgatoire, les monuments et la caravelle de l'Expo universelle de 1992. Le festival de Barcelone, quant à lui, dure jusqu'au 15 août, sans temps mort.

Frédéric Edelmann

HORS CHAMPS

■ **Thierry Lhermitte**, se rendra avec une équipe de tournage aux 9es Eurockéennes de Belfort, les 4, 5 et 6 juillet. Pour son premier film comme metteur en scène, l'acteur a besoin de scènes d'affluence lors d'un concert. Le chanteur-acteur **Alain Souchon** jouera une scène entre **Noir Désir** et **FFF**, **Princess Erika**, dans son propre rôle, chantera deux ou trois morceaux. Pour les gros plans de foule, des figurants ont été recrutés par l'ANPE locale. Le tournage se poursuivra sur place jusqu'au 13 juillet. Sortie prévue début 1998.

■ L'opéra de Nice ouvrira la saison 97-98 en septembre, sous le signe du changement, avec l'arrivée d'un nouveau chef du philarmonique, l'Italien **Marcello Panni**, et d'un nouveau chef du ballet, **Marc Ribaud**. Le directeur général de l'opéra, **Gian-Carlo Del Monaco**, a présenté les nouveaux arrivants. Marcello Panni, cinquante-sept ans, vient de Bonn (Allemagne), où il occupait le poste de directeur artistique de l'opéra. Il remplacera **Klaus Weise** à la tête du Philharmonique de Nice. Marc Ribaud, Niçois âgé de trente et un ans, est ancien danseur étoile au Deutscher Oper am Rhein de Düsseldorf (Allemagne).

■ *Beavis and Butt-Head*, les deux adolescents tarés de la série trash de la chaîne musicale américaine MTV, et *Le Flic de San Francisco*, avec **Eddie Murphy**, donneront le coup d'envoi le 2 juillet de l'« été américain » sur les écrans français. Si de rares producteurs et distributeurs français se hasardent à sortir des films avant le 15 août, les mois de juillet et d'août sont traditionnellement abandonnés aux studios de Hollywood. C'est la saison des « blockbusters » (gros succès), des « megabudgets », des séries B, des films exhumés des tiroirs et des reprises.

■ La capitale de la Nouvelle-Calédonie disposera en mai 1998 d'un nouveau centre culturel, qui portera le nom de **Jean-Marie Tjibaou**, dirigeant du mouvement indépendantiste kanak, assassiné en 1989. Dernier des grands travaux décidés sous la présidence de **François Mitterrand**, il est l'œuvre de l'architecte italien **Renzo Piano**, qui a aussi réalisé le Centre Georges-Pompidou à Paris. Le coût de sa construction est estimé à 320 millions de francs, et son fonctionnement s'élèvera à 33 millions de francs par an.

■ L'acteur **Jean-Paul Belmondo** a assisté, samedi 28 juin, au vernissage de la première grande exposition consacrée à son père, le sculpteur **Paul Belmondo**, présentée au musée Toulouse-Lautrec d'Albi (Tarn). L'acteur, venu spécialement de Marseille où il tourne un film avec **Alain Delon et Vanessa Paradis**, a été longuement ovationné par une petite foule de quatre cents personnes qui l'attendait devant le musée.

■ A l'occasion du 7e Festival du film européen de La Baule, l'hôtel Royal a décidé de baptiser trois nouvelles suites des noms des artistes qui doivent y être logés à l'occasion du festival : **Annie Girardot**, présidente de la manifestation cette année, **Michel Serrault** et **Patrick Bruel**. Les prix des chambres rebaptisées n'ont pas encore été communiqués.

Eloge de la fraternité chorégraphique selon William Forsythe

Paris/Danse. « Sleepers Guts », la dernière création de l'artiste américain, conçoit l'émotion comme une géométrie dans l'espace. Ça marche !

SLEEPERS GUTS. Chorégraphie de William Forsythe cosignée par les danseurs. Jacopo Godani (chorégraphe de la 3e partie). Thom Willems, Joel Ryan (musique). William Forsythe (scénographie, lumières). Bill Seaman (vidéo). Théâtre du Châtelet, jusqu'au 4 juillet, à 20 h 30. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 190 F.

Le mot anglais *climax* vous vient et ne vous lâche plus. *Climax* ne veut pas dire climat, mais point culminant, excitation à son comble. Voire orgasme. *Sleepers Guts* ne va pas jusqu'à cet extrême mais le simule dans sa construction même. Cette nouvelle création de l'Américain William Forsythe, installé à Francfort depuis 1984, pourrait se traduire littéralement par « les tripes de ceux qui dorment ». Des *guts* : en avoir ou pas. Certes, un titre n'est qu'un titre. Mais pour le chorégraphe, il énonce l'énigme de sa danse. Quelque chose à déchiffrer. Une promesse à tenir.

Pour la première fois, les dix interprètes de la pièce sont les partenaires en improvisations et en chorégraphie ; la troisième partie de l'œuvre est même laissée aux bons soins, excellents même, de Jacopo Godani. Voix, images vidéo en noir et blanc, orchestre sur scène, dont un joueur de didjeridoo (longue trompe dont jouent les Aborigènes australiens)... La danse résonne comme une forme réinventée de la tragédie, portée ici par la voix de quatre récitantes : Allison Brown, April Daly, Helen Pickett, et Dana Caspersen. Cette dernière, par ailleurs, signe les textes aux côtés de Forsythe et de Simon Frearson.

Hors toute réalité tangible, la danse a cet aplatissement des images du sommeil. Des corps raidis sont étendus au sol, sans vie. Signature « forsythienne », omniprésente : le corps cambré avec exagération, les bras balançant en arrière de l'épaule, démesurés, mains recourbées. Figures de la déformation, allant jusqu'à celle de l'estropié, récupérée en son point ultime d'hémiplégie dans le duo d'hommes qu'invente, au finale, Jacopo Godani : la tête est maintenue droite, les jambes sont molles, secouées de soubresauts. Gemellité et différence. Forsythe et les siens. Lui et les autres. Le chorégraphe est courageux. L'intérêt du travail est dans la distanciation, le raffinement d'une pensée qui ne raisonne pas en terme d'affects mais à partir d'impossibles modèles à transposer dans l'espace.

UNE ŒUVRE TOURMENTÉE

Danse macabre chamarrée. Une première partie énonce le matériau : des phrases s'inscrivent sur un écran placé à gauche de la scène. Toutes commencent par *nothing, everything, anything*. Ces énoncés sont abstraits. Les corps les transforment en flux. Rien n'est dit, mais tout s'inscrit dans la conscience du spectateur. Dans le bourdonnement de la musique, tout au cours de la deuxième partie, on identifie quelques mesures de *In the Middle, Somewhat Elevated*, énorme succès de Forsythe composé pour le Ballet de l'Opéra de Paris en 1987. Avec cette danse hiératique, sur pointes virtuoses, les amateurs de danse classique crurent avoir trouvé, enfin, leur nouveau Balanchine. Depuis Forsythe, comme une réponse à ceux qui aiment les catégories, n'a fait qu'envoyer sur scène des « objets » noirs, tout aussi noirs que les lumières qui les baignent. Vingt-trois chorégraphies depuis 1987.

Du beau boulot. Vingt-trois œuvres tourmentées par la question de la beauté, éloignées de la « belle » danse classique, mais prenant en compte l'histoire générale de la danse (attitude de la post-modernité). Les objets de danse de Forsythe sont conçus tels des ensembles visuels, où tout concourt à traduire *« des pages couvertes de glyphes incompréhensibles »* pour reprendre une des formules du chorégraphe. L'émotion est avant tout une question d'angle. Qu'elle prenne le spectateur à l'estomac, aux *guts*, qu'elle arrive de côté : l'essentiel est qu'il ne comprenne jamais comment ni pourquoi elle le trouble à ce point.

Dominique Frétard

La mémoire du Ballet royal khmer

Montpellier/Danse. Les survivants aux crimes de Pol Pot ont reconstitué le répertoire classique

Em Theay est une vieille dame. Quand Pol Pot, le leader des Khmers rouges, est entré dans Phnom Penh, en janvier 1975, elle était déjà danseuse et enseignante, respectée. Quatre ans plus tard, à la fin d'un régime qui avait fait quelque deux millions de morts (le quart de la population du pays), la quasi-totalité des danseurs classiques avaient disparu. Em Theay a marché plusieurs jours pour regagner la capitale cambodgienne. Elle a pu sauver son trésor – trois livres de chants et de musiques, reliés comme des bibles – en les cachant au fond de ses vieux sacs. Elle a alors rassemblé quelques survivants autour du bâtiment dévasté du Théâtre national.

« Après le travail forcé, nous avions des mains de paysans », se souvient Em Theay, ces mains dont les mouvements si raffinés sont essentiels à la danse classique khmère. Dans la rue, elle découvre un masque de scène abîmé. *« Je lui ai adressé une prière et je l'ai fait réparer par mon fils. »* Masques, costumes, instruments de musique du ballet classique sont éparpillés. Plus grave, le répertoire est alors menacé de disparaître : il n'existe pas de codification écrite des chorégraphies. Quelques sculptures dans les temples, la grande fresque qui orne le mur d'enceinte de la Pagode d'argent près du Palais royal représentent pourtant des scènes de danse. Artisans et luthiers peuvent s'en inspirer pour réparer ou recréer des masques et des instruments de musique. Mais seules les danseuses survivantes et leur mémoire corporelle peuvent restituer les mouvements des ballets. Dans la tradition khmère, ce sont les femmes qui interprètent presque tous les rôles, y compris ceux des hommes. *« Plusieurs vieilles danseuses connaissaient chaque personnage. De jour en jour, en enseignant, elles ont retrouvé des bribes puis le répertoire entier des chants et des danses »*, explique Prœung Chhieng, doyen de la faculté des arts chorégraphiques aux Beaux-Arts de Phnom Penh.

Cet artiste a été initié par sa grand-mère, maîtresse de danse dans le ballet de la mère du prince Sihanouk. De sa naissance, en 1949, jusqu'à l'âge de huit ans, Prœung Chhieng a vécu chez elle, la suivant chaque jour dans la salle d'entraînement. *« Elle nous a choisis, ma petite sœur et moi, pour nous offrir à la reine. »* Dans la religion cambodgienne, qui mêle influences animistes, brahmaniques et bouddhistes, les rois incarnent les dieux sur terre, et les danseurs, intermédiaires sacrés, les honorent. Prœung Chhieng avait trente ans quand Pol Pot a pris le pouvoir. Comme la plupart des habitants de Phnom Penh, il a été forcé de quitter la ville, seul, sans sa famille. A son retour, en 1979, il a appris le décès de sa sœur.

En 1980, une école est rouverte, accueillant bientôt près de cinq cents enfants et adolescents, orphelins de guerre pour la plupart. Ils disposent d'une petite bourse du gouvernement. Faute de famille, ils vivent à l'école, où les professeurs organisent aussi bien les cours que leur ravitaillement. Chaque matin, les plus jeunes font des exercices de mains pour assouplir les articulations, à l'âge où les os sont encore souples. Plus tard, ils apprennent les mouvements et finissent par se spécialiser dans un rôle précis du *Ramayana*, la grande épopée indienne adaptée par les Khmers vers le IXe siècle.

L'Université royale des beaux-arts rouvre en 1989, dotée de cinq facultés – musique, arts plastiques, architecture, archéologie et celle que dirige Prœung Chhieng, où six cents étudiants s'initient au théâtre, au cirque et à la danse. Après avoir beaucoup travaillé sur la technique des gestes les premières années, pour reconstituer le répertoire, la faculté insiste aussi sur *« l'intérieur, la sérénité, la pureté des danseurs*, explique le doyen. *Nous sélectionnons les meilleurs pour qu'ils pratiquent la méditation et les danses célestes »*.

Chants et danses sont enregistrés et archivés. Un superbe documentaire, *La Dixième Danseuse*, est réalisé en 1992 par l'Australienne Sally Ingleton et projeté, en France, par le Festival international des films de femmes : on y voit Em Theay enseigner les variations précises et infinies des gestes de la main, en particulier à sa meilleure élève, Sok Chea. Aujourd'hui, Em Theay, Sok Chea, Prœung Chhieng et le Ballet de l'Académie royale khmère – une quarantaine de danseurs et de musiciens – ont investi quelques scènes françaises, à Montpellier (les 30 juin et 1er juillet), puis au festival Paris, Quartier d'été (du 15 au 18 juillet). L'occasion exceptionnelle d'admirer un art millénaire que l'une des tragédies politiques de ce siècle n'est pas parvenue à détruire.

Catherine Bédari-

Réseau et rhizome sont dans un bateau

Paris/Art. Rencontres et croisements aux journées portes ouvertes des Beaux-Arts

« CONNEXIONS IMPLICITES », Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Tél. : 01-47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures, fermé lundi. Jusqu'au 13 juillet.

Réseau et rhizome sont les mots de passe de la très jeune génération d'artistes d'aujourd'hui. Réseau à cause d'Internet, de l'interactif et aussi d'un besoin de solidarité plus affirmé qu'auparavant. Rhizome à cause de Deleuze et Guattari, qui avaient introduit ce concept dans *Mille Plateaux*, devenu ouvrage de référence. Peu l'ont lu en entier, mais tous s'en réclament. Du reste, entre réseau et rhizome, il y a des accointances.

L'art serait donc affaire de communication, de participation, de rencontres, de croisements. Du moins est-ce sur cette idée qu'ont été conçues les Portes ouvertes des Beaux-Arts. Rencontres ? Pour l'association Terre d'asile, qui coordonne l'accueil des demandeurs d'asile en France, un groupe d'élèves a organisé un banquet, avec allusion platonicienne, et a peint une immense version du *Radeau de la Méduse*, où naufragés et émigrés se confondent. La toile est plutôt réussie et mériterait de rester comme bon exemple d'art politique contemporain. La table du banquet a été décorée de petites peintures sur bois exécutées dans des écoles d'art et des centres d'accueil.

Rhizomes ? Les ateliers, qui étaient exceptionnellement ouverts le 27 et le 28 juin, fonctionnent sur ce modèle. Chacun a son homogénéité, sa tonalité, qui n'est pas peu dépendante du caractère de celui qui y enseigne. Elle est à l'installation gentiment humoristique chez Vilmouth et chez Fischer et à l'installation plus symbolique chez Anne Rochette. Chez Annette Messager, l'influence de la « patronne » s'accuse dans l'emploi de vêtements troués et de petits objets, suspendus à des fils ou posés dans un coin. Dans les ateliers de peinture de Jean-Michel Albérola et de Vincent Bioulés, qui exposent les travaux de tous leurs élèves sans rechercher les effets d'accrochage, ladite tonalité est souvent plus dure, plus politique, teintée de satire. Tout cela s'accomplit en usant d'une extrême diversité de procédés et d'instruments en passant par tous les *mixed medias* possibles (les diapositives, l'infographie – peu convaincante –, l'assemblage).

ALLUSION CRYPTÉE

Réseaux ? Une exposition leur est consacrée, sous le titre *Connexions implicites*. Autour de Fabrice Hybert, décidément fort à la mode, elle entend proposer *« une description d'un système d'utilisation des flux »*, manière de dire qu'elle réunit des artistes nés entre 1960 et 1965 et qui, tous, prennent à la société contemporaine les images et les objets qu'ils manipulent, déforment, transforment. Ces exercices ne sont pas exempts – euphémisme – d'un certain dandysme de l'hermétisme et de l'allusion cryptée. Il en est cependant de plutôt réussis : le jeu d'ombres d'Eulalia Valldosera, l'investigation morbide de Christine Borland, les sportifs désarticulés de Gabriel Orozco, l'installation d'Hybert, à base de dessins, photographies et notes répandus sur le sol. Est-ce le début de quelque chose ? Quelles singularités se dégageront ? Il est raisonnable d'attendre – et d'aller voir.

Il était aussi raisonnable d'attendre des surprises des happenings que l'atelier de Christian Boltanski avait préparés pour la nuit du 27 juin. L'idée était bonne : sur les quais de la Seine, les étudiants accompliraient leurs performances à l'intention de spectateurs embarqués sur un bateau-mouche. Ils embarquèrent donc, équipage composite, moitié art contemporain, moitié touristes japonais. Mais ce genre d'exercice suppose que soient maîtrisées les difficultés liées à la distance, à la lumière, à la vitesse. Elles ne l'étaient pas. Il se mit à pleuvoir. C'est triste, un réseau qui prend l'eau.

Philippe Dagen

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre national d'Ile-de-France
Admirable pianiste italien, Bellucci est attendu dans le *Quatrième Concerto* de Beethoven. Tout comme Hanna Schygulla récitant le poème de Richard Dehmel dont s'inspira Schoenberg pour composer *La Nuit transfigurée*. Jacques Mercier (direction).
Saint-Denis (93). Maison de la Légion d'honneur, 5, rue de la Légion-d'Honneur. Mº Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-48-13-06-07. 150 F.

Vienna Art Orchestra
Dirigé depuis vingt ans par Mathias Ruegg, ce grand ensemble a révisé les histoires de la musique du XXe siècle (Satie, Ellington, Mingus...) avec virtuosité et ironie. On retrouve au sein de cet orchestre somptueux des références du jazz européens comme Bumi Fian, Uli Scherer, Herbert Joos ou Wolfgang Muthspiel. Durant le même soir, le Festival de jazz de La Villette reçoit Gerri Allen en trio, Ornette Coleman en duo avec Joachim Kühn ou le Sud ensemble de Pino Minafra.
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, le 1er juillet. Tél. : 08-03-07-50-75. 170 F pour l'ensemble des concerts.

Sylvin Marc Sextet
Dans le cadre de soirées consacrées à la basse électrique et après Jannick Top, Dominique Bertram, Jean-Marc Jafet ou Linley Marthe, c'est au tour de Sylvin Marc : gros son, groove et envie de bouger.
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 1er juillet. Tél. : 01-42-33-37-71. 70 F.

Melvin Taylor and Slack Band
La part la plus blues de Jimi Hendrix ressort dans le jeu de guitare et la voix de Melvin Taylor. Pas copieur pour autant, ce grand bluesman est l'un des plus personnels du genre.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 2 juillet. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

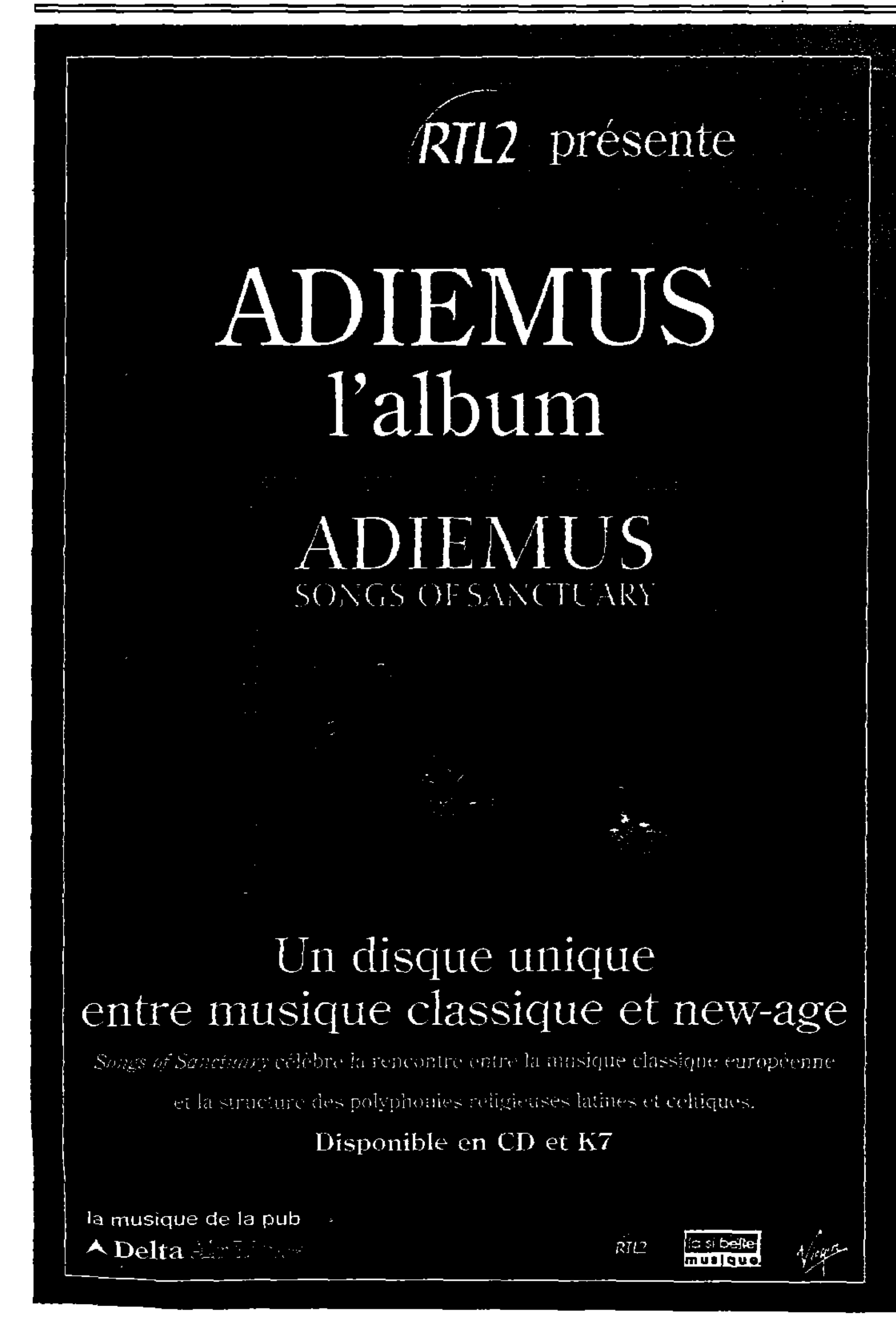
Silverchair
Ces gamins australiens se sont constitué une armée de fans en reprenant à leur compte les distorsions grunge de Nirvana. Et en tentant d'y insuffler quelques mélodies plus optimistes.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 30. Tél. : 01-42-08-60-00. 135 F.

Alice Cooper
Il fut le pionnier d'une sanguinolente théâtralité rock réactivée aujourd'hui par les extrémistes de Marilyn Manson ou de Nine Inch Nails. Au moment où on publie un *Best Of*, l'homme au python reprend la route.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 h 30, le 30 juin et le 1er juillet. Tél. : 01-47-00-55-22. 185 F.

INXS
Les Australiens sont revenus de leurs excès des années 80, où ils furent un supergroupe de stade. Leur chanteur, Michael Hutchence, n'a jamais caché sur scène sa fascination pour les poses de Mick Jagger et de Jim Morrison.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 1er juillet. Tél. : 01-42-08-60-00. 155 F.

Anne Sylvestre
Dernière des « Lundis de la Pépinière », lieu de rencontres improvisées et joyeuses. La soirée est animée par Anne Sylvestre, qui y chante devant un public de jeunes fans. Elle sera entourée du chanteur Michel Arbatz, de Max Vandervorst, du groupe Indigo et d'une femme clown surnommée Emma. Quelques artistes surprises sont attendus.
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 21 heures, le 30. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

Sabor a Son
Le groupe de Fino Gomez, qui anima pendant plusieurs mois les mardis salsa de la Coupole, reprend du service. Ce sera le rendez-vous estival hebdomadaire incontournable des amateurs de rythmes latinos.
La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris 14e. Mº Vavin. 21 h 30, les 1er, 8, 15, 22 et 29 juillet. Tél. : 01-43-20-14-20. 90 F.



MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 30 JUIN

Le Dernier Repas
de Fayt. Jocelyne Carissimo, Philippe Desandré, Philippe Le Chevalier, Pascal Sausy, Akémie Souchay-Okumura (piano), Serge Lipszyc (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº Goncourt, Belleville. 19 h 30, le 30. Tél. : 01-48-06-72-34. Location Fnac, Virgin. 130 F.

Pelléas et Mélisande
de Debussy. Luc Berthomieu, Dominique Ploteau (Pelléas), Régine Blanes, Angélique Greuter, Anne Lapalus (Mélisande), Frédéric Guieu, Claude Massoz, Alain Zürcher (Golaud), Philippe Degaëtz, Olivier Peyrebrune (Arkel), Gaëlle Caro, Patricia Palamara (Geneviève), Lucie Bouroche, Marie-Charlotte Laborne (Yniold), Akémi Souchay-Okumura (piano), Pascale Jeandroz (direction), Elisabeth Navratil (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº Goncourt, Belleville. 19 h 30, du 30 juin 15 juillet ; 17 heures, les 6 et 13 juillet. Relâche le 14. Tél. : 01-48-06-72-34. 130 F.

Orchestre de Paris
Kodaly : *Danses de Galanta*. Dvorak : *Symphonie nº 7*. David Stern (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 100 F à 200 F.

MARDI 1er JUILLET

Manon
de Massenet. Renée Flemming, Mary Mills (Manon), Richard Leech (des Grieux), Jean-Luc Chaignaud (Lescaut), Laurent Naouri (le comte des Grieux), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Gary Bertini (direction), Gilbert Deflo (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 1er, 4, 7, 10 et 12 juillet. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Hüseyin Sermet (piano)
Chopin : *Scherzo, Ballade*. Alkan : *Petites Fantaisies op. 41*. Mendelssohn : *Scherzo, Caprices et fantaisie op. 16*. Schumann : *Papillons*.
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mº Pont-de-Neuilly. 20 h 45, le 1er juillet. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.

Véronique Gens (soprano), Thierry Félix (baryton), Roger Vignoles (piano)
Berlioz : *Les Nuits d'été*. Debussy : *Chansons de Bilitis*. Fauré : *Mélodies*.
Saint-Denis (93). Maison de la Légion d'honneur, 5, rue de la Légion-d'Honneur. Mº Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 1er juillet. Tél. : 01-48-13-06-07. 150 F.

JEUDI 3 JUILLET

Rigoletto
de Verdi. Juan Pons (Rigoletto), Ruth Ann Swenson (Gilda), Frank Lopardo (le duc de Mantoue), Miguel Angel Zapater (Sparafucile), Graciela Araya (Madeleine), Pavlo Hunka (Monterone), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Jérôme Savary (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 3, 5, 8, 11 et 15 juillet. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Pascal Devoyon (piano)
Chopin : *Sonate pour piano op. 35, Nocturnes op. 9, Nocturne op. 72*. Field : *Nocturnes*. Hummel : *Sonate pour piano op. 81, Etudes*.
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mº Pont-de-Neuilly. 20 h 45, le 3 juillet. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.

Orchestre national de Lille
Mahler : *Symphonie nº 3*. Doris Soffel (mezzo-soprano), Maîtrise de Radio-France, Chœur de Dusseldorf, Jean-Claude Casadesus (direction).
Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. Mº Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 3 juillet. Tél. : 01-48-13-06-07. De 100 F à 250 F.

VENDREDI 4 JUILLET

Orchestre national de France
Bernstein : *West Side Story, danses symphoniques et chansons*. Heidi Grant Murphy (Maria), Greg Fedderly (Tony), Sylvie Sullé (Anita), Lawrence Foster (direction).
Saint-Denis (93). Parc de la Légion-d'Honneur, 6, place de la Légion-d'Honneur. 20 h 30, le 4 juillet. Tél. : 01-48-13-06-07. De 150 F à 250 F.

SAMEDI 5 JUILLET

François Kerdoncuff (piano)
Chopin : *Préludes op. 28*. Bach : *Clavier bien tempéré, préludes*.
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mº Pont-de-Neuilly. 16 h 30, le 5 juillet. Tél. : 01-45-00-22-19. 100 F.

Ensemble les Dessus indiscrets
Œuvres de Bach, Muffat et Leclair.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. 17 heures, le 5 juillet. Tél. : 01-34-51-36-46. 100 F.

Ensemble Mala Punica
Œuvres de Landini, Ciconia, Genova et Caserta. Pedro Memelsdorff (direction).
La Roche-Guyon (95). Château, 9, rue du Général-Leclerc. 20 heures, le 5 juillet. Tél. : 01-34-79-74-42. 80 F.

Ensemble La Reverdie
Veillée pour les laudes de sainte Marie.
Saint-Ouen-l'Aumône (95). Abbaye de Maubuisson, rue Richard-de-Tour. 18 heures, le 5 juillet. Tél. : 01-34-68-05-50. 80 F.

DIMANCHE 6 JUILLET

Madama Butterfly
de Puccini. Paula Delligatti (Mme Butterfly), Franco Farina (Pinkerton), Peter Coleman-Wright (Sharpless), Sylvie Brunet (Suzuki), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Maurizio Benini (direction), Robert Wilson (mise en scène), Suzushi Hanayagi (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 15 heures, le 6 juillet. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Alain Jacquon (piano)
Chopin : *Mazurkas op. 7, Rondo op. 5, Etudes*. Szymanowski : *Danses polonaises, Préludes op. 1, Etudes op. 4*.
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mº Pont-de-Neuilly. 16 h 30, le 6 juillet. Tél. : 01-45-00-22-19. 100 F.

Orchestre de chambre de Novossibirsk
Œuvres de Chostakovitch, Haydn et Tchaïkoski. Marc Dobrinsky (violoncelle), Michaël Tourich (direction).
Champs-sur-Marne (77). Château, 31, rue de Paris. 17 heures, le 6 juillet. Tél. : 01-60-05-24-43. 100 F.

Ensemble Lucidarium
Musique au temps de Dante
Royaumont (95). Abbaye. 12 heures, le 6 juillet. Tél. : 01-34-68-05-50.

Ensemble Micrologus
Musique à Florence au temps de Boccace.
Royaumont (95). Abbaye. 17 h 30, le 6 juillet. Tél. : 01-34-68-05-50.

JAZZ

La Villette Jazz Festival
Avec Dirty Dozen, Geri Allen Trio, Pino Minafra (1er et 2 juillet), Ornette Coleman/Joachim Khün, Herbie Hancock (1er juillet) ; Michel Portal/Richard Galliano, Trio Romano/Sclavis/Texier, Michel Petrucciani avec Miroslav Vitous et Lenny White (2 juillet) ; Howard Johnson Gravity (3 et 4 juillet) Italian Instabile Orchestra, avec Enrico Rava, Sophia Domanicich Trio, Alfredo Rodriguez Cuba Linda (3 et 6 juillet), Steve Coleman AfroCuba de Matanzas, Christophe Marguet Trio (3 juillet) ; Emen Lopez-Nussa Cuban Quartet, Maria Schneider Orchestra (4 et 5 juillet)
Milo Cinelu, Trio Solal/Peacock/Motian, Ornette Coleman Prime Time, (4 juillet) ; Marcel Azzolla et invités, Christian Escoudé Trio, Shirley Horn Trio, Michel Portal « Preuve par neuf » (5 juillet).
Parc de la Villette, sur l'ensemble du site : Grande Halle, Cité de la musique, Prairie du triangle, Hot Brass (concerts de Steve Turre), Fontaine aux lions. Paris 19e. Mº Porte-de-la-Villette et Porte de Pantin. A partir de 18 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. Forfait soirées 170 F. Nombreux concerts gratuits.

Les Nuits blanches
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 1er et 8 juillet. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Joe Lee Wilson Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 3 juillet. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Daniel Yvinec Quartet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 3 juillet. Tél. : 01-42-33-37-71. 70 F.

Remy Chaudagne Piccolo Quartet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 4 juillet. Tél. : 01-42-33-37-71. 70 F.

Norma Winstone, Prysm
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 4 et 5 juillet. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Eddie Henderson, Joe Locke, Clovis Nicolas
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 4, 5 et 7 juillet. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Philippe Le Baraillec Trio
Parc floral de Paris (Bois de Vincennes), Bois de Vincennes, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. 16 heures. le 5 juillet. Entrée libre.

ROCK

Gil Scott Heron Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 30 juin et le 1er juillet. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Earth Wind & Fire
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 4 juillet. Tél. : 01-42-08-60-00. De 199 F à 292 F.

Asian Dub Fondation
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 2 juillet. Tél. : 01-69-43-03-03.

Nada Surf
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 heures, le 3 juillet. Tél. : 01-69-43-03-03. 110 F.

CHANSON

Zaniboni, les Zig'Zinzin
Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, Paris 19e. Mº Pyrénées. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-48-44-98-88. 100 F.

Franck Yakoubi
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

Mouron
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. 20 h 30, les 1er, 2, 3, 4 et 5 juillet. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.

Philippe Clay
Théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 1er juillet. Tél. : 01-43-22-77-74. 160 F.

Plume
Péniche Six-huit, Quai Malaquai, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 20 h 30, le 5 juillet. Tél. : 01-43-80-74-54. 50 F.

MUSIQUE DU MONDE

Sapho, Ekova
Eglise Saint-Bernard, rue Saint-Bruno, Paris 18e. Mº La Chapelle. 20 h 30, le 1er juillet.

L'Ultima Récital
Théâtre Daunou, 9, rue Daunou, Paris 2e. Mº Opéra. 21 heures, du 1er au 12 juillet. Relâche les 6 et 7. Tél. : 01-42-61-69-14. De 100 F à 180 F.

NG la Banda
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 22 heures, le 3 juillet. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Black Voices
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 h 30, le 5 juillet. Tél. : 01-45-23-51-41. 100 F.

Mambomania
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº République. 22 h 30, les 5, 12, 19 et 26 juillet. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.

Alan Stivell
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 5 juillet. Tél. : 01-69-43-03-03. 120 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Ballett Frankfurt
William Forsythe : *Sleepers Guts*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 h 30, le 30 juin et les 1er, 2, 3 et 4 juillet. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 190 F.

Compagnie Leila Haddad
Leila Haddad : *Rêveries sur le Nil*.
Bouffes du Nord, 37bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. 21 heures, le 30 ; 21 h 30, le 1er juillet. Tél. : 01-46-07-34-50. 140 F.

Compagnie Faizal Zeghoudi
Faizal Zegoudhi : *Saint-Valentin*.
Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-la-Villette, Paris 19e. Mº Porte-de-la-Villette. 21 heures, les 1er et 8 juillet ; 16 heures, les 6 et 13 juillet. Tél. : 01-40-36-55-65. 80 F.

Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Marguerite*.
La Chaufferie, 10 b., rue Maurice-Thorez. 20 h 30, les 1er, 2, 3 et 4 juillet. Tél. : 01-48-13-06-07. 100 F.

Cie Incanto, Cie Juste à temps, Cie Anne Dreyfus
Bruno Sajous : *Aqua Velvet*. Lola Keraly : *Vents contraires*. Anne Dreyfus : *Dis-moi un mensonge*.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. 21 heures, le 2 juillet. Tél. : 01-46-07-34-50. 140 F.

Danses et marionnettes du Rajasthan
Théâtre de verdure, square Saint-Lambert, Paris 15e. Mº Vaugirard. 20 h 30, les 4 et 5 juillet ; 15 heures, le 6 juillet. Tél. : 01-45-08-55-25. Entrée libre.

Compagnie Bruno Agati
Bruno Aguati : *La mère qu'on voit danser*.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. 21 heures, le 4 juillet ; 16 heures et 21 heures, le 12 juillet. Tél. : 01-46-07-34-50. 140 F.

Compagnie Sylvie Le Quere, Compagnie Aloïs
Sylvie Le Quere : *Je pense souvent à cette liberté*. Gille Baron : *L'Image du cri*.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. 16 heures et 21 heures, le 6 juillet. Tél. : 01-46-07-34-50. 140 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANACONDA
Film américain de Luis Llosa, avec John Voight, Jennifer Lopez, Ice Cube, Eric Stoltz, Jonathan Hyde, Kari Wuhrer (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, 8e.

BOUGE !
Film français de Jérôme Cornuau, avec Ambre Boukebza, Ophélie Winter, Patrick Forster-Delmas, Bernard Le Coq, Léa Drucker, Sami Naceri (1 h 39).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).

LE CIEL EST A NOUS (*)
Film franco-canadien de Graham Guit, avec Romane Bohringer, Melvil Poupaud, Jean-Philippe Ecoffey, Elodie Bouchez (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 +) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 +) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

CITY OF CRIME (*)
Film américain de John Irvin, avec Harvey Keitel, Stephen Dorff, Timothy Hutton, Famke Janssen, Wade Dominguez, Michael Jai White (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 +).

CLUBBED TO DEATH (**)
Film français d'Yolande Zauberman, avec Elodie Bouchez, Béatrice Dalle, Roschdy Zem, Richard Courcet, Gérard Thomassin, Luc Lavandier (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+).

LIBERTÉ CHÉRIE
Film français de Jean-Luc Gaget, Jean-Marc Brondolo, Olivier Jahan, avec Alain Beigel, Estelle Larrivaz, Pascale Arbillot, Jacques Bonnaffé, Frédéric Pierrot, Emma de Caunes (1 h 30).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).

MENTEUR, MENTEUR
Film américain de Tom Shadyac, avec Jim Carrey, Maura Tierney, Justin Cooper, Jennifer Tilly, Swoosie Kurtz, Amanda Donohoe (1 h 26).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e.

PAR AMOUR POUR GILLIAN
Film américain de Michael Pressman, avec Peter Gallagher, Michelle Pfeiffer, Claire Danes, Laurie Fortier, Wendy Crewson, Bruce Altman (1 h 33).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

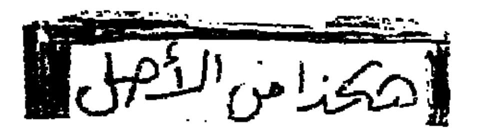
PASSAGE DES HOMMES LIBRES
Film franco-vénézuélien de Luis Armando Roche, avec Roy Dupuis, Christian Vadim (1 h 36).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

PORTRAITS CHINOIS
Film français de Martine Dugowson, avec Helena Bonham-Carter, Romane Bohringer, Marie Trintignant, Elsa Zylberstein, Yvan Attal, Sergio Castellito (1 h 50).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 +); UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

LES VIRTUOSES
Film britannique de Mark Herman, avec Pete Postlethwaithe, Tara Fitzgerald, Ewan McGregor, Stephen Tompkinson, Jim Carter, Philip Jackson (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)



RADIO Les couloirs de Radio-France bruissent de plusieurs mini-conflits. Les collaborateurs de Radio-Bleue, station destinée aux plus de 50 ans, estiment être victimes de l'attribution de fréquences à la nouvelle radio destinée aux jeunes, Le Mouv'. ● LA PRÉPARATION de la grille de rentrée de France-Inter a donné lieu à des protestations et a pris un tour nettement politique, les critiques s'exerçant envers Michel Boyon, PDG de Radio-France. ● TROIS SYNDICATS, la CGT, la CFDT et le SNJ, ont demandé à rencontrer la ministre de la culture et de la communication tandis que le Parti socialiste critique notamment la création du Mouv' et évoque le « *climat d'incertitude* » régnant au sein de la radio de service public. ● LA CFTC, FO ET LA CGC ont pour leur part apporté leur soutien à Michel Boyon et ont accusé le PS de « *main mise* » sur Radio-France.

Radio-France est en proie à une agitation qui met en cause son PDG

Une grève est prévue à Radio-Bleue, les personnels protestant contre les fréquences attribuées à la nouvelle radio pour les jeunes, tandis que la future grille de rentrée de France-Inter déclenche des réactions en série. Le PDG de Radio-France est au centre des critiques

GRÈVE à Radio-Bleue, mardi 1er juillet, mouvements d'humeur à la rédaction de France-Inter, cachetiers fâchés de certains dysfonctionnements : à Radio France, les mini-incendies se succèdent.

Le lancement précipité du Mouv', la radio pour les jeunes, et les menaces qui ont pesé sur l'émission de Laurent Ruquier, exploitées par ce dernier, sont venus s'ajouter aux récriminations en tous genres contre Michel Boyon, PDG de Radio-France. Même si ces conflits se résolvent – comme dans le cas de Laurent Ruquier, maintenu à France-Inter –, ils prennent une connotation de plus en plus politique et atteignent l'autorité du PDG.

« *Nous ne vous laisserons pas utiliser notre entreprise et notre travail pour mener vos opérations politiques* », lance la CFDT à l'adresse de M. Boyon, à propos de la nomination de Thierry Bourgeon, transfuge d'Europe 1, à la direction des radios locales (*Le Monde* daté 29-30 juin) et surtout des noms qui circulent sur « *son prochain entourage* ».

De leur côté, les collaborateurs de Radio-Bleue, station créée en 1980 et destinée aux plus de 50 ans, estiment être indirectement victimes de la création du Mouv'. « *Nous avons appris avec stupeur que 16 fréquences FM dormaient dans les cartons de Radio-France. Elles ont été attribuées au Mouv', alors que depuis longtemps nous réclamons un plus large accès à la modulation de fréquence* », estiment les personnels de Radio-Bleue, diffusée en ondes moyennes sur l'ensemble du territoire à l'exception de l'Ile-de-France et de Cannes.

La réaction des personnels de Radio-Bleue risque de faire figure de prémices à d'autres mouvements de ce genre. En effet, le développement de la station destinée aux jeunes pose le problème du redéploiement des fréquences de Radio-France. Même s'il ne le dit pas, Michel Boyon sait qu'il n'a pas d'autres solutions.

UN TOUR POLITIQUE

Il est à peu près exclu, dans la bataille actuelle sur les fréquences, que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) accorde de nouveaux canaux de diffusion au service public. Pour développer Le Mouv', Michel Boyon devra donc puiser dans les réserves ou prendre des fréquences sur lesquelles d'autres radios, notamment les locales, émettent actuellement. Avec le risque de « *déshabiller Pierre pour habiller Paul* », selon l'expression des syndicats.

A cette effervescence viennent s'ajouter les mouvements d'humeur de la rédaction de France-Inter à propos de la préparation de la grille de rentrée. Les négociations, trop lentes, sur la future place de Gérard Courchelle, responsable d'Inter-Matin, qui désirait quitter cette tranche matinale, ont déclenché une réaction de la Société des journalistes. « *Mépris, arrogance, désinvolture, médisance et calomnies sont les principaux outils de communication de la direction de la rédaction* », indique un tract. « *Gérard Courchelle sera sur l'antenne à la rentrée* », assure Jean-Luc Hees, directeur de la rédaction. La question a été réglée, après notamment l'intervention de Gilbert Denoyan, directeur général à la coordination des antennes et au développement, dont certains au sein de la radio affirment qu'il utiliserait ses sympathies à gauche pour confirmer son rôle.

Dans les couloirs de la Maison ronde, les discussions prennent un tour très politique. « *Michel Boyon est le dernier président de l'audiovisuel qui se permette de faire de la politique* », lance un journaliste. Trois syndicats, la CGT, la CFDT et le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome), ont demandé un rendez-vous à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication. Lors du comité central d'entreprise du 18 juin, la CGT et la CFDT ont présenté une motion de défiance à l'égard de Michel Boyon.

Dans un communiqué, publié le 20 juin, le PS a jeté quant à lui un petit peu plus d'huile sur le feu. Les délégués du PS pour l'audiovisuel ont estimé que « *le renouveau du service public mérite non des évictions brutales et injustifiées, mais une vision claire et concertée des évolutions nécessaires à Radio-France* ». Aussitôt, trois syndicats – FO, la CFTC et la CGC – ont volé au secours de Michel Boyon en lui apportant leur « *soutien pour le lancement du Mouv'* » et en stigmatisant « *la volonté de mainmise sur Radio-France par un parti politique – celui-là même qui affirme et réclame l'indépendance de l'audiovisuel public quand il n'est pas au pouvoir* ».

Françoise Chirot

Michel Boyon souhaite « un bon budget » en 1998

Après le discours de politique générale du premier ministre, Michel Boyon, PDG de Radio-France, s'est félicité que l'audiovisuel public figure dans les priorités du gouvernement. Dans un entretien publié dans *Le Figaro* des 28 et 29 juin, il « *souhaite disposer d'un très bon budget en 1998* » après avoir eu « *un bon budget en 1997* ». Selon Michel Boyon, *l'accent a été mis, budgétairement, sur France-Info, dont les dotations ont augmenté de 14 % et sur les radios locales* ». « *Les priorités budgétaires pour 1998 ne sont pas encore définies, mais je souhaite mettre l'accent sur la modernisation de l'entreprise.* »

Le PDG dément le recrutement « *jamais envisagé* » de Patrick Sabatier comme le départ de Laurent Ruquier. Mais il a confirmé celui d'Annette Ardisson. « *Elle a demandé à être déchargée de son interview quotidienne qu'elle assure avec talent depuis sept ans. Le directeur de la rédaction de France-Inter, Jean-Luc Hees, a proposé à Stéphane Paoli de prendre le relais en septembre* », a-t-il précisé.

Le Sud-Est asiatique pourrait devenir le futur Eldorado de la création publicitaire

CANNES
de notre envoyée spéciale

Tous les publicitaires sont d'accord : « *Seule une idée forte, simple, évidente peut engendrer une publicité de qualité.* » Mais pour distinguer les meilleures créations publicitaires, les jurés du 44e Festival international de la publicité, réunis à Cannes du 23 au 28 juin, ont été confrontés à un paradoxe : comment évaluer mondialement des créations imaginées pour flatter les sensibilités locales ? Comment comparer, par exemple, la qualité créative d'un spot japonais montrant un homme âgé et incontinent en train d'enfiler une couche que lui a apporté son fils, et celle d'un film américain utilisant des stars de la National Basket Association pour vanter une boisson gazeuse ?

Le modèle anglo-saxon a marqué de son hégémonie la création publicitaire internationale depuis vingt ans. Il séduit encore puisque cette année 63 films britanniques ou américains ont été récompensés sur un total de 98 Prix. Les agences françaises n'ont remporté que 4 Lions (*Le Monde* daté 29-30 juin), alors qu'elles avaient inscrit 215 films à la compétition.

Les jurés, majoritairement Anglo-Saxons et Européens, n'hésitent plus à récompenser la qualité créative de jeunes nations comme le Brésil, l'Argentine, la Thaïlande ou la Malaisie, couronnées par une quinzaine de Lions, et s'intéressent de plus en plus à celles qui s'exercent à la publicité depuis peu, comme la Chine ou la Corée.

« *Ces pays représentent le futur de la publicité* », résume Ted Sann, responsable de la création à BBDO (Omnicom). « *De plus en plus de réseaux découvrent que leurs agences les plus primées pour leur créativité se trouvent en Amérique latine ou en Asie* », lit-on dans l'étude publiée par *Advertising Age*. En tête, on découvre des villes comme Sao-Paulo (Brésil) Kuala Lumpur (Malaisie), Bangkok (Thaïlande) ou Buenos Aires (Argentine). La publicité latino-américaine est déjà reconnue. L'Asie du Sud-Est émerge. Dans cette partie du monde, on apprend les règles du jeu. « *Il y a dix ans, les agences asiatiques ont essayé de faire de la publicité européenne en copiant "les bonnes blagues" occidentales*, explique Yasmin Ahmed, directrice de création à l'agence Leo Burnett de Kuala Lumpur.

APPRENTISSAGE ET CONTRAINTES

« *Mais cela n'a pas marché*, poursuit-elle. *Aujourd'hui, on réalise que le succès des conceptions américaines ou européennes repose sur des observations culturelles de leur population* » et les créatifs sont locaux, car « *ils doivent faire appel à leur propre expérience de vie* ».

Les structures d'enseignement existent et s'ouvrent à l'international. « *Les créatifs commencent à ne plus se comparer au concurrent local, mais au niveau mondial du réseau BBDO* », explique Bernd Misske, ancien directeur de création de BBDO Hongkong. Mais ils manquent d'expérience : « *Lorsque je suis arrivé à Hongkong en 1995, ils travaillaient quinze heures par jour, mais sans résultat ; ils ne faisaient que ce que l'on attendait d'eux. Or la créativité, c'est justement aller derrière les barrières.* » « *Nous apprenons chaque année*, explique Yukio Nakayama, membre du jury et directeur de la création de Dentsu Japon. *Nous avons les mêmes standards de qualité, mais notre culture, ce qui nous émeut, diffère des schémas de pensée occidentale.* »

« *En Malaisie, il serait illusoire de vouloir créer un univers imaginaire*, explique Mme Ahmed. *Dans nos spots, nous disons au consommateur* : "Nous comprenons votre vie, et ce produit peut y trouver sa place." » Les barrières religieuses sont aussi déterminantes. « *On ne peut, à cause de l'islam, mettre en scène des femmes pour vanter une marque de vêtements. Pour vous, c'est inconcevable ; pour nous, c'est peu contraignant* », tempère la directrice de création de Léo Burnett KL.

En Malaisie, la loi impose aux spots d'être tournés sur place et d'utiliser des comédiens locaux. « *Le casting de comédiens à Hongkong relève de la mission impossible*, dit Bernd Misske. *On ne peut prendre que des mannequins ou des "vrais gens", or on a souvent besoin d'acteurs.* »

Si les créations publicitaires asiatiques audiovisuelles n'ont pas encore réussi à convaincre les jurés du Festival international de la publicité – mais il n'y a qu'un membre du jury originaire de cette région –, le Prix de l'annonceur de l'année qui honore, depuis 1992, les nouvelles sources d'inspiration, a pour la première fois été décerné à un annonceur japonais, Nissin Food Products (nouilles instantanées), qui succède ainsi à Nike (1994), Heineken (1995) et British Airways (1996).

Florence Amalou

Le coût du Festival

Le Festival international de la publicité est victime de son succès. La 44e édition a réuni plus de 6 000 publicitaires issus de 65 pays, (10 % de plus qu'en 1996). Le nombre d'inscriptions aux compétitions s'est accru et les agences dépensent des « *sommes de plus en plus importantes* » – plusieurs centaines de milliers de francs.

Certaines se demandent combien coûte le Festival et si des économies sont possibles, notamment les publicitaires anglais regroupés au sein du Creative directors forum (CDF) qui ont demandé à Martin Sorrell, PDG de WPP (premier groupe mondial de publicité), Michael Bungey (Bates Worldwide) et Bob Seelert (Cordiant) de révéler les budgets (accréditations, inscriptions des campagnes aux compétitions, hébergement etc.). Une démarche que n'a pas appréciée Roger Hatchuel, président et en partie propriétaire du Festival, qui refuse de dévoiler son budget : « *Nous sommes en démocratie. Tout est offert, rien n'est imposé. Et je n'ai de comptes à rendre à personne.* »

Menaces sur la périodicité de « La Marche du siècle »

LE MAGAZINE télévisé de Jean-Marie Cavada, « La Marche du siècle », diffusé chaque semaine sur France 3, pourrait devenir mensuel, avec en plus quelques numéros spéciaux chaque année. En pleine préparation des programmes de la rentrée, les responsables de la chaîne envisageraient, en effet, de modifier la périodicité de cette émission créée il y a dix ans.

Cette décision provoque la colère de la trentaine de personnes qui travaillent pour « La Marche du siècle ». Estimant que la périodicité mensuelle fait perdre à une émission sa notoriété, l'équipe s'élève catégoriquement contre cette hypothèse. Par ailleurs, elle réfute les arguments de baisse d'audience invoqués par la direction de l'antenne. « *Nous avons gagné presqu'un point d'audience, à 15,3 % en un an* », plaident-ils.

Il semble qu'un conflit plus personnel oppose Jean-Marie Cavada, créateur de l'émission et par ailleurs président de RFO, à Patrice Duhamel, directeur chargé de l'antenne, qui souhaiterait avoir davantage de poids sur le choix des sujets traités.

Au cours des derniers mois, les artisans de ce magazine affirment avoir eu beaucoup de mal à imposer certains sujets comme ceux concernant Vilvorde, le nucléaire, le sport et le dopage ou encore le Zaïre, qui risquaient de faire trop peu d'audience. Ils s'interrogent sur cette recherche permanente de l'Audimat de la part des responsables d'une chaîne appartenant au service public.

■ **Patrick Imhaus, PDG de TV5**, chaîne francophone internationale, a été reconduit dans ses fonctions. Le conseil d'administration de TV5, réuni vendredi 27 juin, a ramené « *dans un premier temps* » le nouveau mandat à six mois. Cette durée coïncide avec la mission sur l'action télévisuelle extérieure confiée à Patrick Imhaus par le gouvernement. Le PDG de TV5 a pour tâche d'« *éclairer les choix stratégiques* » du gouvernement.

Effet d'image

par Alain Rollat

EST-CE un effet d'optique ? La scène, rediffusée par France 2 et TF 1, a été filmée sous deux angles différents par deux caméras indépendantes et l'image se veut formelle bien qu'elle soit sans parole : c'est bien Lionel Jospin qui manifestait aux côtés des ouvriers de l'usine Renault de Vilvorde, le 16 mars dernier, dans les rues de Bruxelles. On le voit défiler en souriant en compagnie, notamment, d'Elisabeth Guigou. Et les banderoles qui rappellent les objectifs de cette manifestation n'autorisent aucun doute sur le sens de sa présence, ce jour-là, dans la capitale administrative de l'Union européenne : *« Non à l'Europe de l'argent »*, *« Non au plan social »*.

S'il ne s'agit pas d'un montage, les travailleurs de Vilvorde sont donc en droit de penser que Lionel Jospin, il y a deux mois, marchait dans la même direction qu'eux. Et de se demander, deux mois plus tard, si, devenu premier ministre, il n'a pas bifurqué.

Sont-ils pour autant en droit d'affirmer aujourd'hui, comme ils l'écrivent en actualisant leurs banderoles : *« Jospin a promis »* ? Les observateurs sont affirmatifs : formellement, M. Jospin n'a jamais rien promis du tout. Nul témoin de bonne foi ne prétend l'avoir entendu dire que, si le Parti socialiste gagnait les élections, l'usine de Vilvorde ne serait pas fermée. D'autres images, accompagnées de son, attestent, au contraire, de sa circonspection sur ce point précis. Le commentateur de TF 1, Jean-Marc Sylvestre, est sûrement dans le vrai quand il estime que les salariés de Vilvorde, puis les électeurs français, ont *« interprété comme une promesse »* le *« comportement »* de M. Jospin. Le présentateur du journal télévisé de France 2, Bruno Masure, est tout aussi fondé à s'interroger sur *« l'attitude peut-être ambiguë »* de M. Jospin. Sa consœur Arlette Chabot a d'ailleurs parfaitement résumé la situation : *« Même s'il n'avait jamais promis que l'usine de Vilvorde ne serait pas fermée, même s'il avait pris la précaution de dire, à son arrivée à Matignon, que le dossier était très avancé, chacun gardait en mémoire sa présence à la manifestation de Bruxelles... »*

Ce n'est donc pas un effet d'optique qui affecte M. Jospin dans cette affaire, mais un effet d'image. Et cela n'a rien d'original. Faut-il redire des banalités ? Faut-il répéter que la parole et l'écriture s'effilochent sous l'impact de l'image ? Faut-il rappeler que toute télévision suscite une réaction émotionnelle tendant à annihiler le son qui la ponctue ?

Faut-il citer une fois de plus l'universitaire américain Neil Postman : *« Dans un environnement où l'information non linguistique se meut à la vitesse de la lumière, sous des formes non hiérarchiques, en quantités énormes et probablement non assimilables, le mot – et tout ce qu'il représente – est amené à perdre son prestige, sa force et sa pertinence... »* Les premiers déçus du jospinisme ne sont que les jouets d'une image irréfléchie car *« formée par des rayons divergents »*. C'est la définition de l'image virtuelle.

L'eldorado des hippies de Silicon Valley

« L'Eté des docs », en clair sur Canal Plus, nous invite à rencontrer les créateurs et les aventuriers du XXe siècle. En ouverture : la passionnante saga des pionniers de la micro-informatique.

ILS AVAIENT à peine vingt ans. C'était le début des années 70 aux Etats-Unis. Ils portaient les cheveux longs, des jeans et des sandales en cuir, ils fumaient des joints et aimaient les décibels. Ils étaient végétariens et ne se nourrissaient que de Coca-Cola et de pizzas surgelées. Ils appartenaient à la génération des hippies, rêvaient de changer le monde, de le rendre meilleur.

Mais, dans les garages de leurs villas, où ils passaient le plus clair de leur temps, ils ne jouaient pas de la musique, ne bichonnaient pas d'engins à deux ou quatre roues. Ils « bidouillaient » des fils électriques et avaient une obsession : se construire un ordinateur personnel, un joujou pour eux-mêmes. L'informatique, à l'époque, était réservée aux grandes sociétés qui pouvaient abriter dans leurs sous-sols les ordinateurs géants de la première génération. Des monstres inaccessibles au commun des mortels et, *a fortiori*, à ces lycéens débraillés de Silicon Valley.

Les Cinglés de l'informatique, de Paul Sen, retrace l'histoire de ces pionniers de la micro-informatique. Une saga passionnante sur cette poignée d'amateurs mordus qui, pour épater leurs copains, parvinrent à créer les premiers ordinateurs individuels, à inventer des langages codés. Ils s'appelaient Bill Gates, Steve Jobs ou Paul Alen et allaient révolutionner notre quotidien.

RACONTE-MOI L'ÉPOQUE OÙ TU N'AVAIS QU'UN MÉGAOCTET DE MÉMOIRE VIVE.

PESSIN

Formidablement bien documentée mais jamais fastidieuse, cette série en trois volets, diffusée du mardi 1er au jeudi 3 juillet, se déroule au rythme du parcours fulgurant de l'ordinateur domestique, ne laissant aucun moment de répit au téléspectateur. Pas de place à l'ennui en compagnie de ce journaliste du sérail californien qui joue les guides tout au long de cette épopée.

MULTIMILLIONNAIRES

Avec humour et une quantité impressionnante d'anecdotes, il dresse les portraits de ces jeunes multimillionnaires, les conquérants de ce nouvel Eldorado qu'est devenu le marché du micro-ordinateur. Il décrit la course infernale vers de nouvelles découvertes et les combats acharnés de ces adolescents qui rêvaient de changer le monde et veulent aujourd'hui le dominer. Une histoire palpitante digne des récits de la découverte des Amériques ou de la conquête de l'Ouest.

Pour la septième année consécutive, la chaîne cryptée diffuse, du lundi au vendredi, en clair, une série de documentaires variés, parfois hétéroclites, mais qui, à chaque fois, découvrent une nouvelle aventure humaine saisie dans les grands mouvements du XXe siècle.

Placé en 1996 sous le signe de l'Histoire, « L'Eté des docs » se penche cette année sur les destins des inventeurs et créateurs qui ont révolutionné la fin du deuxième millénaire. Neuf semaines organisées chacune autour d'un thème différent mais tous liés à la créativité de l'homme et à sa capacité de toujours inventer.

À KOUROU

Pour commencer, Canal Plus nous propose de découvrir « Le Monde de demain » avec *Les Cinglés de l'informatique*, qui seront précédés, le lundi 30 juin, par *Ariane dans le ciel de Guyane*, un document de Philippe Constantini qui nous entraîne dans le monde fermé du Centre spatial européen de Kourou. Outre le processus détaillé du lancement de la célèbre fusée, le réalisateur met en lumière un univers étonnant où vivent des hommes du monde entier.

Parmi eux, des Laotiens qui ont fui la guerre et développé, au beau milieu de la forêt tropicale, une agriculture qui fait aujourd'hui la fierté de leur communauté. Alors si les averses continuent d'inonder notre été, consolez-vous auprès du petit écran décrypté à l'heure du déjeuner pendant toutes les vacances...

Florence Hartmann

★ « L'Eté des docs », Canal Plus, tous les jours à 12 h 35, en clair, du lundi 30 juin au vendredi 29 août. *Les Cinglés de l'Informatique*, les 1er, 2 et 3 juillet à 12 h 35.

LUNDI 30 JUIN

TF 1

20.45

LES YEUX D'HÉLÈNE
Feuilleton [1/9], de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Michel Duchaussoy (95 min). 238568
Depuis son accident, Hélène vit retirée dans une fondation pour non-voyants... Grand succès de l'été 94.

22.20

▶ 52 SUR LA UNE
Magazine présenté par Jean Bertolino. Les épiciers des bourgs perdus (70 min). 5602585
23.30 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Le piège.
0.25 F 1 magazine. Grand Prix de France (35 min). 2939828

1.00 et 1.55, 2.35, 3.45, 4.25 TF 1 nuit. 1.10 7 sur 7. Magazine (rediff.). 2.10 Cas de divorce. Série. Léger contre léger. 2.50 et 3.55, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

20.50

JEUX SANS FRONTIÈRES
Divertissement présenté par Olivier Minne et Jean Riffel. Invité fil rouge : Elie Kakou (125 min). 54550382
Huit pays participeront aux dix émissions de cette édition 1997. C'est Poitiers qui ouvre le bal...

22.55

OMBRE DU SOIR
Téléfilm de Cinzia Torrini, avec Robin Renucci, Laura Morante (100 min). 721547
0.35 Journal. En direct de Hongkong.
0.55 Les Routiers. Série. Plein gaz.

1.50 Ieoh Ming Pei. Documentaire. 2.40 Les Métiers dangereux et spectaculaires. Documentaire. Commandant de pétrolier géant. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Les Z'amours (rediff.). 4.10 Urti : le maître des plantes. Documentaire (rediff.). 5.05 Paroi en coulisse. Documentaire (30 min).

France 3

20.50

▶ POLICE PYTHON 357 ■ ■
Film O d'Alain Corneau, avec Yves Montand, Simone Signoret (1975, 125 min). 54554108
22.55 Journal, Météo.

23.30

LES CINQ SOUS DE LAVARÈDE ■
Film de Maurice Cammage, avec Fernandel, Josette Day (1938, N., 110 min). 4695030
Un Parisien qui rêve d'aventures et a besoin d'argent hérite d'un cousin une très grosse somme à condition de faire le tour du monde avec une pièce de 25 centimes en poche.

1.20 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. Staline en Espagne. *Invité :* Rémi Skoutelsky. 2.40 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Piano à vendre (55 min).

Arte

20.45

▶ RAINING STONES ■ ■ ■
Film de Ken Loach, avec Bruce Jones, Julie Brown (1993, v.o., 85 min). 798498
Les mésaventures d'un homme sur lequel il pleut « des pierres sept jours sur sept ». Un drame réaliste (mais pas misérabiliste) sur la vraie vie du prolétariat dans l'Angleterre contemporaine.
22.10 Kinorama. Magazine.

22.20

▶ PAS DE LARMES POUR JOY (POOR COW) ■ ■
Film de Ken Loach, avec Carol White, Terence Stamp (1967, v.o., 100 min). 6537189
Ce premier long métrage de cinéma de Ken Loach ne fut distribué en France qu'après le succès de son troisième, Family Life.
0.00 Court circuit. Courts métrages. Solo Talent, d'Andreas Fischer ; Chaos, de Nikos Grammatikos (35 min). 22449
0.35 La Fille du puma ■ Film d'Ulf Hultberg et Asa Faringer (1994, v.o., rediff., 80 min). 1729915
1.55 Music Planet : Altman's Jazz 34. Documentaire de Robert Altman (rediff., 60 min). 7011081

M 6

20.45

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER
Film d'E.B. Clucher, avec Terence Hill, Bud Spencer (1983, 120 min). 168479
Un prisonnier libéré avant terme et un farfelu deviennent agents de la CIA.

22.45

LES OISEAUX ■ ■ ■
Film Δ d'Alfred Hitchcock, avec Tippi Hedren, Rod Taylor (1962, 130 min). 218479
Renchérissant sur une nouvelle fantastique de Daphné du Maurier, Hitchcock a réalisé un film où l'angoisse vient d'une agression inattendue.
0.55 Jazz 6. Magazine. David Sanchez (75 min). 8032081

2.30 Best of Inxs. 3.10 Fréquenstar. Magazine. Victoria Abril (rediff.). 3.45 Movida opus 1. Documentaire. 4.40 Fan de - best of. Magazine (rediff.). 5.05 Les Piégeurs (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

FRANKIE STARLIGHT ■
Film de Michael Lindsay-Hogg, avec Anne Parillaud, Matt Dillon (1995, 95 min). 448721
22.10 Flash d'information.
22.15 La Vie comme elle est.... Court métrage de Daniel Filho.

22.30

THE GLASS SHIELD ■
Film de Charles Burnett, avec Michael Boatman, Lori Petty (1995, v.o., 104 min). 8150653
0.15 Bonne arrivée. Les artistes de l'Afrique de l'Ouest d'aujourd'hui, documentaire de Brigitte Cornand (50 min). 4143823
1.05 Les Caprices d'un fleuve ■ ■ Film de Bernard Giraudeau (1996, ♦, 115 min). 4238265

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. (rediff.). Nationale 7 : la route du soleil.
21.30 Fiction : Le Théâtre des poètes. Vladimir Holan : Une nuit avec Hamlet.
22.40 Toit ouvrant. Le magazine qui décoiffe.
0.05 Du jour au lendemain. Pierre Alechinsky (Remarques marginales). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). L'URSS ; 2.01, L'esprit du temps.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 28 avril, à l'église Frederik, à Copenhague, par la Cappella Serena : Vespro della beata vergine, de Monteverdi, Maria Cristina Kiehr, soprano, Wilfried Jochens, ténor, Hedwig Westhoff-Duppmann et Henriette Kirkeby, sopranos, Werner Buchin et Thomas Wintherik-Jakobsen, altos.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Entre les lignes.
0.00 La Rose des vents. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Concert enregistré le 22 mai 1996, salle Pleyel, à Paris, par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov : Requiem, de Verdi, Michele Crider, soprano, Markella Hatziano, mezzo-soprano, Marcus Haddock, ténor, Ferruccio Furlanetto, basse.

TV 5

20.00 Des trains pas comme les autres. [1/2] Au pays des Incas.
21.30 Les Belges du bout du monde. Invitée : Ségolène Lembourg.
22.35 Thalassa. Magazine (France 3 du 27/6/97).
23.30 Dossier. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Hong-Kong Story.
21.25 Pourquoi nous combattons. [3/7]. La bataille de France : diviser pour régner.
22.25 Danakil, le désert interdit d'Ethiopie.
23.15 Fascinante Thaïlande. [4/4]. Rites et croyances.
23.45 Au fil de la soie.

Animaux

20.00 ABC Histoire naturelle. Alyeska : le désert de l'Arctique.
21.00 Le Monde sauvage. Un lieu de rencontre.
21.30 Flipper le dauphin. Eaux profondes.
22.00 ABC Natural History. Kalahari.
23.00 Vie sauvage.
0.00 Animaux disparus au XXe siècle.

Paris Première

20.00 et 23.35 20 h Paris Première.
21.00 Antonia et Jane ■ Film de Beeban Kidron (1991, v.o., 75 min). 55358672
22.15 Les Documents du J.T.S. Suzanne Vega.
22.45 Velvet Jungle Session : Ruby. *Concert enregistré en 1996* (50 min). 55797214

France Supervision

20.30 et 22.30 Coup de Cœur. Invité : Bernard Werber.
20.45 La Bohème ■ ■ *Film de Luigi Comencini* (1987, 105 min). 27780547
22.45 Le Monde des spectacles.
23.30 Haydn – Pergolèse. Concert (80 min). 58998127

Ciné Cinéfil

20.30 Les Filles du Rhône ■ Film de Jean-Paul Paulin (1937, N., 100 min). 5646479
22.10 The Calendar ■ Film d'Arthur Crabtree (1948, N., v.o., 80 min). 59893566
23.30 La Muette de Naples (La muta di Portici) ■ Film de Giorgo Ansoldi (1952, N., v.o., 75 min). 57824059
0.45 Phantom Ship (The Mystery of the Mary Celeste) ■ Film de Denison Clift (1935, N., v.o., 65 min). 93957468

Ciné Cinémas

20.30 Les Deux Anglaises et le Continent ■ ■ *Film de François Truffaut* (1971, 125 min). 54828566
22.35 Drôle de séducteur ■ Film de Gene Wilder (1977, v.o., 90 min). 7352721
0.05 Pigalle ■ Film de Karim Dridi (1994, 95 min). 78100130

Festival

19.05 La Maison dans la dune. Téléfilm de Michel Mees, (85 min). 54378547
20.30 et 22.10 Les Chemins de l'exil. Téléfilm de Claude Goretta, [1/2] (100 min). 62235914

Série Club

20.15 Les Arpents verts.
20.40 Le Club.
20.45 ▶ Mandrin. Feuilleton [1/6].
21.45 et 1.30 Toutes griffes dehors. La boutique.
22.30 Alfred Hitchcock présente. La spécialité de la maison.
23.00 Two. Les parents nourriciers.
23.45 *Lou Grant.* Andrew.

Canal Jimmy

20.00 Une fille à scandales. L'enfant d'Elvis.
20.30 Souvenir. Numéro un : Alain Souchon.
21.40 New York Police Blues. Bad Rap.
22.25 Chronique de la route.
22.30 Les Anges de la nuit ■ Film de Phil Joanou (1990, 135 min). 71061905
0.45 BB King Live at Nick's. Concert enregistré à Dallas en 1983 (50 min). 29844642

Disney Channel

20.10 Madame Holle. Téléfilm de Juraj Jakubisko (90 min). 7636127
21.40 Santo Bugito.
22.05 Thunder Alley.
22.30 *Planète Disney.*
23.30 Sylvie et compagnie. Boum ou tefe ?
23.55 Thierry la Fronde. Feuilleton. L'héritage de pierre.
0.20 Héritage oblige (40 min).

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Secrets d'alcôve. Téléfilm de Paul Schneider (95 min). 501348634
23.00 Clair de lune. Le duel.
23.45 Dakar, les hommes préfèrent les rondes. De Hervé Chabalier, E. Gilbert et C. Cheli.

Eurosport

14.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de Grande-Bretagne. 7e jour (180 min). 64711585
17.00 World Cup Legends.
18.00 *Basket-ball.* En direct. Championnat d'Europe : 2e tour, en Espagne (90 min). 533382
19.30 Speedworld. Magazine.
21.00 Body-building.
22.00 Sumo.
0.00 Basket-ball. En différé. Championnat d'Europe. 2e tour (60 min).

Voyage

20.20 Chronique Polac.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Carnet de route. Bhoutan.
23.00 Chez Marcel. Magazine.
0.00 Aux quatres coins du monde : Rocky Mountains.
0.50 Deux jours en France.
1.05 Blue Ocean (30 min).

Muzzik

19.55 My World of Opera. De Robin Scott.
21.00 L'Affaire Makropoulos. Opéra en trois actes de Janacek, enregistré au Festival de Glyndebourne (100 min). 503953566
22.40 *Son Damas de Cuba.* Concert (95 min). 502807740
0.15 Borodine joue Borodine 1. Concert (40 min). 502579284
0.55 Alta definicion guitarras : Ketama. Concert (30 min). 506004265

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 *World Business Today.* 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

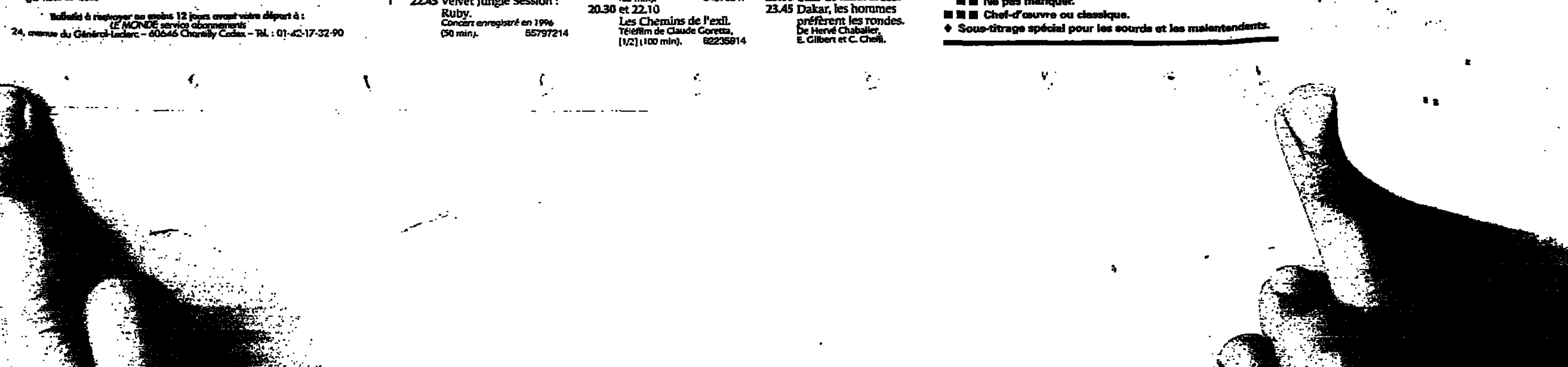
Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Odéon. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

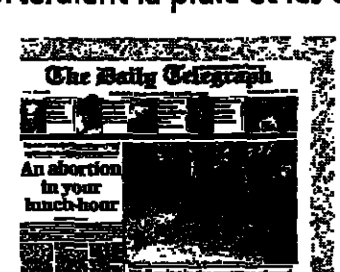


Les parapluies de Wimbledon

Le mauvais temps en Angleterre inspire à la presse des considérations amusées sur les gouvernements et le climat : les travaillistes apporteraient la pluie et les conservateurs le soleil

LES ANGLAIS, comme chacun sait, aiment parler de la pluie et du beau temps. Cette année, ils sont gâtés. Les conversations et la presse ne tarissent pas : jusqu'à quand faut-il remonter pour trouver un déluge pareil au mois de juin ? Le *Daily Telegraph* se demande s'il existe une malédiction frappant le tennis anglais. « *Pourquoi la mousson semble-t-elle toujours inonder Wimbledon ?* » « *Les statistiques montrent que le temps a tendance à changer pendant la dernière décade de juin* », explique le « M. Météo » du quotidien conservateur. Ce *qui ne console* pas les fans qui ont attendu sous la pluie pour voir leurs joueurs favoris échanger des balles, et qui n'ont rien vu. Cela s'est un peu calmé pendant le week-end, *mais les* prévisions ne sont guère ensoleillées. Une consolation, toutefois : le tennis n'est pas le seul frappé, le cricket souffre aussi. Et une question : pourquoi donc les Anglais ont-ils inventé des sports qui ne peuvent *se jouer sous* la pluie ?

Les sportifs ne sont pas les seuls à se plaindre. Le *Guardian* rapporte que le Festival de Glastonbury – le Woodstock britannique – a dû faire appel à Oxfam, une organisation spécialisée dans l'aide au tiers-monde, pour porter secours à des milliers de fans embourbés. « *Il pleut partout, mais ce n'est pas la bonne sorte de pluie*, ajoute le quotidien. *Vendredi, il était difficile de trouver quelqu'un de satisfait* (...). *La pluie était officiellement qualifiée d'* "excessive" *par les paysans, de* "trop



forte" *par les horticulteurs, de simplement* "trop" *par les hippies de Glastonbury et de* "trop mouillée" *par la British Tourist Association.* »

Le *Times*, de son côté, explique à la « une » que c'est la faute du Labour : « *Le triomphe de Clement Attlee en juillet 1945 a été suivi d'un été humide. Les succès de Harold Wilson en octobre 1964 et mars 1966 ont annoncé des déluges. Après sa victoire de février 1974, la pluviosité de juin a été légèrement supérieure à l'ordinaire et, après celle d'octobre, la Grande-Bretagne a pataugé dans un hiver pluvieux. L'élection de Tony Blair semble nous avoir apporté le mois de juin le plus humide du siècle.* » « *En revanche*, poursuit le journal conservateur, *les succès des tories paraissent faire briller le soleil. Quand Margaret Thatcher est devenue premier ministre en mai 1979* (...), *il n'est tombé que 41 millimètres de pluie en juin.* »

The Independent frappe aussi fort en titrant son éditorial : « Toujours la même histoire : jeu, set et match pour le temps ». « *Juste au moment où six Britanniques se qualifiaient pour le second tour de Wimbledon, les cieux se sont ouverts. Au bon vieux temps, on avait l'habitude d'accuser les essais nucléaires russes des méfaits de la météo. Nous savons maintenant que c'est surtout la faute des Américains en voyant Tony Blair et John Gummer* (l'ancien ministre de l'environnement) *accuser de concert Bill Clinton de présider à une économie construite sur le réchauffement de la planète. Sauf que, cette fois, ce déluge-là n'a rien à voir avec un tel phénomène. Ce n'est que le temps des îles Britanniques qui fait ce qu'il sait faire. Mais, sans un ennemi extérieur contre lequel nous unir, comment garder le moral ?* » Une question à laquelle Tony Blair se doit de répondre d'urgence.

Patrice de Beer

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Lionel Jospin n'a pas renié sa parole mais il va être regardé comme s'il l'avait fait. En image, le nouveau gouvernement de *gauche* passera, *aux yeux de la* plupart des Français, pour avoir subi une première défaite face aux lois du marché. Si Lionel Jospin avait participé à la manifestation de protestation de Bruxelles contre la fermeture de Vilvorde, *s'il avait, entre* les *deux* tours des législatives, promis que le dossier serait réexaminé, il s'était bien gardé de garantir ou même de faire comprendre que la décision de fermeture serait annulée. Parvenu au pouvoir, il a tenu parole. Tout ceci constitue inévitablement un premier *échec personnel pour* Lionel Jospin. Cela constitue aussi un révélateur des oppositions auxquelles il se heurtera : à droite bien sûr, mais aussi sur sa gauche.

RTL
Michèle Cotta

■ L'affaire de Vilvorde est révélatrice d'une faiblesse du gouvernement Jospin. Elle tient pré*cisément à l'espérance confuse*, mais réelle, que la victoire de la gauche aux législatives a fait naître. Lionel Jospin a beau n'avoir rien promis formellement sur Vilvorde, il n'en a pas moins suscité des espoirs (...) chez les travailleurs belges (...), comme il l'a fait chez les salariés *de France Télécom, qui avaient* (...) fini par accepter l'ouverture du capital de l'entreprise avec le gouvernement Juppé et qui ont repris espoir après le 1er juin. Ce qui a fait la force de la gauche dans l'opposition, la croyance des travailleurs dans les miracles qu'elle pourrait réaliser, fait aujourd'hui sa faiblesse au pouvoir.

L'HUMANITÉ
Claude Cabanes

■ Humainement, c'est un drame ; économiquement, c'est une faute ; politiquement, c'est une erreur. La confirmation de la fermeture de l'usine de Vilvorde sonne comme le glas pour les hommes qui y travaillaient ; elle retentit comme une menace sur *le destin de l'industrie* automobile française ; elle inquiète douloureusement ceux qui ont porté la gauche au pouvoir (...). Ce cruel épisode appelle tous ceux qui ont à cœur de changer le cours des choses à tirer des enseignements (...). Vilvorde doit être le dernier drame d'un passé révolu.

FRANCE INTER
Dominique Bromberger

■ C'est fait, et cela n'aura pas pris plus d'un mois. Sur la scène internationale, le France ne parle plus d'une seule voix. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a fait savoir que le gouvernement souhaitait interrompre le processus engagé par *le président* de réintégration des forces militaires françaises dans la structure intégrée de l'OTAN. Sur le fond, il n'y a pas conflit entre l'Elysée et Matignon. Que *s'est-il passé* pour *que le* gouvernement rompe une des règles non écrites de la cohabitation qui laisse au président la primeur de l'annonce des grandes décisions stratégiques ? Lionel Jospin a surtout voulu profiter de l'*occasion pour souligner que* les affaires étrangères sont un domaine partagé et non réservé. Mais il s'agit là d'une arme à manier avec précaution.

EN VUE

■ **Mswati III**, monarque absolu du Swaziland, a épousé, samedi 28 juin, sa neuvième femme, après avoir, selon la coutume, effectué devant elle une danse nuptiale. **Inkhosikati Lanjanjaza**, vingt-six ans, qui a deux enfants du roi, habitera une résidence séparée où Mswati viendra la visiter tous les jours (comme il fait déjà avec ses huit autres épouse). Son père, **Sobhuza II**, qui s'était marié quatre-vingt-dix-neuf fois, avait eu plusieurs centaines d'enfants. Le petit royaume du Swaziland respecte les traditions ancestrales.

■ Les soldats russes n'ont pas reçu un kopeck depuis le mois d'avril. Les aviateurs n'ont pas vu un rouble depuis février. Des médecins de l'hôpital de Iakovlev, à l'est du pays, se sont mis en grève de la faim pour réclamer leurs salaires. Mais les autorités ont promis de payer les retraités *(Le Monde des 29 et 30 juin)*. Si, d'aventure, des versements se faisaient attendre, les pensionnés, en appelant un « numéro vert », mis en service à la demande de **Boris Eltsine**, pourront toujours le signaler.

■ Aux industriels de la pharmacie, qui, par souci de vérité, ne souhaitaient plus mentionner sur leurs publicités concernant le sida « *Ce mannequin n'est pas atteint de la maladie* », Proof Positive, une entreprise californienne, propose exclusivement des modèles porteurs du virus HIV. Le directeur, **Keith Lewis**, soulignant le succès de son agence spécialisée – Proof Positive emploie soixante-quinze personnes –, confie qu'il négocie actuellement au sujet d'un mannequin, âgé de sept ans, « garanti » séropositif.

MARDI 1er JUILLET

TF 1

16.30 21 Jump Street. Série. La zone.
17.25 Extrême limite. Série. Père ou impair.
18.00 Les Années fac. Série. Et si on partait.
18.25 Ali Baba. Jeu.
19.00 Mokshû Patamû. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

FUCKING FERNAND
Film ○ de Gérard Mordillat, avec Thierry Lhermitte, Jean Yanne (1987, 95 min). 696159
Les aventures cocasses, sous l'Occupation, d'un aveugle obsédé sexuel et d'un assassin.
22.20 Les Films dans les salles.

22.25

LA SITUATION EST GRAVE... MAIS PAS DÉSESPÉRÉE
Film de Jacques Besnard, avec Jean Lefebvre (1975, 110 min). 1746352
0.15 Hongkong : le retour du dragon. La Chine réunifiée (55 min). 2210314
1.10 et 1.50, 2.30, 3.40, 4.50 TF 1 nuit.

1.25 Reportages. Magazine (rediff.). 2.00 Cas de divorce. Série (rediff.). 2.40 L'Histoire du soldat. Concert. 3.50 Le Vignoble des maudits. Série. [1/3]. 5.00 Musique. Concert. 5.35 Histoires naturelles (rediff., 30 min).

France 2

16.40 Matt Houston. Série. [2/2] A corps perdu.
17.35 Les Années collège. Série. Brûlants adieux.
18.10 Code Lisa. Série. Nourriture terrestre.
18.45 Passe à ton voisin. Jeu.
20.00 Journal. En direct de Hongkong.

20.50

CIRCULEZ, Y A RIEN À VOIR ■ ■
Film de Patrice Leconte, avec Jane Birkin, Michel Blanc (1982, 95 min). 783710
Séduit par la directrice d'une galerie de peinture, un inspecteur est mêlé malgré lui à un trafic de tableaux..

22.30

LES CAVALIERS DE L'ORAGE ■ ■
Film de Gérard Vergez, avec Gérard Klein (1983, 105 min). 9602888
0.15 Journal, Météo.
0.30 Les Routiers. Série. Quiproquos.

1.30 Papy Pole. Documentaire. 2.20 Radar mental. Court métrage. 2.35 Les Métiers dangereux et spectaculaires. Documentaire. [1/2] Chasseurs de cyclones. 3.30 24 heures d'info. Magazine. 3.40 Jeux sans frontières (rediff., 115 min).

France 3

16.55 40° . A Cabourg. Invités : Les Word's Appart, Didier Barbelivien.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 *Tout le sport.*

20.50

LA CARTE AUX TRÉSORS
Divertissement présenté par Sylvain Augier. Martinique Sud (115 min). 136888
L'hélicoptère du jeu survole le sud de l'"île aux fleurs".
22.45 Journal, Météo.

23.20

LES NOUVEAUX AVENTURIERS
Documentaire de Jorge Amat. Le trésor de Yamashita (55 min). 2658159
0.15 Passion d'une vie. Documentaire de Tom Bower. Maxwell le naufrage d'un nabab (60 min). 7803579

1.15 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. La vie en bleu : du Front populaire à nos jours... un demi-siècle de lutte ouvrière. Avec la participation de l'historien Yves Santamaria. 2.15 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. La fille du révérend (55 min).

La Cinquième

18.25 Bali, l'île des artistes. Terres insolites.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. L'amnésique (1954), avec William Bishop.
19.30 7 1/2. La diaspora chinoise ; Les Touaregs.
20.00 Langage et neurophysiologie. L'école fut péchée (25 min). 44265
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : LA LÉGENDE DE SUPER-MARIO
Mythes sur mégabytes. Documentaire (1997, 55 min). 7304994
En quelques années, Mario, le plombier new-yorkais imaginé par le créateur japonais de jeux vidéo Shigeru Mayamoto, est devenu un super-héros planétaire. Un succès qui s'enrichit de la sortie d'un jeu en trois dimensions.

21.40

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : SOAP
La vie est un mélodrame.
21.45 Soap I (1994, v.o., 20 min). 458826
22.05 Le Tour du monde du soap. [1/5] Aux Etats-Unis (25 min) ; 22.35, [2/5] Au Mexique (20 min) ; 23.10, [3/5] Au Kazakhstan (25 min) ; 0.05, [4/5] En Allemagne (10 min) ; 0.15, [5/5] Au Nigéria (25 min).
22.30 Alerte à Malibu, version French & Saunders. Court métrage (1995, v.o., 5 min). 46284
22.55 et 23.35, 0.40 Ma vie est un soap-opéra. Documentaires. Melodie ; Carola ; Ewa.
23.45 Angelika rêve de bonheur. Court métrage (20 min). 9767555

1.00 Pas de larmes pour Joy (Poor Cow) ■ ■ Film de Ken Loach, avec Carol White (1967, v.o., rediff., 110 min). 9680173

M 6

17.30 La Légende de la cité perdue. Série.
18.00 Highlander. Série. Volte-face.
18.55 Relativity. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. L'ange gardien.
20.35 E = M 6 junior – remix. *Magazine. Les fourmis.*

20.45

LOÏS ET CLARK
LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
Série, avec Teri Hatcher (115 min). 333178
Graine de Superman. Plus rapide que l'éclair.

22.40

DIX ANS D'ABSENCE
Téléfilm de Frank Arnold, avec Joanna Kerns (95 min). 7731555
Après dix ans d'absence, une femme cherche à récupérer ses deux enfants élevés par leur belle-mère, veuve depuis peu. Après une orageuse explication, les deux femmes tentent de régler à l'amiable cette difficile situation...
0.15 Zone interdite (rediff.).

2.15 *Culture pub. Magazine (rediff.).* 2.45 Jazz 6. Magazine. 3.55 Les Piégeurs (rediff.). 4.20 Mister biz. Magazine (rediff.). 4.45 Coulisses. Documentaire. FFF. 5.20 Fan de - Best of. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

17.45 Freakazoid.
18.15 Barbe Rouge.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Les Simpson.
19.05 Les Héros de Cap Canaveral. Série.
19.45 Flash d'information.
19.58 Le Zapping.
20.00 10 ans de Gildas.

20.35

LAST SEDUCTION ■ ■
Film de John Dahl, avec Linda Florentino, Peter Berg (1993, 105 min). 815062
22.20 Flash d'information.
22.25 La Vie comme elle est... Court métrage.

22.40

LEPRECHAUN 2
Film de Roman Flender, avec Warwick Davis, Charlie Heath (1994, 84 min). 7072994
Film soi-disant d'horreur et d'une bêtise stupéfiante.
0.05 Prisonnières des Martiens ■ ■ Film d'Inoshiro Honda (1957, 85 min). 2219024
1.30 Trois cavaliers pour Fort Yuma ■ Film de G. Jackson Paget (1966, 92 min). 5187111

Radio

France-Culture

20.30 *Archipel Médecine.* Plaidoyer pour une médecine sobre.
21.32 Grand Angle (rediff.). Filmer l'Afrique.
22.40 Nuits magnétiques. Entrée de secours.

0.05 Du jour au lendemain. Isabelle Jarry (*La Pluie des mangues*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.45 Concert. UER. 14e Festival Chopin. *Donné le 1er juillet*, à l'Orangerie de Bagatelle, à Paris. Œuvres de Chopin : Scherzo no 1 ; Ballade no 1 ; Trois petites fantaisies op. 41, de Alkan ; Œuvres de Mendelsohn : Scherzo a capriccio ; Fantaisies pour piano op. 16 ; Papillons op. 2, de R. Schumann, Hüseyin Sermet, piano.
22.30 Musique pluriel. Phantoms pour quatuor à cordes, de Schmidt, par le quatuor Henschel ; Heroes symphony, d'après Heroes de David Bowie Composers Orchestra, dir. Dennis Russel *Davis.*
23.07 Atout Chœur.

0.00 Des notes sur la guitare. 1.00 *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Hans von Bülow.

22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Tchaïkovski, R. Strauss. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Spéciale 300e émission (France 2 du 26/6/97).
22.00 Journal (France 2).
22.35 Envoyé spécial (suite).
23.30 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.10 Des hommes dans la tourmente. (8/32). Pershing versus Ludendorff.
20.35 Les Ailes de légende. The Huey : Angel of Mercy.
21.25 Jospin s'éclaire.
22.20 Les Caprices de la sardine.
23.10 Hong-Kong Story.
0.05 Pourquoi nous combattons. [3/7]. La bataille de France : *diviser pour régner.*

Animaux

20.00 Chevaux et chevaliers. Grand Prix olympique en musique.
20.30 Les Yeux de la découverte. Amphibiens.
21.00 *Le Monde* sauvage. Les chiens sauvages.
21.30 et 0.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 En liberté. Shak, le renard.
23.00 Fauna.
23.30 Faune ibérique. La belle tueuse.

Paris Première

20.00 et 23.20 20 h Paris Première. Best of.
21.00 John Cassavetes. De Rudolf Mestdagh.
21.50 Les Documents du J.T.S. Magazine.
22.20 La Grâce. Téléfilm de Pierre Tchernia, avec Michel Serrault, Rosy Varte (60 min). 2949325
0.15 Eddy Mitchell. Concert enregistré au Casino de Paris en 1990 (90 min). 4804395

France Supervision

19.15 Récital John Williams. Concert enregistré à l'Alcazar Royal Palace (75 min). 73538159
20.45 CinéActu. Magazine.
21.00 Thierry Robin. Concert (55 min). 69470772
22.10 En route pour la gloire ■ Film de Hal Ashby (1976, 150 min). 65238536

Ciné Cinéfil

20.30 Dernière heure, édition spéciale ■ Film de Maurice de Canonge (1949, N., 95 min). 2353361
22.05 Le Pavillon d'or (Enjo) ■ ■ Film de Kon Ichikawa (1958, N., v.o., 100 min). 59407979

Ciné Cinémas

20.30 Cher papa ■ Film de Dino Risi (1979, 105 min). 2458915
22.15 Les Indians ■ *Film de David Ward* (1989, v.o., 110 min). 4448888
0.05 Posse, la revanche *de Jessie Lee* ■ Film de Mario Van Peebles (1992, 110 min). 78854937

Festival

20.30 Cœur à prendre. Téléfilm de Christian Faure, avec Christine Boisson (100 min). 68203807
22.10 Le Bœuf clandestin. Téléfilm de Lazare Iglésis, avec Daniel Ceccaldi, Agnès Blanchot (90 min). 28775178
23.40 La Baby-sitter. Un chien dans un jeu de filles (20 min).

Série Club

19.50 Les Années coup de cœur. L'engagement.
20.15 Les Arpents verts. Furniture, Furniture, Who's Got the Furniture.
20.40 *Le Club*. Magazine.
20.45 L'Age de cristal. Le bien et le mal.
21.35 Toutes griffes dehors. Dans le vent.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Mort sur ordonnance.
23.00 ▶ Mandrin. Feuilleton [1/6].
0.00 Lou Grant. Hollywood (50 min).

Canal Jimmy

20.00 Spin City. La chanson.
20.30 Friends (3e saison). The One With the Ski Trip. The one with the hypnosis tape (v.o.).
21.15 Automobiles : *VW Beetle.*
22.05 Portrait. Magazine.
22.10 Des agents très spéciaux. L'affaire des récupérateurs.
23.00 Star Trek : la Nouvelle *Génération.* L'éclat d'un murmure (v.o.).
23.45 Vélo. Magazine.
0.15 L'Homme invisible. Photo finish (30 min).

Disney Channel

20.10 Croc-Blanc 2 Film de Ken Olin (1994, 115 min). 1605081
22.05 Honey West.
22.30 Richard Diamond.
22.55 Juste pour rire.
23.55 Sylvie et compagnie. La fiancée du marin.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Le Grand Déballage. Téléfilm de Michael Schultz, avec Lynn Redgrave (95 min). 508783449
23.00 Clair de lune.
23.30 Femmes d'Alger. De Kamal Dehane.

Eurosport

15.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de Grande-Bretagne : Quarts de finale dames (120 min). 335555
18.00 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe : *2e tour (90 min).* 991975
20.30 et 0.00 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe : 2e tour (90 min). 153913
22.00 Football. Championnat du monde *des moins de 20 ans (60 min).*

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Carnet de route.
23.00 Chez Marcel. Magazine.
0.00 Planète aventure : Exploration en Antarctique (50 min).

Muzzik

20.00 et 1.15 L'Invité. Gavin Bryars.
21.00 Symphonie no 6 de Bruckner. Concert enregistré à la Philharmonie de Munich en 1992 (75 min). 508525913
22.15 Guitarras : Pepe Habichuela. Concert (25 min). 500894371
22.40 Musique en temps réel.
23.15 Sonates pour violon et piano, de Brahms. Concert (55 min). 502659246

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Ecologia. 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.18 et 22.12 *Le Journal du Monde.* 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Le Fils d'Ali Baba. Film de Kurt Neumann (1952, 80 min). Avec Tony Curtis. *Aventures.*
21.50 La Contre-allée. Film d'Isabel Sebastian (1990, 85 min). *Avec Jennifer Covillault. Comédie dramatique.*
23.15 Le Trésor de Cantenac. Film de Sacha Guitry (1950, N., 100 min). Avec Sacha Guitry. *Comédie.*

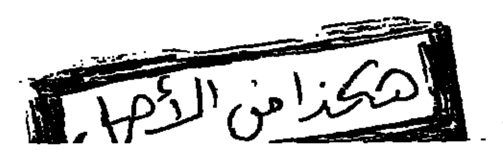
TMC

20.35 La Loi de la montagne. Film de Lyman D. Dayton (1976, 100 min). Avec Clint Walker. *Western.*

TSR

20.20 Les Veuves joyeuses. Film de Bill Duke (1992, 110 min). Avec Ellen Burstyn, Olympia Dukakis, Diane Ladd. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
MARDI 1er JUILLET 1997

Ridicule

par Pierre Georges

DÉRÈGLEMENT des sens, du sens commun ? Mike Tyson, Chéri Bibi façon pénitentiaire, a été pris d'une crise étrange de boulimie. En trois rounds de ce qui releva plutôt de l'affrontement taurin que sport, le boxeur s'est offert les deux oreilles de son adversaire.

De la vieille facétie du titi, *« Vas-y, mords-lui l'œil ! »*, il a donné ainsi une version moderne et roborative, plantant à deux reprises ses quenottes dans les appendices auriculaires d'Evander Holyfield. Un coup à droite, un coup à gauche. Et le combat cessa faute d'esgourdes !

Quel scandale ce fut à Las Vegas ! Les zélotes du ring, les thuriféraires de la boxe n'eurent point de mots pour qualifier l'inqualifiable. Ah çà ! Violeur, passe encore. Mais mordeur, il attige ! Il crache l'aimable Tyson, des morceaux d'oreilles, dans la soupe, cette bonne et belle soupe à multiples zéros. Il gâche le spectacle. Il injurie le sport. Il insulte le noble art. Il disqualifie et se disqualifie.

Il fut donc décidé par l'arbitre d'arrêter le combat et par les autorités de bloquer les fonds. Mike Tyson devait toucher trente millions de dollars, environ 170 millions de francs, pour solde de ses œuvres. Il ne touchera rien, ce qui met l'oreille et le goût qu'on peut en avoir hors de prix, 8,5 milliards de centimes chaque lobe.

Voilà bien un instant d'égarement et de fureur mordeuse qui coûte cher ! Et qui ne peut guère s'expliquer, car il faut bien trouver explication, que par la crise de folie furieuse d'un boxeur mal dans sa tête et mal entouré. Car, aussitôt le combat arrêté, ceux qui avaient pré-célébré le match avec les superlatifs de rigueur, assassinèrent Tyson, voyou des rings managé par des voyous des rues, des *« street punks »*. Cela, on le savait avant. On s'en souvint après.

En fait, il se peut que Mike Tyson soit un personnage peu recommandable et une brute épaisse. Aussi épaisse que la bêtise, justement, au front du taureau. Mais, outre qu'il ne fut pas le premier à viser l'adversité aux oreilles – en rugby, par exemple, cela se fit et pas qu'une fois, sous la mêlée –, il n'en est pas le seul responsable.

Mike Tyson, en ce sens, est le pur produit d'un monde de la boxe professionnelle totalement pourri. Fric et jeux du cirque, combats du siècle et défis du trimestre, championnats du monde et boxing business font par trop bon ménage pour qu'on soit excessivement regardant sur la qualité des gladiateurs. L'or, aussi bien que le sang, doit couler dans les caniveaux. Et la boxe, cette boxe-là du moins, est aussi près du noble art et du sport qu'une machine à sous l'est de la morale de l'effort.

La boxe ne laisse pas indifférent. On est furieusement contre, furieusement pour. On appartient ici plutôt à la première catégorie, tant cet art qui consiste à démolir l'adversaire, pièce à pièce, morceau par morceau, à le casser et à le laisser souvent pour assommé dans le moindre des cas, pour impotent ou mort dans le pire, apparaît comme suspect, triomphe de la bêtise, du voyeurisme et d'une durable barbarie.

D'autres n'ont pas cette opinion. C'est leur droit. Mais, comment dire, leur extraordinaire concert de lamentations et d'indignations devant cette violence suprême – *« il a mordu, il a mordu ! »* nous laisse dans un ravissement sans nom. Puisque la boxe peut tuer, que son ridicule tue la boxe !

La chambre des comptes d'Ile-de-France critique la passation des marchés des HLM à Paris

Son rapport souligne les pratiques anticoncurrentielles mises au point par les grandes entreprises

***JEAN TIBERI**, en tant que maire* de Paris et président de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC, ex-office d'HLM) de la capitale, devait rendre public, lundi 30 juin, un rapport de la chambre régionale des comptes (CRC) d'Ile-de-France sur la gestion de cet organisme durant ces dernières années.

Selon l'Hôtel de Ville, qui n'avait pas encore diffusé ce document aux administrateurs de l'OPAC lundi matin, les conclusions du rapport sont plutôt positives dans la mesure où les magistrats financiers ont pris acte de certaines mesures décidées par l'actuel directeur, Yves Laffoucrière, pour clarifier une gestion dont les zones d'ombre ont alimenté, notamment, l'enquête du juge Eric Halphen sur les fausses factures de la région parisienne.

Les administrateurs de l'OPAC avaient été informés, le 15 mai, date de la dernière réunion du conseil d'administration, de l'enquête diligentée par la chambre régionale des comptes, dont le rapport définitif était annoncé pour le *mois de septembre*. Selon Bertrand Bret (PS), conseiller de Paris et adjoint au maire du 20e arrondissement, qui siège au conseil d'administration, le document, tout en notant les efforts de gestion de l'OPAC, en critique le fonctionnement à plusieurs titres.

ASCENSEURS ET CHAUFFAGE

Il s'interroge, par exemple, sur la raison d'être d'une de ses filiales, la Sorenobel (Société de rénovation du bas Belleville), dont la vocation était d'assurer le relogement des habitants des immeubles voués à la démolition dans les opérations maîtrisées par l'OPAC... lequel aurait pu assurer lui-même cette mission, puisqu'il gère plus de 80 000 logements dans la capitale et 10 000 en banlieue. M. Laffoucrière, qui a succédé à Georges Pérol en 1993 à la direction de l'OPAC, a d'ailleurs mis fin aux activités de cette filiale, anticipant les recommandations de la chambre régionale des comptes.

L'essentiel des critiques porte sur des aspects qui sont au centre du dossier instruit par le juge de Créteil, M. Halphen, sur les fausses factures de la région parisienne. La chambre des comptes, comme elle l'a fait dans son rapport sur les marchés publics du conseil régional d'Ile-de-France (*Le Monde* du 10 avril), dénonce l'utilisation de la procédure de marché d'entreprises de travaux publics (METP) pour l'entretien des ascenseurs des HLM parisiens. Sur appel d'offres lancé en 1992, deux entreprises, la Somatem (filiale de la Lyonnaise des eaux) et la CG2A (filiale de la Générale des eaux), se sont groupées pour emporter la maintenance des trois quarts du parc (3 600 ascenseurs), facturée 120 millions de francs par an de 1992 à 2007, soit un pactole de près de 2 milliards de francs. Une troisième entreprise, la CPR (Conception, Programmation, Réalisation) avait obtenu le reste du marché.

Les dirigeants des trois entreprises, qui avaient eu recours aux services de Jean-Claude Méry, intermédiaire patenté de la ville de Paris, pour approcher M. Pérol, ont été mis en examen fin 1994, quelques semaines après ces mêmes Méry et Pérol. Le juge avait estimé que l'obtention de ces marchés avaient donné lieu à des commissions occultes dont la trace a été retrouvée sur des comptes à l'étranger.

Comme elle l'a fait pour les marchés des lycées d'Ile-de-France, la chambre des comptes estime que les mécanismes des METP favorisent les plus grosses entreprises et facilitent les ententes et les pratiques anticoncurrentielles. Au-delà de la condamnation du principe, le rapport se montre critique sur les conditions de passation des marchés d'entretien, des ascenseurs comme du chauffage.

En 1987, l'attribution à la Cofreth, devenue Elyo (filiale de la Lyonnaise des eaux), de la maintenance de 14 000 chauffages pour 80 millions de francs par an jusqu'en l'an 2003 a donné lieu à la mise en examen, en novembre 1994, de son PDG, soupçonné d'avoir eu recours, lui aussi, à l'entremise de l'incontournable M. Méry.

Pascale Sauvage

Légère baisse à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS s'inscrivait en légère baisse, lundi 30 juin, en fin de matinée. A douze heures, l'indice CAC 40 cédait 0,22 %, à 2 884,61 points.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance du lundi 30 juin en légère hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes s'était inscrit à 20 604,96 points en clôture, soit une progression de 0,40 %.

Sur le marché des changes, le dollar était très ferme. Il s'échangeait à 1,7450 mark, 5,8880 francs et 114,45 yens. Le franc était stable face à la monnaie allemande, cotant 3,3720 francs pour un deutschemark.

Le marché obligataire français gagnait, pour sa part, un peu de terrain. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, s'inscrivait en hausse de dix centièmes, à 129,50 points.

La semaine sera marquée, sur les marchés financiers internationaux, par la réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, mardi et mercredi, et par la publication, jeudi, des statistiques du chômage aux Etats-Unis pour le mois de juin.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	30/06 Titres échangés	Capitalisation en F
L'Oreal	216053	539134222
Rhone Poulenc A	1050491	257542921,30
Lyonnaise Eaux	407006	236960625
Elf Aquitaine	346551	222733659
LVMH Moet Hen.	131667	208653281
Total	277009	163489211
Alcatel Alsthom	218505	161242869
Axa	429038	158379975
Carrefour	33116	142868654
Eaux (Cie des)	179476	136371033

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 30 juin, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20604,96	+0,40	+6,42
Honk Kong index	15196,79	+0,45	+12,98

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 30/06	Var. en % 27/06	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2885,49	−0,19	+24,60
Londres FT 100	4626,30	−0,30	+12,33
Zurich	1870,39	—	+41,56
Milan MIB 30	20410	+0,28	+30,02
Francfort Dax 30	3802,06	+0,18	+31,62
Bruxelles	13422	+0,25	+26,97
Suisse SBS	2652,83	—	+41,57
Madrid Ibex 35	6986,30	+0,68	+35,53
Amsterdam CBS	595,70	+0,37	+36,22

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 27/06	% 26/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,4100	−0,02	326	350
Ecu	6,6155	—	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,8429	+0,24	5,5300	6,1300
Belgique (100 F)	16,3520	−0,02	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,7900	−0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4485	−0,16	3,2000	3,7000
Danemark (100 krd)	88,5600	−0,02	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,8180	+0,04	8,3800	9,2200
Gde-Bretagne (1 L)	9,7405	+0,26	9,2900	10,1400
Grèce (100 drach.)	2,1360	+0,05	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,9200	+0,30	71	81
Suisse (100 F)	405,3100	+0,05	391	415
Norvège (100 k)	80,2100	−0,16	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,9520	−0,02	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9890	−0,11	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3350	−0,20	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,2279	+1,29	3,9200	4,5200
Japon (100 yens)	5,1083	−0,42	4,8500	5,3800

PARITES DU DOLLAR 30/06

FRANCFORT : USD/DM	1,7388
TOKYO : USD/Yens	114,5500

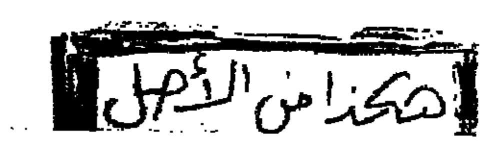
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 27/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,12	5,57
Allemagne	2,95	5,67
Grande-Bretagne	6,56	7,09
Italie	7,06	6,82
Japon	0,56	2,70
Etats-Unis	5,50	6,49

MATIF

Echéances 27/06	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Sept. 97	88117	129,38
Déc. 97	340	97,98
Mars 98	2	97,34

Tirage du *Monde* daté dimanche 29-lundi 30 juin 1997 : 577 914 exemplaires -3



CONJONCTURE
1981, 1988, 1997 : trois contextes économiques, trois politiques
page IV

LIVRES
Le divorce appauvrit
page V

ENQUÊTE
Le Portugal et la monnaie unique : le sans-faute d'un pays discret
page VII

ANNONCES CLASSÉES



page VI
et de la page VIII
à la page XVI

Le Monde
ECONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES
MARDI 1er JUILLET 1997

Les noces rouges de Hongkong

DOSSIER

▼ 1er juillet

La rétrocession de la colonie britannique à la Chine populaire vient entériner une intégration économique largement acquise

« Hongkong n'a d'autre choix que de *revenir à la Chine. Mais la Chine n'a d'autre possibilité que d'aller de l'avant dans son processus de réformes.* » S'il y avait une formule résumant le sentiment général, affirme Michael DeGolyer, professeur à l'université baptiste de Hongkong qui, depuis 1991, sonde régulièrement la population du territoire, ce serait bien celle-là. Elle exprime la conviction que, *si la réunification devait se solder par un* déclin du Territoire, c'est la Chine même qui en pâtirait, tant les économies des deux côtés de la frontière sont imbriquées.

« *Le transfert de souveraineté vient sanctionner une intégration économique déjà acquise* », affirment les spécialistes parisiens du Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) dans leur dernière étude sur Hongkong et la Chine. En effet, l'imbrication des deux destins ne date pas d'hier : la Chine a toujours été la *raison d'être du Territoire.* Hongkong-entrepôt du commerce Est-Ouest jusqu'à la guerre ; Hongkong-terre d'asile et d'industries dès la fermeture du pays communiste en 1949 ; Hongkong-point de passage obligé vers le monde lorsque la Chine s'ouvre à nouveau ; et aujourd'hui, Hongkong-bailleur de fonds du développement. Hongkong n'a vécu qu'au rythme des soubresauts de la Chine. Le seul spectacle de l'incroyable trafic qui, chaque jour, charrie pas moins de 800 bateaux, 72 avions, 20 trains et 26 000 voitures et camions d'un côté à l'autre de la frontière, *illustre* l'imposante réalité de cette intégration.

C'est en 1979, lorsque Deng Xiaoping a lancé sa politique d'ouverture de la Chine, que l'imbrication des deux économies a véritablement pris forme. Déjà à cette époque, les industriels venus chercher refuge dans la colonie s'inquiétaient de l'effet de la hausse des coûts de main-d'œuvre sur leur compétitivité : ils réagissaient en délocalisant leurs usines de l'autre côté de la frontière, à Shenzhen, un simple village de pêcheurs tout juste promu « zone économique spéciale ». Ce qu'ils cherchent alors à transplanter, ce sont des usines d'assemblage de produits pauvres pour pays riches ; des usines-dortoirs *qui attirent les petites mains* venues des provinces centrales de Chine, dont ils sont parfois actionnaires, le plus souvent donneurs d'ordres.

Alors que ces usines occupent aujourd'hui entre cinq à six millions de personnes, Hongkong a vécu, de son côté, une complète révolution industrielle en quelques années seulement : l'industrie n'emploie plus que 370 000 personnes, contre 870 000 il y a moins de vingt ans, et génère moins de 9 % de son PIB. Cette relocalisation de ses usines a néanmoins clairement profité au *Territoire, dont l'activité du port à* containers, le premier au monde, n'a cessé de se développer : depuis l'ouverture économique, le commerce entre le continent et Hongkong a doublé en valeur tous les quatre ans. Mais ce sont ses prestataires de services qui en ont bénéficié, des sociétés de commerce aux armateurs, en passant par les banques, les assurances, les hôtels vivant, plus ou moins directement, du commerce entre la Chine et le reste du monde. *Une* position stratégique : 48 % des exportations chinoises passent encore par Hongkong.

Avec la signature de la déclaration conjointe sino-britannique, en 1984, qui fixait les modalités du retour de Hongkong à la Chine et donnait ainsi un nouveau destin au Territoire, un deuxième âge de l'intégration est apparu : la Chine n'était plus seulement une terre de production à bas prix, mais elle devenait un marché potentiel considérable. Les groupes de Hongkong se sont mis à investir dans des projets d'infrastructures tels que routes à péage, centrales électriques, ponts, ou distribution d'eau, en joint-venture *le plus souvent. Hongkong* est ainsi devenu le premier bailleur de fonds étranger : 60 % des investissements étrangers en Chine viennent de Hongkong – sans que l'on sache très bien toutefois s'il s'agit d'investissements de sociétés de Hongkong ou de multinationales implantées sur le Territoire –, et l'on estime à 66 milliards de dollars américains le montant cumulé des investissements en provenance de Hongkong entre 1979 et 1995.

Valérie Brunschwig (correspondance de Hongkong)

Lire la suite page II

● Un sentiment de confiance très ambigu p. II
● L'autonomie de la place financière risque de trouver ses limites p. III
● Entretien avec Marc Faber, gérant de fonds d'investissements à Hongkong p. III
● Questions-réponses p. III

▼ CHRONIQUE

par Sophie Gherardi

Ecouter l'oracle

Il arrive une curieuse mésaventure à l'économie. On parle ici de la discipline appelée naguère économie politique, l'économie des économistes. C'est au moment où elle est le plus contestée dans l'opinion (voir le succès de *L'Horreur économique*) et où il n'est question que de retour au politique, qu'elle reçoit une sorte de consécration avec la nomination de deux économistes de profession à des postes de conseillers du pouvoir. Pierre-Alain Muet, directeur à l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), est chargé de la « *réflexion économique* » auprès de Lionel Jospin. Porteur de la tradition keynésienne et tenant de la modélisation économique, ce communicateur inlassable devrait *mettre en place un « panel permanent »* d'experts chargés de réfléchir à moyen terme sur les orientations de la politique économique. L'exemple auquel on pense immédiatement est celui du Council of Economic Advisers (CEA) – trois économistes indépendants avec un « staff » d'une quarantaine de personnes – placé auprès du président des Etats-Unis. Jean Pisani-Ferry, directeur du Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), a, lui, été appelé par Dominique Strauss-Kahn au ministère de *l'économie, des finances et de l'industrie* : très européen, en prise avec la science économique internationale, il devrait apporter un point de vue hors administration salutaire pour éviter au titulaire de Bercy d'être phagocyté, comme tant d'autres avant lui, par la direction du Trésor.

Nos experts auront fort à faire. Ils auront d'abord un rôle de médiateurs. Les Français en veulent terriblement à la politique économique, avec de solides raisons. Depuis vingt ans, on leur propose des recettes successives – venir à bout de l'inflation, redresser les comptes extérieurs, restructurer l'industrie, baisser les prélèvements obligatoires, réduire les déficits publics, *accroître la flexibilité du marché du travail... Et chaque* fois, soit le but est atteint, et on leur explique que ce n'était pas ça le vrai problème, soit il ne l'est pas, et la responsabilité est renvoyée sur eux : trop conservateurs, trop rigides, trop protégés, trop élitistes, trop payés, tout y passe. Ce que les économistes devraient avoir pour mission de transmettre, c'est qu'il y a de bonnes politiques économiques et de mauvaises.

Contrairement à l'idée complaisamment entretenue en France, l'économie n'est pas en crise depuis vingt ans : *elle va tantôt mieux, tantôt moins bien et,* en tout cas, elle change. Face aux défis de ces changements, les différents pays inventent des solutions, certaines de ces solutions marchent, notamment contre le chômage. Le rôle des économistes est de briser l'enfermement français fait de méconnaissance de ce qui se passe ailleurs et de blocages historiques. Que la gauche se sente obligée d'annoncer une hausse du SMIC, un nombre déterminé de créations d'emplois publics, une mesure symbolique « *anti-nantis* » (les allocations familiales versées seulement aux ménages touchant moins de 25 000 francs par mois), est un peu préoccupant. L'observation économique menée tant en France qu'à l'étranger montre que les « effets de *seuil » sont néfastes. L'une* des causes du chômage des jeunes et des moins qualifiés, on le sait, est que le SMIC (charges comprises) est trop cher pour l'employeur. Ce constat a conduit, en France, à alléger les charges sociales sur les bas salaires, avec un coût pharamineux et des résultats décevants ; le même constat a conduit les Etats-Unis à mettre en place un système de subvention aux travailleurs pour qu'ils acceptent des bas salaires, avec un coût à peu près équivalent, mais des résultats tangibles en matière de *création d'emplois. Admettons* que la hausse du SMIC soit la seule mesure discrétionnaire dont dispose le gouvernement et qu'elle réponde au souci de relancer immédiatement la demande : avec les 4 % annoncés, Lionel Jospin fait le geste politique minimum.

Même problème avec les allocations familiales. Le seuil de 25 000 francs, initialement annoncé, correspond au revenu de bon nombre de familles des classes moyennes, fonctionnaires ou techniciens, jeunes cadres : le portrait robot de l'électeur socialiste. Les cotisations ne sont pas le bon outil de la redistribution. C'est l'impôt progressif qui l'est.

Pour la réduction du temps de travail, les propositions *incitatives de Michel Rocard d'alléger les charges* sociales sur les premières heures travaillées, puis de les relever par tranche, sont sans doute moins traumatisantes et plus créatrices d'emploi que les mesures administratives.

En bref, ce que l'économie moderne suggère, c'est la fluidité, la nuance, l'incitation, plutôt que la norme rigide, les seuils et la coercition. Il ne manque pas d'experts gravitant autour de la gauche pour le savoir. Espérons qu'ils sauront se faire entendre.

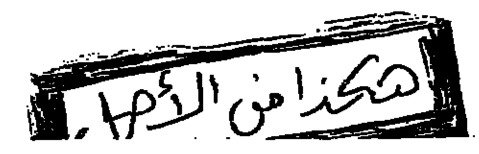
% de réévaluation annuelle

1987	88	89	90	91	92	93	94	95	96	1997
3,4	3,3	4	6,8	2,3	4,3	2,3	2,1	4	2,5	+4%

Source : AFP

SMIC : le coup de pouce de Jospin





Un sentiment de confiance très ambigu

HONGKONG
correspondance

Quand, le dimanche 15 juin, 88 000 personnes se sont ruées au champ de courses de Shatin pour miser plus de 2,1 milliards de francs, soit la recette la plus importante jamais vue dans toute l'histoire du Hong Kong Jockey Club, après avoir parié près de 70 milliards durant la saison, de quoi s'agissait-il ? De la manifestation festive d'un enthousiasme collectif ? D'un geste de conjuration ? Lorsque, quelques semaines plus tôt, un habitant sur seize résidant sur le territoire faisait la queue aux guichets des banques pour se porter candidat à l'achat de la dernière *red chip*, Beijing Enterprise, une filiale de Pékin qui s'introduit à la Bourse de Hongkong, là encore, comment fallait-il l'interpréter ? Comme un témoignage de confiance dans le futur maître des lieux ? Ou simplement le désir de *« faire un bon coup »* ?

« Jamais le climat n'a été aussi bon », d'après un observateur présent de longue date dans la colonie. Pour l'instant, on ne constate aucune sortie massive de capitaux : les dépôts en dollars de Hongkong étaient, à la fin mars, en hausse de 19 % par rapport à mars 1996, tandis que les dépôts en devises se situaient au même niveau depuis trois ans. Preuve que la confiance dans le maintien, au moins à court terme, du *peg*, le lien fixe entre dollar de Hongkong et dollar américain, est intacte. Et si le montant des crédits totaux était, à la fin mars, en augmentation de seulement 5 % sur douze mois, ceux destinés au financement d'activités locales progressent au rythme de 24,5 % l'an, signe que l'ensemble de l'économie continue à s'endetter en pariant sur l'avenir.

Certes, c'est l'immobilier qui tire l'ensemble de l'activité bancaire,

▼ Les Hongkongais redoutent surtout un développement de la corruption

en particulier les prêts au logement (+ 26 %) et au secteur de la construction (+ 30 %), lesquels représentent 42 % des prêts accordés à Hongkong. Mais, là encore, c'est l'indication que particuliers ou entreprises, qui s'endettent pour investir, n'ont pas d'inquiétude majeure. Car, à l'évidence, l'activité économique est repartie après des années 1995 et 1996 en demi-teinte, marquées par le ralentissement de l'activité en Chine populaire.

Plus que jamais, Hongkong vibre de l'activité incessante de ses traders, transitaires, banquiers, commerçants à l'enseigne étincelante ou vendeurs à la petite semaine, et les grues semblent ne jamais s'arrêter de tourner : *« Sur les six premiers mois de l'année, la croissance devrait atteindre 6 %, voire légèrement plus, tirée par un rebond de la consommation, un afflux de touristes dans les premiers mois, et la construction »*, explique Ian Perkin, l'économiste de la chambre de commerce du territoire. Après les grands travaux liés au nouvel aéroport de Chek Lap Kok, ce n'est donc plus la dépense publique qui, ces derniers mois, soutient l'activité.

D'ailleurs, un indice ne trompe pas : tout le monde semble travailler *sur ce territoire – où le taux de* chômage ne dépassait pas 2,5 % de la population active à la fin mai. Autre signe de la confiance, des autorités cette fois : on attendait une flambée artificielle de la Bourse de Hongkong, liée à un soutien massif des entreprises chinoises, chargées par Pékin d'assurer une transition en douceur. Si elle surfe actuellement à des niveaux historiques, au-dessus des 15 000 points, elle semble évoluer selon une tendance naturelle de marché, guidée tantôt par la réaction à la politique du futur gouvernement en matière de logement, tantôt par les craintes d'un revirement de la position de Pékin sur les *red chips*.

Le ministre chinois des affaires étrangères, Qian Qichen, aurait-il donc vu juste lorsqu'il déclarait, à la mi-juin : *« La plupart des habitants de Hongkong sont très heureux du retour de Hongkong à la Chine, et même si certains ne le sont pas, ils représentent moins de 1 % de la population »* ? Et d'ajouter : *« Pour les résidents, entrepreneurs et investisseurs, les perspectives sont réjouissantes. »*

L'assurance du ministre chinois mérite pourtant d'être nuancée. D'abord parce que, de l'optimisme raisonné vis-à-vis d'un mouvement de l'histoire contre lequel *« on ne peut rien »*, à l'adhésion sans réserve à une rétrocession que Pékin voudrait glorieuse, il y a un pas que tout le monde n'a pas franchi. En témoigne l'enquête semestrielle menée par le groupe d'étude Hong Kong Transition Project, qui décortique les sentiments de la population locale depuis 1991 et qui a interrogé 1129 personnes au début du mois de juin. De ce sondage, il ressort que *« si elles avaient pu influencer l'histoire »*, 53 % des personnes interrogées auraient choisi le retour de Hongkong à la Chine. Cependant, 27 % de la population seulement se disait *« très enthousiasmée »* par le retour de Hongkong à la Chine. La population semble beaucoup plus nuancée sur l'avenir du territoire que ne le laissent penser les seuls agrégats économiques, même si elle se montre *« globalement optimiste »*.

En particulier, 58 % des personnes interrogées se disent *« légèrement, plutôt ou véritablement inquiètes »* de la stabilité politique après le 1er juillet. Mais c'est surtout le retour de la corruption qui est la première source d'inquiétude chez les habitants : 77 % d'entre eux craignent que l'administration ne devienne corrompue, et 55 % pensent qu'elle le sera davantage qu'aujourd'hui.

Si les chambres de commerce étrangères présentes à Hongkong se bousculent pour clamer leur optimisme en l'avenir, c'est peut-être dans la communauté d'affaires asiatique que le lien entre le retour du territoire à la Chine et la dégradation de la vie des affaires a été le plus précisément établi : selon le sondage hebdomadaire de la *Far Eastern Economic Review*, réalisé auprès de 500 cadres de direction répartis dans dix pays d'Asie, 70,5 % d'entre eux parient sur un retour de la corruption après le changement de souveraineté, et 53,7 % estiment que ce fléau rendra les affaires plus difficiles. La position même de la place financière semble être en jeu : 61,4 % parient sur un recul de la position de Hongkong comme place financière de premier ordre, après le 1er juillet. Même à Hongkong, 54,2 % des cadres partagent ce point de vue.

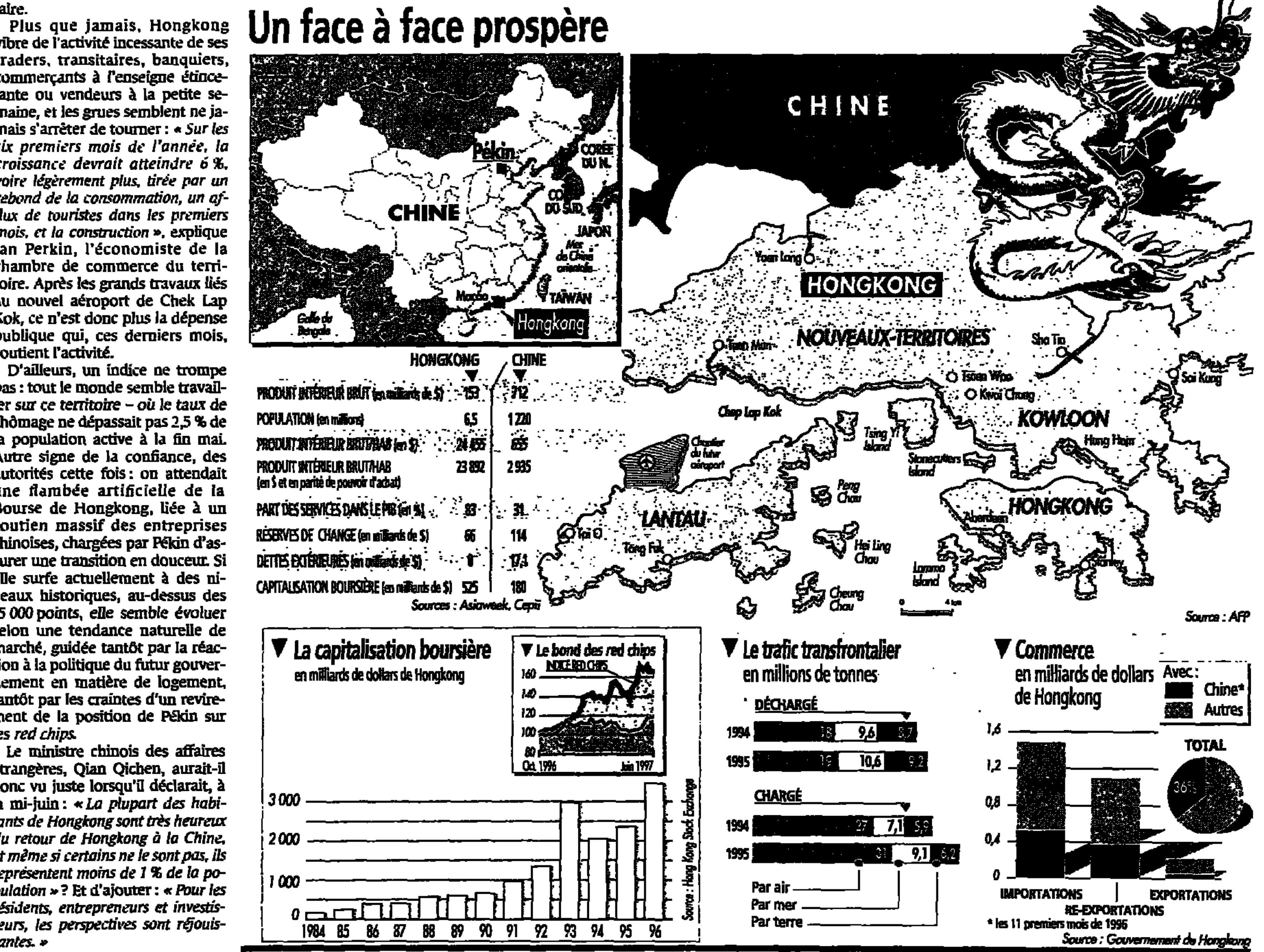
Dès lors, comment expliquer ce hiatus entre des données objectives, telles que montant des dépôts ou transactions boursières et immobilières, et le sentiment partagé par plus d'une personne sur deux du monde des affaires local, selon lequel la place financière de Hongkong aurait déjà vécu ses plus beaux jours ? C'est, peut-être, qu'une partie non négligeable, quoique impossible à évaluer, des flux de capitaux vient directement de Chine populaire...

Valérie Brunschwig

Bibliographie

● **Hongkong. Enjeux d'une transition historique**, de Jean-François Dufour (*Le Monde* Editions Poche, 1997, 240 p., 39 F).
● **The Hongkong Advantage**, de Michael J. Enright, Edith E. Scott, David Dodwell (Oxford University Press, 1997, 350 p.).
● **Made by Hongkong**, de Suzanne Berger et Richard K. Lester (Oxford University Press, 1997, 380 p.).
● **Chine-Hongkong : un pays, pas de système ?**, de Françoise Lemoine et Jerôme Sgard (*La Lettre du Cepii*, Centre d'études prospectives et d'informations internationales, juin 1997).

Un face à face prospère



	HONGKONG	CHINE
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (en milliards de $)	153	712
POPULATION (en millions)	6,5	1 220
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT/HAB (en $)	24 455	655
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT/HAB (en $ et en parité de pouvoir d'achat)	23 892	2 935
PART DES SERVICES DANS LE PIB (en %)	83	31
RÉSERVES DE CHANGE (en milliards de $)	66	114
DETTES EXTÉRIEURES (en milliards de $)	[illegible]	17,3
CAPITALISATION BOURSIÈRE (en milliards de $)	525	180

Sources : Asiaweek, Cepii

Les noces rouges de Hongkong

Suite de la page I

Formidable marché aussi pour les banques locales qui ont trouvé dans les besoins de financements de la Chine un vivier de croissance pour leurs activités, tant de prêts classiques que de financements de projets ou de banques d'affaires. Hongkong est ainsi devenu l'intermédiaire financier entre la Chine et le reste du monde, où se négocient la plupart des grands montages financiers des opérations d'envergure, et fournissant près de la moitié des prêts syndiqués utilisés sur le continent.

Mais l'imbrication n'est pas venue seulement du territoire, où la Chine a commencé à placer ses pions. Pékin a d'abord envoyé ses éléments les plus brillants se former aux subtilités du capitalisme. Ils ont créé des filiales ou repris des coquilles vides en Bourse et ont pris des participations minoritaires dans les groupes locaux, limitant, dans un premier temps, leur rôle à celui d'observateur discret. Puis, à l'automne 1995, lors d'une réunion secrète qui s'est tenue à Shenzhen, le responsable de l'économie à l'agence Chine nouvelle, qui fait office d'ambassade de Pékin à Hongkong, leur aurait explicitement demandé de contribuer au climat de confiance dans le territoire en reprenant les actifs cédés par les Britanniques.

Le message a été compris : en 1979, on ne comptait que 122 sociétés de la République populaire regroupées autour de quatre grands groupes, filiales de ministères publics. Aujourd'hui, l'association des entreprises chinoises à Hongkong en annonce près de 1800, employant 53 000 personnes et représentant une valeur d'actifs de quelque 980 milliards de francs, dont 70 % sont constitués des actifs de la Banque de Chine.

Mais ces chiffres n'évoquent que partiellement la montée en puissance des intérêts chinois dans la colonie : hier observateurs discrets dans quelques conseils d'administration, ils sont aujourd'hui de toutes les opérations d'envergure. Entrés comme actionnaires de poids dans les groupes les plus stratégiques (Cathay Pacific, Hongkong Telecom, China Light & Power), ils génèrent, depuis peu, le plus grand nombre d'introductions à la Bourse de Hongkong. Des acteurs dont la taille et l'influence ne cessent de croître avec les injections d'actifs de leur maison mère et qui seront demain les groupes dominants de la Région administrative spéciale.

Mais l'intégration entre Hongkong et la Chine a aussi sa part d'ombre. Ainsi des usines chinoises exportent vers l'Europe des chemises montées en Chine, après les avoir estampillées sur le territoire *made in Hongkong* pour *bénéficier des quotas de la colonie*. Quand le propriétaire d'un appartement de luxe à Pékin n'a pas obtenu les innombrables autorisations nécessaires pour prétendre à la propriété légale d'un bien immobilier, où se fait-il verser chaque mois ses « loyers illégaux » ? Lorsque les « nouveaux capitalistes » de Chine populaire créent une société fictive hors de Chine, pour bénéficer des conditions fiscales avantageuses réservées aux sociétés mixtes sino-étrangères, où vont-ils la domicilier ? Encore, et toujours, à Hongkong. Ce qui fait dire à un banquier de la colonie : *« Tous les chemins de l'argent noir en Chine mènent à Hongkong. »* Sous l'œil au moins neutre des autorités locales concernées, le Territoire a endossé ce rôle de « lessiveuse » de l'argent clandestin, offrant à ses différents acteurs économiques du continent un écran entre leurs affaires et les autorités chinoises. En d'autres termes, il leur a offert la possibilité du secret dans un monde ultra-surveillé.

La nature de l'imbrication a changé. Elle est devenue plus complexe, avec le temps. Mais, *in fine*, la multiplication des liens s'est soldée par une division du travail au sein d'une seule et même économie : production industrielle et grand marché au nord de la frontière ; services commerciaux élargis et plate-forme financière, tenant le rôle d'intermédiaire entre la Chine et le reste du monde, au sud.

ARGENT CLANDESTIN

Cette imbrication fait-elle pour autant de 1997 un « non-événement », comme le soutiennent les *plus optimistes ? Les marchés fi*nanciers ont fait le pari que cette reprise en main de Hongkong par la Chine allait se traduire par une intégration plus étroite encore, laquelle devrait bénéficer à la Région administrative spéciale (RAS).

Pour certains groupes, comme Hongkong Telecom ou Cathay Pacific, l'appartenance à des actionnaires britanniques, qui plus est protégés par la Couronne, a toujours été un obstacle à l'entrée sur le marché chinois. Même les groupes de Hongkong étaient, dans une certaine mesure, considérés sur le continent comme des groupes étrangers.

En outre, la plupart des banquiers à Hongkong estiment, comme la population, que le territoire sera l'instrument privilégié de modernisation financière et juridique de la Chine, et qu'à ce titre, le pouvoir central protégera le volet « deux systèmes ». Même si l'on voit mal les groupes de Hongkong, qui ont un goût modéré pour les sociétés déficitaires, montrer suffisamment de doigté pour contribuer à résoudre l'énorme problème des sociétés d'Etat, avec les contraintes sociales que l'on connaît en Chine.

Enfin, certains espèrent que cette réunification permettra davantage de coordination des grands projets au niveau régional : dans un rayon de 50 kilomètres, quatre aéroports internationaux ont été ou sont en train d'être construits... En clair, les milieux financiers de tous bords parient sur les avantages d'une intégration plus poussée, et semblent le plus souvent – au moins officiellement – refuser d'en voir les inconvénients et les risques.

La Loi fondamentale a, certes, prévu le maintien du système capitaliste de Hongkong dans la RAS. Pourtant, la « sinisation des affaires » risque d'aller bien au-delà de l'entrée des groupes chinois au capital des groupes locaux. La bonne volonté des autorités centrales à Pékin pourrait s'avérer n'être qu'un faible paravent face à l'arrivée de pratiques obscures, inspirées d'un régime où les droits de la propriété sont incertains et l'appareil juridique soumis aux influences des personnalités les mieux connectées.

SYSTÈME JUDICIAIRE

La justice continuera-t-elle d'être un recours fiable contre la corruption ? La Loi fondamentale prévoit le maintien du corpus légal de Hongkong – dont les 640 ordonnances rédigées en anglais ont fait l'objet d'une traduction minutieuse en chinois – et l'existence d'une cour d'appel propre au territoire, pour remplacer le Privy Council britannique. *« Cela n'empêchera pas le droit de Hongkong de dévier en subissant graduellement l'influence de la loi chinoise »*, affirme Wang Chenguang, professeur au département juridique de l'université de Hongkong. D'abord, parce que le transfert de souveraineté place la loi de Hongkong à l'intérieur du cadre légal chinois. Ensuite, parce que la cour d'appel ne sera plus tenue de se référer à la jurisprudence britannique. Enfin, parce que utiliser le chinois, nouvelle langue officielle du système judiciaire, dans un système de droit commun peut conduire à de nombreuses erreurs d'interprétation.

Or il y a une différence de nature profonde entre le droit occidental et le droit chinois : quand, dans les régimes occidentaux, le droit est indépendant de la personne en cause et prévoit des cas particuliers, les textes chinois restent de portée générale, permettant aux différents acteurs d'avoir des raisons circonstanciées pour agir. *« Le formalisme du droit commun est totalement étranger au système chinois »*, explique un avocat de Hongkong. Sans oublier que la Loi fondamentale a prévu que les systèmes judiciaires des deux côtés de la frontière devront échanger des consultations et des services mutuels. Si la mise en application de ces nouveaux principes demande des éclaircissements, une chose apparaît déjà clairement : les règles du jeu ne sortiront pas inchangées de la réunification.

Car dans le principe « un pays, deux systèmes » qui doit régir la RAS, celle-ci risque un jour ou l'autre de découvrir de nouvelles obligations attachées à « un pays » : doté de réserves de change (plus de 60 milliards de dollars américains), fiscales et foncières (44 milliards) considérables, Hongkong pourra-t-il refuser de les placer en bons du Trésor chinois, ou de financer certains mégaprojets, comme le barrage des Trois-Gorges, si les autorités à Pékin venaient à en faire la demande ? En outre, comme le relèvent les économistes du Cepii, *« l'accumulation à Hongkong d'engagements bancaires envers les institutions chinoises, à la solvabilité incertaine et à la comptabilité approximative, pourrait représenter un risque important pour le système financier »*. Sachant que les créances douteuses des entreprises chinoises atteignent des niveaux extrêmement élevés, le risque de contagion n'est pas négligeable. On le voit, l'imbrication des économies n'est de toute évidence pas terminée. Elle peut encore réserver des surprises.

V. B.

L'autonomie de la place financière risque de trouver ses limites

▼ Les investisseurs font preuve d'un véritable engouement pour les « red chips », ces actions de sociétés filiales d'institutions publiques de Chine populaire

HONGKONG
correspondance

De retour dans le giron chinois, le territoire de Hongkong conservera-t-il son statut privilégié, construit sur une double appartenance à l'est et à l'ouest ? D'un côté, le lien fixe qui relie le dollar de Hongkong au dollar américain depuis 1983, la permanence d'une politique budgétaire et fiscale stable, et des normes comptables internationales, ont donné, aux investisseurs comme aux banquiers, l'assurance d'une *monnaie* et d'un environnement économique prévisibles. De l'autre, les besoins de financement *des sociétés asiatiques, et en particulier* de la Chine, leur offraient le vivier de croissance dont ils manquaient *sur leurs marchés domestiques*, en particulier en Europe.

Hongkong est devenue, avec ses 367 banques présentes, une des plus grandes places au monde pour la syndication de prêts aux non-résidents, un des plus grands marchés des changes, et abrite la septième Bourse au monde : 610 entreprises, 1 407 titres cotés, et une capitalisation boursière de plus de 3 000 milliards de francs, soit 90 % de la place de Paris.

La nature capitaliste du territoire, avec ses attributs financiers, devrait être maintenue, stipule la Loi fondamentale. Cela signifie-t-il pour autant que la place restera inchangée ? Déjà, une transformation en profondeur de la Bourse est en œuvre, illustrant la vocation même de Hongkong. Hier, la place était entièrement sous influence américaine, arrimée à la zone dollar et à la politique monétaire de la Réserve fédérale, par le lien fixe des monnaies (1 dollar américain = 7 83 dollars de Hongkong). Son tout-puissant président, Alan Greenspan, suggérait-il que la croissance américaine menaçait de surchauffe ? Hongkong, plus que *Paris ou Londres, sur-réagissait.* Et les rendements des bons du Trésor américain à trente ans étaient observés *minutieusement comme* les signes avant-coureurs d'un coup de froid ou d'une embellie boursière.

Aujourd'hui, changement de décor : tous les regards sont braqués sur la Chine, dont le redémarrage de la croissance, la restructuration des entreprises et l'accélération des réformes nourrissent d'importants espoirs de plus-values. Profitant de cet engouement retrouvé pour une Chine en mutation, les autorités chinoises ont multiplié les appels publics à l'épargne : de nombreuses *red chips*, ces sociétés filiales d'institutions publiques chinoises, dont les actifs se trouvent en Chine populaire, mais qui sont de droit hongkongais, sont venues s'introduire à la Bourse de Hongkong.

Depuis le début de l'année, ces 58 actions ont progressé de 35 % (à la mi-juin), et elles génèrent 15 % des échanges, alors qu'elles ne représentent en valeur que 7 % de la capitalisation de la place. En un mot, elles sont devenues la coqueluche des investisseurs qui parient, conformément à ce qui s'est passé pour les plus anciennes d'entre elles, que les autorités chinoises *« injecteront des actifs »* à bas prix dans ces sociétés, à savoir qu'elles leur vendront des sociétés chinoises mal en point qui, une fois restructurées, généreront davantage de profits.

Un simple engouement en passe d'alimenter une bulle financière, prête à éclater au moindre coup dur ? Les investisseurs et les banquiers hésitent encore à qualifier le phénomène. Tout en reconnaissant qu'il illustre à la fois les efforts des autorités chinoises pour restructurer les entreprises de la République populaire en les soumettant à l'impératif du capital investi, et la volonté de Hongkong de s'établir comme le centre financier *international de la Chine.*

De fait, les autorités chinoises ont compris que *« ni à Shanghai, ni à Shenzhen, les sociétés de la République populaire ne parviennent à lever des capitaux suffisants, faute d'une bonne liquidité de ces deux places »*, explique Russel Napier, spécialiste de Crédit lyonnais Securities Asia. Seule Hongkong est parvenue à faire baisser le coût de leur financement.

On comprend que l'arrivée en masse de ces *red chips* est loin d'être anecdotique. Elle intègre encore davantage la place de Hongkong à la respiration économique de la Chine. Mais pour la Chine, son incidence va bien au-delà : *« Utiliser les* red chips *comme véhicules d'introduction en Bourse d'actifs publics est une manière de les privatiser, montrant que le débat qui agite les hiérarques de l'Etat sur la privatisation des actifs publics est en passe d'être résolu »*, explique John Mulcahy, directeur de Indosuez Capital WI Carr.

Pourtant ce phénomène n'est pas sans susciter certaines inquiétudes. A ce jour, personne ne sait si ces *red chips*, sociétés peu performantes, vont finir par engendrer des profits. *Par ailleurs,* il place la Bourse dans une dépendance très étroite de la volonté de Pékin, et en fait une place de plus en plus politique : afin de calmer la fièvre spéculative qui a pris Hongkong, le conseil des affaires de l'Etat à Pékin a annoncé le 20 juin, juste après la clôture du marché, une réglementation beaucoup plus stricte des introductions en Bourse de ces *red chips* pour en limiter l'afflux. Désormais, toute injection d'actifs devra obtenir, au préalable, l'autorisation des autorités ministérielles ou provinciales, puis être soumise à l'autorité de tutelle des marchés financiers à Pékin, enfin solliciter l'approbation de la *Commission des actions du conseil* des affaires de l'Etat. *In fine,* elles seront soumises à quota. En clair, *en freinant sérieusement le* processus d'injections d'actifs à bas prix, Pékin touche à la dynamique même du marché.

On comprend dès lors que l'activité de la place est sous l'œil scrutateur du nouveau maître des lieux, montrant que tant l'autonomie de la place financière qu'une certaine transparence dans ses opérations risquent de trouver rapidement leurs limites. Si un scandale venait à éclater, à l'instar de l'arrestation pour corruption, en 1995, du président de Shougang, une des premières *red chips* du territoire, les autorités de marché à Hongkong auraient-elles suffisamment de marge de manœuvre pour intervenir ? Ce sera, pour les investisseurs internationaux, le véritable test du maintien de la crédibilité de la place. Et l'on saura alors si Hongkong a toujours un pied à l'ouest.

V. B.

Marc Faber, directeur général de Marc Faber Limited, gérant de fonds d'investissements à Hongkong

« Le développement de la Chine va banaliser le territoire »

« Les milieux d'affaires estiment que la Loi fondamentale fournit des assurances suffisantes quant au maintien du principe *« Un pays, deux systèmes »* qui doit régir l'autonomie de la Région administrative *spéciale. Est-elle une garantie ?*

– La Basic Law est un contrat un peu particulier entre la Grande-Bretagne et la Chine. Primo, un des deux signataires, la Grande-Bretagne, n'a aucun moyen de surveiller sa bonne mise en application. Secundo, celui qui appliquera le contrat, le gouvernement chinois, n'est pas un gouvernement constitutionnel, mais arbitraire. Tertio, certains mots tels que liberté ou propriété n'ont pas le même sens pour les deux parties.

» Nous commençons ainsi avec un problème technique qui peut être source de malentendus.

– Hongkong aura tout de même sa cour d'appel...

– Il ne faut pas oublier que, sur ce point, la Basic Law a été modifiée. A l'origine, cette cour d'appel devait comprendre des juges étrangers indépendants. Finalement, il n'y en aura qu'un seul. Mais, surtout, la loi de Hongkong ne s'applique pas aux « actes portant atteinte à l'Etat », dont la définition prête à des interprétations très lâches dans les régimes totalitaires.

» Si vous êtes pris dans un conflit d'ordre commercial avec une filiale de l'Armée populaire de libération, sera-t-il interprété comme un conflit commercial ou comme une atteinte à l'Etat ?

– Vous percevez déjà les difficultés à venir...

– Attention, je ne dis pas que Pékin va attaquer la Basic Law *tout de suite et de manière trop* évidente. Je pense que la Chine communiste veut absolument *maintenir la confiance, et qu'elle* est de bonne foi. Tant que l'économie tournera bien, il n'y aura pas de problèmes.

» Mais je crois que la première crise économique ou politique en Chine sera l'heure de vérité. Si le dollar de Hongkong est soumis à des pressions, Pékin interviendra, peut-être pour lier le yuan (la monnaie du continent) au dollar de Hongkong. De même, si la Chine avait un besoin crucial de capitaux, le gouvernement chinois pourrait forcer Hongkong à utiliser ses réserves de change pour acheter des bons du trésor chinois et, si Pékin décidait une bonne fois pour toutes de s'attaquer au problème de la corruption, c'est à Hongkong qu'il interviendrait. Dans tous ces cas, ce serait la fin de l'« autonomie » de la politique monétaire de Hongkong vis-à-vis de la Chine.

» Quant à l'autonomie et à la démocratisation du territoire, il est clair que tout le monde ne la veut pas. En particulier, les grandes familles de Hongkong, qui ont joui de privilèges divers sous l'ancien régime, et qui craignent les effets redistributifs d'une démocratie. Ce sont les premières à aller demander l'arbitrage de Pékin dès qu'une difficulté se présente.

– Quel sera l'impact le plus visible sur Hongkong de son retour à la Chine ?

– *Ce sera, bien sûr,* l'intégration du territoire à la Chine, et sa « sinisation » croissante, que l'on *perçoit déjà dans la rue, comme* dans les conseils d'administration. L'arrivée de 50 000 Chinois de Chine populaire par an, le recul de la langue anglaise feront rapidement de Hongkong une ville de moins en moins internationale, tandis que les grandes villes chinoises le sont de plus en plus. D'ici cinq ans, il n'y aura plus beaucoup de différences entre Hongkong et Shanghaï. Ce n'est pas un jugement de ma part, c'est le sens de l'histoire.

» Mais pensez-vous que l'on puisse maintenir une autonomie *politique sans autonomie économique ?* L'organisme de lutte contre la corruption ou l'autorité de tutelle des marchés boursiers oseront-ils faire des investigations dans les bureaux de filiales de l'Armée populaire de libération, comme ils le font aujourd'hui dans les sociétés locales ?

– Les optimistes avancent que le rôle que Hongkong peut jouer dans la modernisation de l'économie chinoise protège le territoire. Qu'en pensez-vous ?

– Lorsqu'en 1978 la Chine a commencé à s'ouvrir sur l'extérieur, elle avait un besoin crucial du port de Hongkong, de ses sociétés de trading, de marketing, comme de ses sociétés financières, car elle n'avait rien. C'est pour cela que la première Zone économique spéciale, celle de Shenzhen, a été placée à la frontière de Hongkong. Elle a été un instrument d'ouverture et d'aide aux exportations chinoises.

» On connaît la suite : les entreprises de Hongkong *ont délocalisé* leurs industries de l'autre côté de la frontière pour profiter des faibles coûts de la main-d'œuvre locale, ne conservant à Hongkong que les services, comme support technique et logistique des exportations chinoises. Aussi, la majeure partie de la production exportée chinoise passait-elle par Hongkong, où elle faisait l'objet de finitions diverses, et d'où elles étaient réexportées vers les Etats-Unis et l'Europe.

» C'est ce passage par Hongkong des produits chinois qui fait vivre le territoire. Aujourd'hui, 70 % des emplois dans les secteurs *de services sont liés à ce* commerce extérieur, les 30 % restants se répartissant entre la finance (10 %) *et le* tourisme (20 %). Or que constate-t-on ? Depuis deux ans, il apparaît clairement que les réexportations sont remplacées progressivement par un simple transfert de conteneurs d'un camion à un bateau : sur les premiers mois de 1997, les réexportations de Hongkong n'ont progressé que de 3 % à 4 %, alors que les exportations chinoises ont fait un bond de 25 % ! Les entreprises chinoises sont désormais *capables de faire elles-mêmes ce* qui, auparavant, était fait à Hongkong. Même si le territoire est de plus en plus tourné vers la Chine, cette dernière aura de moins en moins besoin de Hongkong.

» Pour le territoire, c'est très inquiétant : la valeur ajoutée est très inférieure sur un transbordement à ce qu'elle est sur une ré-exportation. Suffira-t-elle toujours à faire vivre 6,5 millions de personnes ?

– Tout de même, les groupes internationaux qui investissent en Chine continuent à passer par Hongkong, où ils trouvent un cadre légal clair, ce qui n'est pas encore le cas en Chine...

– C'est de moins en moins vrai, les groupes internationaux investissent de plus en plus, directement, à Pudong, près de Shanghaï, ou à Dalian dans le Nord, donc loin de Hongkong. Il y a dix ans, *70 % des investissements* étrangers en Chine allaient dans le Guangdong. Aujourd'hui, il n'y en a plus que 30 %.

– Quel avenir prédisez-vous à Hongkong ?

– Hongkong a eu la chance d'un accident historique en 1949 avec la fermeture de la Chine qui s'est traduite par un afflux d'entrepreneurs de Shanghaï. Si, dans un premier temps, l'ouverture de la Chine s'est traduite par un fantastique enrichissement du territoire, qui a joué le rôle d'intermédaire, à long terme, le développement de la Chine va le banaliser, en le rendant moins indispensable.

» Combien de villes intermédiaires ont décliné après la découverte d'autres voies commerciales ? *Souvenez-vous de Venise,* qui était un passage obligé sur la route vers l'Orient au XVe siècle : *l'ouverture d'une nouvelle route* via le cap de Bonne-Espérance par Vasco de Gama, en 1498, l'a marginalisée, au profit des Portugais. La rapidité du déclin de Hongkong pourrait surprendre tout le monde. »

Propos recueillis par V. B.

▼ HONGKONG

Questions-réponses

1 Quelle est la physionomie du Territoire ?

*D'une superficie de 1000 kilo*mètres carrés environ, Hongkong comprend l'île de Hongkong proprement dite, la péninsule de Kowloon, les Nouveaux Territoires, et plus de 200 îles et îlots. Les 6,3 millions d'habitants, dont 95 % sont d'origine chinoise, disposent d'un produit intérieur brut (PIB) d'environ 24 000 dollars américains *per capita.* Dans le secteur des services, qui assure plus de 80 % du PIB local, la part des services financiers est de 26 %.

2 Combien de temps Hongkong est-elle restée *colonie britannique* ?

Hongkong était un territoire de la Couronne britannique jusqu'au 30 juin 1997. *Autonome* au plan économique et juridique, il était placé sous l'autorité d'un gouverneur – le dernier étant Chris Patten – chargé d'assurer l'exécutif et de présider le Conseil législatif. C'est à l'issue de la première guerre de l'Opium (1840-1842) que l'île de Hongkong a été cédée au Royaume-Uni, par le traité de Nankin.

Quelques années plus tard, le traité de Pékin (1860) se concluait par l'abandon de la péninsule de Kowloon au Royaume-Uni et, en 1898, les Nouveaux Territoires, étaient cédés, par bail, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Pendant plusieurs générations, le « rocher stérile », devenu la seconde place financière d'Asie, étalera sa richesse face à la Chine communiste. Jusqu'à la signature, en 1984, par la Chine et la Grande-Bretagne de la déclaration conjointe qui prévoyait, à l'expiration du bail de quatre-vingt-dix-neuf ans concédé sur les Nouveaux Territoires – le 30 juin 1997 – la rétrocession de Hongkong à la Chine sous statut de Région administrative spéciale (RAS) pour une période transitoire de cinquante ans.

3 Quels changements vont intervenir ?

Si la Loi fondamentale, votée en avril 1990 par l'Assemblée populaire de Chine, est respectée *jusqu'en 2047,* seules les affaires étrangères et la défense de la Région administrative spéciale (RAS) seront du ressort du pouvoir central à Pékin. Tout le reste, en vertu du principe « Un pays, deux systèmes » établi pour préserver le système de Hongkong, devrait rester inchangé. Le Territoire devrait être géré, de manière « autonome » par le gouvernement de la RAS, lequel doit être constitué et choisi par « les gens de Hongkong ».

4 Quel sera le degré d'autonomie de la Région ?

*En principe, le pouvoir exé*cutif, législatif et judiciaire resteront indépendants du pouvoir central à Pékin. Une cour d'appel régionale a même été créée pour statuer en dernier ressort et remplacer le rôle jusque-là tenu par le Privy Council, situé à Londres.

Le gouvernement de la Région sera le seul responsable de la politique monétaire et fiscale, et de la gestion de ses réserves fiscales, foncières et de change. La Chine populaire ne pourra prélever aucun impôt à Hongkong. Bien qu'appartenant à « un pays », *la Région est considérée* comme une zone douanière autonome, limitée par une fron*tière qui continuera d'exister.* Hongkong demeurera un port franc.

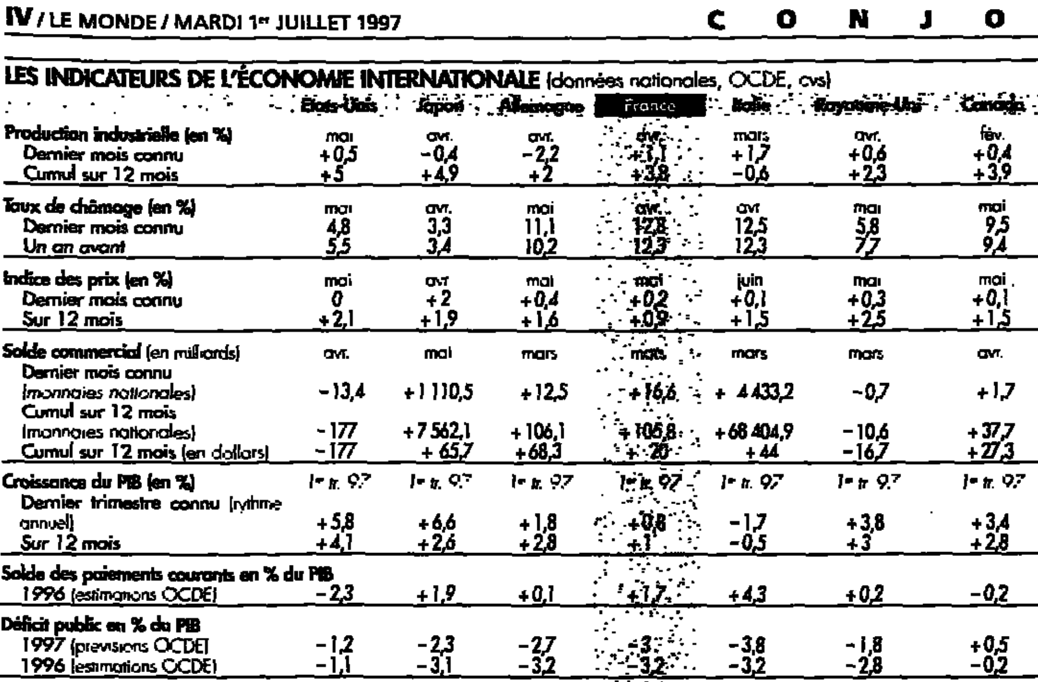
5 Pourra-t-on utiliser la monnaie de Pékin à Hongkong ?

Non. Les deux monnaies resteront séparées. En vertu du maintien de l'autonomie financière, Hongkong devrait garder sa monnaie. Le dollar de Hongkong est relié au dollar américain, depuis la constitution, en 1983, par le biais d'un système de *currency board.* Celui-ci permet à la monnaie en circulation d'être intégralement contre-garantie par les réserves en devises. Tant que le yuan de Chine populaire ne sera pas pleinement convertible, les banquiers estiment que le dollar de Hongkong devrait être maintenu. Place financière et commerciale ouverte, les capitaux continueront de circuler librement.

6 Quelle est la puissance monétaire du « monde chinois » ?

A elles seules, les « trois Chines », soit la Chine populaire, Taïwan et Hongkong, disposent de l'équivalent de 267 milliards de dollars américains de réserves monétaires, ce qui place le « monde chinois » au premier rang mondial, loin devant le Japon (217 milliards) souligne la revue *Sociétal* dans sa livraison de juin 1997. Dans le détail, la Chine populaire affiche 110 mil*liards de réserves monétaires,* suivie par Taïwan (88 milliards) et Hongkong (69 milliards).

Depuis quelques années, la Chine populaire a mis à profit sa force de frappe financière pour investir aux Etats-Unis sous forme d'achats de bons du Trésor américains. Selon certains spécialistes, Pékin détient actuellement environ 15 % à 20 % de ce marché, concurrençant Tokyo, autre détenteur important de bons du Trésor américains. Cet investissement financier constitue pour la Chine un élément important dans les négociations économiques sino-américaines.



LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	mai	avr.	avr.	avr.	mars	avr.	fév.
Dernier mois connu	+0,5	−0,4	−2,2	+1,1	+1,7	+0,6	+0,4
Cumul sur 12 mois	+5	+4,9	+2	+3,8	−0,6	+2,3	+3,9
Taux de chômage (en %)	mai	avr.	mai	avr.	avr	mai	mai
Dernier mois connu	4,8	3,3	11,1	12,8	12,5	5,8	9,5
Un an avant	5,5	3,4	10,2	12,3	12,3	7,7	9,4
Indice des prix (en %)	mai	avr	mai	mai	juin	mai	mai
Dernier mois connu	0	+2	+0,4	+0,2	+0,1	+0,3	+0,1
Sur 12 mois	+2,1	+1,9	+1,6	+0,9	+1,5	+2,5	+1,5
Solde commercial (en milliards)	avr.	mai	mars	mars	mars	mars	avr.
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−13,4	+1 110,5	+12,5	+16,6	+4 433,2	−0,7	+1,7
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−177	+7 562,1	+106,1	+105,8	+68 404,9	−10,6	+37,7
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−177	+65,7	+68,3	+20	+44	−16,7	+27,3
Croissance du PIB (en %)	1er tr. 97	1er tr. 97	1er tr. 97	1er tr. 97	1er tr. 97	1er tr. 97	1er tr. 97
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	+5,8	+6,6	+1,8	+0,8	−1,7	+3,8	+3,4
Sur 12 mois	+4,1	+2,6	+2,8	+1	−0,5	+3	+2,8
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−2,3	+1,9	+0,1	+1,7	+4,3	+0,2	−0,2
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	−1,2	−2,3	−2,7	−3	−3,8	−1,8	+0,5
1996 (estimations OCDE)	−1,1	−3,1	−3,2	−3,2	−3,2	−2,8	−0,2
Dette publique en % du PIB 1996	63,8	90,8	61,8	57,8	123,3	54,1	97,2

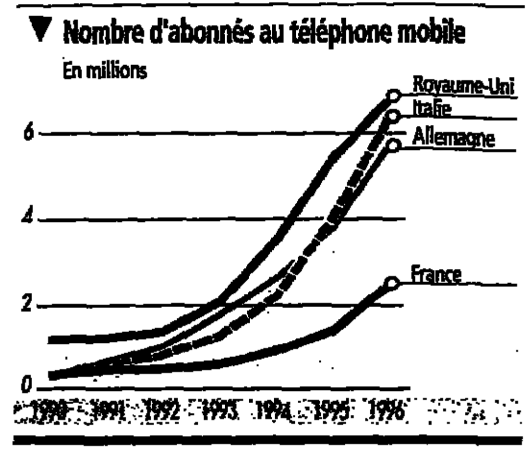
TÉLÉCOMMUNICATIONS : EXPLOSION ET MONDIALISATION DES ALLIANCES

Sur un marché mondial de 700 milliards de dollars, en croissance annuelle de 5 % depuis 1990, les opérateurs se livrent à une compétition internationale en nouant des réseaux d'alliances spécifiques pour répondre aux appels d'offres.

Cette accélération de la demande, qui vient aussi bien de pays émergents (Brésil, Inde ou Chine) ou encore des pays de l'Est ou de l'ex-URSS, est principalement le résultat de l'explosion des télécommunications mobiles. A l'aube du IIIe millénaire, communiquer devient prioritaire, comme le montre la progression du nombre d'abonnés sur les marchés européens.

Les années 1997-2000 promettent d'être déterminantes sur ces créneaux, avec la fin des privatisations (France, Italie, Australie...) et la recomposition déjà amorcée du paysage international, où de nouvelles stratégies d'alliances planétaires, plus agressives, succèdent à celles plus balbutiantes d'hier.

En collaboration avec le groupe Crédit national-BFCE



Source : Omsyc/Mobile Telecom

À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 675	39,43	25 590 000	3 081 100

1981, 1988, 1997 : trois contextes économiques, trois politiques

▼ France
L'actuel dynamisme des exportations finira-t-il par entraîner une reprise de l'investissement et de la consommation ?

Après 1981 et 1988, c'est la troisième fois, en seize ans, que la gauche parvient au pouvoir. Les contextes économiques, les marges de manœuvre et les mesures prises dans chacune de ces circonstances peuvent-ils être comparés ? Dans les trois cas on trouve une constante : le chômage, qui a été le problème numéro un de tous les gouvernements depuis 1981. Tous ont placé l'emploi au centre de leur politique, mais avec des moyens très différents.

En mai 1981, on compte déjà 1,7 million de chômeurs (7,2 % de la population active), et les 2 millions seront franchis au printemps 1982. A la suite du second choc pétrolier, le PIB est en baisse, situation qu'on ne retrouvera qu'en 1993. L'inflation et le déficit extérieur ont été aggravés par la hausse du prix du pétrole : la hausse des prix avoisine les 13 % et le déficit des transactions courantes dépasse 1 % du PIB. En revanche, les finances publiques sont à l'équilibre et le nouveau gouvernement va en profiter : il opère une relance par le budget, les prestations sociales et les salaires (SMIC à +5 %). Cette accélération de la demande met la France en complet décalage avec l'étranger. Loin d'évoluer vers une reprise modérée en 1982, l'économie de nos partenaires est en récession. Il faut ajouter que les entreprises françaises sont alors en mauvaise santé. La combinaison de ces ingrédients conduit à une très forte détérioration de nos comptes extérieurs qui imposera bientôt la mise en place du « plan de rigueur ». 1981 a été la dernière tentative de relance keynésienne dans notre pays.

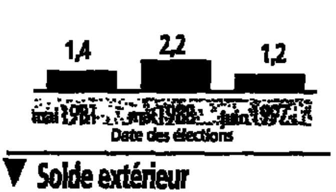
La période qui suit sera celle de la désinflation et du redressement des comptes des entreprises. Au printemps 1988, quand la gauche revient au gouvernement après deux années de cohabitation, le taux de chômage est de 10 %, mais la croissance est là. Après un premier démarrage en 1985-1986, suivi d'une pause, la reprise se révèle soutenue à partir de la mi-1987. Mais ce n'est que vers le milieu de 1988 que le gouvernement prend conscience d'un rythme de croissance à 3 % qui va encore s'accélérer.

La hausse des prix a été ramenée à 3 %, mais ce résultat n'est pas encore tenu pour durablement acquis. Quant au solde extérieur, après une amélioration passagère en 1986 grâce au contre-choc pétrolier, il est retombé dans le rouge dès 1987 et reste l'un des points faibles de l'économie française. Enfin le déficit public s'établit au voisinage de 2 %, chiffre considéré comme trop élevé.

Pour lutter contre le chômage, l'accent est mis sur la compétitivité de l'économie, le soutien de l'investissement, l'assainissement des finances publiques. Pas de mesures spectaculaires sur les salaires (le coup de pouce au SMIC est limité à 0,4 % au 1er juillet 1988), mais la volonté d'un traitement économique du chômage à travers trois plans pour l'emploi successifs et la création du RMI : 900 000 emplois salariés seront créés en trois ans jusqu'au retournement de la conjoncture internationale à la fin de 1990.

En 1988, il s'agit avant tout de renforcer et de prolonger la croissance, en évitant qu'elle ne bute sur l'inflation ou un déficit extérieur excessif.

La donne va changer radicalement à partir de 1992-1993 : le déficit extérieur se mue en un excédent confortable, l'évolution des prix est proche de la déflation ; les marges d'action théoriques s'élargissent donc. Le problème est qu'on ne sait plus comment s'y prendre pour les mobiliser. Sauf pendant une brève période en 1994, l'économie française est prise dans un piège de croissance lente, où la montée du chômage et la médiocrité des perspectives entretiennent des comportements restrictifs, tant sur la consommation que sur l'investissement. Dans les années 80, le problème était de contenir la demande intérieure ; il est désormais de la relancer.



▼ Chômage

En %

mai 1981	mai 1988	juin 1997
7,2	10,0	12,8

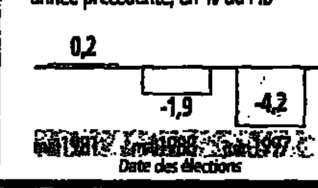
Date des élections

▼ Solde extérieur

Transactions courantes en % du PIB

mai 1981	mai 1988	juin 1997
-1,2	-0,5	1,3

Date des élections



Source : Insee

Ce qui manque, ce sont les instruments. La politique budgétaire est hors jeu pour un moment et ne retrouvera une marge d'action que lorsque le déficit aura été nettement réduit ; les taux d'intérêt ont beaucoup baissé depuis dix-huit mois, mais les délais d'action sur l'économie sont longs ; quant aux revenus salariaux, ils ne constituent pas un instrument à la disposition du gouvernement : les deux commandes de l'Etat dans ce domaine – le SMIC et les salaires de la fonction publique – n'ont pas l'effet d'entraînement qu'on leur prête et ne peuvent être utilisés qu'avec modération, compte tenu de leurs effets sur le coût minimal du travail et donc sur l'emploi pour le premier, sur les finances publiques pour le second.

Dans ces conditions, une reprise ne paraît pouvoir venir que d'une forte stimulation de l'étranger, ou de la recherche de nouvelles formules : restructuration des prestations sociales et des prélèvements, négociations sur l'emploi et les salaires dans le cadre de la conférence qui se réunira en septembre. L'équation n'est pas simple : il s'agit à la fois de soutenir le pouvoir d'achat, de favoriser l'emploi et d'améliorer la confiance des agents économiques.

Au printemps 1997, le taux de chômage atteint 12,8 %. La situation est aux antipodes de celle de 1981 : une inflation à son plus bas niveau historique (0,9 % sur les douze derniers mois), un excédent extérieur important, mais aucune marge sur les finances publiques.

En revanche, comme en 1988 l'environnement international paraît très porteur. En France, la croissance serait de l'ordre de 2,5 % en rythme annuel au 1er semestre 1997. A cet égard, le résultat du 1er trimestre (+0,2 %), n'est pas représentatif ; celui du 2e trimestre devrait être supérieur à 1 %.

Pour le moment, cette croissance repose essentiellement sur la demande étrangère. Elle ne méritera le nom de reprise que lorsque l'investissement et la consommation y contribueront à leur tour. Le dynamisme des exportations, s'il ne se dément pas, finira bien par entraîner la demande intérieure. Mais dans quel délai ? La question est évidemment de première importance pour le nouveau gouvernement : s'agit-il de relancer la machine ou simplement d'accompagner une reprise qui s'amorce ?

D'autres points de la conjoncture restent à préciser : la progression inattendue mais apparemment substantielle du pouvoir d'achat salarial depuis un an (due en partie à la désinflation) ; la médiocrité des recettes fiscales et sociales en totale contradiction avec ce regain de pouvoir d'achat et la meilleure tenue de l'emploi ; les anticipations des agents économiques après les élections. Selon les réponses qui seront apportées à ces questions, le gouvernement n'engagera pas les réformes annoncées de la même façon.

François Monier
Economiste

Madagascar : une amorce de relance encore timide

▼ Afrique de l'Est
Des groupes miniers et pétroliers, américains notamment, recommencent à prospecter dans la Grande Ile

Tant de financements publics internationaux ont été gaspillés dans les années 80 à Madagascar que les bailleurs de fonds restent circonspects devant le léger mieux de la conjoncture économique dans la Grande Ile. D'après une récente étude de la Banque mondiale, 70 % des Malgaches vivent en dessous du seuil de pauvreté et 59 % sont considérés comme extrêmement pauvres ; aussi le seul fait que les clignotants du pays passent du rouge à l'orange est déjà un signe positif. Sans pouvoir aller jusqu'à parler de croissance, un coup d'arrêt a peut-être été donné, l'an dernier, à la dégradation de l'économie malgache.

Après avoir régressé de 7 % en 1991, puis augmenté en moyenne de 1,1 % entre 1992 et 1994 (soit un taux inférieur à celui de la croissance de la population), le PIB malgache a progressé de 2 % en 1996, ce qui correspond à une stagnation du PIB par habitant. Cependant les exportations ont augmenté plus vite (+ 6,42 %) que les importations (+ 4,04 %), amenant une légère amélioration de la balance commerciale, laquelle demeure toujours largement déficitaire.

A noter les ventes spectaculaires des entreprises franches (+ 50 % par rapport à 1995) et la hausse des exportations de crevettes (+ 20 %) qui font que l'« or rose » est en passe de détrôner la vanille comme première recette à l'export.

Dans le même temps, l'inflation a été ramenée en moyenne annuelle à 20 % (contre 49 % en 1995), le déficit global des finances publiques a légèrement diminué et le taux directeur de la Banque centrale a été coupé en deux (17 % au lieu de 33 %). De quoi rassurer un peu les institutions de Bretton Woods qui osent du coup de modestes prévisions de croissance pour 1997 (+ 3 %) et 1998 (+ 3,6 %). Et cela, même si les échéances politiques de cette année risquent d'amener les investisseurs à retarder un peu leurs projets.

Cette timide amorce de relance s'est doublée de la normalisation des relations entre le gouvernement malgache et les institutions financières internationales. Après plusieurs années de mise à l'index, des accords d'aide à l'ajustement structurel avec le FMI (novembre 1996) et la Banque mondiale (mars 1997) ont été conclus, suivis d'un rééchelonnement de la dette publique par le Club de Paris (mars 1997). Des aides sont en discussion avec la Banque africaine de développement (BAD) et avec le Fonds de l'OPEP, et Paris vient d'accorder un crédit à l'ajustement structurel de 120 millions de francs français, dont 80 millions ont déjà été déboursés.

A la tête d'un régime dictatorial pendant seize ans (1975-1991) libéralisé sur le tard (en matière économique seulement), le président Didier Ratsiraka (réélu fin décembre et intronisé le 9 février 1997) a bénéficié le premier de cette normalisation financière. Ainsi ont pris fin, semble-t-il, les années d'errement du régime du président Albert Zafy (1992-1996), une période d'ouverture démocratique qui avait débouché sur un fiasco économique : suspension des aides extérieures, accumulation des arriérés de l'Etat, scandales divers.

Mais le répit de Madagascar ne durera guère plus de quelques mois. Les financements du FMI, comme ceux de Paris, sont essentiellement destinés à aider le gouvernement malgache à rembourser une partie de ses dettes. Cela ne règle pas la question des arriérés (50 % de la dette extérieure malgache totale) qui ont été exclus du rééchelonnement du Club de Paris (à rembourser en septembre 1997 et septembre 1998). Quant à la question des remboursements normaux à partir de 1999 (terme de l'actuel programme avec le FMI), elle demeure à ce jour sans aucune solution.

Madagascar n'a donc rompu avec son état d'insolvabilité que de manière provisoire. Toutefois, la voie à des financements de projets (en priorité pour la réhabilitation des infrastructures) vient d'être ouverte, même si ces aides sont liées à des réformes sectorielles comme la privatisation du secteur public et, bien sûr, à la stabilité politique du nouveau régime.

COBALT, NICKEL, OR...

Selon ce scénario, le secteur privé et les capitaux étrangers sont appelés à jouer un rôle plus important. Une perspective que la bourgeoisie malgache n'a jamais vue d'un bon œil, tant elle est attachée à ses positions acquises, et parfois à ses passe-droits. Plusieurs dispositions seraient donc de nature à rassurer d'éventuels partenaires étrangers : établissement d'une juridiction impartiale de recours en cas de litige commercial, nouvelles incitations fiscales et douanières, révision du cadastre en vue de clarifier la question de la propriété foncière.

D'ores et déjà, certains groupes miniers et pétroliers recommencent à prospecter dans la Grande Ile en pariant sur une amélioration du climat économique et politique. C'est le cas de la compagnie américaine Phelps Dodge Corporation qui entend exploiter des gisements de cobalt et de nickel ou de la société Madagascar Resources qui a acquis trois permis d'exploration (pour l'or notamment) et en a demandé d'autres. Jean-Raymond Boulle, patron de l'American Minerals Fields (qui a damé le pion à la De Beers sud-africaine au Congo-Zaïre grâce à ses relations avec Laurent-Désiré Kabila), a pris, il y a quelques mois, une participation majoritaire dans Madagascar Resources, une société à capitaux australo-mauriciens au départ. La compagnie pétrolière canadienne Gulfstream Resources vient aussi d'obtenir des permis de prospection onshore et offshore sur la côte ouest de l'île et s'intéresse à l'exploitation du gaz naturel. Et deux autres sociétés américaines, Triton Energy Corporation et Hunt, sont en pourparlers avec le gouvernement malgache.

Les hommes d'affaires français (échaudés par la nationalisation de leurs avoirs à Madagascar en 1975) paraissent plus attentistes. Mais quelques sociétés françaises (dont Total) guignent les privatisations à venir. Enfin le gouvernement de Maurice envisage de délocaliser à Magagascar certaines industries, textiles notamment. Le taux horaire de la main-d'œuvre malgache du textile est l'un des plus bas du monde (0,25 dollar contre 0,30 dollar en Chine par exemple). Toutefois l'état désastreux des infrastructures constitue un lourd handicap pour les investisseurs : la compagnie Gulfstream a ainsi négocié, en même temps que ses permis, la collaboration de la marine malgache pour l'acheminement de ses équipements de prospection.

Francis Soler
(« La Lettre de l'océan Indien »)

▼
UN CHIFFRE
10 800
milliards

LE MONTANT DE L'ENDETTEMENT INTÉRIEUR TOTAL DE LA FRANCE

A la fin 1996, l'endettement intérieur du pays totalisait 10 842 milliards de francs, en augmentation de 2,8 % à la fin de l'année, après une progression de 5,2 % constatée fin décembre 1995. Ce ralentissement global reflète principalement la décélération de l'endettement de l'Etat pendant la période, ramené à 8,3 % fin 1996 après une augmentation de 13,4 % l'année précédente et de 19,1 % fin 1994.

Ce total de 10 842 milliards comprend l'endettement de l'Etat (3 478 milliards), des sociétés (3 725), des ménages (2 591) et d'autres contributeurs (administrations publiques hors Etat, administrations privées et entreprises d'assurances) à hauteur de 1 047 milliards, précise la Banque de France dans son rapport annuel 1996.

En termes de contribution à l'évolution de l'endettement intérieur total, la part de l'Etat, tout en demeurant prédominante, a diminué en 1996 (sa progression a été ramenée à 2,5 points en 1996 après 3,8 points l'année précédente), précise la banque centrale.

Services à la personne : la demande est là, pas le financement

par Michel Gaspard

Non, la fin du travail n'est pas pour demain, et l'horreur économique n'est pas fatale. *Oui, le* plein emploi peut revenir en France et en Europe si l'on veut s'en donner les moyens – pas l'année prochaine bien sûr, mais d'ici cinq à dix ans : un *nouveau plein emploi* est possible pour les années 2000, qui prendra des formes bien différentes de celui des années 60, car il ne peut venir que d'un régime de croissance profondément transformé.

Le chômage ne peut reculer en Europe sans une expansion de 3 % par an au moins en termes réels, soutenue sur plusieurs années : d'abord, parce que le rythme des créations d'emplois reste déterminé par le taux de croissance de l'économie – un point de PIB supplémentaire crée même davantage d'emplois aujourd'hui qu'il y a trente ans, contrairement à une idée répandue ; ensuite, parce que les politiques de l'emploi dites *« structurelles »* n'ont d'efficacité réelle que si la croissance économique est suffisante, comme l'expérience passée l'a amplement démontré. Aucun pays ne pouvant plus tirer seul son épingle du jeu international, l'objectif de croissance doit donc passer au rang des premières priorités de la construction européenne, à parité avec l'objectif de stabilité monétaire : les décisions annoncées au *sommet d'Amsterdam, les 16 et 17 juin*, représentent un pas dans cette direction.

Avec une croissance plus énergique et durable, les politiques structurelles classiques trouveraient une efficacité qu'elles ne pouvaient avoir dans le contexte de croissance molle des dernières années : la redistribution des charges et l'allégement du coût de l'emploi peu qualifié, les flexibilités négociées au sein des branches et des entreprises en vue d'une organisation plus efficace, l'aménagement et la réduction du temps de travail, amplifieraient les créations d'emplois spontanées. Mais ces politiques ne suffiraient pas : il faut aussi imaginer et réaliser des politiques d'un nouveau genre, à la fois ma*croéconomiques et structurelles, pour doper* la croissance et enrichir son contenu en emplois : il s'agit de développer plus rapidement le vaste secteur tertiaire, car lui seul peut créer des emplois en grande quantité – ce qu'il fait d'ailleurs, mais à un rythme trop lent.

Depuis vingt ans, l'économie française a créé, en proportion, deux fois moins d'emplois de services que les Etats-Unis, et les résultats n'ont pas été beaucoup plus brillants dans les autres pays européens. Les principales faiblesses de la création d'emplois se trouvent dans les secteurs de la distribution, de l'hôtellerie et de la restauration, et surtout dans le vaste ensemble des services collectifs, sociaux et personnels qui englobe l'éducation, la santé, et ce large éventail des services dits « de proximité » rendus aux personnes et aux collectivités ; or une bonne moitié des créations d'emplois des années qui viennent se situeront dans ces secteurs, l'accélération de leur développement est donc l'une des clés du problème du chômage.

Qu'une partie du tertiaire représentant 10 % du PIB croisse à un rythme moyen de 8 à 10 % par an, ce qui n'a rien d'invraisemblable pour des secteurs encore peu évolués où les besoins sont grands, et l'activité économique générale s'accélérera de 1 % environ chaque année, avec des centaines de milliers de créations d'emplois à la clé. Comment obtenir un tel résultat ?

Depuis vingt ans, l'économie française a créé, en proportion, deux fois moins d'emplois de services que les Etats-Unis

D'une part, en créant un environnement financier et administratif beaucoup plus porteur *pour les petites entreprises de services*, en modernisant les services nationaux et locaux et en les rapprochant des besoins pour mieux les développer. D'autre part, en résolvant le problème majeur de la solvabilité de la demande : la stagnation des revenus en moyenne, avec le creusement des inégalités, a inhibé depuis des années l'expression des nouveaux besoins et freiné ou bloqué l'expansion des activités tertiaires. Une croissance plus soutenue permettrait et nécessiterait une élévation plus rapide des salaires et des revenus disponibles sous leurs formes classiques ; cependant, des instruments complémentaires de financement de la demande sont également indispensables pour stimuler le déve*loppement de certaines activités qui obéissent* à des logiques spécifiques, et pour faciliter le maintien des équilibres économiques en phase de reprise.

Les chèques-services, dont *l'*expérimentation a commencé depuis 1996, sous la forme nouvelle du Titre emploi-service (TES), peuvent devenir un puissant instrument de solvabilisation de la demande. Mais ils doivent être développés en fonction de cet objectif, avec la volonté de donner au dispositif un impact sensible au niveau macroéconomique. Il faut pour cela, avant tout, faire sortir l'usage des TES de la sphère trop restreinte des emplois à domicile, et l'étendre aux secteurs de la rénovation du logement et du cadre de vie, de la culture, de l'éducation et de la formation, des loisirs, des sports : il faut en faire des instruments de paiement de certaines prestations, non seulement, des associations, mais aussi des PME et des artisans ; il faut éventuellement les intégrer avec les titres-restaurant et les chèques-vacances au sein d'un réseau plus vaste et unifié, et faciliter leur utilisation par les technologies du type « porte-monnaie électronique » ; il faut diversifier leurs mécanismes de financement en y faisant participer les employeurs, les caisses de Sécurité sociale, les banques, aux côtés des usagers et de l'Etat ; on peut enfin envisager leur ouverture européenne dans le cadre du passage à l'euro, avec la création d'un réseau d'« euro-services » qui pourrait se connecter à des réseaux analogues développés dans d'autres pays.

De tels mécanismes de financement en partenariat accéléreraient le développement des activités tertiaires les plus créatrices d'emplois. Ils agiraient pour la réduction du coût du travail, en créant une source de pouvoir d'achat additionnel dont la charge ne pèserait qu'en partie sur les entreprises. Ils donneraient aussi du « grain à moudre » supplémentaire pour les négociations sur les salaires, le temps de travail, les réformes de la protection sociale... Agissant ainsi en même temps du côté de la demande et de l'offre, le système des titres-services contribue*rait au nécessaire renouvellement des régula*tions salariales en même temps qu'à la relance de la croissance et des créations d'emplois.

Le chômage est l'une des multiples conséquences, sans doute la plus douloureuse, de la première révolution tertiaire : une mutation planétaire des économies industrielles qui fait glisser progressivement leur centre de gravité vers les très diverses activités de la relation, de la communication et de l'immatériel. Pour reprendre le cap du plein emploi, l'Europe doit inventer un nouveau régime de croissance centré sur toutes ces activités. Et, pour y parvenir, elle a besoin d'un nouveau cocktail de politiques macroéconomiques et structurelles, à créer en sym*biose au niveau national et* au *niveau* européen. L'Union économique et monétaire en est un indispensable ingrédient ; l'innovation dans le domaine des instruments financiers, publics et privés, en est un autre, *où* les Etats peuvent trouver de nouvelles marges d'initiative. La gauche française revenue au pouvoir saura-t-elle contribuer à cette nécessaire réinvention de la croissance ; c'est à un tel défi qu'elle doit apporter des réponses, pour que les espoirs exprimés par les électeurs le 1er juin ne soient pas déçus une nouvelle fois.

***Michel Gaspard**, économiste, est expert auprès de la Commission européenne à Bruxelles. Il s'exprime ici à titre personnel.*

L'épargne à l'heure de l'euro

par Roger Cukierman

Il est légitime, après le bouleversement politique récent intervenu en France, de s'interroger sur l'avenir de la monnaie unique. Il est cependant difficile d'imaginer que les socialistes français ou les dirigeants allemands présents et à venir, qui ont toujours été d'ardents européens, ne respectent pas le rendez-vous majeur de l'histoire monétaire. Il convient donc de se préparer aux conséquences de la mise en place de l'euro dans environ cinq cents jours, notamment au regard de ses conséquences sur le monde de l'épargne.

Les organismes de placement collectifs en valeurs mobilières (OPCVM) mondiaux représentent de l'ordre de 5 000 milliards de dollars dont 55 % aux Etats-Unis et 30 % en Europe. Les OPCVM européens, dont les actifs atteignent environ 1 500 milliards de dollars, sont répartis sur 13 500 véhicules de placement. Nous avons l'illusion que les quelque 5 000 OPCVM français, représentant un tiers des actifs européens placés en fonds mutuels, donnent à la gestion à la française une longueur d'avance sur les concurrents européens. La réalité est différente.

La moitié des actifs gérés par ces OPCVM *français* constitue en réalité un moyen de tourner l'interdiction anachronique faite à la rémunération des dépôts à vue. Pour le surplus, les sicav sont plus investies en obligations qu'en actions, *et les valeurs étrangères ne représentent* que 3 % des actifs des OPCVM français.

Les Français n'investissent qu'en France à cause du risque de change. *S'il* est supprimé, le marché domestique deviendra européen et l'interdiction de rémunération des dépôts à vue disparaîtra. Une concurrence encore accrue entre banquiers et intermédiaires étrangers apparaîtra sur le territoire français. N'oublions pas que, grâce à la puissance croissante des fonds de pension anglo-saxons, les actions des sociétés *françaises sont déjà détenues* à 40 % par des étrangers. La compétition sera intense, notamment sur les sicav pour lesquelles la comparaison des performances est aisée.

La presse financière utilise les compétences d'organismes spécialisés tels Micropal et Europerformance pour distribuer ses palmes aux *meilleurs produits* ou aux *meilleures* banques. La concurrence sera décuplée par les moyens modernes de communication et le développement de la vente directe, notamment *via* Internet. Des *discount brokers*, la banque directe, ou encore le marketing téléphonique, favoriseront l'ouverture des marchés. Alors qu'il est très faible en Europe, le marketing direct assure déjà 45 % du placement des fonds mutuels aux Etats-Unis.

Grâce à l'utilisation croissante des produits dérivés, on offrira aussi au public des opportunités accrues de placements indexés sur les indices boursiers avec la garantie du capital investi. Un investisseur peut-il rêver mieux ? Un immense marché apparaîtra alors qui, avec un tiers du marché mondial, constituera un pôle d'attraction. Déjà, le marché obligataire en deutschemarks attire les souscripteurs internationaux qui considèrent le mark allemand comme une monnaie de réserve. On estime à 1 000 milliards de deutschemarks le montant placé hors d'Allemagne alors que le montant total des obligations amortissables du Trésor français (OAT) n'atteint que 2 000 milliards de francs.

Les actions des sociétés françaises sont déjà détenues à 40 % par des étrangers, grâce à la puissance croissante des fonds de pension anglo-saxons

L'accès à l'emprunt obligataire sera facilité pour les entreprises privées à condition toutefois que les emprunteurs français sachent se faire connaître. Le marché obligataire français est encore largement dominé par les emprunts d'Etat et des entreprises publiques, avec de *faibles différences de taux. Désormais, les inves*tisseurs trouveront une meilleure rémunération grâce à l'approfondissement des écarts de taux selon la signature de l'emprunteur, par application à grande échelle de la loi de l'offre et de la demande. Comme aux Etats-Unis, on assistera alors au développement d'un marché obliga*taire finançant des entreprises de moindre qua*lité qui offriront des taux plus élevés. Ce seront les *junk bonds* à l'européenne.

Les équipes de gestion seront renforcées pour faire face à la concurrence et à l'accélération de la circulation des informations. La grande presse française, qui accorde aujourd'hui une faible place aux nouvelles financières de l'étranger, élargira son horizon. Les décideurs s'appuieront *sur les notations attribuées par les* agences telles Moody's ou Standard & Poors et sur les avis des consultants tels Wyatt ou Franck Russel, sans l'opinion desquels aucun institutionnel américain ne prend aujourd'hui le risque d'investir, de crainte d'être poursuivi en justice par un actionnaire mécontent. Ces mœurs traverseront l'Atlantique.

De son côté, le gérant obligataire abandonnera son tablier d'actuaire pour revêtir l'habit de l'analyste capable d'apprécier la solidité d'une entreprise ou d'une institution à partir de l'analyse des comptes. Jusqu'ici, les actuaires français, formés dans les mêmes écoles et spécialistes de l'évolution des taux, n'attribuaient guère de considération à la qualité de la signature, ou au bilan de l'emprunteur puisque l'emprunteur était souvent directement ou indirectement l'Etat français. Désormais, le gérant obligataire se rapprochera du gérant actions en termes de formation et de processus de décision. Il s'imprégnera du tissu de l'économie privée française qu'il connaît peu et découvrira les grandes sociétés européennes. Au regard de ce nouvel environnement, il devra comparer, pêle-mêle, le risque d'Etat français, le risque d'Etat étranger, les risques privés français et étrangers. *Il pèsera l'équilibre entre le risque et la ré*munération, et devra mesurer la confiance qu'il accorde aux dirigeants des organismes emprunteurs.

Dans tous les cas, l'investisseur devra apprécier la capacité du débiteur à payer les intérêts et à rembourser le capital. Le niveau d'endettement restera un critère fondamental, et la différence d'appréciation se traduira par un écart de taux, y compris parmi les Etats participant à l'euro. Certes, cet écart de taux sera *faible puisque les Etats participant* à *l'euro au*ront – sauf changement de dernière heure – adhéré aux critères de convergence, au pacte de stabilité, de croissance et à son volet emploi, ainsi qu'au risque de sanctions en cas de déficit excessif.

Le rendez-vous du 4 janvier 1999 sera tenu. *Ce processus irréversible constitue une chance* pour ceux qui sauront s'adapter le plus vite. Et un risque grave pour les autres.

***Roger Cukierman** est président du directoire de la Compagnie financière Edmond de Rothschild Banque.*

LIVRES

Le divorce appauvrit

par Yves Mamou

L'APRÈS DIVORCE, LIEN FAMILIAL ET VULNÉRABILITÉ
de Claude Martin
Presses universitaires de Rennes, 330 p., 140 F.

Le bon sens affirme qu'il vaut mieux être riche et bien portant que pauvre et malade. Le livre du sociologue Claude Martin enrichit l'évidence en ajoutant qu'il vaut mieux, en outre, être accompagné que seul et doté d'un bon réseau relationnel plutôt qu'isolé. La survie – avec un minimum de confort – dans un monde complexe où les structures que l'on croyait immuables (l'Etat, la Loi, la famille, l'entreprise...) sont l'objet de recompositions permanentes et subtiles, oblige désormais chaque individu à un effort d'adaptation quasiment hors du commun. Recadrer les mutations familiales (séparations, divorces, enfants issus de liaisons multiples...) en fonction du grand chambardement économique et social que nous vivons depuis vingt ans, tel est l'objectif, mené à bien, par Claude Martin. Car rien désormais n'échappe aux mutations rapides des sociétés industrielles.

Dans son récent ouvrage *Richesse du monde, pauvreté des nations*, l'économiste Daniel Cohen avait déjà expliqué que l'école, la famille et même l'idée de patrie étaient modifiées en profondeur par le reformatage de l'économie moderne. Il illustrait la logique de cette mutation en ayant recours au concept « O-ring » – emprunté à l'écono*miste américain Michael Kremer –, du nom de ce petit joint dont le* dysfonctionnement avait été à l'origine de l'explosion de la navette spatiale Challenger. La vie des astronautes et un investissement de plusieurs milliards de dollars avaient été volatilisés à cause d'une bricole minable dont la qualité n'était pas à la hauteur du reste de l'effort économique consenti. Si ce joint est pris comme modèle du fonctionnement social, indiquait alors Daniel Cohen, cela revient à dire que, dans chaque sous-ensemble (famille, patrie, entreprise...), le dysfonctionnement d'un élément mettra tôt ou tard en péril le tout. Une femme qui travaille finira tôt ou tard par se débarrasser d'un mari devenu chômeur longue durée, comme un patron licenciera un cadre moins productif que la moyenne de ses collègues.

Confirmant cette thèse à sa manière, le sociologue Claude Martin, estime, lui que la fragilité du couple et du lien familial est devenue *« une composante du risque d'exclusion »*. Autrement dit, le risque du chômage peut devenir un risque d'exclusion social si le futur sans-emploi n'est pas inscrit dans un *« réseau de proximité dont la famille est l'épicentre »*. L'auteur montre ainsi clairement qu'un divorce *« accélère le processus de précarisation pour ceux qui étaient déjà vulnérables* – au sens économique du terme – *préalablement à la rupture »*. Une mère de famille de plus de cinquante ans qui n'a jamais travaillé encourt désormais un risque réel de pauvreté si elle divorce un jour. A contrario, une mère diplômée âgée de trente ans et dotée d'un emploi sortira à moindres frais d'une séparation.

Allant plus loin encore dans l'analyse, Claude Martin montre comment l'émergence d'une société d'individus moins arrimés à des appartenances de classe qu'il y a trente ans, et la mise en place d'une économie très inégalitaire mettent à l'épreuve les solidarités traditionnelles. Si ces dernières n'ont jamais cessé d'être actives, elles deviennent en revanche plus sélectives : *« Mieux on est positionné socialement, plus on a de chance d'obtenir de l'aide de son entourage, qu'il s'agisse de la famille (parents ou fratrie), de son ex-conjoint ou de son réseau amical. »* Ce qui justifie le corollaire O-ring évoqué plus haut : un homme ou une femme en difficulté financière fera jouer des liens de solidarité en sa faveur d'autant plus facilement qu'il n'a pas fondamentalement besoin de l'aide qu'il réclame. Les nouveaux réseaux de solidarité ne fonctionnent pas sur le modèle des vases communicants (le trop-plein se déverse vers le vide) mais sur celui, *plus subtil, du don et du contre-don. Celui qui donne n'entend nulle*ment devenir mécène ou bienfaiteur permanent. Il préfère rendre un service, quitte à en obtenir un autre ultérieurement. Cette dynamique renforce les solidarités entre individus actifs et insérés socialement, *mais expulse avec vigueur tout élément hétérogène.* Ces systèmes d'échanges qui reviennent au fond à réaffirmer des liens de solidarité proclamés se pratiquent d'autant mieux que l'on appartient à une classe sociale élevée. Plus l'on descend dans l'échelle sociale et plus l'échange est pauvre.

Ces constats passeraient pour des singularités folkloriques si les solidarités familiales n'étaient vigoureusement interpellées aujourd'hui pour combler les carences de l'Etat providence. Tout en se désengageant, l'Etat cherche aujourd'hui à faire jouer à la famille un rôle de dernier recours contre l'exclusion et la précarité. Ce qui serait parfait si toutes les familles étaient dotées des mêmes moyens et des mêmes mécanismes de fonctionnement. Ce qui n'est évidemment pas le cas. Faire du modèle *« apparemment dominant des couches moyennes diplômées* (...) *le seul modèle familial de référence apparaît donc inévitablement réducteur »*, écrit sobrement Claude Martin.

PARUTIONS

● **CYCLOPE 1997, LES MARCHÉS MONDIAUX, sous la direction de Philippe Chalmin.** Le rapport *Cyclope* perd en minceur ce qu'il gagne en densité. Pour sa onzième édition, ce pavé de 656 pages ne se contente pas d'une analyse exhaustive des marchés de matières premières, *« de l'ananas au zirconium »*. On y lira avec intérêt des pages *éclairantes sur* la mondialisation et même la *« surmondialisation »*, allusion à *« l'accroissement des pouvoirs propres des multinationales »*. Philippe Chalmin et son équipe s'interrogent sur le véritable sens des marchés, passant en revue *l'affaire Sumitomo qui ébranla le marché du cuivre*, ou la crise de la « vache folle » et ses implications économiques, après avoir souligné l'inanité d'organisations comme la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement).
Les entreprises et les Etats, mais aussi les consommateurs, n'ont jamais été autant en prise avec les convulsions des marchés. *Cyclope* fournit aux amateurs de chiffres, de tendances et de réflexion « à chaud » les moyens d'appréhender ce *« nouveau désordre international »*. (Economica, 656 p., 500 F.)

Secteurs de Pointe

Le Portugal et la monnaie unique : le sans-faute d'un pays discret

LISBONNE
de notre envoyée spéciale

Discret Portugal. Sans tambour ni trompette, il est en train d'obtenir la reconnaissance internationale qui compte le plus : celle des messieurs qui, à Londres, New York ou Tokyo, conseillent les investisseurs du monde entier pour leurs placements. Morgan Stanley Capital International vient de décider de le classer parmi les marchés développés, et non plus parmi les marchés émergents.

Alain Galibert, qui suit l'Europe du Sud pour FBC-Warburg à Madrid, confirme : *« Les investisseurs ont pris conscience d'une réalité que les indicateurs économiques montraient depuis deux ans : le Portugal est en train de réussir sa convergence économique. Alors que l'Europe du Nord risque de se fracasser sur le projet de monnaie unique, l'Espagne et le Portugal en ont fait un stimulant. Ils vont de mieux en mieux, grâce à un effort collectif de productivité, un gain d'efficacité administrative et une politique monétaire bien menée. »*

A Lisbonne, l'activité se voit et s'entend, des collines piquées de grues aux chantiers ouverts dans chaque rue. Avec ses airs de San Francisco carrelée aux azulejos, la capitale hésite encore entre la vie de village et la pulsation moderne, entre les funiculaires grinçants, les tramways aux banquettes de bois et les convois luisants qui glissent dans un soupir sur des voies neuves ; tandis que là-haut, sur le pont géant qui enjambe le Tage, un embouteillage permanent reflète des éclats de soleil...

Terre d'émigration isolée et pauvre, avec des taux d'illettrisme d'un autre âge il y a encore deux décennies, le Portugal a maintenant rejoint le peloton des riches : depuis 1993, son PIB par tête le classe dans la catégorie des pays à hauts revenus de la Banque mondiale. A deux pas de la majestueuse place du Commerce, au siège de la Banca de Fomento e Exterior, Vitor Constâncio, l'un des économistes les plus respectés du pays, retrace dans un français impeccable la trajectoire du Portugal. Des lendemains de la « révolution des œillets » de 1974 jusqu'aux succès d'aujourd'hui, elle est plus heurtée qu'il n'y paraît. Faire émerger la démocratie, arrêter les guerres coloniales, installer les institutions et digérer les tentations collectivistes des débuts, tout cela ne s'est pas fait en un jour.

▼Adaptabilité

L'euro s'est révélé un stimulant pour Lisbonne. Depuis 1993, l'économie portugaise se modernise avec succès

Au début des années 80, pour tenter de réduire l'inflation, le Portugal réévalue sa monnaie, ce qui ouvre une brèche dans la balance des paiements, dont le déficit atteint rapidement 13 % du PIB, un record mondial. D'emprunt en emprunt, le pays épuise son crédit international et frôle la rupture des paiements. En 1985, une dévaluation assortie d'une baisse des salaires réels et d'une reprise en main des comptes publics va remettre le Portugal sur les rails, au moment où il est admis, en même temps que l'Espagne, dans la Communauté européenne.

La période d'euphorie qui va suivre, jusqu'au début des années 90, est marquée par une augmentation de 5 % par an de l'investissement étranger. Que vient-on alors chercher au Portugal ? Dans le secteur bancaire, le dernier marché en croissance d'Europe occidentale, rappelle Patrick Marty, représentant au Portugal du Crédit agricole, partenaire du Banco Espírito Santo.

DÉSINFLATION COMPÉTITIVE

Dans l'industrie, la faiblesse des coûts portugais va permettre le développement d'activités de main-d'œuvre : textiles et cuirs, vêtements, assemblage, électricité et mécanique légères. L'inflation va bon train, mais la dévaluation glissante de l'escudo permet de maintenir des coûts compétitifs.

Tout change avec la chute du mur de Berlin : l'Europe découvre des voisins certes désorganisés et peu habitués au marché, mais moins chers et plus proches que le Portugal. A Lisbonne, le gouvernement social-démocrate d'Aníbal Cavaco Silva (centre-droit) décide alors d'un véritable tournant stratégique.

Le Portugal va désormais chercher à accélérer la convergence avec ses partenaires européens, au prix d'une restructuration économique drastique. La politique de dévaluation nominale graduelle *(crawling peg)* est officiellement abandonnée en 1991 et les taux d'intérêt sont fortement relevés pour lutter contre une inflation encore à deux chiffres. L'escudo s'apprécie, si bien que les coûts unitaires du travail auront augmenté de près de 40 % en termes réels entre 1986 et 1995. Les investissements étrangers, après un pic en 1991, déclinent brusquement. *« Du coup, entre 1991 et 1994, la récession a été plus grave au Portugal que dans le reste de l'Europe*, souligne le professeur Constâncio. *La production industrielle a baissé en valeur absolue, de même que l'emploi salarié, entraînant une hausse du chômage de 4,2 à 7,2 %. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le gouvernement social-démocrate a perdu les élections au profit des socialistes en 1995. »*

Le professeur Diogo de Lucena, de la faculté d'économie de Lisbonne, a pu observer les effets microéconomiques de cette politique de désinflation compétitive : *« Notre structure de production s'est rapprochée très vite de celle des autres pays européens. Cette transformation se voit dans nos échanges : la part de l'automobile augmente, tandis que celle des textiles diminue. Le Portugal a réussi sa montée en gamme, avec des coûts d'ajustement bien moindres que ce qu'on aurait pu craindre. »* Pour lui, le choc concurrentiel principal a été le marché unique de 1993, l'euro ne fera que simplifier les choses.

L'euro ? Ici, rares sont ceux qui semblent douter de la présence du Portugal aux premières heures de la monnaie unique, du côté du gouvernement socialiste comme de l'opposition social-démocrate – seuls le Parti populaire (droite) et le Parti communiste sont eurosceptiques. La plaisanterie à la mode en Allemagne il y a quelques mois sur les *« pays du Club Med »* laisse les Portugais de marbre. *« Ils n'auront pas le choix, car nous remplirons les critères de Maastricht »*, assurent-ils.

Et, de fait, la convergence s'est accélérée de manière vertigineuse. L'inflation était encore à 14 % fin 1990, elle est revenue à 2,25 % ; les taux d'intérêt qui étaient supérieurs de quatre points à ceux de l'Allemagne il y a deux ou trois ans, le sont de moins d'un point aujourd'hui, et cette baisse, due à la confiance des marchés, a permis d'économiser l'équivalent de 3 à 4 % du PIB sur le service de la dette (égale à 64 % du PIB, un peu au-dessus de la norme maastrichtienne de 60 %). Grâce au bonus des taux d'intérêt et au retour de la croissance économique (3 % en 1996, l'une des meilleures performances d'Europe), le déficit public baisse très régulièrement : 5 % en 1995, 4 % en 1996, 3 % prévus en 1997. Et ce, sans artifices comptables, sans hausse d'impôts ni baisse des subventions à l'économie. Le Portugal aurait-il découvert le secret de l'ajustement sans austérité ?

FLEXIBILITÉ

Rien de miraculeux dans tout cela, assure Antonio Borges, actuel doyen de l'Insead de Fontainebleau. Le Portugal récolte les fruits de son adaptabilité. *« C'est un pays qui a été capable il y a vingt ans d'absorber en quelques mois un million de rapatriés d'Afrique, soit 15 % de la population active »*, rappelle-t-il. Et le marché du travail y est l'un des plus flexibles d'Europe : *« Les salaires réels peuvent baisser, puis remonter en fonction de la conjoncture, les gens quittent leur emploi facilement, il n'y a pas de blocages à l'embauche ni au débauchage, ce qui explique l'absence de chômage structurel. »* C'est pourquoi cet ancien responsable de la Banque centrale portugaise attend avec confiance l'entrée dans l'euro, logique pour un pays qui fait plus de 80 % de ses échanges avec ses partenaires de l'Union, record absolu de l'intégration. *« Avec les salaires les plus bas d'Europe de l'Ouest, nous n'avons pas besoin de mener une stratégie de monnaie faible. Au contraire, il nous faut rapidement évoluer vers des services plus sophistiqués, vers plus de valeur ajoutée. La concurrence par les coûts bas n'a plus aucun sens. »*

Si Vitor Constâncio, le socialiste, partage pour l'essentiel cette analyse, il discerne des incertitudes à l'horizon de 1999. *« A cette date, l'apport des fonds européens diminuera brusquement. Entre 1994 et 1999, ils auront représenté 13 milliards d'écus (près de 90 milliard de francs), soit chaque année 3,5 % du PIB. C'est proportionnellement moins que ce que reçoivent l'Irlande et la Grèce, mais tout de même, cela facilite les choses... »* Ce petit pays de dix millions d'habitants, dont le quart sont encore pauvres, a jusqu'à la fin du siècle pour investir, pour mettre ses infrastructures, son industrie et son appareil financier aux normes européennes – avant l'élargissement à l'Est. Le pari n'est-il pas trop risqué ? La réponse tombe, toujours identique, toujours sereine : *« Nous y arriverons, nous n'avons pas d'autre choix. »*

Sophie Gherardi

La fin de l'éclipse des investisseurs

LISBONNE
de notre envoyée spéciale

Lundi 16 juin, la Bourse de Lisbonne a connu une journée de folie. Plus de 772 000 Portugais – le dixième de la population adulte – se sont portés acquéreurs de titres d'Electricidade de Portugal (EDP), la plus grosse privatisation de l'histoire du pays. Les demandes des particuliers ont excédé 37 fois l'offre, celles des institutionnels, 25 fois, et l'Etat a récolté plus de 11 milliards de francs pour 30 % de la compagnie nationale d'électricité. Vu de France, il est savoureux de constater que c'est un gouvernement socialiste qui privatise l'équivalent portugais d'EDF, sans échapper d'ailleurs aux critiques sur le prix de l'offre que certains ont jugé trop bas.

Le succès de la vente d'EDP est révélateur du climat des affaires au Portugal. *« Il y a un vent d'optimisme dans le pays et, à l'étranger, les gens se sont rendu compte que le Portugal serait le pays le moins cher de la zone euro »*, analyse Michel Beck, représentant du groupe Péchiney à Lisbonne et président de la Chambre de commerce luso-française.

« Stabilité économique, stabilité du change, sécurité, plus bas salaire horaire d'Europe de l'Ouest, plus haut nombre d'heures travaillées par personne... et le soleil en plus », récite le directeur général de Siemens Portugal, Carlos de Melo Ribeiro. Si l'on y ajoute des aides généreuses à l'investissement, gageons que les projets devraient se multiplier, après quelques années de vaches maigres.

L'investissement direct étranger a remonté l'an dernier pour la première fois depuis 1993. La France, deuxième investisseur au Portugal, loin derrière le Royaume-Uni et à peu près à égalité avec l'Espagne, s'est surtout distinguée l'an dernier par le rachat des grandes surfaces Pao de Azucar par Auchan pour 4 milliards de francs. Si les intérêts français sont très visibles ici dans la banque, les assurances, la distribution, les travaux publics, leur cote auprès du public a quelque peu chuté avec l'annonce par Renault, fin 1995, de la fermeture pour raisons de rationalisation de son usine de Setubal qui emploie 617 personnes. L'Etat portugais (actionnaire à 25 % de Renault Portugal) l'a très mal pris et, après maintes tractations, un accord a été conclu : le gouvernement portugais a repris l'usine, dont Renault s'est engagé à acheter la production jusqu'à la mi-1998.

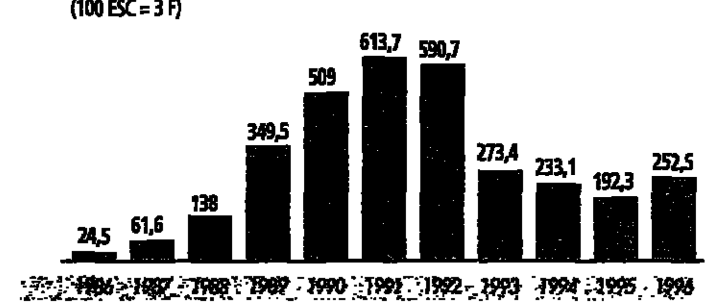
ÉLECTRONIQUE

Si les autorités de Lisbonne se sont ainsi résolues à *« nationaliser »* l'usine de Setubal, c'est parce que cette fermeture contrarie leur stratégie à long terme qui est d'enraciner l'industrie automobile au Portugal. Elles espèrent pouvoir la revendre, peut-être à Chrysler ou à un fabricant japonais, de manière à ne pas affaiblir ce pôle – dont Renault avait justement été l'un des initiateurs au début des années 80 – où figurent General Motors, Toyota, Ford et Volkswagen, Citroën, Mitsubishi.

La même stratégie s'applique à l'électronique : Alcatel développe actuellement deux centres de compétence au Portugal (logiciels de téléphonie et composants) ; quant à Siemens, il a d'ores et déjà plus d'usines au Portugal qu'en Espagne et commence à faire fonctionner à Evora son plus gros investissement européen dans les semi-conducteurs (700 millions de deutschemarks, soit 2,4 milliards de francs). Le site était en concurrence avec l'Irlande.

S. Gh.

▼ Les investissements directs étrangers
En milliards d'escudos
(100 ESC = 3 F)



Source : Office du commerce extérieur et du tourisme du Portugal (ICEP)

Précision

Le dossier du « Monde-Economie » consacré au service public (24 juin) n'a pu faire référence aux réformes décidées par les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Amsterdam le 17 juin. Un nouvel article a été inclus dans les traités européens, qui fait, pour la première fois, référence *« à la place qu'occupent les services d'intérêt économique général parmi les valeurs communes de l'Union »*, souligne le *« rôle qu'ils jouent dans la promotion de la cohésion sociale et territoriale de l'Union »* et demande que la Communauté et les Etats membres veillent à ce qu'ils puissent *« accomplir leurs missions »*. L'association Isupe (Initiative pour des services d'utilité publique en Europe) se félicite que le service public soit présenté *« comme un principe de l'action communautaire et non plus comme une concession faite à la subsidiarité nationale ou une exception au droit communautaire, en particulier aux règles de la concurrence »*.

DROIT ET ÉCONOMIE

par Stéphane Corone

L'Europe de l'assurance

Le grand bond en avant du marché européen de l'assurance ne s'est pas produit, bien que la troisième génération de directives, dite « de la licence unique », soit entrée en vigueur le 1er juillet 1994. Pourtant, ce marché considérable permet – théoriquement – à 4 200 assureurs d'offrir leurs produits aux 380 millions de consommateurs qui vivent dans l'Espace économique européen (EEE). Il s'agit des citoyens des quinze pays de la CEE, auxquels s'ajoutent la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

Rappelons que les premières directives avaient introduit la liberté d'établissement. Elles permettaient à n'importe quel assureur de l'un des Etats membres de s'installer dans un autre Etat membre par le biais d'une succursale ou d'une agence, sans que cet Etat puisse lui opposer des restrictions du fait de sa nationalité étrangère. Le deuxième train de directives a introduit la liberté de prestation de services (LPS). La LPS autorise tout assureur européen à garantir un risque situé dans un autre Etat membre, sans y avoir d'établissement. Ces textes limitaient toutefois la liberté à certains services, certains risques et certains assurés.

Enfin, la troisième génération de directives a parachevé la libéralisation et la dérégulation du marché par le régime de l'agrément unique, que l'on appelle aussi licence unique, ou LPS entière. Cette troisième vague législative s'est faite en deux temps : le 18 juin 1992 pour l'assurance non-vie et le 10 novembre 1992 pour l'assurance-vie. L'ensemble de ces dispositions a été transposé dans le code français des assurances par la loi du 4 janvier 1994, entrée en vigueur le 1er juillet 1994. Il n'y a donc plus, depuis trois ans, d'interdiction formelle pour un consommateur européen de choisir un assureur de n'importe quel pays membre pour garantir l'un de ses biens.

L'assureur qui souhaite proposer ses produits dans un autre Etat membre de l'Union européenne a le choix entre trois solutions. Soit il crée une filiale dans le pays d'accueil. Cette filiale doit être agréée par le pays d'installation, et elle sera régie par la loi de ce pays. Soit il crée une succursale ou une agence, c'est-à-dire un établissement qui n'a pas la personnalité juridique. Dans cette hypothèse, l'établissement sera régi, sur le plan prudentiel, par la loi du pays du siège social de la société mère. Soit, enfin, l'assureur choisit d'opérer par le biais de la libre prestation de services, c'est-à-dire directement de chez lui, sans aucune adresse dans le pays d'accueil ; c'est là la nouveauté juridique.

Pour parvenir à ce résultat, le droit européen a mis en place un système de contrôle unique des compagnies par les autorités du pays de l'assureur (Home Country Control). L'administration chargée du contrôle est garante, notamment, de la solvabilité de l'assureur. Ce contrôle confère à l'assureur la licence unique (Single Licence), qui lui permet d'opérer dans l'ensemble de l'EEE ; c'est le « passeport européen ». La surveillance des conditions générales, des produits et des tarifs, qui était pratiquée de façon préventive dans un certain nombre d'Etats, devient un contrôle a posteriori. Toutefois, l'assureur qui souhaite opérer en libre prestation de services doit se soumettre à une procédure administrative préalable, afin d'informer de ses intentions les autorités de son pays d'origine ainsi que celles du pays d'accueil.

Quant aux droits des consommateurs, ils sont garantis tant au niveau de la surveillance de la solvabilité des assureurs qu'à celui de l'information concernant les produits. Les compagnies qui proposent des polices par le biais de la LPS doivent prévoir une information détaillée sur le régime fiscal, la loi applicable, etc.

Le cadre légal de la libre prestation de services est donc en place, mais cet outil juridique n'a pas entraîné de grands bouleversements. Seule la couverture des « grands risques » – essentiellement, les risques industriels ou d'entreprises – fait l'objet d'offres de la part d'assureurs étrangers. Mais pour ce type de risques, le marché unique a en réalité toujours existé. Quant aux produits de masse, ils restent hermétiques à la LPS, sauf sur certains segments, comme par exemple celui de l'assurance-vie au départ du Luxembourg.

Les freins au développement sont de plusieurs ordres. Il y a d'abord un élément psychologique. Les consommateurs sont réticents à confier la couverture de leurs risques à des assureurs qui n'ont pas d'adresse dans leur pays d'origine. Autre frein : les restrictions fiscales qui subsistent dans un certain nombre de pays européens. Ainsi, par exemple, le consommateur français ne bénéficiera t-il des avantages fiscaux liés à la souscription d'un contrat d'assurance-vie que s'il s'assure en France. Bien que la Cour de justice européenne ait accepté le refus par un Etat de délivrer un avantage fiscal au preneur d'une assurance étrangère pour des raisons de cohérence fiscale (arrêt Bachmann), il est certain que la disparité de la fiscalité fausse la concurrence et entrave la LPS.

Autre obstacle : la question du droit applicable au contrat. Ce droit est celui du pays de résidence du preneur en matière d'assurance-vie et celui du pays où se situe le risque pour les assurances non-vie. Mais dans toutes les hypothèses, le contrat doit être conforme aux dispositions légales d'« intérêt général » en vigueur dans le pays du preneur.

La non-harmonisation des différentes législations et l'acceptation de cette disparité par le législateur européen, qui a consacré la notion d'« intérêt général » propre à chaque Etat, apparaissent en définitive comme un frein sérieux au développement de la libre prestation de services en Europe. D'abord, parce que tous les Etats n'ont pas encore fixé la liste des dispositions d'intérêt général qu'ils entendent imposer aux assureurs étrangers. Ensuite, parce que lorsqu'elles déterminent ces conditions, les autorités de tutelle ont tendance à en avoir une conception extensive, qui peut aller jusqu'à considérer tout le code local des assurances comme étant d'intérêt général... Toutefois, selon Gérard Athias, président de l'Association française d'épargne et de retraite (AFER), *« il ne faut pas exagérer les difficultés juridiques. Le principal obstacle au grand marché de l'assurance est d'ordre monétaire. La situation devrait radicalement changer le jour où l'euro sera effectif »*. La question de fond qui se pose aujourd'hui aux assureurs est celle de savoir quels sont les risques – relevant traditionnellement de l'assurance publique – qu'ils veulent et peuvent prendre en charge. Il s'agit d'abord des régimes de retraite et de prévoyance, ensuite de l'assurance-maladie, et enfin des risques liés à l'environnement.

RAPPORT ANNUEL (1996) DU COMITÉ EUROPÉEN DES ASSURANCES.

LE DROIT DES ASSURANCES, d'Yvonne Lambert-Faivre (Dalloz, 880 p., 220 F).

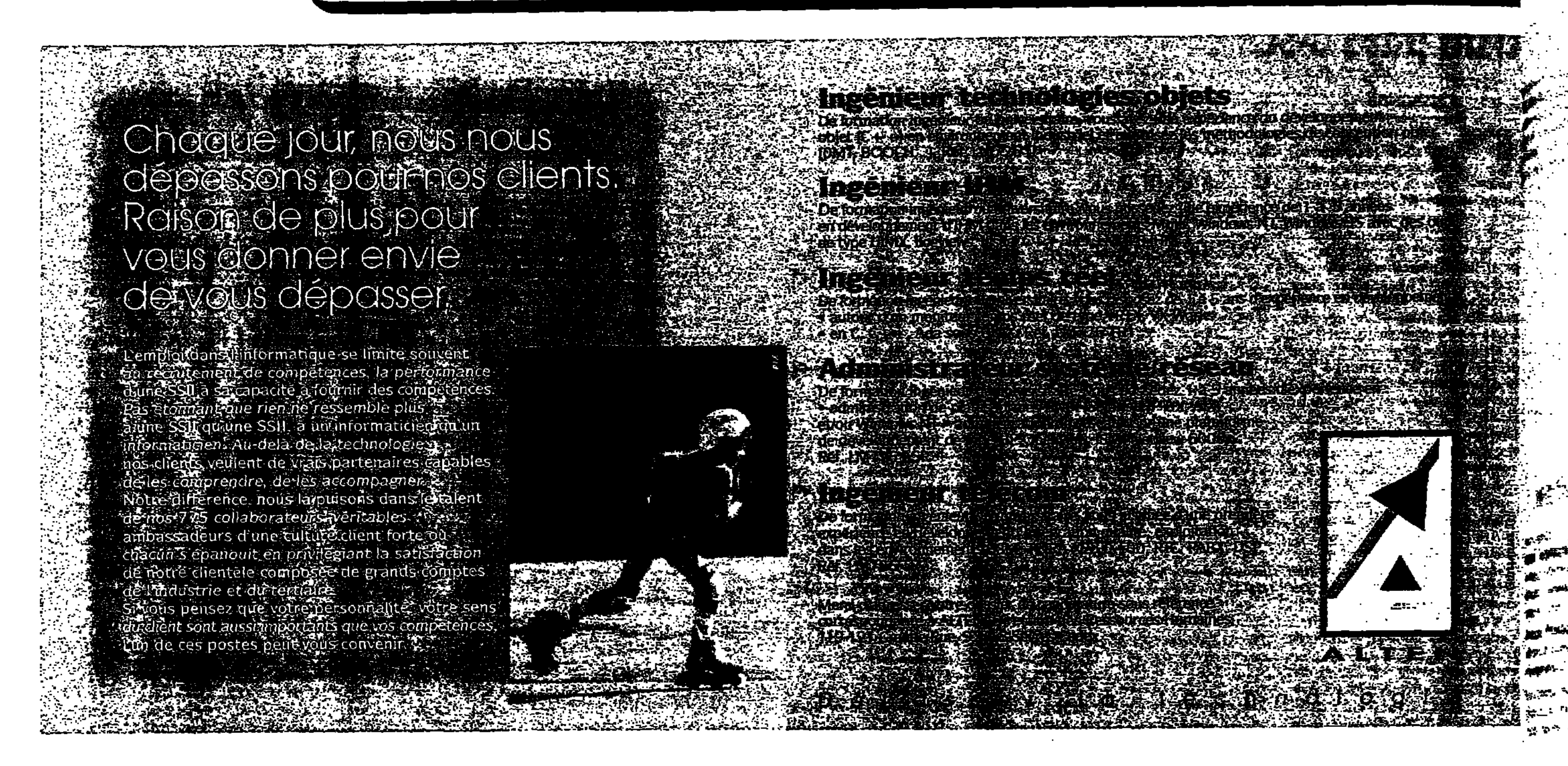
« LIBERTÉ D'ÉTABLISSEMENT ET LIBRE PRESTATION DES SERVICES », de Jean-Guy Huglo (Sirey, *Revue trimestrielle de droit européen*, n° 4, octobre-décembre 1996).

LE DROIT EUROPÉEN DES AFFAIRES, de J. Schapira, G. Le Tallec et B. Blaise (PUF, 750 p., 288 F).

L'ASSURANCE DANS LE MARCHÉ UNIQUE, de Jean-Louis [illegible], Hervé Bouchaert et Armand-Denis Schor (La Documentation française, 212 p., 120 F).

هكذا من الأهرام

Informatique - Réseaux Télécommuni



GRAND ETABLISSEMENT FINANCIER

Engagé dans un vaste plan de refonte de son système d'information, recherche pour Paris des

ORGANISATEURS DEBUTANTS

Diplômés d'un BAC + 4/5 Informatique ou Banque/Finance, vous souhaitez exercer un rôle à dominante fonctionnelle et vous orienter vers la maîtrise d'ouvrage. Vous rejoindrez notre Direction Informatique et organisation, après une formation théorique aux techniques de l'organisation (méthode de conduite de projet, accompagnement du changement...) et une insertion de 3/6 mois dans l'un de nos grands centres de back-office.

Interlocuteurs privilégiés des équipes informatiques et de la maîtrise d'ouvrage, vous serez chargés de formaliser l'expression des besoins utilisateurs, d'élaborer les cahiers des charges destinés à la maîtrise d'œuvre. Vous participerez à la validation fonctionnelle des projets et à leur intégration chez les utilisateurs. Vous animerez des groupes de travail.

Votre sens relationnel, votre dynamisme et votre goût de la communication, vous permettront de réussir dans cette fonction de coordination, et d'acquérir un solide savoir-faire fonctionnel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous la référence OD26 à RIB, Catherine BOUET, 140 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.



LBW

RESPONSABLE DE SITE

RÉGION PARISIENNE

Société (95 personnes), filiale d'un groupe américain (4500 pers.), nous sommes spécialisés dans la vente et la maintenance d'équipements servant à la production de circuits intégrés. Nous recherchons pour notre site de Mennecy (91) un :

Vous serez chargé d'encadrer et d'animer l'équipe de 15 ingénieurs de maintenance présents sur le site client et d'assurer l'ensemble du suivi administratif et technique de ce site. Vous serez l'interface entre le client, la maison mère et les différents services de la société.

Fort d'une expérience de responsable de service maintenance, vous avez une expérience d'encadrement d'au moins 5 ans. Vous faites preuve de réelles qualités de management et d'un excellent sens de communication (tant interne qu'externe).

Vous parlez couramment anglais et avez une bonne connaissance de la culture américaine. La connaissance du secteur du semi-conducteur ou de la micro-électronique serait un plus.

Le poste est à pourvoir rapidement, merci d'indiquer votre disponibilité.

Le salaire sera fonction de l'expérience, plus un véhicule de fonction.

Merci d'envoyer lettre manuscrite et CV en indiquant vos prétentions à **Lam Research** Europole - 4, place R. Schuman - BP 1522 - 38025 GRENOBLE Cedex 1. Il ne sera répondu qu'aux candidats correspondant au profil.

Lam RESEARCH

EURO RSCG

JEUNES INGÉNIEURS DIPLÔMÉS



Une bonne carte pour votre avenir

60% de croissance par an !

La Division Personal Transaction Systems du Groupe Bull, **spécialiste mondial de la sécurisation des transactions,** initiatrice de la technologie CP8, a tous les arguments pour vous entraîner dans un parcours évolutif.

La Division intervient sur une gamme large de produits utilisant le microprocesseur : porte-monnaie électronique, paiement sécurisé sur Internet, carte santé...

Son niveau technologique et sa couverture internationale vous donnent une idée de l'envergure des projets sur lesquels vous travaillerez.

Le fait d'évoluer sur un secteur générateur de nouveautés oblige Personal Transaction Systems à maintenir son acuité et à attendre de vous de fortes capacités de réaction et d'innovation. Tous les moyens vous seront donnés pour en faire la preuve. Une gestion dynamique des carrières, grâce aux évolutions au sein de Personal Transaction Systems et aux possibilités de passerelles vers le Groupe, vous permettra de développer tous vos potentiels.

Avec Personal Transaction Systems, construisez un avenir sur de bonnes bases, et conservez toutes les passions qui vous animent.

JEUNES INGÉNIEURS DÉVELOPPEMENT

Vous réaliserez des spécifications pour des développements de logiciels d'applications cartes à puces dans le domaine des transactions sécuritaires. Ingénieur Grande Ecole Débutant, vous possédez des compétences dans les outils de développement sous WINDOWS et maîtrisez les langages C et C++.

Pour ces postes à forte possibilité d'évolution sur des postes orientés marketing ou support technique, tant en France qu'à l'étranger, nous recherchons avant tout des "créatifs", capables de proposer des idées innovantes. L'anglais courant est indispensable.

Réf. 601

ARCHITECTES MACHINE VIRTUELLE JAVA™*

Vous concevrez et développerez la machine virtuelle JAVA, dédiée dans un premier temps aux applications du projet VISA. Dans ce cadre, vous définirez, avec l'appui des équipes simulation/modélisation, les architectures des cartes et terminaux supportant un système interprété JAVA, dans le respect des contraintes de sécurité, de performance et de coût. Vous vous assurerez de la bonne cohabitation avec les applications déjà existantes écrites en assembleur.

Spécialiste JAVA/Interpréteur, vous maîtrisez les systèmes temps réel et BIOS ainsi que la simulation/modélisation. Vous parlez anglais couramment.

Réf. 602

INGÉNIEUR MARKETING JUNIOR

Dans une fonction Marketing, centrée sur l'offre, vous serez le point de rencontre entre les "produits", les forces de vente et l'organisation technique. Vous participerez à la définition, à la construction et à la promotion de l'offre globale de la division, à destination de segments de marchés particuliers, dans un environnement International.

De formation Ingénieur complétée par un 3e cycle en Marketing, vous parlez couramment l'anglais.

Réf. 603

* JAVA™ est une marque SUN

www. cp8. bull. net

DIVISION
PERSONAL TRANSACTION SYSTEMS

Évidence

Adressez votre dossier (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) en précisant la référence choisie à BULL Personal Transaction Systems, DRH, 68 route de Versailles, 78430 LOUVECIENNES

aux Télécommunications — Secteurs de Pointe

…logies objets

…réel

…système réseau

ALTEN



Bull

votre avenir

INGÉNIEURS [illegible]

[illegible]

[illegible] DÉVELOPPEMENT LOGICIEL

[illegible] (Réf. IDIAP)

[illegible] Grande Ecole d'Ingénieurs, une expérience [illegible] de logiciels. [illegible] qualités relationnelles et de dialogue.

SPÉCIALISTE "PROCESS DEVELOPMENT"

[illegible], pour la Direction Global Manufacturing Operations, [illegible] des commandes clients.

[illegible] Supply Change Management, [illegible]

Responsable de la recherche [illegible] pour la chaîne Order Management, vous assurez également l'organisation et la coordination de l'implémentation de ces process au sein des services concernés. Vous définissez et mettez à jour les indicateurs de votre activité.

[illegible] vous possédez une expérience industrielle d'environ 5 ans. Autonomie, [illegible] sont indispensables pour ce poste d'équipe. [illegible]

INGÉNIEUR SUPPORT DESIGN BSS

Responsable du développement des outils de maintenance et d'installation au sein de l'équipe "Développement Installation et Mises à Niveau", vous prenez une part active aux différentes phases de développement mais aussi à la veille technologique (détection des nouveaux produits, évaluation…) et aux tests de compatibilité entre nos produits et la plate-forme client.

Ingénieur confirmé par 3 ans environ d'expérience, vous maîtrisez le monde PC et possédez une bonne connaissance de la téléinformatique (LS, X25, TCP/IP), de C et de Windows 95. Sens du contact indispensable pour ce poste impliquant une collaboration étroite avec les équipes de définition produits et avec les clients. (Réf. IDSBSS)

Pour ces postes basés à Guyancourt, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo), sous réf. choisie, à Nortel Matra Cellular, DRH, Amélie Commelin, 1 place des Frères Montgolfier, 78042 Guyancourt Cedex.

NORTEL MATRA CELLULAR

Dans le cadre de l'évolution de ses systèmes d'information, liée à l'Euro et à son développement à l'international, le département Titres et Bourse recherche de nombreux collaborateurs pour participer, au sein d'une équipe de haut niveau, à des projets permettant d'améliorer l'activité du back-office titres.

Consultant en organisation - Réf. CO

Vous avez pour mission de concevoir et de mettre en place des solutions organisationnelles et/ou informatiques dans le domaine du « Clearing Custody », pour la clientèle professionnelle. Vous jouez également un rôle de coordinateur entre les interlocuteurs de différentes entités, en France ou à l'étranger. Adaptable, réactif, rigoureux, autonome et disposant d'une bonne aisance relationnelle et rédactionnelle, votre connaissance et votre goût pour le domaine des titres sont des éléments essentiels pour mener à bien ces missions.

Chef de projet informatique - Réf. CPI

Vous concevez les solutions techniques, réalisez et mettez en place les applications opérationnelles ou télématiques de traitement des opérations du back-office titres pour la clientèle professionnelle. Outre des qualités de rigueur, d'autonomie et de volonté de mener à bien vos projets, vos connaissances informatiques (C, Visual C++, Oracle, Windows NT, Unix, Nsdk 1, NatStar, Clipper, Intranet) et votre motivation pour le domaine des titres sont des atouts importants pour réussir dans ces fonctions.

Pour ces postes basés à PARIS, nous recherchons des candidats diplômés d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, ayant acquis, au cours de 2 à 5 années, une expérience significative dans la conduite de projets, dans un environnement bancaire.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV, sous référence choisie, à C. Salafa, Société Générale, Service Recrutement, 30 Place Ronde, 92972 Paris-La Défense 7.

Avec 45 000 collaborateurs dans le monde, 2 000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM

SFAC

PARIS ÉTOILE

La SFAC - 900 personnes plus de 2,4 Milliards de Frs de CA en 1996 - est une des sociétés du groupe EULER, plus de 2200 collaborateurs répartis en Europe et aux USA - 5 Milliards de Frs de CA, numéro 1 mondial sur le marché de la protection et la gestion du compte-clients des entreprises. Nous recherchons, dans le cadre de schémas directeurs informatiques ambitieux, des

Futurs Chefs de Projet

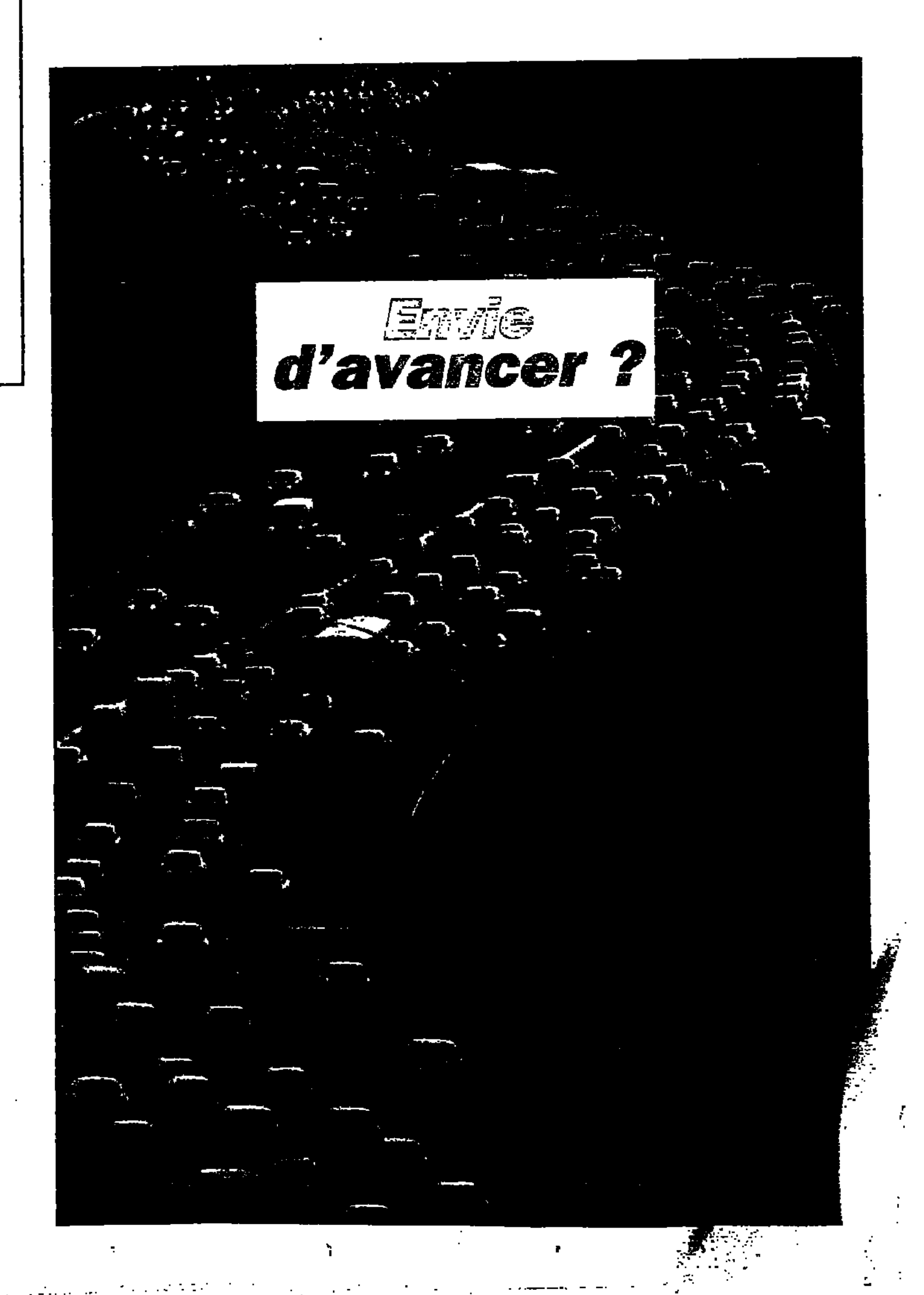
CENTRALE, MINES, PONTS, SUPELEC, INSA, ENSIMAG…

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation Grande Ecole d'Ingénieurs, possédant une première expérience en informatique.

Pour des missions où conception et mise en oeuvre sont étroitement liées, nous recherchons des candidats autonomes, dotés d'excellentes qualités relationnelles, capables de conduire, à terme, des équipes dans un contexte technique et fonctionnel de haut niveau.

Nous assurons à des candidats ambitieux et performants une évolution motivante au sein de nos Directions en France ou à l'étranger. La pratique de la langue anglaise est nécessaire.

Merci d'envoyer lettre, CV, prétentions et salaire actuel sous référence MA07 à EL CONSEIL - 67, rue d'Amsterdam 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.



Secteurs de Pointe



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

L'automobile, marché mondial

Nous sommes l'un des acteurs majeurs dans notre métier : la transformation des matières plastiques pour le secteur automobile. Notre croissance internationale forte nous amène à renforcer nos équipes commerciales en relation avec nos partenaires et clients : les constructeurs automobiles mondiaux.

RESPONSABLE COMPTE CLÉ INTERNATIONAL

30 ANS + — **BASÉ PARIS**

Mission : *• prendre en charge et manager le volume total d'affaires, généré par le(s) compte(s) constructeur et ce, au niveau mondial • déployer les ressources internes afin de répondre aux exigences du client : qualité/coût/délais • être pro-actif dans une logique d'amélioration continue et d'anticipation des marchés. Vous reportez au Directeur Commercial Automobile et travaillerez étroitement avec la Direction Générale de la Division.*

Profil : *Ingénieur généraliste (ou Sup de Co + expérience similaire), vous pratiquez la relation client-grand compte et pilotez l'échange commercial et la négociation financière. Un vécu de l'environnement automobile à l'international ainsi que la pratique de l'allemand et de l'anglais sont indispensables pour répondre à la dimension du poste. Confidentialité assurée.*

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 61.5333/LM, portée sur lettre et enveloppe.



Conjuguez, réflexion et action au futur

■ Siris Partenaires conjugue projection dans le futur et pragmatisme sur le terrain avec des concepts originaux. Côte à côte avec nos clients — de grandes entreprises performantes dans le secteur concurrentiel —, nous les amenons à anticiper leur évolution et à définir leur entreprise telle qu'elle devra être demain. Nous les aidons à tracer une trajectoire cohérente et à mettre en place ce qui leur permettra d'atteindre l'objectif fixé à partir de l'existant.

■ Pour traduire le futur en termes de besoins —et non de moyens — nos collaborateurs ont donc une mission globale : percevoir ce que sera demain et lancer la mise en œuvre du projet construit à partir de l'analyse du présent. Ils interviennent dans ce qui va faire la performance : gérer, produire, organiser avec le souci des relations sociales... pour faire adhérer l'ensemble de l'entreprise à des objectifs ambitieux et à forte dynamique.

■ A 28/35 ans, vous avez une première expérience réussie de l'industrie. Vous vous sentez « la moelle » pour prendre des responsabilités. Vous avez besoin de voir des résultats et pas seulement de fournir des moyens. De formation supérieure (Grandes Ecoles d'Ingénieurs), pragmatique et concret, vous avez une réelle aptitude à anticiper et à communiquer avec, en plus, un enthousiasme indéfectible. La maîtrise d'une langue étrangère est indispensable.

■ Pour rejoindre notre équipe, merci d'adresser votre candidature à SIRIS Partenaires SA, 50 rue Marcel-Dassault, 92100 Boulogne-Billancourt.

SIRIS

Des Hommes au service de la communication

Filiale de MATRA HACHETTE et d'ERICSSON, MET COMMUTATION propose aux opérateurs de Télécommunications des solutions clés en main pour réseaux téléphoniques fixes, mobiles et accès large bande.

Notre entreprise et ses équipes au service de ces opérateurs renforcent ses compétences autour des nouvelles technologies et recherche un

ANIMATEUR CONCEPTEUR DE FORMATION H/F

Nos collaborateurs et nos clients bénéficient régulièrement de formation sur nos produits et sur les évolutions techniques de nos systèmes.

Vous serez chargé de concevoir et d'animer de tels modules de formation.

Vous avez de très bonnes qualités relationnelles et de l'aisance en anglais pour concevoir et animer les cours.

Ingénieur de formation Electronique option Télécom ou Informatique, vous avez une première expérience dans le domaine des télécoms. Vous maîtrisez la langue anglaise et êtes disponible pour des déplacements de courte durée à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à notre Direction des Ressources Humaines,

MET COMMUTATION
19, avenue Carnot
91348 Massy Cedex.



Ingénieurs projets pour développer nos produits industriels

Rattachés à un puissant groupe international, nous concevons des produits d'équipements en moyennes séries pour des industriels européens. Notre croissance nous conduit à renforcer notre équipe de développement.

Responsables à partir du cahier des charges analysé et négocié avec le client, vous menez vos projets européens jusqu'à la première mise en fabrication de la série. Interlocuteurs tant en interne (bureau d'études, labo, qualité, commercial...), qu'en externe (clients, sous traitants...), vous êtes les véritables maîtres d'œuvre.

Ingénieurs généralistes à dominante mécanique, vous justifiez de 5 années minimum d'expérience en recherche et développement très opérationnelle, dans un des secteurs de l'industrie mécanique grande série (équipement automobile, électroménager...). Vous maîtrisez au quotidien l'anglais ou l'allemand.

Votre approche du développement doit être celle d'un véritable leader de projet, intégrant les dimensions méthodes, communication, délais, coûts...

C'est un poste large et autonome qui nécessite des qualités humaines réelles à côté de compétences techniques incontournables.

Basé en région Centre, ce poste implique les déplacements européens inhérents à son contenu.

— Merci d'adresser votre candidature sous la réf. C544 C. à Olivier Chaumette, OC Conseil, 5 rue E/A Peugeot, Tour Corosa, 92508 Rueil-Malmaison Cedex.

OC CONSEIL
Ressources humaines

Grand groupe aéronautique recherche pour sa division électronique :

RESPONSABLE MARKETING ACHATS COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

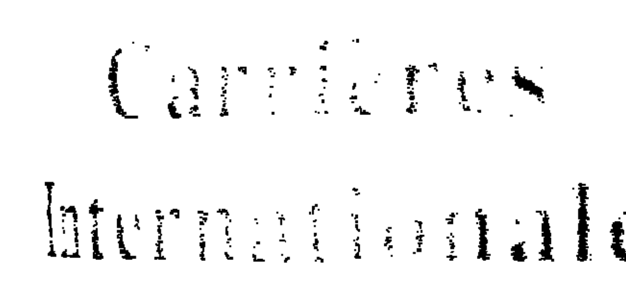
Au sein du service achats, vous serez chargé :

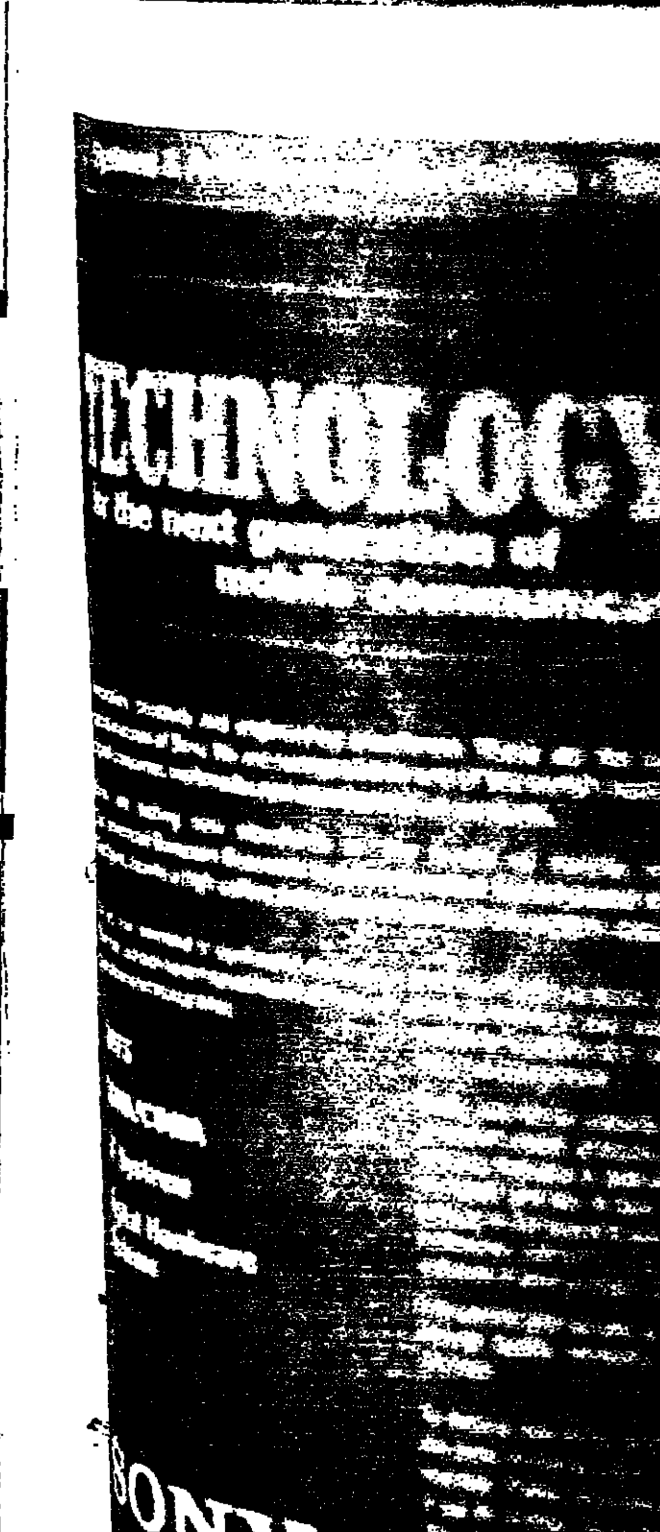
- De participer aux choix des composants électroniques pour les calculateurs de régulation dans le cadre de la conception.
- D'élaborer et de mettre en place les stratégies d'achats adaptées aux composants commerciaux et ASIC.
- De suivre les évolutions du marché des composants en France et à l'étranger.
- De pérenniser les sources d'approvisionnement.
- D'assurer un rôle de conseil et d'expertise auprès des bureaux d'études.

Profil recherché :

Ce poste sera confié a un ingénieur de formation électronique ou micro-électronique.
Une forte technicité dans les domaines des composants spécifiques est exigée.
Une première expérience dans les achats de composants est souhaitée.
Anglais courant indispensable.
Poste a pourvoir en Seine-et-Marne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence n° 9775
Le Monde Publicité, 21 bis, rue Claude-Bernard. BP 218. 75226 Paris Cedex 05





Informatique - Réseaux Télécommunications

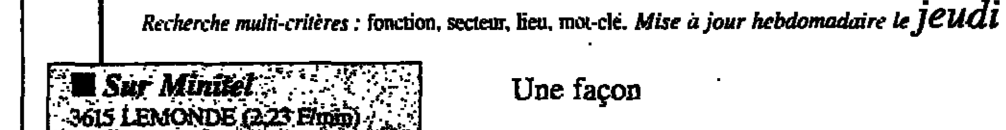




Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé. *Mise à jour hebdomadaire le* **jeudi**



Une façon

SIMPLE
FIABLE
EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

Carrières Internationales



Informatique - Réseaux Télécommunications

Rockwell Automation

Filiale du groupe américain ROCKWELL, leader mondial des technologies avancées, ROCKWELL Automation s'est imposé comme l'un des leaders du domaine de l'automatisation industrielle. Dans le cadre de l'évolution de notre informatique Europe basée à Velizy -Villacoublay (78) nous sommes amenés à rechercher notre

Coordinateur de Projets Europe

SAM16693

Directement rattaché au Responsable Infrastructure Europe, vous serez responsable de la coordination de nos projets de déploiement européen (visioconférence, groupware, réseaux, téléphonie, helpdesk, ...). En relation permanente avec les fournisseurs et les responsables de sites, vous gérez les plannings de déploiement, la promotion des projets et la rédaction des documentations liées à ces projets. Vous justifiez d'une expérience de 5 années, en gestion de projet à l'international et maîtrisez parfaitement les environnements distibués et les systèmes de messagerie (Internet/Intranet, Lotus Notes...)

Administrateur Lotus Notes

SAM16694

Vous prendrez en charge la mise en place et le déploiement de Lotus Notes en Europe. Depuis la définition de standards micro/réseaux jusqu'au conseil sur l'implémentation et l'installation du produit, vous êtes le support central des responsables micro de chaque pays dans le cadre de nos projets.
Titulaire de la certification LOTUS CLP ou équivalent, vous maîtrisez parfaitement les architectures distribuées tant au niveau conception qu'optimisation.

Pous ces 2 postes,
une forte mobilité geographique et un anglais parfaitement courant sont impératifs.

Si vous êtes interessé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Stéphane Amiot, Michael Page Informatique**, 3 bd bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou de taper votre CV sur **3617 MPage** ou connectez-vous au **http://www.mpfrance.com** sous la référence du poste choisi.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

LE MONITEUR

Avec 600 collaborateurs, le groupe Moniteur est le numéro 1 français de la presse professionnelle spécialisée dans le domaine de la construction.
Pour accompagner notre développement dans le monde du numérique, nous recherchons un

Directeur de Projet

Poste basé à Paris — **Rémunération attractive**

Dans le cadre d'un projet stratégique de développement d'une base de données destinée à alimenter un service d'information sur les marchés de la construction, vous serez le coordinateur des différents intervenants du projet et une force de proposition auprès de votre direction.

Au sein du Département Marchés, et directement rattaché à son directeur, vous agirez comme un élément moteur du projet et serez l'interlocuteur privilégié de la Direction Informatique. Une importante culture du Multimedia est nécessaire à ce poste, ainsi qu'une bonne connaissance des SGBDR et d'Oracle V7 en particulier.

De formation supérieure, avec au moins 3 ans d'expérience dans la gestion de projet, votre hauteur de vue et votre goût du terrain vous permettront d'insuffler votre vision à vos collaborateurs.

Si vous êtes interessé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Dimitri Tsamados, Michael Page Informatique**, 3 bd bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou de taper votre CV sur **3617 MPage** (Corniche 3,48F/Min) ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la réf. DT17276.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Entreprise de Conseil en Management, spécialiste des outils de simulation de gestion recherche un

Ingénieur de Développement

Anglais courant — **250/300 KF**

Votre mission consiste à prendre en charge le développement d'applications de gestion et de simulation, vous réalisez tests, recettes et les documentez. Vous serez amené à conduire des actions de formation auprès des clients et à assister les consultants lors des séminaires.

De formation Ingénieur ou Grande Ecole de Commerce, passionné par la gestion et la finance ainsi que par l'informatique, vous avez une expérience de 2 ans au moins en développement dans un univers micro. Vous maîtrisez des outils tels que Delphi et les technologies de l'Internet (HTML, Java,...).

Votre capacité d'écoute et votre conscience professionnelle vous permettront de travailler de façon autonome et d'évoluer dans un environnement international très motivant.

Si vous êtes interessé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Dimitri Tsamados, Michael Page Informatique, 3 bd bineau 92594** Levallois-Perret cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** (Corniche 3,48F/Min) ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous réf. DT16360.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Grand groupe de Maisons d'éditions, diffuseur-distributeur de livres (700 MF de CA, 350 personnes), recherche pour son site de production un

Chef de Projet

Essonne (91)

Rattaché au Directeur Informatique, vous aurez en charge un portefeuille d'applications existantes ainsi que la responsabilité de nouveaux projets (assistance à la définition, intégration et formation de vos équipes).
Vous assurez la mise en place du module AR d'Oracle Financial et la migration en v.10 des modules installés (AP, GL).

BAC + 4/5 (MIAGE, école d'ingénieur ou de gestion) vous possédez une expérience de 2 à 3 ans dans la conduite de projets acquise idéalement dans le cadre de l'implantation d'un progiciel intégré. Vous maîtrisez la plateforme Unix-Oracle et les outils de développement Client/Serveur. Doté d'une forte personnalité et d'un goût prononcé pour les fonctions comptables, ce poste vous conduira à promouvoir de nouvelles solutions techniques visant à faire évoluer les méthodes de gestion.

Pour ce poste un anglais technique est impératif.

Si vous êtes intéressé(e), adressez CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Michel Canseret, Michael Page Informatique**, 3 bd Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou **tapez votre CV sur 3617 code MPage** ou connectez-vous au **http://www.mpfrance.com** ss la réf. MCA16118.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Formation Professionnelle



Vous êtes Technicien BTS/DUT
Salarié ou Demandeur d'emploi
avec expérience professionnelle

DEVENEZ INGENIEUR DIPLOME D'UNE GRANDE ECOLE

Electronique, Automatique, Informatique Industrielle

Durée : 3 ans à temps partiel, en alternance hebdomadaire, et en partenariat avec les Industriels.

Financement :
Demandeur d'emploi : versement de l'AFR sans dégressivité pendant la formation. *Frais pédagogiques* : aide financière de l'Assédic sur dossier.
Salariés : C.I.F. ou plan de formation.
Formation conventionnée par la Région Ile-de-France, et par l'Etat (PICS).
ENSEA - CERGY PONTOISE ☎ 01.30.73.66.00 et 01.30.73.66.02
Fax : 01.30.73.66.01 e.mail : wojtysiak@ensea.fr / bessafi@ensea.fr

---

Chaque semaine, retrouvez la rubrique
"FORMATION PROFESSIONNELLE"
Pour vos annonces
contactez Michèle FERNANDEZ
☎ 01.42.17.39.31 - *(Fax : 01.42.17.39.38)*

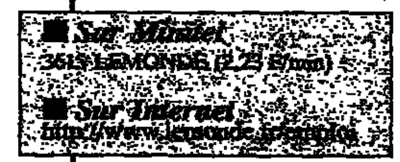
Ingénieurs, Commerciaux, Consultants passionnés de High-Tech, de réseaux d'information.

De formation supérieure Bac + 4/5, débutants ou 1re expérience en SSII, constructeur informatique, cabinet conseil ; votre objectif est de réussir dans cet univers ! Vous avez des choses à dire, des points de vue à exprimer par rapport à votre avenir ? Participez à une table ronde animée par des spécialistes de la communication pour l'emploi en téléphonant au : 01 41 38 14 67 de 16h30 à 18h le 30/06 et de 9h à 11h le 01/07. Participation rémunérée.

Un Monde de carrières à portée de clavier

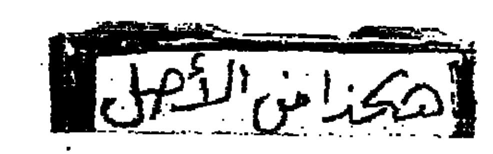
Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé. *Mise à jour hebdomadaire le jeudi*



Une façon
SIMPLE
FIABLE
EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue



Informatique - Réseaux Télécommunications

Si vous voulez savoir qui est l'expert **SAP** chez **Andersen Consulting,** signez ici :



Vous avez une expérience significative autour du Progiciel SAP, vous savez en assurer la mise en place, et vous souhaitez accroître vos responsabilités afin d'exploiter toutes vos compétences. Vous êtes le bienvenu chez Andersen Consulting.

Andersen Consulting, leader mondial du conseil, vous offre l'opportunité de valoriser votre potentiel au sein de notre organisation SAP.

Nous recherchons des ingénieurs ayant au moins un an d'expérience dans l'installation du Progiciel SAP et souhaitant un développement de carrière unique.

Dans un environnement stimulant et dynamique, où la pratique de l'anglais est indispensable, vous définirez des solutions SAP innovantes pour les plus grandes entreprises. Les solutions SAP que vous étudierez et appliquerez dans des domaines très variés, vous permettront de devenir rapidement l'un des leaders de demain. Pour développer votre carrière et accroître vos compétences, rejoignez nos équipes Andersen Consulting SAP.

Avec Andersen Consulting, vos opportunités de carrière seront multiples.

Nous serions heureux de pouvoir vous rencontrer. Merci d'adresser votre dossier de candidature à Recrutement SAP, Andersen Consulting, 55 Avenue George V, 75008 Paris, sous la référence SAP/MLB/06.

ANDERSEN CONSULTING

Visitez notre site sur le web à http://www.ac.com

Directeur

AUGIL, GIE Informatique, regroupant 53 sociétés *financières du Réseau* **Crédit Immobilier de France,** recrute son

Directeur

De formation supérieure, vous affichez une expérience confirmée dans le domaine des systèmes d'information bancaire et de l'organisation, doublée d'une forte compétence technique informatique, permettant de conduire des projets de conception et de maintenance du progiciel commun (Client/Serveur).

Vous assurerez l'interface vis-à-vis des utilisateurs internes en coordonnant leurs demandes et serez l'interlocuteur *des prestataires informatiques, prouvant vos qualités de* communication et de négociation.

Vous aurez la responsabilité de la gestion et de l'optimisation du budget voté par le Conseil d'Administration et vous représenterez le GIE auprès des instances dans un souci de qualité des relations.

Manager, motivant, vous animerez une équipe de 5 personnes.

Le siège du GIE est à Blois, mais une mobilité importante est nécessaire.

Vous vous reconnaissez dans ce profil ? Ecrivez sous la référence 7606 à CAPFOR ATLANTIQUE, 2 rue du Château de l'Eraudière, BP 31507, 44315 Nantes Cedex 3.

CAPFOR ATLANTIQUE

Évidence

Télécommunications, nous écrivons l'avenir

En matière de service, de relations commerciales et de technologies, nous écrivons l'histoire. Grande entreprise industrielle et commerciale au service de ses clients, France Telecom a su inscrire ses performances dans une logique d'évolution, de compétition mondiale et de mutation technologique qui ouvre constamment des territoires nouveaux. Au sein des Unités d'Affaires Voix-Données de la branche Entreprises (15000 personnes, 35 milliards de CA), nous recherchons plusieurs

Ingénieurs d'affaires

réf FTIA

Vous assurez la promotion interne et externe des services et produits qui vous sont confiés en participant aux actions des unités commerciales et en leur apportant le soutien nécessaire dans la préparation comme dans la négociation d'offres complexes.

De formation supérieure, votre tempérament et votre expérience de développeur d'affaires, de chef de projets technico-commerciaux, d'animateur de *réseau commercial en* "business to business" seront les atouts de votre réussite. La connaissance d'un domaine télécom (voix, transmission de données...), ou votre expérience dans des projets portant sur le système d'information, sera particulièrement appréciée.

Chefs de produits

réf FTCP

Vous élaborez l'offre marketing (stratégie produit, business plan, communication...) sur les services et/ou produits qui vous sont confiés.

Vous disposez pour ce faire, outre d'une solide formation en marketing (Bac + 5, école de commerce, école d'ingénieurs...), d'une expérience confirmée du marketing des services à forte valeur ajoutée.

Nous serons sensibles à votre parcours effectué dans des domaines fortement concurrentiels, à votre flexibilité relationnelle et à votre ouverture *internationale (bonne pratique de l'anglais souhaitée).*

Venez construire votre avenir au sein d'un groupe de dimension mondiale, au premier plan des télécommunications du futur !

Vous êtes convaincu(e) que vos compétences peuvent nous intéresser, alors sachez saisir cette opportunité en adressant dans les meilleurs délais un dossier complet à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la référence choisie, portée sur lettre et enveloppe.

Ou par fax : 01 47 08 22 26.

France Telecom

Secteurs de Pointe

Secteurs de Pointe

Explorez de nouvelles voies

Une carrière dans le conseil en recrutement de haut niveau.

N°1 européen et français du recrutement, nos 550 consultants réalisent 1,3 MdF de CA. La très forte croissance en France de notre Division Ingénieurs et Production nous amène à rechercher des

CONSULTANTS

Après une période de formation à nos méthodes, nous vous proposons de prendre en charge la gestion complète de contacts permanents avec des dirigeants d'entreprise. Vous participez au développement de la Division auprès d'une clientèle existante ou de prospects. Ingénieur de formation, vous possédez une expérience de 1 à 4 ans en tant qu'Ingénieur d'Affaires, Technico-Commercial ou Commercial en milieu industriel. Nous vous proposons, en échange d'un fort investissement, une rémunération attractive et des perspectives d'évolution au sein du groupe.

Le caractère international de notre activité exige un anglais courant.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Fabrice Lacombe, Michael Page Ingénieurs & Production**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **de taper votre CV sur 3617 code MPage** ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référence FLI33333.

Michael Page Ingénieurs & Production
Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie

LOUIS VUITTON
MALLETIER A PARIS

Créé en 1854 et fondé sur la constance de qualité et d'innovation d'une gamme de bagages et de maroquinerie de luxe, *Louis Vuitton s'illustre par un CA de plus de 7 milliards de francs en 1996. Ce chiffre est réalisé pour 92%* à l'export avec 4 400 collaborateurs. Nous comptons huit sites de fabrication en France, un en Espagne et un aux Etats-Unis, maîtrisant ainsi notre outil de production. Filiale en très forte croissance de LVMH, premier groupe mondial de produits de prestige, nous recrutons un

JEUNE INGÉNIEUR H/F
GRANDE ECOLE

Au départ, dans une fonction d'ASSISTANT QUALITÉ PRODUIT (Paris), vous êtes le garant de la qualité des produits finis, en relation avec les départements Création et Marketing, les usines, le centre logistique et les magasins. Vous participez également au développement des nouveaux produits.

Plus tard, cette expérience d'environ une année vous permettra de réussir dans la fonction de CHEF D'EQUIPE, que nous vous offrirons dans l'une de nos usines en France. Vous y animerez une trentaine d'ouvriers, et vous organiserez et planifierez la production journalière dans une optique constante d'efficacité et de progrès.

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, débutant ou possédant une première expérience, vous êtes mobile géographiquement et maîtrisez l'anglais. Rigoureux et organisé, vous avez une bonne capacité d'écoute et une excellente sensibilité à nos produits.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. IM06 à Louis Vuitton Malletier DRH - la Grande Arche - 92044 Paris la Défense Cedex 41 - Fax : 01 40 90 32 75.



Sciences et Santé

Carrières Européennes en Entreprises

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE – CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

Fondation à vocation humanitaire et sociale recrute

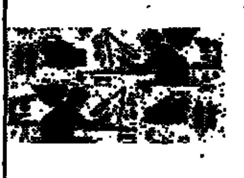
son DIRECTEUR D'HOPITAL

A 35/45 ans vous possédez une expérience dans la gestion de structures hospitalières ou médico-sociales. Vous serez chargé d'animer un établissement à but non lucratif de 72 lits. Par son fonctionnement et ses activités cet établissement dispose d'une place particulière dans le paysage sanitaire parisien.

Des qualités relationnelles et humaines, alliées à des compétences en gestion, ainsi qu'une réelle *capacité d'adaptation, constituent des atouts essentiels pour diriger* cet établissement à forte culture interne.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser rapidement votre C.V., lettre de motivation et photo *(sous réf. N° 9778)* à :

LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05.



Lilly : Centre de Production

Nous recherchons, pour compléter notre équipe au sein de notre nouvelle unité de production d'Enzymes, un :

BIOCHIMISTE EXPERT EN PROTÉINES

De formation Bac +5 scientifique, spécialisée en Biochimie, vous avez acquis une expérience professionnelle théorique et pratique d'au moins deux ans dans le domaine des protéines (structure, propriétés, purification, détection...) au sein d'un laboratoire analytique industriel.

Ce poste requiert :

- une bonne maîtrise des équipements laboratoires dans un cadre BPL (Bonnes Pratiques de Laboratoire) indispensable à la mise en place, la validation, la qualification et l'optimisation des méthodes analytiques ;
- un esprit d'analyse, de méthodes et d'organisation permettant de mener les investigations, résoudre les problèmes et exploiter les résultats statistiques ;
- les qualités relationnelles nécessaires à l'assistance conseil à la production ;
- une sensibilisation à l'environnement Qualité, soit au travers d'une expérience en milieu industriel, soit d'une formation Qualité ;
- une bonne maîtrise de l'anglais (lu, écrit et parlé) et de bonnes connaissances en micro-informatique.

Une expertise en enzymologie serait un plus apprécié.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au Département des Ressources Humaines - LILLY FRANCE - 2, rue du Colonel Lilly - BP 10 - 67642 FEGERSHEIM Cedex.

Lilly France, filiale du groupe américain Eli Lilly, apprécie les hommes et les femmes qui veulent vivre avec passion leur carrière professionnelle. Des produits phares, des investissements importants et une politique de Ressources Humaines favorable à l'épanouissement de chacun sont autant de facteurs qui vous feront découvrir l'industrie pharmaceutique à son meilleur niveau.

Lilly
La vie a du génie

MANAGEMENT  RECRUITING

Carrière internationale dans une culture d'entreprise d'ouverture

Souhaitez-vous débuter votre carrière hors des chemins battus et assumer dès le départ des responsabilités? Souhaitez-vous relever vos premiers défis dans le cadre de projets, de travail en équipe et de déplacements à l'étranger tout en bénéficiant d'un vaste programme de formation?

Dans ce cas, devenez

MANAGEMENT TRAINEE

au sein de notre entreprise.

Nous sommes un groupe chimique allemand de dimension internationale. Grâce à notre potentiel novateur, nous avons pour objectif de poursuivre notre expansion et d'augmenter nos parts sur les marchés mondiaux des silicones, polymères, matériaux céramiques de haute performance, biotechnologies et du silicium ultrapur. Forts de 15 000 collaborateurs répartis à travers le monde, nous réalisons un chiffre d'affaires de plus de 4 millards de DM.

Dans le cadre d'un vaste programme de formation, notre entreprise en pleine croissance a pour objectif de créer un potentiel de management pour l'avenir et recherche des cadres juniors H/F de haut niveau qui seront

- ambassadeurs d'une nouvelle culture d'entreprise
- pionniers d'une approche compétitive par excellence
- „agents de change" internes
- acteurs dans des équipes internationales et interdisciplinaires.

Pour remplir ces objectifs ambitieux, vous devez avoir réussi avec succès vos études supérieures en sciences, économie, gestion, droit, sciences *humaines ou sociologie*. Une carrière internationale et une grande mobilité professionnelle sont pour vous une évidence. Vous possédez au moins une langue étrangère et vous êtes très communicatif. Outre votre forte personnalité et votre assurance, vous présentez un potentiel hors du commun en terme de management.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, curriculum vitae, ainsi que vos diplômes et certificats de stage au cabinet de consultants.

Management Recruiting • Denninger Straße 132 • D-81927 Munich, Allemagne

---

nte

gé de Mission

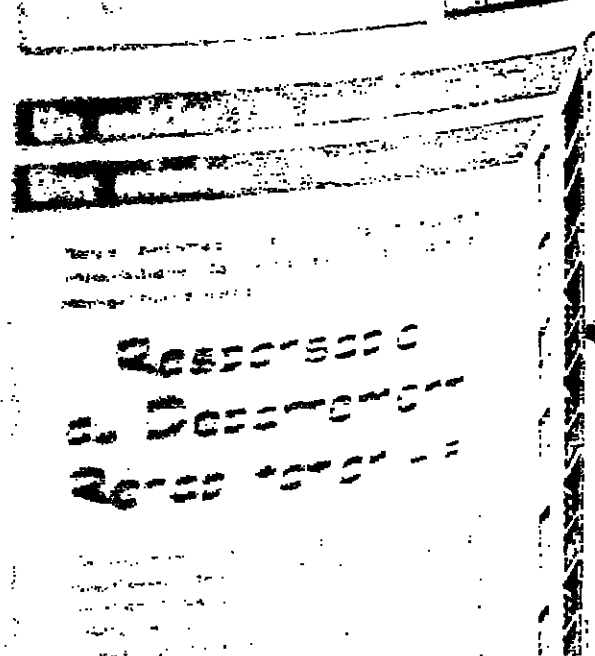
DIRECTEUR COMMERCIAL

Mercuri Urval

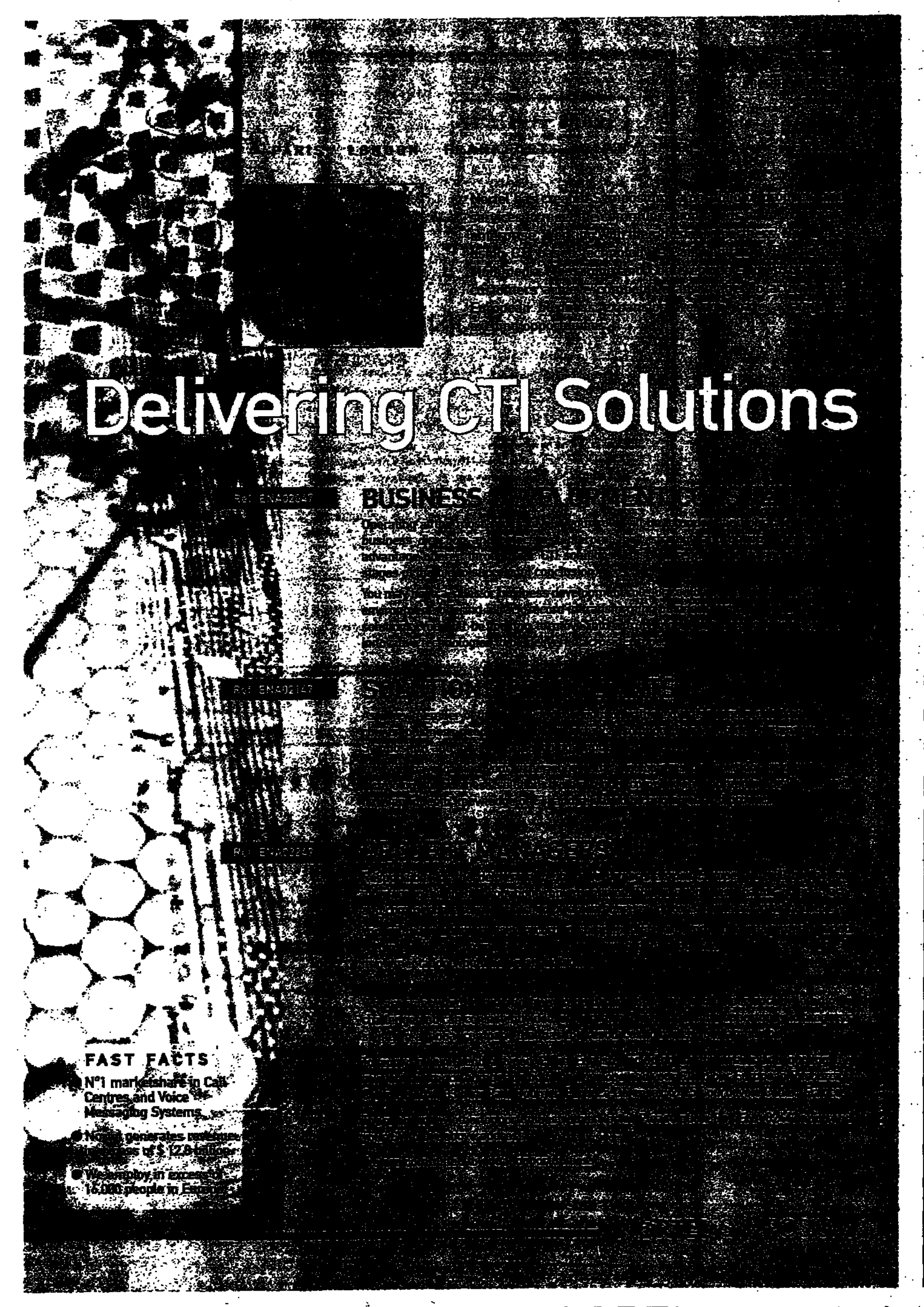
BARCO

INGENIEUR COMMERCIAL

CHEF DE PROJET



Carrières Internationales



CESIA

Société de conseil en organisation et en systèmes d'information recrute

des consultants

pour son développement à l'étranger, dans le cadre de divers projets internationaux : (TACIS, PHARE, MEDA, Banque Mondiale)

Séjours de longue durée à l'étranger d'environ 2 à 4 ans.

Anglais courant indispensable (lu, écrit, parlé). Une autre langue est très vivement souhaitée selon les postes décrits ci-dessous :

- Renforcement institutionnel, organisation de l'administration publique et formation des fonctionnaires (langue russe souhaitée) ;
- Systèmes d'information (planification, rédaction de cahier des charges et assistance au maître d'ouvrage), en particulier dans les domaines social, douanier et de comptabilité publique (langue d'Europe centrale, russe ou arabe) ;
- Management d'une unité de gestion de programme, pour les organismes de financement cités plus haut.

Adresser lettre de candidature et CV à :

Hélène Nolan, CESIA, BP 139, 13267 Marseille Cedex 08.
Tél. : 04-91-16-51-91. Fax : 04-91-73-01-38.

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé

Mise à jour hebdomadaire le *jeudi*



Une façon
SIMPLE
FIABLE
EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

Jeunes diplômés Grandes Écoles
Visa pour une carrière internationale

Group

Tibbett & Britten Group plc : as a leading U.K. based international Group, we provide logistical support and distribution services for major retailers and manufacturers. The Group employs 20 000 people and operates in 17 countries, with a strong development in Europe and North America. Anticipating on our expansion, we recruit our **future Senior Managers** in the context of a graduate development scheme.

Recruited by the mother Company, you will train for 12 or 15 months, predominantly in the U.K. with a view to taking up a managerial appointment according to your personal abilities and wishes. Operational training is supplemented by formal courses and projects.

Successfull candidates must have a "Bac + 5" degree (Engineers, Business School or DESS), ideally with an international cursus, and be perfectly fluent in English. A good command of another European language would be appreciate. Logistics is a fast moving and challenging industry. You will need to be fully mobile, have the ability to lead teams and possess excellent interpersonal skills.

To apply for these opportunities based in the U.K. (local contract), please address your application form very quickly in English (letter/CV) indicating ref. 5325/A to our Conseil.

After the first interviews in July in Paris, the final selection will be in London on the 12th and 13th August.

CHP **Cabinet Henri PHILIPPE**
2 bis, rue Michelet - 92441 Issy-les-Moulineaux Cedex.

Membre de Syntec-Conseil

A highly profitable publicly held US software company with worldwide sales in excess of $500 MM. (European sales about 40%) and sales subsidiaries all over Europe, wishes to recruit an

I.S. MANAGER
DESKTOP SERVICES & SITE SUPPORT

- He/she will be responsible for the coordination of Europe-wide desktop support, defining hardware and software standards, automating set-up and allowing remote administration. Support should be outsourced where possible.
- His/her group acts as Business partner for the regions; coordinates interfaces with regional management teams; and addresses regional and site specific requirements, whilst driving common practices.
- This will require liaison with the various European teams, the US desktop services group and European management.
- He/she must have a minimum of 5 years I.S. management experience in a multi-site environment; proven project management skills and experience; and expertise in the desktop area. Strong interpersonal skills, leadership ability and team-orientation are mandatory. Fluent English is required.
- An attractive compensation package will be offered to the successful candidate.
- Location - Guildford (U.K.), Paris, Munich or Neuchatel (Switzerland).



Please submit your CV by July 14th to:
Arrow Communications SA
Dept. 701 - 181 Av. Brugmann
B-1180 Brussels - Belgium

